

BELMONT Marie

Master 2 Recherche STADE - Géographie

HABITER DANS LES REFUGES GARDES DE LA VANOISE AUX ECRINS

Les effets des opérations de réhabilitation sur des espaces d'hébergement touristique

Directeur :

Lionel LASLAZ

Maître de conférences en géographie à l'Université Savoie Mont Blanc

Membres du jury :

Philippe BOURDEAU (Président du jury)

Professeur de géographie à l'Université Joseph Fourier

Christophe GAUCHON

Professeur de géographie à l'Université Savoie Mont Blanc

Lionel LASLAZ

Maître de conférences en géographie à l'Université Savoie Mont Blanc

Soutenance le 9 juin 2015

Illustrations 1 : **Habiter dans les refuges gardés de la Vanoise aux Ecrins**

A

7 illustrations qui présentent l’habiter dans les refuges gardés des Alpes. Entre espaces publics et privés, les refuges abritent divers publics. Ce sont des lieux de travail, de vie et de récréation. Plus ou moins confortables, certains refuges font l’objet d’opérations de réhabilitation.

B

A : L’espace privé des aides gardien au refuge des Drayères, BELMONT Marie, 2014.

B : Le nouveau refuge de l’Aigle : le résultat d’un compromis, COLOMBIE Victor, 2014.

C

C : En direction du Sauna du refuge du Roc de la Pêche, BELMONT Marie, 2015.

D : Le groupe des filles de 6e option découverte des milieux de montagne de Montmélian au refuge du Lac de la Grande Léchère, BELMONT Marie 2015.

D

E : De 1911 à 2014 : deux des trois générations de refuge du Col de la Vanoise, BELMONT Marie, 2015.

E

F : La fabrication d’une terrasse dans la neige par Nicolas, gardien du refuge du Col du Palet, BELMONT Marie, 2015.

F

G : Valoriser les refuges, cela peut passer par la musique ; La tournée des refuges 2015. URL : http://tourneedesrefuges.fr/affiches/affiche_2015.jpg

G

Fiche analytique

FILIERE : ☐ Master 1 ☒ Master 2 Recherche ☐ Master 2 Professionnel

AUTEUR	Nom BELMONT		Prénom Marie	
TITRE	Habiter dans les refuges gardés de la Vanoise aux Ecrins. Les effets des opérations de réhabilitation sur des espaces d’hébergement touristique			
UNIVERSITE SAVOIE MONT-BLANC C.I.S.M. /EDYTEM GEOGRAPHIE	Directeur de mémoire Lionel LASLAZ		Stage sous convention Non	
MEMOIRE	Nombre de pages	Nombre de volume 1	Nombre d’annexes 8	Nombre de références bibliographiques 98
MOTS CLES	Habiter, refuges, cohabiter, réhabilitation, espace domestique, espace touristique, espace récréatif, quotidien, hors-quotidien, saisonnalité, mutations des pratiques sportives, montagne, Alpes, Vanoise, Ecrins			
TERRAIN D’ETUDE	Du Parc National de la Vanoise au Parc National des Ecrins. Plusieurs massifs concernés: Vanoise (Maurienne et Tarentaise), Lauzière, Grandes-Rousses, Belledonne, Arves, Mont-Cenis, Cerces, Ecrins Refuges étudié : Col du Palet, Col de la Vanoise, Roc de la Pêche, Lac de la Grande Léchère, Les Drayères, La Fare, Aigle, Adèle Planchard			Année universitaire 2014-2015
RESUME	Que veut dire habiter dans les refuges gardés des Alpes ? Telle est la question fondatrice de cette étude. Le temps d’une pause, d’un repas, d’une nuit ou encore d’une saison, les habitants quotidiens et hors quotidien d’un refuge cohabitent dans les spatialités qui leur sont propres. Le refuge n’est plus un simple abri isolé, mais devient le résultat de co-spatialités entre intime, domestique, professionnelle, récréatif et touristique. Les refuges évoluent par le biais de processus de valorisation et de réhabilitation. Est-ce porteur de mutations des modes d’habiter, de nouvelles formes d’habiter ? Cette approche géographique, de la Vanoise aux Ecrins, propose une réflexion autour de l’habiter dans huit refuges gardés.			
ABSTRACT	What does mean to dwell in the huts of the Alps ? This is the main question of the study. The time for a break, for a meal, for a night or for the season, the daily and casual inhabitants of a hut cohabit in the same spaces. The hut is not just an isolated shelter but also the addition of co-spatialities between private, domestic, professional, recreative and touristic environments. The huts change with the re-establishment and valorization processes. Are these processes making the dwelling habits change, or creating new dwelling forms? A geographic exploration, from the Vanoise National Park to the Ecrins National Park, offers a reflexion about the dwelling forms in eight huts.			

Remerciements

Le partage, une des caractéristiques principales qui constitue l’habiter en refuge, est aussi le fondement de mes recherches. Le moment est venu de remercier les personnes qui ont contribué et aidé à la construction de ce mémoire.

Mes premiers remerciements vont à Lionel LASLAZ pour ses encouragements et son accompagnement durant les cinq années de géographie en Savoie. Sa grande disponibilité, son aide et ses précieux conseils m’ont permis d’aborder l’habiter dans les refuges autrement que dans la frénésie et la sympathie d’une saison d’été. De plus, je remercie Philippe BOURDEAU et Christophe GAUCHON qui ont accepté de participer à la soutenance de ce mémoire.

Mes remerciements vont aussi à l’ensemble des personnes qui ont souhaité témoigner et partager des points de vue, des expériences, des informations précieuses pour mes recherches. Ainsi je remercie particulièrement les gardiens de refuges qui ont bien voulu participer aux entretiens : Carole, Laura, Marion, Noémie, Sophie, Aurélien, Eric, Gérard, Nicolas et Olivier. De plus, je remercie les acteurs du territoire (liste en annexe) rencontrés à différentes occasions, Jacques MOUREY (accompagnateur en Moyenne Montagne) qui a accepté de diffuser un questionnaire à ses clients, les élèves de 6^e du Collège Pierre et Marie Curie de Montmélian et leurs professeurs qui m’ont accueilli lors d’une sortie raquettes. Tous m’ont apporté de nouveaux regards sur les refuges.

Mes remerciements vont à l’ensemble des personnes qui m’ont soutenu tout au long de cette année de recherche. En particulier à mes parents, Marie-France et Philippe BELMONT pour leur gentillesse, leurs travaux de relecture parfois très critiques et l’attention qu’ils apportent à mes études. Une pensée toute particulière à Marc TIBERGHIEN, grâce à qui les refuges suédois n’ont plus de secrets pour moi. Merci de me faire partager ta passion de la montagne et pour ton soutien quotidien.

Merci aussi à tous les copains géographes, de l’équipe CAIRN, du bocal avec qui cette année a encore été une succession de joies et de bonne humeur. Merci à Marie, Mathilde, Claire, Oriane, Margaux, Quentin, Jacques et Pierre-Allain pour leurs soutiens géographiques, et à Julien pour son aide en matière de mise en page.

Enfin, je souhaite adresser une pensée chaleureuse à toute l’équipe de gardiennage du refuge des Drayères de l’été 2014. Cloé, Melissa, Pauline, Florian et Eric, la superbe expérience estivale que l’on a vécu à 2180 mètres d’altitude est à la base de toutes ces réflexions. Je vous en remercie.

Introduction : Les refuges gardés : entre espaces domestiques, touristiques et récréatifs	2
Chapitre I : Objectiver l’habiter dans les refuges gardés de la Vanoise aux Ecrins : point méthodologique	3
I. L’étude de huit refuges «représentatifs»	12
II. Les protocoles d’enquêtes auprès des gardiens, pratiquants et collégiens	16
III. Le recours aux recherches documentaires et aux entretiens pour aborder les concepts d’habiter au sein des refuges gardés	20
Chapitre II : Des modes d’habiter spécifiques dans des refuges isolés	25
I. Qui habitent dans les refuges gardés ?	26
II. La cohabitation au sein des refuges gardés : entre quotidien « exceptionnel » et hors quotidien	34
III. Fréquenter les refuges : un dépaysement multi-scalaire	40
Chapitre III : Mutations et permanences des refuges après réhabilitation	47
I. Les processus de requalification et réhabilitation des refuges : Pour qui, pour quoi, comment ?	48
II. Modifier l’habiter en réhabilitant	57
III. L’évolution des conditions d’exercice du métier de gardien dans des « laboratoires environnementaux »	66
Chapitre IV : Réflexions sur les réhabilitations des refuges : de nouvelles formes d’habiter ?	75
I. De nouvelles formes d’habiter ?	76
II. Le confort dans les refuges ...	82
III. ... en contradiction avec «l’esprit des refuges» ?	92
Conclusion : Objectiver l’habiter dans les refuges : prémices scientifiques	102
Glossaire	106
Bibliographie, sitographie, filmographie	113
Tables	117
Annexes	

Lors des premières rencontres citoyennes de la montagne¹, la dessinatrice CLED'12 a illustré les propos des intervenants. Un panel de dessins humoristiques aborde les différents thèmes traités lors de la table ronde sur les refuges.

« *Amenez les jeunes en refuge ...* » (illustration 1) fait partie de ces dessins. CLED'12 a choisi d'interpréter le débat sur la valorisation des refuges pour les « jeunes ». Elle le résume en une expression « *Quoi, on capte pas internet !* ». Cette phrase sort de la bouche d'un adolescent suréquipé en nouvelles technologies et révolté par le manque de connexion au réseau téléphonique du refuge. En deuxième plan, le cadre montagnard et le refuge contraste avec l'équipement du jeune homme. En effet, le reste paraît rudimentaire, sans superflu. Aucune parabole, ni câbles électriques ne connectent le refuge au reste du monde. Il est simplement fait de quatre murs, d'un toit en bois, d'une porte et d'une fenêtre. Les montagnes présumées en arrière-plan paraissent très modestes, malgré leurs silhouettes vertes qui se découpent sur l'horizon.



Illustration 2 : « *Amenez les jeunes en refuge...* », CLED'12, le 23 novembre 2012.

Dans ce dessin, le paysage montagnard comme le refuge ne suscitent pas l'intérêt du jeune homme. Loin de là, ils sont bien éloignés de ses préoccupations. L'éloignement est ici perceptible de deux façons : il est paysagé et social. Tout d'abord le refuge est situé en montagne, voire en haute montagne et loin des espaces habités à l'année. De plus, il est coupé du reste de la société, il n'y a pas de réseau. On peut imaginer que pour ce « jeune » la surprise est grande. Il va devoir rester dans un espace loin de tout et déconnecté de ses habitudes quotidiennes. Ici le refuge est lieu isolé.

Définir les refuges gardés de montagne

Un refuge est un établissement d'hébergement collectif, destiné à accueillir des pratiquants de la montagne (randonneurs, alpinistes ...). Il est localisé en montagne et isolé par rapport aux infrastructures de transports motorisés mais aussi par rapport aux secours, les refuges sont (en général) peu accessibles.

Le décret du 23 mars 2007 du code du Tourisme précise que le refuge est inaccessible « *pendant au moins une partie de l'année aux véhicules et aux engins de secours* ».

1. Les premières Rencontres citoyennes de la montagne se sont tenues le 23 Novembre 2012 à Grenoble. Ces rencontres répondent à l'initiative de la Coordination Montagne et des fondations Petzl et Nature et Découvertes. Le thème structurant était l'aménagement de la montagne.

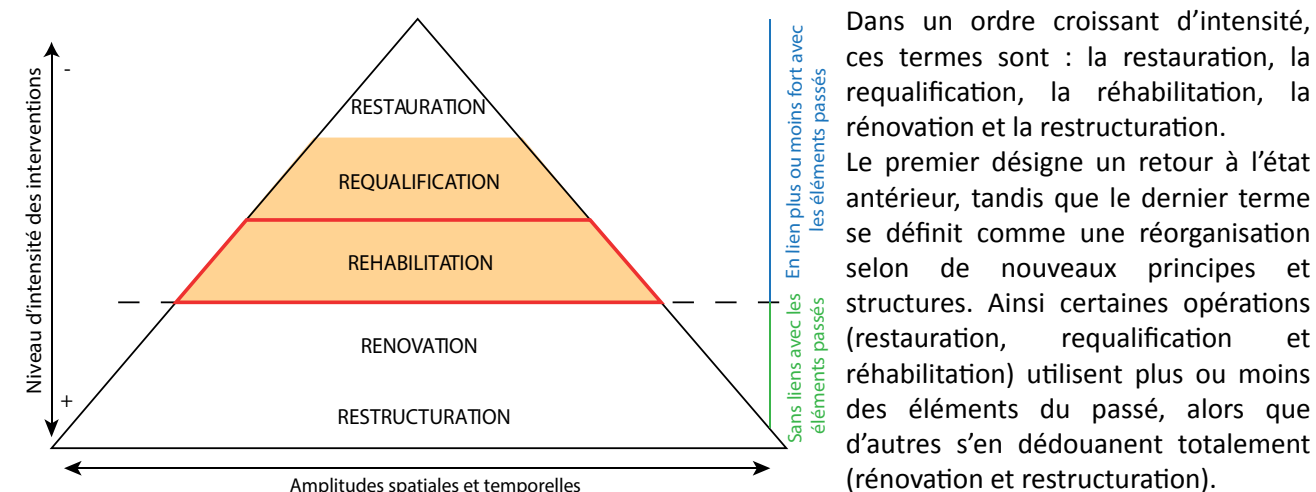
Selon certains auteurs, il faut compter au moins une heure de marche pour accéder au refuge. Or, cette définition exclut des refuges rapidement accessibles depuis la route, notamment le refuge Porte de Rosuel, et ceux du Lac de la Grande Léchère, de Xavier Blanc (Les Clots) ou encore de Laval. Mais sont-ils réellement des refuges à proprement parler ? Dans un ouvrage consacré aux refuges de montagne et édité par *Le Dauphiné Libéré*, A. CHANDELIER propose une définition de refuge comme « *une structure d'hébergement collectif accessible à pied* ». Dans cette définition, le critère de temps de marche n'est pas retenu. Il en est de même pour les définitions du Club Alpin Français (« *tout bâtiment dont l'accès n'est pas possible par la route* »; 2013, p. 7).

Ce qui fait le refuge, c'est aussi son statut d'abri au sein d'un espace « hostile » et peu accueillant. Les refuges étaient considérés comme des « *parenthèses* » (CAMANNI, 2002) dans les montagnes impressionnantes et effrayantes du XX^e siècle. Les « *cabanes* » décrites par H.-B. de SAUSSURE en constituent un bel exemple, elles contrastent avec les refuges construits et requalifiés au cours du XXI^e siècle. En effet des dynamiques de valorisation et de modernisation sont actuellement en cours, elles bénéficient des subventions et aides des institutions territoriales (nationales, régionales et départementales) afin de valoriser l'offre d'accueil et d'attirer de nouvelles clientèles en montagne.

Certains aspects rustiques des refuges sont parfois mis de côté pour faire place à des bâtiments innovants, plus respectueux de l'environnement et mieux adaptés aux besoins, nouveaux ou non, des utilisateurs et des gardiens. Les refuges ne s'apparentent plus toujours à la « *minuscule coque de tôle où reposaient les hommes* » décrite par SAMIVEL en 1940.

Restauration, requalification, réhabilitation, rénovation ... quels termes employer ?

Les opérations de renouvellement des refuges peuvent être qualifiées de différentes manières selon leurs niveaux d'intensité (figure 1).



Réalisé par M. BELMONT d'après L. LASLAZ, Université Savoie Mont-Blanc, 2015.

Figure 1 : Les opérations de renouvellement des refuges, BELMONT M., 2015.

Ces termes trouvent leurs sens pour des dynamiques de renouvellement urbain, mais ils peuvent aussi être employés pour les refuges. Par exemple, la rénovation désigne le fait de raser un bâtiment afin de le reconstruire différemment, cette démarche constitue un abandon complet des éléments passés. Dans ce cas, un refuge fait de plusieurs bâtiments peut être reconstruit en un seul.

La diversité des refuges et des opérations qui les concernent ne permettent pas d'utiliser un seul terme pour désigner un ensemble. Deux termes seront retenus : requalification et réhabilitation.

Pour Y. BARET¹, la requalification « *redonne qualité à un bâtiment* » ; selon l'architecte, ce terme correspondrait le mieux aux opérations sur les refuges. Le passé n'est pas remis en question, il est conforté et amélioré.

2 : Yves BARET : architecte et responsable du service aménagement au Parc National des Ecrins. Propos recueilli lors d'un entretien téléphonique le 9 mars 2015.

La réhabilitation est une « opération de rétablissement d'un édifice ou d'un ensemble d'immeubles dans ses capacités à abriter des activités et des habitants. Les principales caractéristiques héritées de l'objet traité sont alors préservées et insérées dans un nouveau fonctionnement mieux adapté au temps présent » (L. DEVISME in LEVY et LUSSAULT, 2003, p. 789). Les refuges deviennent des laboratoires et des lieux innovants pour une meilleure gestion des ressources, des risques ...

Dans les deux cas et à des degrés d'intensité différents, les opérations de réhabilitation et de requalification conservent une partie du passé mais apportent de nouveaux éléments qui favorisent la fonctionnalité du refuge et le confort pour les usagers et les gardiens. Ces deux démarches s'inscrivent dans des spatialités de l'ordre d'un ou des ensembles réduits de bâtiments. Toutefois la définition de réhabilitation (plus générale) paraît la mieux appropriée pour traiter de la valorisation et de la modernisation des refuges. Pour ne citer qu'un exemple, le refuge de l'Aigle actuel (réhabilité en 2014, au terme d'une longue polémique) reprend sa structure (charpente) de 1911 et intègre des éléments innovants. Le refuge fait aujourd'hui référence au passé, mais est aussi construit selon les normes du présent.

A ces dynamiques de réhabilitation, il faut ajouter les opérations de construction et de reconstruction de nouveaux refuges. En effet, certains anciens refuges ne sont ni détruits, ni réhabilités mais remplacés par d'autres refuges récents. Ainsi dans un même périmètre spatial, plusieurs générations de refuges se succèdent. C'est le cas pour les refuges du Pelvoux, du Goûter ou du Col de la Vanoise où trois générations de refuge sont implantées en un même lieu.

Suite à cette réflexion sur les termes de la rénovation, il importe de revenir à la définition de refuge.

Retour de la définition des refuges ... par l'image.

Pour parler de refuge, il faut qu'un espace soit réservé à l'accueil des utilisateurs, même s'ils ne consomment pas. Le décret relatif aux refuges de mars 2007 précise qu'« au titre de sa fonction d'intérêt général d'abri, le refuge dispose en permanence, à l'intérieur, d'un espace ouvert au public ». Ainsi, les refuges, privés ou publics, doivent avoir une partie publique pour satisfaire leur fonction d'abri. C'est pour cette raison que certains restent ouverts, en partie, en période non gardée. Des salles hors sac ou bien des hébergements sommaires sont mis à disposition. Cependant tous les refuges ne sont pas concernés, certains sont fermés en période non gardée. C'est le cas de certains refuges privés.

La plupart des refuges sont gardés de façon saisonnière (le plus souvent au printemps et en été). Seuls ceux qui le sont seront retenus ici. Le gardien gère son refuge aussi bien au niveau de l'accueil (restauration, conseils, nuitée...), de l'entretien (gestion de l'électricité, plomberie...), que de la sécurité (météo, lien avec les secours, soins...).

Le dessin 3a (ci-contre) insiste sur les règles de vie instaurées par les gardiens, elles varient selon les refuges mais le port de « pantoufles » (de crocs, de sabots) est généralisé dans la plupart des refuges. Le gardien accueille toutes sortes de public.



Illustration 3 a : 4 dessins sur les refuges gardés.
CLEd'12, le 23 novembre 2012.



Illustration 3 b : 4 dessins sur les refuges gardés.
CLEd'12, le 23 novembre 2012.

Face à la grande diversité des pratiques, certains refuges sont perçus comme de véritables « refuges market », ils offrent beaucoup de services, ce qui ne satisfait pas toujours tous les types de clientèles (dessin 3c).

Ce même dessin peut être interprété de deux façons : soit les refuges tendent à proposer des prix défiant toutes concurrences en matière d'hébergement : du « discount ». Soit la référence au « market » met en avant le côté monnayable des services parfois très chers. Enfin pour certains clients, passer une nuit en refuge équivaut à une véritable immersion, une expérience dans un monde qu'ils ne connaissent pas.



Illustration 3 c : 4 dessins sur les refuges gardés.
CLEd'12, le 23 novembre 2012.



Illustration 3 d : 4 dessins sur les refuges gardés.
CLEd'12, le 23 novembre 2012.

Le dessin 3e présente sur le ton de l'humour « les risques en refuge ». Ici l'aléa représenté n'est pas « naturel » mais bel et bien anthropique. Les nuisances sonores représentées ci-contre en sont un bel exemple.



Illustration 3 e : 4 dessins sur les refuges gardés.
CLEd'12, le 23 novembre 2012.

Les refuges gardés présentent de nombreuses différences, et ce en raison des profils de leurs gardiens, de leurs situations géographiques, des services qu'ils proposent et de l'ensemble de leurs caractéristiques. Ils peuvent être une étape vers un sommet, dans un tour, ou bien un aboutissement (un but en soi).

En France il existe plusieurs propriétaires de refuges : le FFCAM (*Fédération Française des Clubs Alpains et de la Montagne*), la STD (*Société des Touristes du Dauphiné*), les Parc Nationaux comme celui de la Vanoise, des refuges communaux et privés. Les gardiens gèrent leurs établissements de plusieurs façons, selon les localisations et fréquentations, soit le gardien est seul, soit c'est une équipe de gardiennage (gardien et aide gardien) ou alors cela peut être en famille (couple seul ou avec enfants).

Sur les illustrations précédentes, un sentiment paraît commun pour les visiteurs : le dépaysement. Dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* de J. LEVY et M. LUSSAULT, le paysage est le résultat d'une construction sociale d'un individu ou d'un groupe par rapport à un espace donné. Dans cette définition, les auteurs citent A. BERQUE, pour qui le paysage « *nous donne à percevoir le sens du monde où nous sommes et que nous sommes aussi en ce sens-là, d'où son importance vitale* » (in J. LEVY et M. LUSSAULT, 2003, p. 756). Ainsi les paysages alimentent la composante spatiale d'un individu. Ils sont, selon les auteurs « *lieux et moments de l'expérience géographique fondamentale et fondatrice* » pour un individu. Les paysages peuvent être familiers lorsqu'ils sont perçus et vécus quotidiennement ; à l'inverse, ils sont exotiques quand ils sont vécus et perçus de façon occasionnelle. Ainsi un individu sorti de son paysage familier sera dépaycé. C'est donc une expérience de l'espace qui sort du quotidien, l'individu perd ses repères spatiaux pour un certain temps (temps d'un séjour, d'une activité ...). Le dépaysement traduit le manque de repères d'un individu, celui-ci s'adaptera par la suite à de nouveaux repères. Ainsi le dépaysement est un état ponctuel dans un temps plus ou moins long, il est variable selon les individus, leurs habitudes, leurs perceptions. Dans ce mémoire le dépaysement est défini au sujet de personnes qui se rendent pour la première fois en refuge.

En plus de mettre en avant le caractère dépayçant des pratiquants, les dessins permettent d'approcher le concept d'habiter. L'ensemble des vignettes mettent en avant des façons d'habiter les refuges en tant que gardiens et pratiquants. Ainsi, chaque individu pratique et s'approprie l'espace selon différentes temporalités. Dans les dessins, l'habiter est conditionné par le manque de réseau, les règles dans le refuge, l'espace intérieur du refuge, l'aspect marchand et les aménagements qui font les refuges de montagne.

Qu'est-ce qu'« habiter » en géographie ?

De façon générale et selon le dictionnaire en ligne Larousse, habiter est le fait d'« *avoir son domicile quelque part, y résider de manière relativement permanente, y vivre* ». Cette définition met en avant un espace vécu au quotidien par un individu, cela correspond au chez soi. À cette définition, Larousse joint des synonymes qui sont : gîter, résider, se fixer, séjourner et vivre. Ces termes ajoutent des dimensions temporelles et spatiales variables, impliquant une durée limitée dans l'habiter. La définition généraliste du terme renvoie à la capacité des populations à se loger, cela donne une vision restreinte de l'habiter.

L'« habiter » a constitué un tournant pour la science géographique. Depuis la fin du XX^e siècle et le début des années 2000, ce concept fait l'objet d'une « *résurgence théorique* » (McFARLANE, 2011), il devient central pour la discipline. En effet, la conceptualisation de l'« habiter » s'inscrit comme un « *renversement* » de la géographie humaine (LAZZAROTTI, 2006). Les géographes ne considèrent plus l'espace indépendamment de l'homme, mais d'un point de vue habitant. L'appartenance aux sciences sociales de la géographie prend alors tout son sens. O. LAZZAROTTI précise que « *Comme processus et comme résultat, habiter c'est informer l'espace, le mettre en forme et l'organiser* ». Le concept est donc la base de la géographie dont l'objet d'étude est « *l'espace, comme dimension de toute vie sociale* » (LEVY et LUSSAULT, 2003).

L'acception géographique du concept intègre deux éléments. Premièrement, l'« habiter » est un concept majeur en géographie, il permet d'étudier les processus identitaires des populations et des habitants (LAZZAROTTI, 2014, p. 3).

Deuxièmement, l'habiter s'assimile à l'ensemble des relations complexes entre les hommes et les espaces qu'ils côtoient, qu'ils pratiquent. Les individus vont se définir selon leurs singularités géographiques, c'est-à-dire selon leurs perceptions, représentations spatiales, pratiques et usages des lieux. Les habitants définissent des lieux selon leurs usages.

En faisant cela au quotidien ou bien de façon occasionnelle, ils « *se construisent et construisent le Monde* » (LAZZAROTTI, 2006, p. 7).

Ces rapports à l'espace fabriquent l'identité d'un individu, ce qui contribue à créer et organiser l'espace. C'est ce qui est souligné par T. PAQUOT « *« Habiter » c'est [...] construire votre personnalité, déployer votre être dans le monde qui vous environne et auquel vous apportez votre marque et devient votre.* » » (2012, p.15)

Ainsi, limiter l'habiter aux espaces et usages quotidiens serait réducteur. Il est intéressant de traiter des pratiques de différents lieux, qu'elles soient quotidiennes ou occasionnelles et qui intègrent deux éléments. Tout d'abord, il est possible de dire qu'un individu ne se cantonne pas à habiter un lieu unique, au contraire. M. STOCK parle d'individus géographiquement pluriels, « *ils s'impliquent dans de multiples lieux* » (STOCK, 2006, p.3). Il définit alors l'« *habitat poly-topique* » (STOCK, 2006), c'est-à-dire qu'un individu s'assimile à plusieurs lieux, selon ses pratiques et modes d'habiter. Cette diversité intègre une idée de mobilité à la définition. Les individus sont aujourd'hui extrêmement mobiles, ils pratiquent des espaces variés et distants. Ce n'est pas le seul à parler des divers ancrages spatiaux d'un individu, au contraire certains parlent d'« *ancrages multilocaux* » (A. MOREL-BROCHET et N. ORTAR, 2012, p. 15) et d'autres comme O. LAZZAROTTI décrivent les habitants comme « *des pratiquants de lieux multiples* » (2014, p. 39)

Deuxièmement la mobilité et la multiplicité des lieux ajoutent une notion de distance à l'habiter. Les habitats sont dispersés dans l'espace et dans le temps, selon les pratiques et les perceptions associées aux lieux. La distance n'est pas seulement spatiale, elle est aussi sociale et permet de questionner le rapport aux autres : « *Les relations entre les hommes posent justement la question de la proximité et de l'éloignement par rapport à l'autre* » (M. et B. GILBERT, 2009, p. 6).

Chaque pratique de lieu définit un mode d'habiter, ce sont « *les manières de pratiquer, de penser, de dire, de vivre les différents espaces, territoires et lieux qu'habitent les individus et les groupes sans nécessairement les vivre au quotidien* » (MOREL-BROCHET et ORTAR, 2014, p. 1)

Il est intéressant ici de penser à l'habiter pour les pratiques touristiques. Ainsi, il y a un déplacement de personnes vers un espace hors du quotidien pour une durée plus ou moins longue dans un habitat temporaire. Le lieu peut alors être distant du quotidien de l'individu et entraîner un dépaysement.

Le quotidien est assimilé ici à tout ce qui se vit et se perçoit dans la vie de tous les jours, c'est-à-dire quotidiennement. Le hors quotidien est, par opposition, ce qui est occasionnel. Pour l'« habiter », le quotidien rappelle la résidence principale d'un individu tout comme son espace domestique, tandis qu'un chalet loué pour les vacances constituera un habitat hors-quotidien, ce sera ici l'espace touristique.

L'espace domestique correspond aux appropriations et aménagements de la vie quotidienne, dans un espace où un individu habite. Un espace nouvellement habité peut être considéré comme « *une coquille vide que la famille [qu'une personne] va tenter de s'approprier, d'habiter* » (B. COLLIGNON et J-F. STASZAK, 2003, p. 4). L'espace touristique constituera un espace habité, mais pour une durée limitée et pour des loisirs.

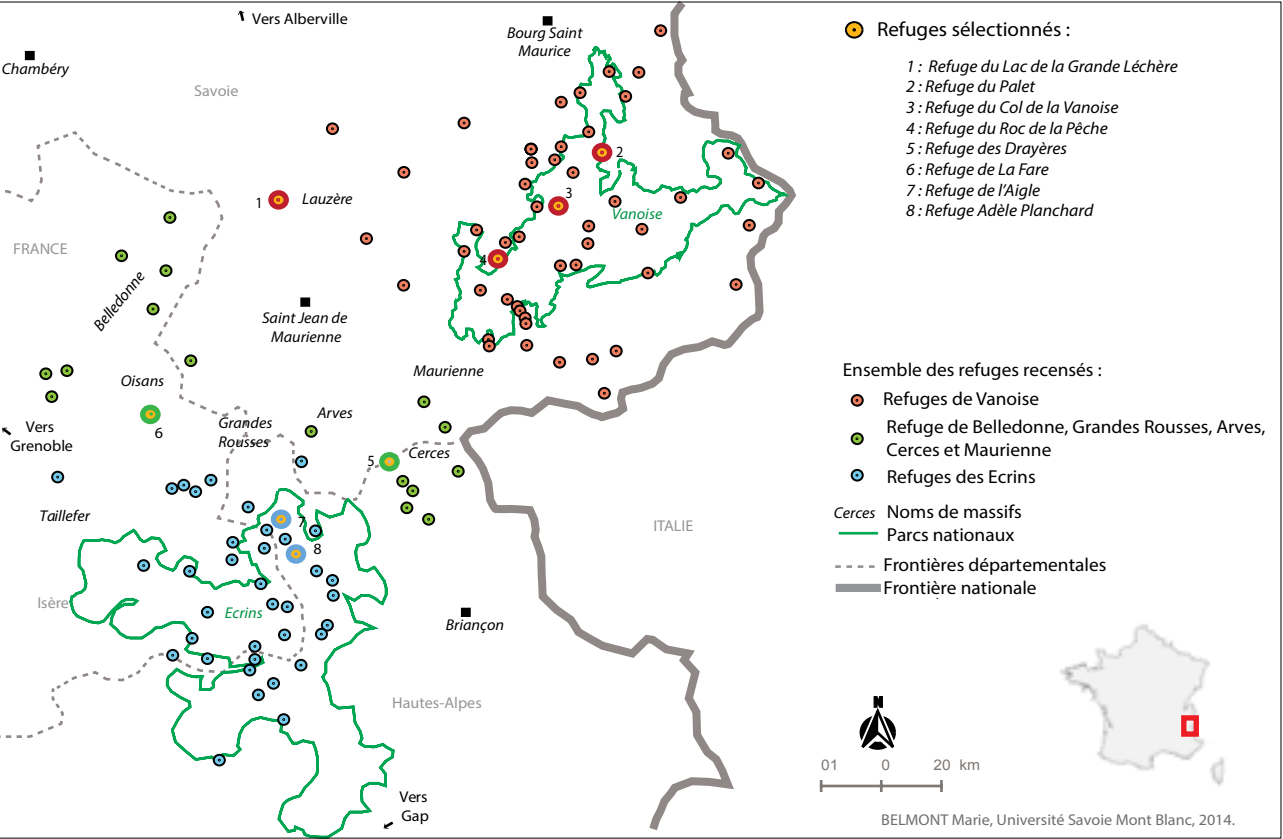
Réfléchir à l'habiter dans les refuges gardés de montagne engendre plusieurs questionnements : comment adapter la définition d'habiter aux refuges ? Quels sont les individus qui pratiquent et habitent les refuges ? Dans quelles temporalités ? Comment est-il possible d'objectiver ces modes d'habiter ?

Les terrains d'étude de l'habiter dans les refuges

Pour tenter d'objectiver l'habiter dans les refuges gardés des Alpes, huit refuges « représentatifs » sont étudiés. Le choix a été fait de traiter des refuges français situés dans les départements de la Savoie, de l'Isère et des Hautes-Alpes. Ils s'étendent du Parc National de la Vanoise au Parc National des Ecrins, ce périmètre comprend (carte 1) les massifs de la Vanoise (Maurienne et Tarentaise), la Lauzière, Belledonne, l'Oisans, les Grandes Rousses, les Arves, les Cerces, le Mont Cenis et les Ecrins.

Ce sont les refuges du Lac de la Grande Léchère, du Palet, du Col de la Vanoise, du Roc de la Pêche, des Drayères, de la Fare, de l'Aigle et d'Adèle Planchard (carte 1). Ils sont tous gardés, mais les types de gardiennage sont variables selon les refuges, leurs capacités et leurs localisations. Tous n'ont pas fait l'objet de réhabilitation ou de construction depuis 2000, c'est seulement le cas des refuges : du Col du Palet, du Lac de la Grande Léchère, du Col de la Vanoise, des Marches et de l'Aigle.

L'ensemble de ces refuges permet d'avoir une approche diversifiée du métier de gardien, de l'accueil et des hébergements proposés, ce qui permet de traiter de l'habiter et d'appréhender les différences et similitudes entre les refuges.



Carte 1 : Localisation des refuges recensés de la Vanoise aux Ecrins, BELMONT M., 2014.

Habiter dans les refuges : diversité des problématiques

Pour aborder le concept d'habiter dans le contexte des refuges, il est nécessaire de prendre en compte les différentes pratiques et temporalités au sein d'un même refuge. Trois types de pratiques sont recensés :

- Quand le hors quotidien de la saison d'ouverture devient un quotidien pour les gardiens et leurs employés. Le refuge est un espace professionnel, domestique et intime.
- Quand le refuge est pratiqué durant un court séjour hors du quotidien. Il devient un espace de loisir, une étape dans une activité sportive de montagne : un espace touristique.
- Quand le refuge devient un lieu de passage hors du quotidien pour un laps de temps très court. Il prend la forme d'une halte, d'un objectif à atteindre : un espace récréatif.

Dans les trois cas, il y a un dépaysement mais à des échelles de temps variables. Le quotidien des individus présents au refuge pour une saison est cependant différent de leur quotidien dans leur résidence principale, il en garde une forme d'exceptionnalité. Malgré ce caractère occasionnel, les individus vont aménager leurs spatialités, les parties habitées par les gardiens (et les employés) vont devenir l'expression d'habitudes, de rituels et de coutumes individuelles ou collectives. Ainsi, ils vont constituer leurs espaces domestiques et intimes dans une structure d'hébergement collectif.

Dans un refuge, l'espace domestique des habitants (au quotidien) est partagé entre des parties publiques et privées de l'établissement. L'espace domestique et quotidien est combiné à des espaces touristiques et hors quotidien. Les lieux sont alors vécus et perçus différemment selon si l'individu le vit comme un hors quotidien (usagers et clients) ou bien un quotidien « exceptionnel » (gestionnaire). Or comment les espaces domestiques, touristiques et récréatifs se recoupent-ils au sein d'un même refuge ?

Cette question introduit la notion de cohabiter. Ce sont les relations entre les habitants et leurs modes d'habiter au sein d'un même lieu. Par exemple, le gardien habite le refuge durant la saison, il s'approprie un espace à lui (privatif et intime) et partage les espaces collectifs (publics) avec les pratiquants présents sur le très court terme. Comment les refuges sont-ils organisés pour que cohabitent leurs habitants ? Le quotidien et le hors quotidien des habitants des refuges sont conditionnés par l'ensemble des caractéristiques spécifiques au refuge. Ainsi, l'isolement et l'aspect insolite des refuges permettent de définir des conditions particulières d'habiter. Comment l'habiter au quotidien dans les refuges est-il rendu spécifique ?

A ces premières réflexions sur l'habiter en refuge s'ajoutent des problématiques par rapport aux évolutions des pratiques, des demandes et de besoins. En effet, un grand nombre d'entre eux ont été (ou seront) réhabilités pour répondre aux normes en vigueur, améliorer et diversifier l'offre et élever le niveau de vie et de travail des gestionnaires. Comment ces opérations sont-elles organisées ? Pour quels refuges ? Quels publics ciblent-elles ? Des héritages et des innovations sont intégrés aux opérations. Elles ont pour but de tenter de construire des refuges plus confortables, respectueux de l'environnement, conviviaux et qui assurent le rôle de portes d'entrée vers des expériences de montagne. Quelles sont les conséquences supposées de ces réhabilitations ? N'occasionnent-elles pas parfois des effets non désirés ? L'intérêt principal de ces recherches est de mieux connaître les attentes des gestionnaires, des clients et des propriétaires afin de comprendre quels seront les refuges de demain.

Un questionnaire principal guidera le développement :
En quoi les refuges de montagne, entre espaces touristiques et domestiques, sont-ils organisés selon des modes d'habiter quotidiens et hors du quotidien ? Cette cohabitation entre temporalités diverses est-elle amenée à évoluer par des opérations de réhabilitation ?

Le raisonnement sera divisé en quatre parties. La première fera un état des lieux des méthodes de recherche employées pour objectiver l'habiter dans les refuges de montagne. Une seconde partie abordera les caractéristiques des refuges qui donnent lieu à des formes d'habiter spécifiques. Cela permettra de questionner l'habiter des différents pratiquants des refuges et donc les différentes temporalités et spatialités qu'ils constituent. La cohabitation en refuge sera alors définie et argumentée. Dans un troisième temps, les refuges seront abordés sous l'angle des mutations. Il sera question des modifications apportées par les opérations de réhabilitation et de la manière dont elles sont perçues par les différents pratiquants des refuges. Les refuges seront ici abordés selon leurs évolutions, que ce soit en lien avec l'environnement, le niveau de confort ou encore les conditions d'exercice du métier de gardien. Enfin, une dernière partie proposera des pistes de réflexion sur l'habiter dans les refuges. Des suppositions seront émises en ce qui concerne l'imaginaire des refuges, le rapport à la distance, leurs niveaux de confort parfois très élevés et « l'esprit des refuges »

Chapitre 1

Objectiver l'habiter dans les refuges gardés de la Vanoise aux Ecrins : point méthodologique



Illustration 4 : Entretien avec Carole et son fils, une partie de l'équipe de gardiennage du Roc de la Pêche, BELMONT Marie-France, 2015.

Pour comprendre et tenter d'analyser ce qu'est l'habiter dans les refuges, il a été nécessaire d'instaurer une méthodologie rigoureuse. Elle intègre l'ensemble des outils utilisés pour définir, comprendre, analyser et adapter le concept d'habiter aux refuges gardés de montagne. Ainsi, cette partie reprend l'ensemble de la méthodologie mise en œuvre. Les refuges étudiés et leurs sélections seront présentés dans un premier temps, puis la combinaison de trois enquêtes de perceptions sera exposée. Enfin, il sera question de recherches documentaires et d'entretiens auprès d'acteurs qui sont plus ou moins concernés par les refuges.

I. L’étude de huit refuges « représentatifs »

Dans la multitude de refuges situés dans les Alpes françaises, est-il possible de constituer un échantillon « représentatif » de refuges ? Cette problématique est à la base de la réflexion suivante. Elle présente les méthodes mises en place pour sélectionner huit refuges répartis entre la Vanoise et les Ecrins. Dans un premier temps le protocole de sélection sera développé puis les refuges choisis seront décrits.

A. Quels protocoles de sélection des refuges ?

Afin d’objectiver l’habiter dans les refuges, le choix a été fait de sélectionner une dizaine de refuges « représentatifs » sur un territoire précis. L’idée de base était d’établir une sélection sur l’ensemble des Alpes françaises. Au vu de l’ampleur du travail, cette ambition a très vite été réduite au territoire qui s’étend de la Vanoise jusqu’aux Ecrins. Pourquoi ce territoire a-t-il été choisi ? Premièrement, parce que c’est un périmètre très riche pour ces paysages montagneux, la diversité des massifs et ses pratiques de montagne. Les refuges sont nombreux et variés. De plus, ils sont parfois localisés dans des espaces protégés, tels que les Parcs Nationaux de la Vanoise et des Ecrins. Enfin ces territoires ont été préférés, car ils me sont bien connus. Et ce grâce à des étés passés à arpenter les montagnes entre Vanoise et Ecrins et parce que j’ai travaillé durant une saison d’été au refuge des Drayères (situé au cœur de ce périmètre).

Une fois le territoire de recherche défini, le travail a été de recenser les refuges. Pour y parvenir plusieurs ressources ont été mises à contribution. Les premières ont été les cartes topographiques au 1 : 25 000e de l’I.G.N. (Institut Géographique National). C’est par le biais du logiciel *Quantum GIS* que le travail d’inventaire des refuges s’est fait. Tous les refuges présents entre Bourg-Saint-Maurice, Saint-Jean-de-Maurienne, Grenoble, Briançon et Gap ont donc été relevés. L’étude des cartes I.G.N. a été agrémentée par le recensement de refuges consultable sur le site *Refuges.info*. Les informations présentes sur le site sont intéressantes, mais elles sont parfois à prendre avec précaution. En effet, certains refuges sont désignés comme gîtes d’étape alors qu’ils correspondent à la définition de refuge proposée dans cette étude. C’est le cas notamment du refuge du Chardonnet à Névache. C’est pourquoi il est important de multiplier les sources pour procéder au recensement. A terme, 110 refuges ont été répertoriés (voir l’annexe 1).

Suite à cela, le travail a été de renseigner un tableau *Excel* sur l’ensemble des refuges. 21 colonnes étaient à renseigner par refuge. Les critères concernaient la situation géographique du refuge, son organisation, sa capacité d’accueil et l’ensemble des éléments liés à la gestion et aux pratiques des lieux. Ils sont répertoriés dans le tableau ci-dessous (Tableau 1). Les informations ont été prises sur les sites des refuges et sur les sites tels que *refuges.info* et *Camptocamp.fr*.

Nom	Localisation (commune et massif)	Altitude	Capacité d'accueil	Temps d'accès en été	Nom(s) du/des gardien(s)
Type de gardiennage	Nombres d'aides gardiens	Période de gardiennage	Propriétaire	Date de construction	Opération de réhabilitation ?
Mise en réseau (groupe de refuges)	Accès aux réseaux internet / téléphoniques	Types de publics accueillis	Motivation des visiteurs	Niveau de confort	Service de restauration en journée
Prix	Capacité hors-sac	Présence sur <i>Trip Advisor</i>			

Tableau 1 : Les critères du tableau de synthèse des refuges, BELMONT M., 2015.

Pour parvenir à une sélection plus petite et représentative de l’ensemble des refuges présents sur le territoire, la méthode a été de faire un tableau croisé dynamique grâce au logiciel *Excel*. C’est en spécifiant les critères de sélection au logiciel qu’un échantillon de 10 refuges a été proposé. Prenons un exemple : *Excel* devait prendre en compte une capacité d’accueil comprise entre 50 et 79 personnes (il existait trois autres catégories : 10-29 ; 30-49 ; 80 et plus), avec un gardiennage en équipe, accessible en moins d’une heure pour tous les publics. Après cette première étape, plusieurs refuges se distinguent dans le tableau, le choix a été de valoriser les refuges où les informations paraissaient les plus complètes. Dans ce cas-ci, c’est le refuge des Drayères qui a été sélectionné. Par la suite, la sélection a dû être ajustée pour assurer la pertinence du travail. Le protocole de sélection des refuges a permis d’établir un recensement du panel de refuge entre Vanoise et Ecrins.

C’est grâce aux outils tels que les SIG et le traitement de données sur *Excel* que le travail de sélection a été facilité. Sur 110 refuges, seuls 10 puis 8 ont été choisis. Comment les derniers ajustements ont-ils été faits ? Et quels sont les refuges sélectionnés ?

B. Les refuges sélectionnés : descriptions

Un affinage de la première sélection a été nécessaire afin de la rendre plus pertinente. Dans un premier temps, les refuges à étudier étaient (voir grille de sélection en Annexe 2) : le Col de la Vanoise, le Col du Palet, le Roc de la Pêche, les Drayères, l’Aigle, Adèle Planchard, Porte de Rosuel, le Goléon et les Marches. Les trois derniers refuges n’ont pas été conservés. Les informations sur le mode de gardiennage du refuge du Goléon (La Grave) étaient floues, c’est pourquoi il a été remplacé par le refuge de la Fare. Le refuge Porte de Rosuel (Peisey-Nancroix) et celui des Marches (Orelle) ont été supprimés de la liste, pour deux raisons :

- Aucune suite n’a été donnée aux propositions de rendez-vous pour le premier ;
 - Pour le second, les gardiens n’étaient pas disponibles dans le temps imparti pour la réalisation du mémoire.
- Les refuges du Col de la Vanoise, du Col du Palet, du Roc de la Pêche, du Lac de la Grande Léchère, des Drayères, de la Fare, de l’Aigle et d’Adèle Planchard font partie de la sélection définitive. Comme le montrent les radars à la page suivante, chacun d’entre eux présente des caractéristiques spécifiques.

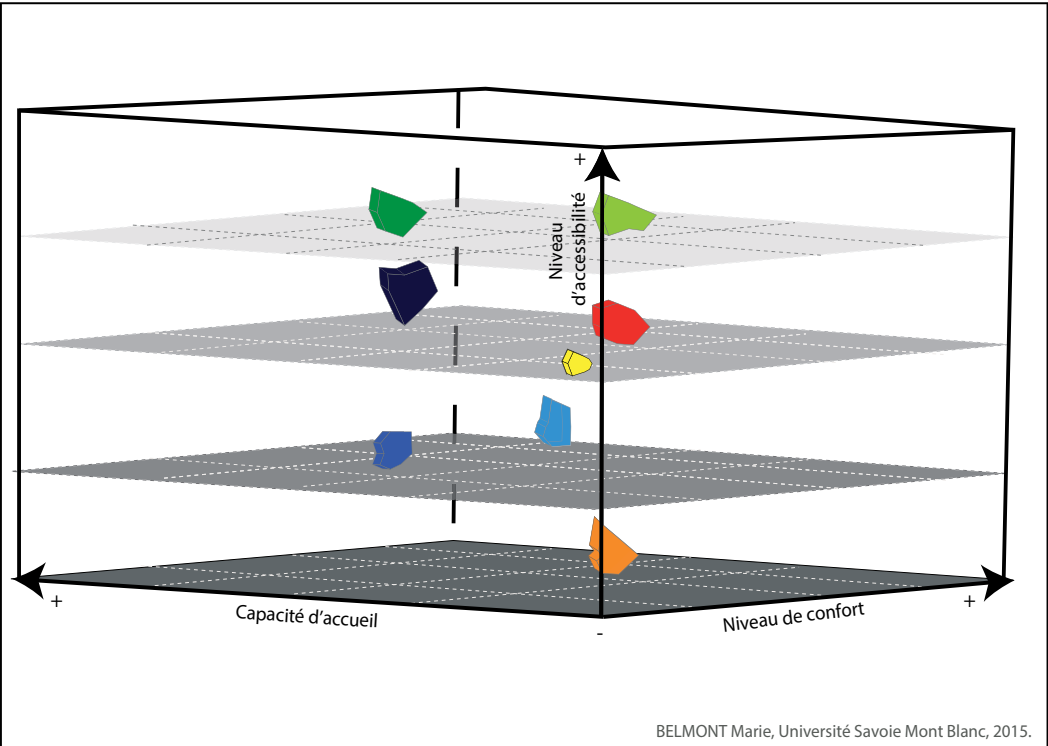
Pour chaque refuge, il est possible d’apporter une justification spécifique (outre leur localisation) :

- **Le Col de la Vanoise** : Il est intéressant pour son ancienneté (le plus ancien de Vanoise), sa réhabilitation (2014), sa grande capacité d’accueil et de son effectif élevé de gardiennage, l’hétérogénéité des publics qu’il accueille et par la multiplicité des bâtiments. Actuellement trois générations de refuges se trouvent sur le même périmètre. Le refuge appartient au Club Alpin Français (CAF) Vanoise-Tarentaise.
- **Le Col du Palet** : C’est un refuge configuré en deux bâtiments, géré par un couple (aidé en été par deux employés), sa capacité d’accueil est modérée. Il a été réhabilité en 2007 et fait l’objet d’un projet énergétique innovant (installation d’une pile à hydrogène en 2015). C’est un refuge du Parc National de la Vanoise.
- **Le Roc du la Pêche** : La particularité majeure de ce refuge est son confort, en effet un jacuzzi, un sauna, un hammam, de petites chambres, de la restauration à la carte y sont proposés. Peut-on parler de « refuge-hôtel » dans ce cas de figure ? C’est un refuge privé géré en famille, sa capacité est moyenne. Il n’a pas été réhabilité depuis 2000.
- **Le Lac de la Grande Léchère** : Ce refuge a été construit en 2014, il est accessible en voiture. Sa capacité d’accueil est modérée. Une de ses particularités majeures est qu’il peut accueillir des personnes à mobilité réduite, le gardien souhaite développer et valoriser cette particularité. Il appartient à la commune de Montgellafrey.

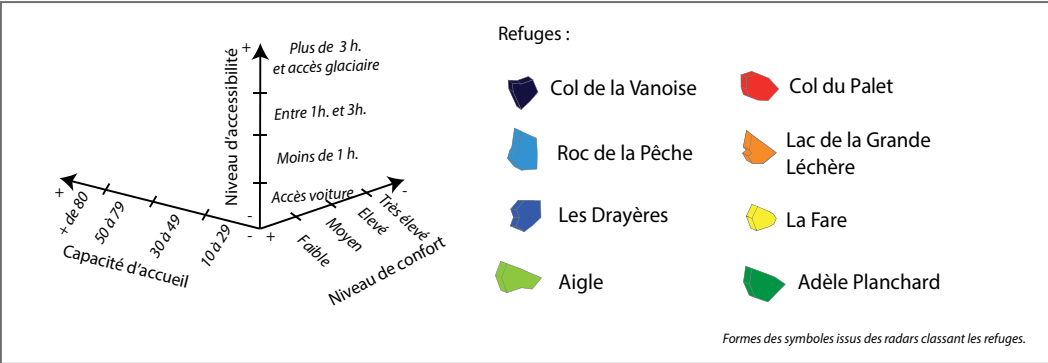
Chapitre I : Objectiver l’habiter dans les refuges gardés de la Vanoise aux Ecrins:
Point méthodologique

Chapitre I : Objectiver l’habiter dans les refuges gardés de la Vanoise aux Ecrins:
Point méthodologique

- **Les Drayères** : Ce refuge n’a pas été réhabilité depuis 2000, il a une capacité d’accueil et un temps d’accès similaires au Roc de la Pêche pourtant ces refuges sont très différents. Il appartient au CAF de Briançon et est géré par une équipe de gardiennage nombreuse. Les gardiens ont changé en 2014, il aurait été souhaitable de comparer les opinions entre nouveaux et anciens gestionnaires, mais par manque de temps les nouveaux gardiens n’ont pas pu participer à l’entretien. C’est pourquoi les résultats d’entretiens sont ceux d’ Eric PUISSANT (ancien gardien). De plus j’ai été aide gardien dans ce refuge.
- **La Fare** : C’est un refuge très ancien (1876) qui n’a jamais été réhabilité. Il est composé d’une seule petite « pièce-dortoir » (12 couchages). La gardienne est seule à le gérer et loge dans une tente à côté. Ce refuge est intéressant pour sa rusticité. Il appartient à la Société des Touristes du Dauphiné (S.T.D.).
- **L’Aigle** : Le refuge emblématique des Ecrins. Sa réhabilitation en 2014 conclut de nombreuses années de conflits et polémiques. Ce refuge peut accueillir un nombre de personnes modéré, il est géré par un couple. Il accueille principalement des alpinistes et est difficilement accessible (accès glaciaire et long en temps). Il appartient au CAF de Briançon.
- **Adèle Planchard** : Refuge dont la capacité d’accueil est moyenne, avec principalement des alpinistes. Les aménagements sont vieillissants et n’ont jamais été réhabilités depuis 1990. Ce refuge est difficile d’accès, l’approche est très longue (4 heures de marche). Il est géré par un couple et appartient à la S.T.D. Pour plus de renseignements sur les refuges, des fiches descriptives sont situées en annexe (voir annexe n°3).



BELMONT Marie, Université Savoie Mont Blanc, 2015.



Formes des symboles issus des radars classant les refuges.

La figure ci-dessus est le croisement des trois prochaines

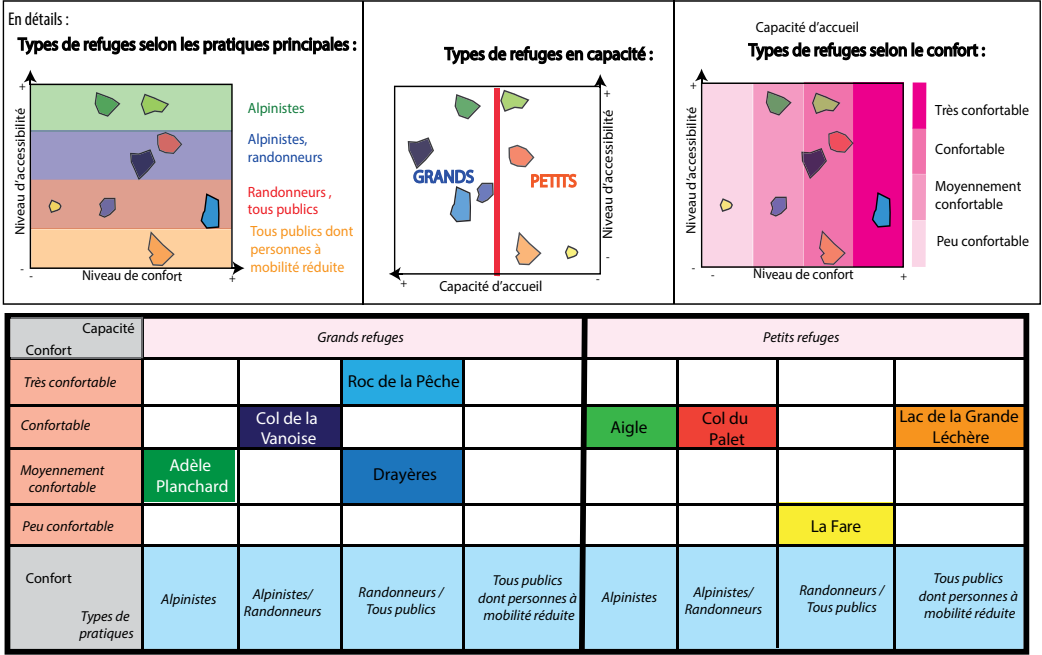
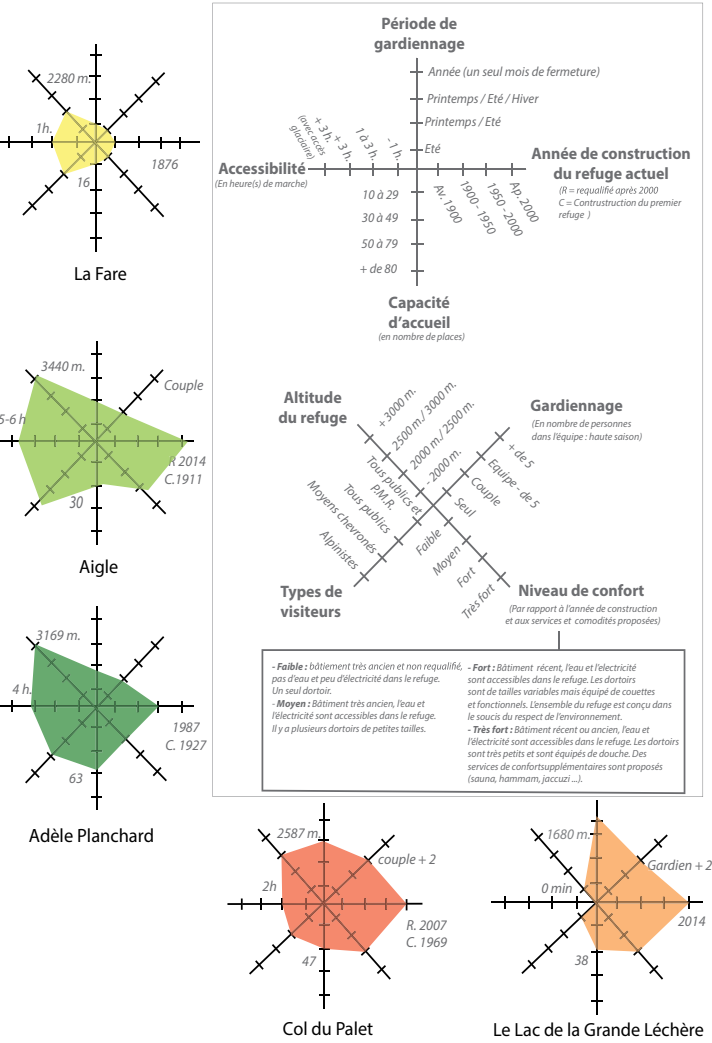


Figure 3 : Combinaison des niveaux de confort, d’accessibilité et d’accueil : essai de typologie, BELMONT M., 2015.



BELMONT Marie, Université Savoie Mont Blanc, 2015.

Figure 2: La représentativité des refuges dévoilée par les radars, BELMONT M., 2015.

Malgré quelques similitudes entre les refuges, il s’avère compliqué de formuler une typologie précise. Cependant, il est possible d’imaginer plusieurs types de refuges selon leurs niveaux d’accessibilité, de confort et d’accueil. Le graphique (figure 3) combine ces trois niveaux pour établir un essai de typologie. Deux types de refuges apparaissent selon leurs capacités. Dans ces deux catégories, les refuges sont classés selon leurs niveaux de confort et selon les types de visiteurs qu’ils accueillent. Grâce à cet essai de typologie l’hétérogénéité des refuges est mise en exergue. Mais à l’inverse certains refuges ont des profils similaires et seront intéressants à comparer. C’est le cas notamment d’Adèle Planchard, du Roc de la Pêche et des Drayères ou bien de l’Aigle, du Col du Palet et du Lac de la Grande Léchère.

L’ensemble de ces refuges a fait l’objet d’une enquête de perception. Les enquêtes étaient menées lors de sorties terrain soit au refuge ou en vallée (selon la disponibilité des gardiens). L’enquête auprès des gardiens n’a pas été la seule, d’autres ont permis de comprendre et d’analyser l’habiter dans les refuges. Quelles sont les méthodes d’enquête mobilisées ?

II. Les protocoles d’enquêtes auprès des gardiens, pratiquants et collégiens

Objectiver l’habiter dans les refuges gardés implique d’employer plusieurs méthodes. Dans le cas de ces recherches, il a été choisi de combiner plusieurs méthodes. Ainsi les protocoles d’entretiens semi-directifs, de questionnaires, d’interview et d’immersion seront détaillés. En quoi la combinaison de plusieurs méthodes permet d’objectiver l’habiter en refuge ? Comment les protocoles sont-ils organisés et menés sur le terrain ? C’est ce à quoi cette partie tend à répondre. Tout d’abord en abordant la combinaison d’enquêtes puis en traitant de l’immersion effectuée au refuge des Drayères l’été dernier.

A. La combinaison d’enquêtes sur l’habiter en refuge

La géographie humaine offre divers moyens de recherche, c’est pourquoi le choix d’une méthode unique pour traiter d’un sujet s’avère complexe. Le caractère saisonnier du fonctionnement des refuges ne permet pas d’appliquer des observations participantes printanières dans toutes les structures. Les observations participantes permettent d’examiner les comportements et les habitudes des individus sur le lieu de l’enquête puis de dialoguer avec eux pour concrétiser les constats. Elles ont pu être menées avec les gardiens aux refuges du Roc de la Pêche, au Col du Palet, au Col de la Vanoise et durant l’été 2014 au refuge des Drayères. C’est parce que les refuges n’étaient pas tous ouverts que le choix de ne pas questionner les pratiquants dans les refuges a été fait (toutefois cela n’a pas empêché un grand nombre d’échanges au sein des refuges).

La méthodologie de l’enquête est la plus appropriée pour examiner les espaces perçus et vécus au quotidien ou non. Pour cette étude, le terme enquête comprend un ensemble de procédures visant à interroger et questionner divers publics; ainsi, trois enquêtes sont proposées, et ce à trois types d’individus fréquentant les refuges : les gardiens (en lien direct avec le « monde » du refuge), les pratiquants (ce sont les usagers potentiels, réguliers ou occasionnels des refuges) et les collégiens. Les trois types d’enquêtes sont détaillés dans le tableau suivant.

Types d’enquêtes	Les gardiens	Les pratiquants	Les collégiens
Déroulement des enquêtes	Entretiens semi-directifs avec les 8 gardiens des refuges sélectionnés. L’entretien était basé sur une grille de questions.	Interroger des pratiquants réguliers, occasionnels ou potentiels des refuges. Déroulement de l’enquête dans la salle d’escalade Vertilac au Bourget du Lac et par l’intermédiaire d’un Accompagnateur en Moyennes Montagnes (J. MOUREY)	Interroger la classe de 6e option «découverte des milieux de montagne» du collège Pierre et Marie CURIE de Montmélian. Intervention lors d’une sortie raquette au refuge du Lac de la Grande Léchère.
Méthodes mobilisées	Cartes mentales et entretiens semi-directifs	Questionnaires	«Interviews» : entretiens brefs et enregistrements vocaux
Organisation de l’enquête	5 thèmes : - Dessiner l’espace domestique des gardiens - Être gardien de refuge : vos impressions - Les relations entre gardiens et clients - Rénover les refuges : quels besoins et quels effets? - Le profil de l’interrogé <i>Adaptation des grilles d’entretiens selon si le refuge est neuf, réhabilité ou non</i>	4 parties : - Votre pratique des refuges - Les refuges et vous - Les refuges remis à neuf - Le profil du pratiquant	Questionnements autour de grands thèmes : - Imaginaire du refuge - Ce qu’ils ont vécu - Définir un refuge - Rôles du gardien - Capacité d’habiter un refuge?
Durée approximative de l’enquête	Entre 1 et 2 heures	Entre 5 et 10 minutes	Environ 5 minutes par groupe de 5 élèves
But de l’enquête	Objectiver l’habiter des gardiens de refuge : espace domestique ; Questionner un quotidien professionnel Voir les relations entre gardiens et clients au sein du refuge; Etudier les effets de la réhabilitation sur les gardiens et leur profession	S’adapter au caractère saisonnier des refuges grâce aux salles d’escalade. Interroger la perception des usagers (et des non usagers) et leurs ressentis par rapport aux opérations de requalifications	Saisir les a priori, le vécu et les ressentis d’une classe de collégiens lors de son séjour en refuge.

Tableau 2 : **Trois enquêtes de perception pour objectiver l’habiter dans les refuges gardés,**
BELMONT M., 2015.

Ces trois enquêtes permettent de proposer plusieurs méthodes selon les publics interrogés : l’entretien semi directif, la carte mentale et le questionnaire. Quels sont les particularités de ces méthodes ? L’entretien semi-directif mené auprès des gardiens de refuge s’organise autour de cinq grands thèmes (voir tableau précédent), reprenant un ensemble de questions.

Ces questions constituent une trame pour l’enquêté : par le biais d’une question, il est libre de développer d’autres thèmes ou bien d’aborder des thèmes présents dans les questions à venir. Ainsi l’enquêteur peut « improviser » un discours et des questionnements selon la réactivité du protagoniste. Selon J.-C. KAUFMANN, l’entrée dans le sujet de l’entretien par la première question est primordiale. Selon lui, il faut qu’elle soit « aire et motivante » (1996, p.34), c’est pourquoi il a été choisi d’entamer l’entretien par la réalisation d’un dessin, d’une carte mentale.

Les gardiens enquêtés étaient pour la plupart surpris et ravis par cette initiative. Ils ont tous accepté de dessiner, à l’exception de Gérard GIROD qui a préféré fournir un plan du refuge. L’ensemble des gardiens ont été contactés par e-mail ou par téléphone pour savoir s’ils souhaitaient participer. Les entretiens se sont déroulés chez eux (Adèle Planchard, la Fare), dans des bars (Lac de la Grande Léchère, Aigle), par téléphone et par e-mail (Les Drayères) ou directement au refuge (Col de la Vanoise, Col du Palet et Roc de la Pêche, ces refuges ont été visités en saison hivernale).

La carte mentale est « *un schéma qui a rapport à la réalité, c’est-à-dire un modèle fondé sur une abstraction et une simplification de la réalité* » (B. ROWNTREE, 1997). Elle retranscrit les représentations spatiales d’un individu par rapport à un lieu et permet de saisir et d’accompagner des témoignages (X. LEROUX et M. VERHERVE, 2012). Certaines sont très précises et s’assimilent à un plan, alors que d’autres donnent forme à des images plus abstraites des espaces de vie et domestiques des gardiens. Ces dessins sont très personnels, c’est pourquoi les gardiens devaient commenter ce qu’ils dessinaient durant leurs réalisations. Cela permet d’éviter certaines erreurs d’interprétation.

L’ensemble des informations recueillies lors des entretiens semi-directifs ont été retranscrites sur le logiciel *Excel*. L’échantillon n’était pas trop volumineux (8 enquêtés), c’est pourquoi les résultats ont été étudiés de façon qualitative et sans passer par l’intermédiaire d’un logiciel. Les dessins ont fait l’objet d’une interprétation des modes de représentations de l’espace domestique du gardien par rapport au refuge ; ces éléments seront développés ultérieurement.

Les interviews menées avec les collégiens étaient organisées autour d’un questionnaire précis. Les élèves (par groupe de 5) exprimaient ce qu’ils pensaient du refuge des Bois, qu’ils ont fréquenté en septembre dans le cadre du Plan Montagne organisé 3. Les questions ont été établies en prenant compte du niveau de langage d’un élève de 6^e. Les interviews se sont déroulées lors d’une sortie raquettes avec la classe option découverte des milieux de montagne (organisée par Mme G. REVOL, contactée auparavant). Les enregistrements ont par la suite été retranscrits pour une analyse fine des informations.

L’emploi du questionnaire pour questionner les pratiquants, permet de rencontrer des personnes plus ou moins concernées par les refuges et/ou les activités de pleine nature en montagne. Ainsi la méthodologie du questionnaire permet de traiter des informations de façon quantitative et dans une moindre mesure qualitative. Le questionnaire mené ici présentait cinq questions ouvertes, les 17 autres étaient associées à des réponses prédéfinies. Les résultats ont été traités grâce au logiciel Sphinx qui permet une analyse quantitative efficace et qualitative de textes simples. Au total, 48 questionnaires ont été remplis, avec seulement deux personnes qui n’étaient jamais allées en refuges (en été).

Pour consulter plus amplement les différentes enquêtes, les grilles de questions et les profils des répondants sont en annexes (annexes 4, 5, 6, 7, 8).

A ces trois enquêtes de perception, il faut ajouter une immersion dans le « monde » des refuges, grâce à un été passé en tant qu’aide gardien au refuge des Drayères. En quoi cette expérience apporte-t-elle un plus pour objectiver l’habiter dans les refuges gardés des Alpes ?

3. Le Plan Montagne est organisé à l’initiative du Conseil Général de la Savoie, son but étant de faire découvrir la montagne en dehors du ski. Ainsi, les classes de 6^e savoyardes intéressées (sur la base du volontariat des collèves et des élèves) peuvent passer deux jours (accompagnées par des personnes qualifiées) en montagne et une nuit dans un des quatorze refuges partenaires. En 2014, 20 collèves ont bénéficié de ce plan, pour 1600 collégiens.

B. Un été au refuge des Drayères : récit d’expérience

Mon intérêt pour l’habiter dans les refuges est en partie né d’un été que j’ai passé en tant qu’aide gardien au refuge des Drayères. Cette expérience permet d’enrichir les méthodes mobilisées dans l’optique de comprendre et analyser ce qu’est l’habiter et plus précisément dans des espaces isolés d’altitude.

C’est par l’intermédiaire d’un « job d’été » que le refuge des Drayères est devenu mon lieu de travail, de vie et de rencontre le temps d’un été. Ainsi le contrat durait du 15 juin au 17 août 2014. Le refuge était (à ce moment-là) gardé par Éric PUISSANT. L’équipe de gardiennage était composée du gardien, de 5 aides gardien présents en permanence (hormis les jours de congés) et d’une aide gardien chargée de l’approvisionnement au refuge deux fois par semaine (absente sur la photo ci-dessous).



Illustration 5 : **L’équipe de gardiennage 2014 du refuge des Drayères**, BELMONT M., 2014

Le travail d’aide gardien est composé de tâches polyvalentes :

- le ménage de l’ensemble du refuge ;
- l’accueil et le service des clients ;
- l’aide à la préparation des repas ;
- la préparation de gâteaux.

Les tâches sont multiples et variées, le but étant de diminuer la charge de travail du gardien.

Le refuge des Drayères est situé à Névache, dans le département des Hautes-Alpes et à la limite de la Savoie. Il est localisé à 2180 mètres d’altitude dans la vallée de la Clarée. Ce refuge accueille des randonneurs (à la journée, sur les tours du Thabor ou des Cerces) et des personnes en balade venues au refuge pour profiter de la vue et des plats proposés. Il est facilement accessible (en 40 minutes à pied depuis le parking de Laval à Névache), ce refuge constitue une étape dans un tour, mais est aussi un objectif à atteindre.

Durant la saison, j’ai pu observer et pratiquer le refuge. J’ai pu observer les pratiques du gardien, des employés, des clients et les miennes en tentant de prendre du recul. C’est donc une expérience participative qui va apporter du corps aux recherches. Ainsi un récit d’expérience spatialisé sera proposé. Cette démarche permet de valoriser ce travail étudiant afin d’apporter une vision interne au « monde » des refuges.

Les protocoles méthodologiques présentés précédemment apportent des informations, des questionnements et des éléments critiques par rapport au sujet. L’entretien semi-directif, les cartes mentales, les questionnaires et le récit d’expérience seront valorisés pour offrir une réflexion géographique autour des refuges. A cela, il faut ajouter les recherches documentaires et les entretiens ponctuels mis en place pour formuler et enrichir le propos. En quoi ces deux éléments sont-ils essentiels pour les recherches ? Qu’apportent-ils en plus des autres protocoles ?

III. Le recours aux recherches documentaires et aux entretiens pour aborder le concept d’habiter au sein des refuges gardés

Tout travail en géographie se doit d’être documenté et renseigné par les travaux d’auteurs. C’est pourquoi il est important de compléter les recherches de terrain avec un travail de bibliographie, de filmographie, de sitographie. A cela il a été choisi d’ajouter les entretiens avec les acteurs concernés par les refuges (propriétaires, institutions, associations). Cette partie traite dans un premier temps du travail de recherche effectué aux prémices du mémoire, c’est-à-dire la recherche d’informations, de sources documentaires. Puis elle aborde les différents entretiens menés avec des acteurs concernés par les refuges.

A. Définir, analyser et comprendre : la documentation sur l’habiter et les refuges

« Habiter » est un concept très développé et documenté en géographie, depuis une décennie. C’est pourquoi les ouvrages et articles sur le concept sont nombreux. De la même façon, il existe un grand nombre de documents sur les refuges, peu sont scientifiques et plus sont liés aux pratiques de la montagne. Ce fut facile de trouver de la documentation pour ces deux termes clés. Comment les recherches de documents se sont-elles organisées ? Deux temps sont à distinguer dans cette partie : les recherches bibliographiques et les recherches filmographiques.

Lors de la formulation du sujet, les recherches bibliographiques se sont focalisées sur les termes clés du sujet : les refuges et l’habiter (cf. intro). Cette étape a permis de mettre en lumière des ouvrages et auteurs clés pour construire un raisonnement et tenter de définir et d’approprier ses termes. C’est le cas, par exemple, des écrits d’Olivier LAZZAROTTI et de Mathis STOCK qui se sont avérés essentiels à la réalisation des recherches. Par la suite, la bibliographie est devenue de plus en plus spécifique : il n’était plus question de livres généraux sur les refuges, mais de livres relatifs à la question de l’énergie dans les refuges (NICOU D. G., 2008) par exemple. D’autres termes se sont ajoutés et ont orienté les recherches. C’est le cas notamment des termes : quotidien, hors quotidien, saisonnalité, espace domestique, espace touristique, cohabitation, requalification, pratiques sportives, permanences, mutations ... Pour approfondir les recherches, l’étymologie des synonymes de refuges a aussi été étudiée.

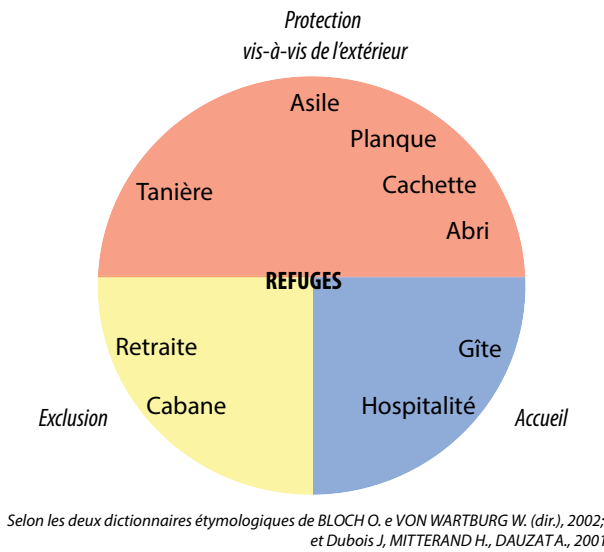


Figure 4 : **Etymologie des synonymes du mot refuge**, BELMONT M., 2015.

L’ensemble de ces termes est représenté dans le triangle ci-contre. Ici, ils sont inscrits selon une étymologie qui renvoie davantage à une action d’accueil, d’exclusion ou bien de protection vis-à-vis de l’extérieur. Plus le terme se trouve vers un sommet du triangle, plus son sens renvoie à cette dimension.

L’étymologie du terme « refuge » révèle un paradoxe entre se réfugier et fuir. Ces termes paraissent extrêmement distants mais après analyse ils sont proches sur certains points. D’après le dictionnaire *Larousse.fr*, le premier veut dire « se retirer en un lieu ou auprès de quelqu’un pour échapper à un danger ou à une chose désagréable » ; et le deuxième désigne l’action de « quitter rapidement un lieu pour échapper à une menace, à un danger réel ou supposé ». Dans les deux cas, l’action de trouver refuge résulte d’une fuite. Or lorsqu’un individu pratique un refuge, est-ce pour fuir quelque chose ? Une fuite du quotidien ou de la société est-elle imaginable ? Cette réflexion sera creusée en quatrième partie de ce mémoire.

A terme, la bibliographie peut se diviser en cinq parties : les dictionnaires de langue française ; les ouvrages de géographie générale ; les références spécifiques aux refuges ; spécifiques à l’habiter ; et spécifiques à la méthodologie.

En parallèle des recherches bibliographiques, il faut ajouter les recherches d’images pouvant documenter le sujet. Ainsi une filmographie a été établie, elle comprend des films issus de documentaires télévisés, de la chaîne *YouTube*, des archives de l’*INA*. A cela, il faut ajouter le film sur la *Nouvelle cabane de l’Aigle*, réalisé par Claude ANDRIEUX fin 2014 ; ce film retrace le processus de réhabilitation du refuge et ses rugosités. Ainsi que le film *Gardiens, gardiennes* réalisé par Xavier PETIT sur le métier de onze gardien(ne)s de refuges des Ecrins.

Les recherches bibliographiques et filmographiques ont été antérieures au travail d’enquête, elles ont permis de définir le sujet et de creuser des éléments problématiques. Certains paradoxes et questionnements sont cependant apparus lors du travail d’enquête et des entretiens ponctuels passés avec des acteurs investis, par le biais d’institutions, pour les refuges. Comment se sont déroulés les entretiens ponctuels ? Qu’est-ce qui les différencie des enquêtes de perception décrites précédemment ?

B. Divers entretiens ponctuels menés pour appréhender ce que sont les refuges gardés

Des entretiens ponctuels se sont greffés aux enquêtes de perceptions. Ce sont des rencontres avec des acteurs concernés par les problématiques des refuges, ils se font sur la base de rendez-vous en présentiel ou téléphoniques. Ils sont dits ponctuels, car ils ne sont pas faits dans le cadre d’une grille de questions similaires pour tous les acteurs. En effet, certains acteurs ont eu droit aux mêmes questions, mais en général toutes étaient différentes en raison de la diversité des centres d’intérêt des interrogés.

Les entretiens ponctuels ont été programmés à la suite d’échanges par e-mails. Les courriers électroniques permettaient de présenter les thématiques de recherche et d’expliquer en quoi un entretien serait utile aux réflexions. Ainsi, tous les acteurs contactés ont répondu positivement à la demande, hormis la Société des Touristes du Dauphiné et Jacques FELIX-FAURE (architecte du refuge de l’Aigle).

Les acteurs rencontrés sont les suivants, selon les institutions auxquelles ils sont rattachés : (précisions sur les entretiens disponibles dans la table des entretiens).

Cinq personnes de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne ont été rencontrées, et ce aux sujets :

- Des travaux de valorisation et de promotions des refuges F.F.C.A.M.(David SAVOYE, chargé de Développement professionnel à la F.F.C.A.M. comité de la Savoie) ;
- Des processus de requalification et du recours aux innovations (Roger FOUCAULT, Responsable du Pôle Valorisation / communication refuges et chalets de la FFCAM) ;
- Des réhabilitations et des perceptions des refuges propriétés du C.A.F. de Chambéry (Claire RAMEAUX, Vice-Présidente et chargée de la commission refuges au C.A.F. de Chambéry) ;
- De la réhabilitation du refuge de l’Aigle et des éventuels projets de réhabilitation au refuge des Drayères (J.-L. FLANDIN, Président du C.A.F. de Briançon) ;

Chapitre I : Objectiver l’habiter dans les refuges gardés de la Vanoise aux Ecrins:
Point méthodologique

- De la réhabilitation du refuge du Col de la Vanoise et du label Montagne 2040 (Franck MACHET, Vice-Président au Pôle refuges et événements au CAF Vanoise Tarentaise).

Trois personnes des Parcs nationaux de la Vanoise et des Ecrins ont été rencontrées, et ce au sujet de :

- Des refuges en Vanoise et des refuges dont le parc est propriétaire (Maëlle LEPOUTRE, responsable du Pôle Développement Durable et refuges du Parc National de la Vanoise) ;
- Du rôle et des ressentis du Parc par rapport aux refuges et au sujet des réhabilitations (Anne-Lise MACLE et Yves BARET, Chargée de mission aux refuges et au service accueil et communication et Responsable du service aménagement au Parc National des Ecrins).

Et enfin les trois autres acteurs contactés, s’intéressent aux refuges par le biais du S.N.G.R.G.E. (Syndicat National des Gardiens de Refuges et des Gîtes d’Etape) et des associations *EDUC’Alpes* et *Mountain wilderness France*. Ils ont été contactés au sujet :

- Du sondage sur les conditions de vie et d’habiter des gardiens de refuges (Véronique PORTAZ-VACHER, Présidente du S.N.G.R.G.E.) ;
- Du film Gardiens, Gardiennes (Isabelle ROUX, Coordinatrice au Réseau d’Education à la montagne alpine *EDUC-Alpes*) ;
- Des évolutions des pratiques de montagne et en refuge (Frédi MEIGNAN, Président de *Mountain Wilderness France* et gardien du refuge du Promontoire).

L’ensemble des rencontres ont apporté des informations complémentaires et ont permis de répondre aux problématiques rencontrées au cours des recherches.

Cette partie a permis de faire un point sur les méthodologies mobilisées afin d’objectiver l’habiter dans les refuges de la Vanoise aux Ecrins. Ainsi, elle permet de revenir sur les processus de sélection des refuges, sur leurs caractéristiques qui font qu’ils sont pertinents et intéressants pour cette étude. Les recherches se sont construites autour de trois types d’enquêtes pour différents publics visés, et sur un récit d’expérience. A cela, il faut ajouter ce qui permet d’approfondir et problématiser l’habiter dans les refuges, ce sont les recherches documentaires et les entretiens ponctuels menés auprès d’acteurs investis pour les refuges. L’ensemble de ces protocoles de recherche a abouti à une question primordiale : en quoi les modes d’habiter en refuge sont-ils spécifiques ? Les habitants des refuges seront étudiés afin de traiter de la cohabitation dans ces structures d’hébergement isolés.

Chapitre II : Des modes d’habiter spécifiques dans des refuges isolés



Illustration 6 : « Chez Marion et Nicolas », l’entrée des cuisines au refuge du Col du Palet, BELMONT M., 2015.

Il existe une multitude de **modes d’habiter** autant qu’il y a d’habitants dans un espace. Ainsi ce concept exprime les relations qu’a un individu ou un groupe par rapport à un lieu, un espace habité ou un milieu de vie⁴ (A. MOREL-BROCHET et N. ORTAR, 2012, p. 14). Ce terme désigne les manières dont un individu habite un lieu. Les refuges sont des structures d’hébergement collectifs, divers modes d’habiter interagissent dans un même lieu. Est-il concevable de penser que les modes d’habiter en refuge sont spécifiques ? Qu’est-ce qui les rend spécifiques ? Et comment interagissent-ils au sein des refuges ? Cette partie présente les multiples modes d’habiter et leur cohabitation au sein des refuges. Ainsi deux catégories d’habitants des refuges seront présentées dans un premier temps : les gardiens et les clients. Il sera question de cohabitation entre quotidien « exceptionnel » et hors quotidien dans un deuxième temps. Et enfin, le dépaysement dans le « monde » des refuges sera abordé à de multiples échelles.

4. Le terme de « milieu de vie » est une notion de sociologie, elle englobe des caractéristiques physiques, environnementales et sociales d’un espace occupé par des individus. Cette notion fait référence aux rapports entre nature et sociétés, elle est définie et critiquée par N. MATHIEU dans l’ouvrage codirigé par A. MOREL-BROCHET et N. ORTAR (2012).

I. Qui habitent dans les refuges gardés ?

Les refuges gardés des alpes sont partagés par de multiples habitants et leurs propres modes d’habiter. En général, il y a le gardien du refuge accompagné ou non de son équipe de gardiennage et les usagers du refuge (de passage pour 2 heures, une nuit ou plusieurs jours). Les différentes formes d’appropriation, de pratique, de représentations définissent des modes d’habiter spécifiques selon les individus. Plusieurs modes d’habiter animent le refuge. Quels sont-ils ? Qui sont les gardiens et les usagers des refuges gardés des Alpes ?

A. Le gardien du refuge

1. **Un métier polyvalent et isolé au cœur de la montagne**

Les principaux habitants des refuges sont leurs gardiens. Ils les occupent, les animent, les entretiennent et les font vivre au quotidien durant la saison d’ouverture. Mais qu’est-ce-qu’un gardien de refuge ? Cette question a été posée aux élèves de 6^e de Montmélian, par groupes de cinq, ils ont répondu :

« Il doit faire **attention aux gens, le ménage et les repas** »

« Il doit **entretenir** le refuge et **accueillir** les clients »

« Il **attend que les randonneurs rentrent le soir**, ça doit être long »

« C’est le chef du refuge »

« Le plus grand rôle du gardien est de **sécuriser le refuge** »

Les réponses sont variées mais la plupart vont dans le même sens : le gardien est chargé d’accueillir, de nourrir et d’héberger les randonneurs. Pour les enfants, le refuge lui appartient (ce qui est le cas de manière minoritaire). Il l’entretient et établit les règles à l’intérieur, c’est lui le « chef ». Le gardien doit rester au refuge pour attendre les visiteurs prévus ou non. A ces visions générales et réalistes du métier de gardien, il faut ajouter que certains enfants ont compris le sens premier du mot gardien, pour eux il est chargé de surveiller et d’assurer la sécurité du lieu. Ce n’est pas faux, mais ce n’est

Le nom de gardien de refuge peut renvoyer à une vision complètement différente de son rôle majeur et le rendre inhospitalier. Une élève du collège a aussi précisé qu’avant de rencontrer un gardien, elle en avait peur, car il vivait tout seul dans la montagne.

Comme les enfants l’ont mentionné, le métier de gardien de refuge est très polyvalent. Les gardiens sont chargés d’accueillir les clients, cuisiner, faire le ménage, faire les premiers secours en cas de problèmes (contacter les secours), conseiller les randonneurs et alpinistes, bricoler et bien connaître la montagne qui l’entoure. La situation isolée de la majorité des refuges oblige les gardiens à savoir se débrouiller dans tous les cas, que ce soit pour gérer des problèmes d’électricité ou un client blessé.

Selon Véronique PORTAZ-VACHER (Présidente du Syndicat National des Gardiens de Refuges et de Gîtes d’Etape), « *Le gardien idéal est alpiniste, cuisinier, veilleur, météorologue, secouriste, gestionnaire, bricoleur ingénieux, employeur, polyglotte, informaticien, agent de communication ... véritable témoin et « passeur de montagne, en relation avec tous les acteurs du milieu montagnard* » (Lettre du Patrimoine Bâti C.A.F. n°3, 2014, p. 4). Les gardiens doivent apprécier et accepter passer plusieurs jours seuls (sans voir de clients) ou alors avec beaucoup de monde.

Selon leurs capacités d’accueil, les refuges sont gardés soit par un gardien seul (La Fare), par un couple (Aigle, Adèle Planchard) ou par des équipes de gardiennage familiale (Roc de la Pêche), ou encore faisant appel à des employés extérieurs (Les Drayères, Col de la Vanoise, Col du Palet, Lac de la Grande Léchère).

Dans le film Gardiens, Gardiennes de X. PETIT, l’enquêtrice demande « *ce que les gardiens gardent* » ? Les réponses des gardiens insistent sur le fait qu’ils ne sont pas là pour jouer les « gardes » mais plutôt pour transmettre et partager sur la montagne qu’ils connaissent et qu’ils apprécient.

Les entretiens avec les gardiens de refuge ont permis de mettre en avant ce qui leur plaisait et ne leur plaisait dans leurs métiers. Le tableau ci-dessous retranscrit les différents propos des gardiens rencontrés.

Ce qui vous plaît	Ce qui ne vous plaît pas
« <i>Le lieu de travail nous plaît particulièrement, on vit en immersion dans la montagne et on le partage avec tout le monde qui passe au refuge.</i> » Aurélien et Noémie (Adèle Planchard)	« <i>Parfois il y a trop de monde au refuge, c’est difficile de trouver un moment et un endroit de solitude. Il manque de la vie dans la nature autour du refuge</i> » Noémie (Adèle Planchard) « <i>Pour moi c’est le contraire</i> » Aurélien (Adèle Planchard)
« <i>La proximité avec la montagne, le calme, l’éloignement du confort moderne, les rencontres avec les randonneurs et la cuisine.</i> » Eric (Les Drayères)	« <i>Le manque de temps pour arpenter les montagnes autour du refuge</i> » Eric (Les Drayères)
« <i>L’immersion en montagne et accueillir les gens venus au refuge</i> » Sophie (La Fare)	« <i>Les contraintes mais, au final, je fais avec et j’accepte. Et la solitude quand il y a plusieurs jours de mauvais temps de suite</i> » Sophie (La Fare)
« <i>L’accueil et la convivialité</i> » Carole (Roc de la Pêche)	« <i>Les clients pénibles</i> » Carole (Roc de la Pêche)
« <i>La polyvalence du travail, l’alternance entre les moments de rush et les moments très calmes et le cadre montagnard</i> » Olivier (Lac de la Grande Léchère)	« <i>Il y a des côtés moins sympas comme dans tous les métiers mais au final on fait avec. C’est un métier passion.</i> » Olivier (Lac de la Grande Léchère)
« <i>La polyvalence du métier, ça paraît contradictoire avec l’isolement mais aucune journée ne se ressemble. Et la capacité qu’il faut pour s’adapter au refuge</i> » Laura (Aigle)	« <i>L’isolement lorsqu’il fait mauvais</i> » Laura (Aigle)
« <i>La polyvalence du métier, le lieu de travail, le lien intime que l’on a avec la nature et le contact avec le public</i> » Nicolas (Col du Palet)	« <i>Le fait de devoir travailler quand les enfants sont en vacances</i> » Nicolas (Col du Palet)
« <i>Le métier hors de l’ordinaire et la proximité avec la montagne</i> » Gérard (Col de la Vanoise)	« <i>Comme tous les métiers, il y a des inconvénients, mais le plus difficile est d’être loin de la vie de famille.</i> » Gérard (Col de la Vanoise)

Tableau 3 : **Le métier de gardien de refuge, ce qui plaît et ne plaît pas ?** BELMONT M., 2015.

Le lieu, l’immersion en montagne et le caractère coupé du monde sont des éléments clés dans ce qui plaît aux gardiens. Les avantages liés au cadre montagnard sont prégnants, mais il faut ajouter la polyvalence du métier et les relations avec le public. En revanche, la solitude, le manque d’espaces personnels et de temps, l’éloignement des familles font partie des inconvénients du travail. Seule la gardienne du Roc de la Pêche soulève la pénibilité des clients, serait-ce en lien avec le niveau de prestations proposé ?

Pour tous ces gardien, ce métier est une passion, c'est pourquoi les avantages l'emportent sur les contraintes. Feront-ils ce métier toute leur vie ? Les gardiens de refuges travaillent dans des lieux isolés, ils y trouvent des avantages et des inconvénients. Mais comment perçoivent-ils leurs refuges ? Comment se l'approprient-ils le temps d'une saison ou à l'année ?

2. Les gardiens et leurs refuges

Les gardiens habitent une grande partie de l'année dans leurs refuges. Ils ne sont pas pour autant tous propriétaires, ce sont des associations (C.A.F., S.T.D.), des acteurs publics (communes, Parc National de la Vanoise) ou bien des acteurs privés (c'est dans ce cas là où les gardiens sont propriétaires). Par exemple, les gardiens du C.A.F. sont en contrat de mandat ou d'affermage (N. MORELLE, 1999, p. 18), les gardiens versent les taxes de nuit au propriétaire et gardent la part des consommations. Les gardiens, n'étant pas toujours propriétaires, se doivent de respecter les règles du propriétaire pour ce qui est de l'aménagement du refuge. Ce type de contrat conduit parfois à des relations compliquées entre les gardiens et les propriétaires, selon Maëlle LEPOUTRE (P.N. de la Vanoise, entretien du 16 03 2015).

Les gardiens rencontrés passent en moyenne 6 mois par an (cela va de 3 à 11 mois de gardiennage selon les refuges). Tant de temps passé dans ces lieux font émerger deux questions : Comment s'approprient-ils des lieux qui ne leur appartiennent pas toujours ? Et se sentent-ils chez eux ?

Les entretiens avec les gardiens de refuge servent en partie à répondre à ces interrogations. Une question était posée pour savoir si les gardiens se sentaient chez eux au refuge. Ils devaient (s'ils le souhaitaient) dessiner le refuge comme ils le vivent au quotidien, c'est-à-dire leurs espaces domestiques et intimes au sein du refuge. Ils étaient libres de représenter ce qu'ils souhaitaient. Les huit dessins (illustration 7) sont issus des entretiens avec les gardiens. Deux grandes catégories de dessins ce distinguent : Ceux qui montrent une vision extérieure du refuge (Illustration 7 A, B,C) ; Ceux qui mettent en avant l'intérieur du refuge (illustration 7 D, E, F, G, H).

Ces illustrations se trouvent à la page suivante. La numérotation des dessins est dans l'ordre d'apparition : A : Noémie (Adèle Planchard); B : Olivier (Lac de la Grande Léchère) ; C : Sophie (La Fare) ; D : Eric (Les Drayères) ; E : Carole (Roc de la Pêche) ; F : Gérard (Col de la Vanoise) ; G : Nicolas (Col du Palet) ; H : Laura (Aigle).

Pour les refuges représentés de l'extérieur :

Seul le refuge d'Adèle Planchard est représenté dans son contexte montagnard, pour les gardiens les montagnes font partie de leur vie de tous les jours. Ainsi la cuisine, les toilettes, la table de pique-nique (qu'ils fréquentent beaucoup) prennent place au cœur des montagnes. Les espaces extérieurs partagés avec les visiteurs sont apparents.

Les deux autres dessins (Le lac de la Grande Léchère et La Fare) mettent en avant les espaces intimes des gardiens ; ainsi, il est possible de situer le lieu personnel du gardien (extériorisé par rapport au refuge). Le dessin du Lac de la Grande Léchère ne laisse apparaître d'une partie du refuge, l'attention est portée sur la maison du gardien. Tandis qu'au refuge de La Fare, l'accueil des visiteurs, le repas, la vaisselle se font sur la terrasse, le dessin laisse voir les spatialités domestiques, professionnelles et intimes de la gardienne (« le dodo » au niveau de la tente).

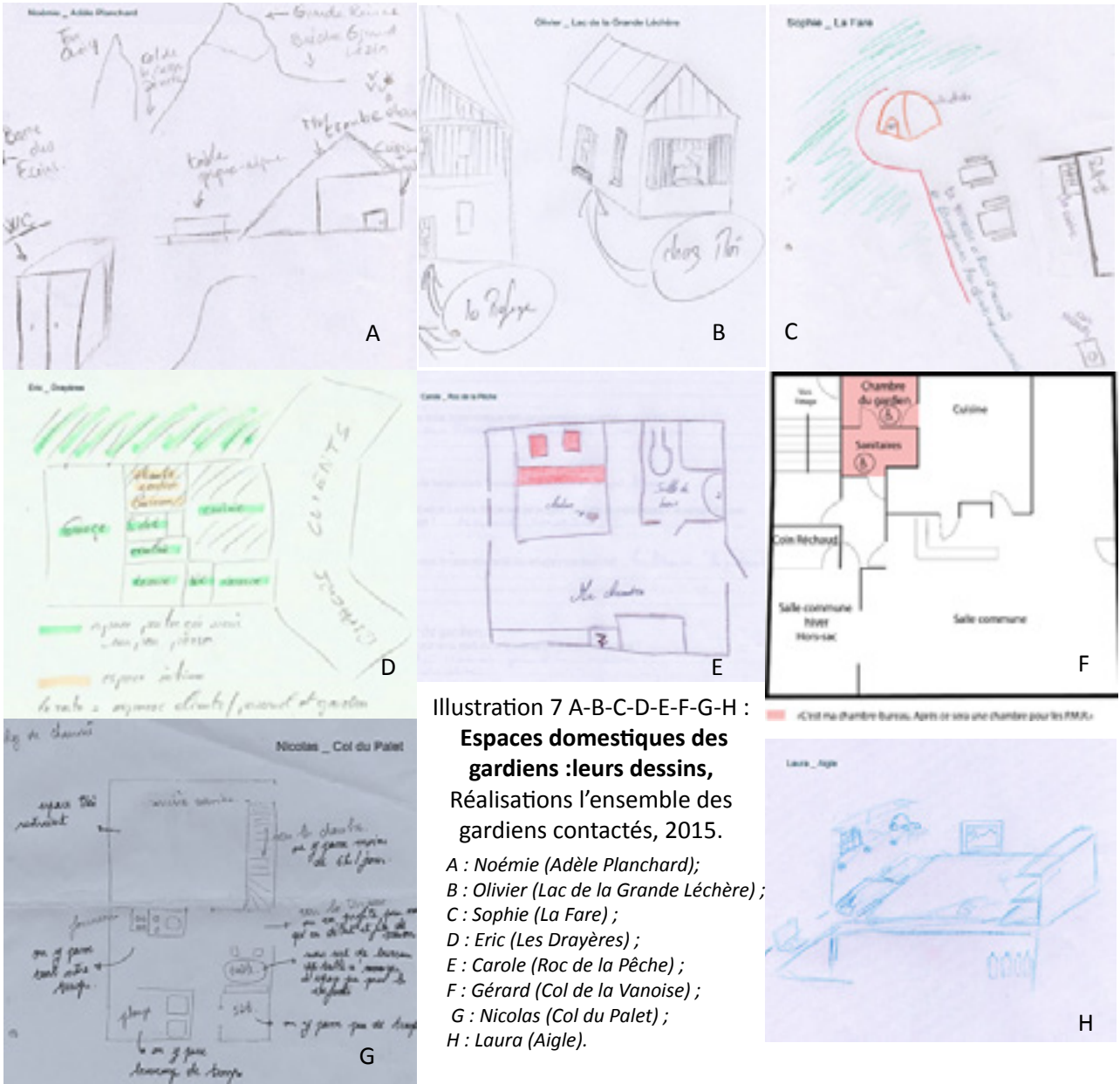
A la question « vous sentez-vous chez vous ? », ces trois gardien ont répondu différemment. Olivier (Lac de la Grande Léchère) se sent très bien et n'a pas de contrainte de la part de son propriétaire. Pour Sophie (La Fare), le plus dur est d'approprier un lieu public, « c'est chez moi chez les autres ». Et enfin pour Noémie et Aurélien (Adèle Planchard), ils ressentent bien la différence entre leur vrai chez eux en vallée et le refuge. Selon Noémie, « les gens me dérangent quand j'ai envie d'être tranquille et d'être un peu seuls. Alors que chez moi, ça n'arrive jamais. »

Pour les refuges représentés de l'intérieur :

La plupart de ces dessins sont faits sous forme de plan, sauf celui du refuge de l'Aigle qui offre une vue en perspective.

Deux dessins laissent voir l'intimité des gardiens par l'intermédiaire de la chambre : c'est le cas pour le dessin du Roc de la Pêche et de l'Aigle. Pour ces gardiens, leurs espaces domestiques se situent loin des occupants du refuge, une cloison les sépare des espaces partagés, qu'ils n'ont pas représenté. Dans le dessin du refuge de l'Aigle de Laura, les bouteilles d'eau rappellent une vision professionnelle, ici c'est aussi un lieu de stockage pour l'eau.

Les trois autres refuges (Col de la Vanoise, Col du Palet et Drayères) offrent une vision pratique, intime et domestique du refuge. Premièrement, l'ancien gardien des Drayères a souhaité représenter ses espaces selon un gradient de partage, tout d'abord l'espace des clients (à droite), puis l'espace partagé avec les employés, mais qu'il qualifie de personnel et enfin son espace intime qui est composé de sa chambre et son bureau. Sur le plan, le gardien a représenté une petite partie extérieure au refuge qui est réservée aux employés et au gardien. En ce qui concerne le refuge du Col du Palet, le gardien a souhaité représenter ses spatialités dans le refuge selon le temps qu'il y passe. Ainsi dans l'ordre croissant de présence : la salle de bain, la terrasse, les chambres, les fourneaux, la plonge. Il offre une vision de l'espace professionnel au sein du refuge, les espaces partagés avec les clients ne sont pas représentés. Enfin le plan proposé par le gardien du Col de la Vanoise met en avant la chambre qu'il occupe actuellement, mais qui sera par la suite réservée aux P.M.R.. Ce sont des espaces domestiques et professionnels qui sont présentés.



A la question « *vous sentez-vous chez vous ?* », les gardiens ont dit :

- « *Oui et non. Je m’approprie beaucoup ma chambre, alors qu’avec le reste j’ai des liens forts, mais ce n’est pas chez moi.* » Laura (Aigle)
- « *Ce n’est pas complètement chez nous, on s’approprie l’espace privatif avec des objets personnels, mais pas le reste.* » Nicolas (Col du Palet)
- « *Oui car j’y passe 6 mois de l’année, mais non car ça ne m’appartient pas.* » Gérard (Col de la Vanoise)
- « *Un peu, je me sentais un peu dans mes meubles, car j’avais acheté beaucoup de choses.* » Eric (Les Drayères)
- « *Oui, je n’ai pas l’intention de vivre ailleurs, c’est ma maison.* » Carole (Roc de la Pêche)

Les refuges sont en partie habités par les gardiens, mais ce ne sont pas les seuls. Ils partagent leurs espaces, parfois restreints avec leurs équipes et les clients du refuge. Qui fréquentent les refuges ? Et quels refuges ?

B. Les clients des refuges

Les clients des refuges sont multiples et variés. Mais dans des univers tels que les refuges, est-il correct de parler de clients ?

1. Les clients, usagers ou passagers : comment définissent-ils les refuges ?

Clients, usagers, passagers ou touristes : quel terme employer ?

Certes, le terme de client correspond très bien aux individus qui fréquentent les refuges gardés. Ils sont hébergés, nourris et accueillis contre paiement. Or certains gardiens préfèrent les nommer autrement : Frédi MEIGNAN (gardien du Promotoire) parle de « *passagers* » du refuge, c’est parce qu’ils viennent découvrir, vivre et partager une expérience inhabituelle qu’ils ne peuvent pas être nommés comme de simples consommateurs de services. Ainsi, d’autres termes correspondent à leurs descriptions, ce sont des utilisateurs, des usagers, des visiteurs, et pourquoi pas des touristes ?

Sur l’ensemble des questionnaires renseignés, 10 % expriment une vision péjorative des « touristes ». Certains soulignent le problème des « *vrais touristes* » qui ne connaissent pas le « monde » des refuges et qui empêchent les randonneurs expérimentés de vivre leurs expériences comme ils le souhaitent. Ici les touristes sont des gens « *qui viennent juste pour faire la fête le soir alors qu’on doit se lever le matin* ». La multiplicité et diversité des clients dans un même refuge (cela ne correspond pas à tous les refuges, voir II A sur les types de refuges et de pratiques) met en avant un décalage entre les clients selon leurs pratiques du refuge et de la montagne. De plus, tous les pratiquants des refuges ne peuvent pas être dits touristes, par exemple un riverain de Pralognan-La-Vanoise qui souhaite faire la Grande Casse avec une nuit au refuge du Col de la Vanoise ne sera pas un touriste. Même si le sujet intègre des problématiques de géographie du tourisme, ce terme ne sera employé que dans des cas précis. Ainsi pour ne pas faire d’erreur dans la dénomination des clients des refuges, ils seront nommés par les termes de visiteurs, d’usagers, de clients et de pratiquants de refuge.

Cette réflexion sur les termes à employer soulève une question clé pour la gestion et la valorisation des refuges : quelles sont les clientèles visées dans tels ou tels refuges ?

Refuges et collégiens : espaces imaginés, pratiqués et reportés

« *Un refuge, c’est comme un hôtel mais en plus petit, on peut y dormir et passer quelques jours. Ils sont coupés du monde mais il y a le nécessaire dedans, en général on ne peut pas se doucher à l’intérieur et il faut faire la vaisselle.* » Voilà comment cinq élèves du collège de Montmélian définissent un refuge, et ce après en avoir fréquenté un. Trois choses se distinguent : la fonction d’abri des refuges ; l’éloignement et l’isolement ; et deux caractéristiques qui participent aux spécificités d’entraide des refuges (pour certains refuges).

En plus de définir les refuges, les collégiens avaient pour consigne de raconter comment ils imaginaient le refuge du Bois (Champagny-le-Haut) avant de le pratiquer en septembre. Certains l’imaginaient comme un hôtel « *luxueux et royal* » équipé d’une piscine et pourquoi pas entouré de neige. D’autres pensaient le refuge comme « *un petit refuge rustique et paumé au milieu de la montagne* ». Enfin certains rêvaient d’une maison en bois « *jolie un peu comme un gîte* ». Les élèves ont évoqué différents types de refuges selon des critères qui répondent à des attentes variées. En lisant ces descriptions, il est possible de penser trois types de refuges : l’un accessible très facilement et proposant de nombreux services, un second en haute montagne et ancien et enfin un de moyenne montagne. Ces trois images sont en partie orientées par ce que les enfants ont vécu auparavant, certains ont pu voir des refuges de haute montagne, tandis que d’autres n’en ont jamais vu en dehors du plan montagne et ont déjà fréquenté des hôtels par exemple.

Les témoignages précédents permettent de se faire une idée de ce que sont les refuges, selon des enfants plus ou moins concernés par ces hébergements. Il faut savoir que pour qu’un refuge accueille des classes de primaire ou de secondaire, il doit être agrémenté afin que les conditions d’accueil et de sécurité de la structure soient certifiées conformes. En général, ce sont des refuges très bien équipés qui permettent d’accueillir de jeunes groupes. A cette vision, il faut ajouter celle des pratiquants de tous âges.

Pour les pratiquants : qu’est-ce qu’un refuge ?

« *Bulle de chaleur ancrée sur un océan de pierres et de glace, le refuge de haute montagne est un havre de paix qui défie les démons de la nuit. Cet abri hors du temps offre une halte rassurante sur le chemin des sommets et fascine les alpinistes.* » (E. CAMANNI, 2002, p. 76).

En décrivant les refuges de cette manière, l’auteur E. CAMANNI résume de façon poétique ce que les refuges sont pour les pratiquants de la montagne (en général). Le nuage de mots ci-dessous reprend les principaux termes employés par les 48 répondants au questionnaire (question : « *Pour vous, qu’est-ce-qu’un refuge ?* »). La récurrence des mots est retranscrite par la taille de leurs polices, pour exemple le terme « repos » est apparu 15 fois alors que celui de « sécurité » ne l’a été que 2 fois.



Figure 5 : Ce à quoi font penser les refuges : des mots récurrents, www.Wordle.com, mise en page BELMONT M., 2015.

L’ensemble de ces termes permet de visualiser comment les usagers perçoivent les refuges. Si l’on associe l’ensemble de ces termes (sans se soucier de leurs niveaux de récurrence), cela pourrait donner cette définition : « *Les refuges sont des abris situés au cœur des montagnes, ils offrent une étape conviviale, sécurisée, amicale, simple et parfois rustique. Ce sont des lieux de passage, parfois obligés, vers un sommet, dans un tour ou au cours d’une randonnée. Les personnes qui y tentent l’expérience en sortent dépayssées et avec l’impression d’avoir coupé avec la vie de tous les jours. De plus, les refuges sont des lieux de promiscuité, ou l’ensemble des individus partagent et échangent leur passion de la montagne. Cette promiscuité peut parfois avoir des inconvénients, les refuges sont réputés pour les ronflements qu’on peut entendre en pleine nuit.* »

Plus brièvement, les enquêtés ont répondu que les refuges étaient pour eux principalement des points de départ vers un sommet et une étape dans un tour. Les résultats de cette question apparaissent dans le tableau ci-contre, les enquêtés devaient choisir deux caractéristiques principales à cocher. Ainsi 30 % des interrogés pensent que les refuges sont principalement des lieux de bivouac sécurisés, des objectifs à atteindre ou des restaurants ou bars d'altitude. Une personne a ajouté que les refuges pouvaient aussi être des lieux de travail.

Refuges pour vous		
Un point de départ vers un sommet	32	38.1%
Un lieu de bivouac sécurisé	11	13.1%
Un "restaurant / bar d'altitude"	5	6.0%
Une étape dans un tour	25	29.8%
Un objectif à atteindre	9	10.7%
autres	1	1.2%
un lieu de travail	1	1.2%
Total	84	100.0%

Tableau 4 : **Qu’est-ce-qu’un refuge : résultats d’enquêtes auprès des pratiquants,** BELMONT M., 2015

Ces résultats sont à remettre dans leur contexte ; en effet les personnes interrogées sont principalement averties sur ce qu’est un refuge de montagne, ils ont quasiment tous déjà dormi une nuit en refuge (96 % des interrogés, soit 46 personnes sur 48). Il serait intéressant de poser cette même question dans d’autres contextes, soit directement aux clients de refuges, soit à des personnes qui paraissent peu intéressées par cela. Après être revenu sur les perceptions des refuges selon les clients des refuges, il faut aborder ce que recherchent les clients quand ils vont en refuge.

2. **L’ambiance ou le calme : les attentes des clients de refuge**

Les pratiquants décrivent les refuges comme des lieux conviviaux, amicaux, dépaynants et parfois rustiques, mais que recherchent-ils en les fréquentant ? Cette question a été posée aux gardiens des 8 refuges étudiés et aux pratiquants eux-mêmes. Pour tenter de cerner quelles sont leurs attentes, une comparaison des résultats sera proposée. *(Les deux tableaux ne sont pas faits de la même manière, car les questions n’étaient pas du même ordre. Pour les gardiens, les questions étaient ouvertes, ils pouvaient dire tout ce qui leur venait à l’esprit. Ainsi les mots clés apparaissent dans le tableau, avec le nombre de gardiens ayant mentionné le terme. A l’inverse les questions pour les pratiquants étaient fermées, ils devaient cocher 2 choix)*

Que recherchent les clients des refuges quand ils les fréquentent ? <i>Dégradé de couleur du plus important au moins important.</i>			
<i>Selon les gardiens :</i>		<i>Selon les clients :</i>	
<i>(Propos extraits des entretiens avec les 8 gardiens) Ces mots clés sont issus des discours des gardiens.</i>		<i>(Réponses obtenues auprès du questionnaire des pratiquants : ils pouvaient cocher 2 réponses)</i>	
Le cadre montagnard, la nature	5	Le confort	29 31,9 %
Le confort	3	L'ambiance	15 16,5 %
Le repos avant ou après une course	3	Le dépaysement par rapport au quotidien	11 12,1%
La convivialité	3	Un bon repas	9 9,9 %
Le dépaysement	2	La simplicité	8 8,8 %
La rusticité	2	Lieu de repos	7 7,7 %
Un bon repas	2	La sérénité	5 5,5 %
La tranquillité, le calme	1	Un accueil chaleureux	1 1,1 %
L'isolement	1	Logement	1 1,1%
Un bon accueil	1		
Couper avec la vie quotidienne	1		

Tableau 5 : **Les attentes des clients : imaginées par les gardiens et évoquées par les clients,** BELMONT M., 2015

Ce tableau montre que les motivations des clients semblent en accord avec celles mentionnées par les gardiens. Ainsi, selon les gardiens, les clients recherchent principalement un contact avec la nature et la montagne, ensuite viennent le confort, le repos et la convivialité. Pour les clients, le confort est la principale caractéristique mentionnée, puis vient l’ambiance et le dépaysement par rapport au quotidien. L’ambiance n’a pas été mentionnée par les gardiens, il faut supposer qu’elle est induite dans les critères mentionnés comme la convivialité, un bon accueil ou un bon repas. Dans les propositions soumises aux pratiquants, le repos n’était pas mentionné. Les enquêtés ont souhaité le rajouter, pour les clients et les gardiens, c’est un élément clé pour les refuges. Les randonneurs viennent principalement pour se préparer aux dénivelés du lendemain.

Il a aussi été demandé ce que les pratiquants aimaient ou n’aimaient pas lorsqu’ils allaient en refuge. Ces questions étaient ouvertes, les enquêtés pouvaient donc répondre comme bon leur semblait. Tous ont souhaité répondre à ces deux questions. Le tableau ci-dessous, met en avant les principaux résultats obtenus.

En deux mots, qu’est-ce que vous aimez en refuge ?			En deux mots, qu’est-ce-que vous n’aimez pas en refuge ?		
Code d’analyse	2 exemples de résultats	Occur-rence	Code d’analyse	2 exemples de résultats	Occur-rence
L’ambiance	«J’aime l’ambiance des refuge, des repas»; «L’ambiance générale»	20	La sur-population	«La surpopulation » «Lorsqu’il y a trop de monde»	20
Le calme dans un cadre montagnard	«J’aime le cadre, le paysage» «Un lieu calme et reposant offrant une vue sur un paysage hors du commun»	20	Les comportements des «gents»; les «vraistouristes»	«Les «vrais touristes»» «L’irrespect envers autrui»	14
La convivialité, le partage d’une passion	«Se retrouver avec des personnes qui partagent les mêmes valeurs» «Echange et rencontres avec des gens qui ont les même activités»	20	Le bruit, les ronfleurs	«C’est souvent sonore» «Le bruit le soir»	12
L’expérience hors du commun et dépaysement	«J’aime la coupure avec la réalité» «L’ambiance loin de tout»	16	Les «hôtels» et le modernisme	«Le côté bling bling de certains refuges» «L’utilisation des refuges comme des hôtels» «La course au modernisme»	7
La simplicité et l’authenticité	«Les grosses tables en bois» «L’authenticité et le dépaysement»	10	Les mauvais gardiens	«Les mauvais repas» «Les gardiens peu sympas»	5
La sécurité de l’abri	«Etre en sécurité entre deux étapes» «Avoir des murs et un toit pour dormir»	8	Rien	«Rien»	4
Les repas	«Les repas tous ensemble» «La soupe»	5	Les dégradations et les déchets	«L’irrespect des lieux» «Les déchets»	3
Le repos	«La possibilité de se reposer» «La tranquillité»	4	Le manque de repos	«Ceux qui font la fête et qui réveillent tout le monde»	2
L’autonomie	«La possibilité d’être autonome»	1	La promiscuité	«Les dortoirs trop grands» «La promiscuité des dortoirs»	2

Tableau 6 : **Ce que les pratiquants aiment et n’aiment pas en refuge,** BELMONT M., 2015.

Les pratiquants des refuges souhaitent principalement être accueillis dans une bonne ambiance, dans un cadre montagnard calme et convivial. L’ensemble des éléments mentionnés rappelle la définition du dépaysement (ce terme sera développé plus en détail dans la troisième partie de ce chapitre). Or, les usagers n’aiment pas la surpopulation, les désagréments de la vie en communauté. Les penseurs de nouveaux refuges tablent pour trouver des solutions à ces problèmes récurrents en refuge (le chapitre 3 présentera des solutions à ces problèmes).

Globalement, gardiens et pratiquants pensent aux mêmes motivations, les refuges doivent permettre aux clients de couper avec la vie quotidienne. Ils doivent cependant proposer une offre suffisamment confortable pour satisfaire le plus grand nombre. Or, les « normes » de confort souhaité se rapprochent de celles vécues en vallée. Cela témoigne d’un paradoxe (non perceptible par tous) entre la volonté de s’isoler loin du monde ordinaire mais d’avoir les mêmes services et besoins qu’en vallée. Il sera intéressant de revenir sur ce paradoxe dans la quatrième partie de ce développement.

Les individus habitant les refuges sont les gardiens et la grande variété de clients. Ils se partagent les refuges selon différentes pratiques, temporalités et spatialités. Comment les différents pratiquants des refuges se partagent-ils les lieux ?

II. La cohabitation au sein des refuges gardés : entre quotidien « exceptionnel » et hors-quotidien

Les refuges sont animés par divers habitants et de multiples modes d’habiter, ce qui en fait des espaces de cohabitation. Comment la cohabitation s’organise-t-elle dans ces structures d’hébergement isolées ? Ici la multiplicité des pratiques en refuge et le partage spatio-temporel qui en découle seront abordés. La cohabitation au sein du refuge engendre une organisation spécifique des refuges entre espaces collectifs et espaces privatifs. Qui habitent ces spatialités ?

A. La multiplicité des pratiques selon les refuges et dans un refuge

Les espaces d’un même refuge sont partagés entre les gestionnaires et les pratiquants : c’est la cohabitation. La cohabitation exprime les relations entre les habitants et leurs modes d’habiter au sein d’un même lieu. A différentes échelles de temps et d’espaces, les refuges sont partagés : cela se vérifie à la grande échelle au sein de refuge, mais aussi à la petite échelle, c’est-à-dire selon les refuges. Pour dire simple, les refuges accueillent des populations spécifiques selon leur organisation et ce à quelles types de pratiques sportives ils se rattachent.

1. Essai typologique des refuges selon leurs localisations et pratiques

Avant de présenter les différents pratiquants selon les refuges étudiés, il est intéressant d’appréhender une typologie simple des refuges. Cette typologie comprend trois niveaux de refuges selon leurs visiteurs et leur accessibilité :

- Les refuges de bord de route (en été) (Refuge du Lac de la Grande Léchère)
- Les refuges de moyenne montagne (Refuges des Drayères, du Roc de la Pêche, du col du Palet, de la Fare, du Col de la Vanoise)
- Les refuges de haute montagne (Refuges de l’Aigle et d’Adèle Planchard)

Ces trois grands types paraissent peut-être arbitraires face à l’immense diversité des refuges, mais ils permettent de soulever des réflexions intéressantes sur les pratiques de montagne.

Les refuges de bord de route, sont situés à moins de 5-10 minutes d’un parking. Ils sont souvent localisés en fin de route et au départ d’itinéraires de randonnée et pourquoi pas de course d’alpinisme. Ces refuges attirent un grand nombre de public : des alpinistes et randonneurs en fin de course, des personnes venues se promener autour du refuge, des personnes souhaitant consommer dans un restaurant ou bar hors du commun, des personnes incapables de marcher longtemps mais dont l’envie d’aller en refuge et en montagne est prégnante. Ces refuges sont des portes d’entrées vers le « monde des montagnes », celui que chacun choisit de pratiquer à sa façon, soit en le contemplant, en l’escaladant, en le survolant ou bien en l’effleurant du bout des semelles dans une balade digestive. Ils sont des points de rendez-vous, de départ, de retour et de rencontre. Ces refuges sont tout public et attirent la plus grande diversité d’individus, pas forcément pour une nuit mais au moins le temps d’un instant.

Les refuges de moyenne montagne, sont situés à plus de 10 minutes de marche d’un parking et jusqu’à une limite de 2 h 30. Eux aussi accueillent un grand nombre d’individus, ils sont facilement accessibles en tant que destination et en tant qu’ouverture vers de nouveaux horizons. Dans ces refuges, les visiteurs à la journée sont importants : des contemplatifs, des curieux, des randonneurs. Ici les passagers pour la nuit sont soit en quête de découverte d’une expérience montagne, soit sur un tour, soit en préparation pour un sommet. La population de ces refuges est mixte, il y a tout type de publics mélangés dans un même lieu. Même si leurs intérêts varient, ils cohabitent dans le refuge. Le refuge est ici une destination, une étape, un lieu de passage et de détente. Pour ces refuges, les types de fréquentation varient beaucoup entre le jour et la nuit. L’accès au refuge est important, car il constitue une mise en contexte vers le « monde » du refuge. Va-t-on se sentir isolé et perdu au milieu des montagnes plus on avance vers le refuge ? Ici l’accès est primordial pour la plupart des clients, c’est soit une partie du tour qu’ils pratiquent, soit l’ensemble de la randonnée, la balade que feront les individus. Cela n’est pas forcément vrai pour les alpinistes qui fréquentent ces refuges.

Les refuges de haute montagne sont situés à plus de 2h 30 de marche. Ils se caractérisent par des accès difficiles, soient par durée du trajet, soit par les exigences techniques et les difficultés du parcours. Ici, le décalage de fréquentation avec les autres refuges est perceptible. Les personnes venues en simple randonnée à la journée sont moins nombreuses. Ces refuges sont plus spécifiques pour les pratiques de l’alpinisme, de l’escalade et les autres pratiques de haute montagne. Les découvertes du « monde » de la montagne se font en partie par l’expérience du refuge, mais aussi et surtout par celle de la course, l’accès au refuge perd de son importance.

Comme cette typologie le souligne, il y a autant de pratiques que d’individus et de refuges. Quelles sont les pratiquants de la montagne ? Comment trouvent-ils leur place dans les refuges ?

2. La diversité des pratiques autour des refuges

Au vu de la diversité et de la multiplicité des refuges, il n’est pas difficile d’imaginer la variété des pratiques qui leur sont associées. Les activités de pleine nature et de montagne en sont les principales, il faut associer à cela les activités telles que : l’alpinisme, la randonnée, le ski de randonnée (développement majeur du ski de printemps avec une nuit en refuge), la raquette à neige, l’escalade, le VTT, le trail, les tours et traversées en montagne : les treks ou encore la pêche. Dans le lot des pratiques sportives, il ne faut pas oublier le développement des pratiques handisports ; d’ailleurs le nombre de refuges équipés pour accueillir les personnes à mobilité réduite est en augmentation. En plus des pratiques sportives, la nature et le cadre montagnard attirent beaucoup. Cela intègre la découverte des espaces montagnards, découvertes et observations de la faune, de la flore, des étoiles, organisations de sorties pédagogiques avec des élèves, à cela il faut ajouter des motivations telles que la contemplation des paysages de montagnes. Enfin, le refuge peut constituer un but pour certains promeneurs ou randonneurs, ils viennent pour le repas, pour visiter, pour se reposer, pour avoir un objectif ou tout simplement pour faire une pause. L’ensemble des motivations décrites précédemment permet d’imaginer un spectre important de pratiques qui en découlent.

Les gestionnaires et propriétaires des refuges peuvent aussi inciter certaines pratiques selon les offres qu’ils proposent, ainsi certains refuges peuvent être privatisés par un groupe pour célébrer un mariage ou un anniversaire. Dans ce même thème, qui est celui de la fête, certains refuges proposent des réveillons de Noël ou du nouvel an, c’est le cas du refuge du Roc de la Pêche par exemple. D’autres refuges proposent des soirées thématiques consacrées à l’astronomie, aux comtes ou au cinéma. Au niveau des réseaux, l’association des gardiens de refuges des Hautes-Alpes est à l’initiative du projet « *La nuit des refuges* ». Une fois par an, les refuges proposent des activités pour attirer de nouveaux pratiquants en montagne. *La Fédération Française des Club Alpins et de la Montagne* de la Savoie a monté un projet de valorisation et de promotion de ses refuges. Ainsi, un projet proposé par les étudiants de l’INSEEC de l’Université Savoie Mont-Blanc a été choisi en février 2015.

Selon David SAVOYE (chargé du développement professionnel à la FFCAM Savoie), deux projets prospectifs ont été retenus :

- Donner des thèmes aux différents refuges afin de cibler des clientèles intéressées et diversifier l’offre (exemples de thèmes : « *digital detox* » pour faire une rupture avec le numérique, ce serait un « *retour à l’authentique* » ; sportif avec des tests de matériels proposés.)
- Créer une application *smart phone* pour faciliter le choix d’un refuge pour faire sa première expérience.

En plus de cela, la FFCAM propose une brochure qui présente 29 refuges accessibles aux familles pour « *répondre aux nouvelles attentes des clients, en effet les refuges ne sont plus réservés aux alpinistes* » (David SAVOYE, FFCAM Savoie), ainsi le label « *refuge en famille* » propose des refuges en tant que porte vers la découverte de la montagne. Le discours précédent présente les pratiquants des refuges à la petite échelle, le panel de pratiquants correspond à la diversité des refuges. Qu’en est-il à la grande échelle, c’est-à-dire à l’échelle interne du refuge ?

Plus spécifiquement, quels sont les types de pratiquants selon les refuges ? Pour essayer de dire objectivement qui fréquente les 8 refuges sélectionnés, la question a été posée aux gardiens interrogés.

Au refuge du Lac de la Grande Léchère, il y a « *de tout, des familles qui découvrent la montagne, des personnes du troisième âge pour la restauration, des clubs de randonnée comme le C.A.F., des centres de loisirs, des scolaires, des randonneurs classiques, des grimpeurs et des personnes à mobilité réduite. Pour l’instant, il n’y a pas assez de P.M.R., mais on va tout faire pour développer ça, par exemple on a reçu la fédération handisport pour nous faire connaître. En plus de ça, c’est possible de réserver le refuge pour des fêtes, c’est parfois problématique, car le refuge est public.* » Concernant la privatisation du refuge, le gardien témoigne de son souci d’éthique, il n’aime pas fermer les portes aux autres visiteurs, pour éviter les déceptions, il installe un panneau qui prévient la privatisation occasionnelle. Ce problème ne semble pas être posé pour les gardiens du Roc de la Pêche, car pour eux aussi « *il est possible de privatiser le refuge pour un anniversaire, un mariage* ». En dehors de ça, « *il y a tous types de clients : des alpinistes, des randonneurs, des curieux. On organise des fêtes pour le nouvel an, c’est sympa.* ». Aux Drayères, c’est à peu près pareil « *il y a des randonneurs et des familles principalement* » l’ancien gardien organisait une fête pour le nouvel an. Au refuge de La Fare, la gardienne accueille surtout « *des familles, des randonneurs et un peu d’alpinistes, mais c’est plus rare* ». C’est le même type de visiteurs au Col du Palet, les gardiens accueillent « *des randonneurs à la journée ou en itinérance. On a aussi beaucoup de skieurs venus de Tignes en hiver* ». Le refuge Adèle Planchard est fréquenté « *à 80 % par des alpinistes de tous niveaux. Il est possible de louer du matériel au refuge. On valorise aussi le ski de printemps* ». Il en est de même pour le refuge de l’Aigle, « *les clients sont des alpinistes, ceux qui viennent seulement pour voir le refuge sont très rares* ». Le refuge du Col de la Vanoise est mixte, selon le gardien « *il y a tout type de clients, des randonneurs, des alpinistes et c’est possible d’accueillir des personnes à mobilité réduite* ».

Mis à part le refuge de La Fare, ces refuges sont tous fréquentés par des skieurs de printemps, seuls les refuges des Drayères, du Roc de la Pêche et du Lac de la Grande Léchère le sont aussi en hiver. La mixité du refuge du Col de la Vanoise est très intéressante pour étudier la cohabitation entre les différents pratiquants; et ce par le biais des temporalités (qui sont parfois opposées). Pour mieux visualiser ce propos, prenons l’exemple de l’échelonnage des petits déjeuners.

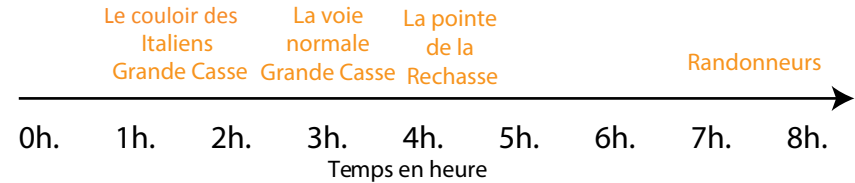


Figure 6 : Echelonnage des petits déjeuners selon les courses au refuge du Col de la Vanoise, BELMONT M., 2015

Une partie des gestionnaires du refuge organise les petits déjeuners. Les pratiquants ne sont donc pas tous motivés par les mêmes ambitions, ce qui implique différentes temporalités. Pour éviter les rugosités entre les clients, les gardiens organisent les dortoirs selon les programmes des clients et donc selon leurs heures de lever. Ainsi la cohabitation entre les pratiquants est temporelle, certains ne vont faire que passer rapidement au refuge alors que d’autres vont plus profiter des lieux. Cela est vrai pour le refuge du Col de la Vanoise, mais aussi certains autres refuges (Roc de la Pêche, Drayères, Adèle Planchard)

La figure n°7 présente une multitude de temporalités au sein d’un refuge. Ainsi les gardiens restent le temps d’une saison, alors qu’un alpiniste dort une nuit au refuge. Selon Yves BARET (architecte et responsable du service aménagement au Parc National des Ecrins), « *les refuges permettent d’habiter et surtout de pratiquer la montagne, c’est pourquoi les pratiquants habitent de façon primitive et ponctuelle la montagne* ». A cela, il faut ajouter les individus qui ne font que passer, c’est-à-dire le temps d’un repas, d’un pique-nique ou d’une pause boisson. Chaque cercle représente un individu dans le refuge, le gros cercle rouge représente un gardien, le second un employé (un aide-gardien) puis ce sont les différents types de clients. Ils sont classés selon le temps qu’ils passent au refuge, le fait qu’ils soient alpinistes ou randonneurs a peu d’importance pour ce schéma. Les individus sont dits soit gestionnaires, soit usagers, soit clients. Ces dénominations servent de repères et permettent de classer les pratiquants du refuge selon leurs temporalités.

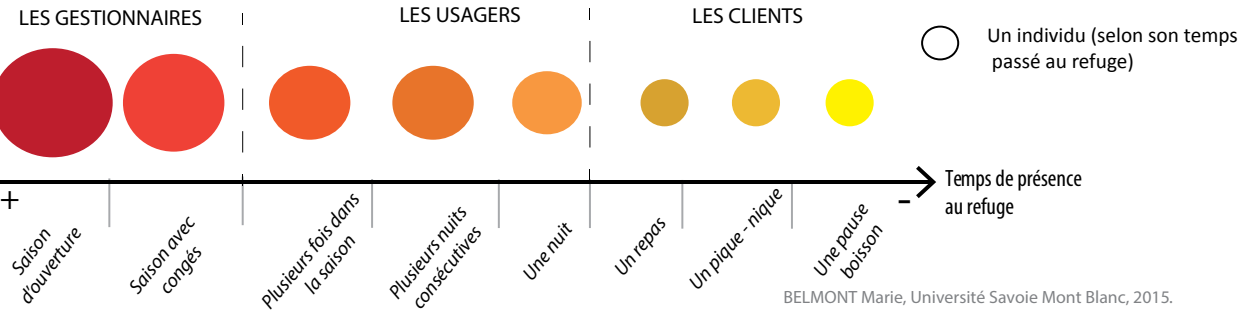


Figure 7 : L’utilisation du refuge : les temps de présence des individus, BELMONT M., 2015.

Le partage du refuge n’est pas seulement temporel, il est aussi spatial. Mais ce partage spatial est-il visible? Les pratiquants ne sont pas les seuls à cohabiter dans les refuges, les gardiens et leurs équipes sont bien sûr à prendre en compte. Or, comment gestionnaires et clients cohabitent-ils dans un même lieu ?

B. Le partage spatial au sein d’un refuge, entre espaces publics et privés

Après avoir abordé les pratiques à la grande et à la petite échelle, il paraît nécessaire de s’intéresser à la très grande échelle du refuge. Au sein d’un même refuge gravitent différents habitants. Selon les refuges, ils sont plus ou moins nombreux, ont diverses motivations et pratiques de la montagne, et leurs expériences sont dictées par de multiples temporalités. Le terme de diversité semble correspondre à la description des pratiquants en refuges. Un élément n’a pas encore été abordé, c’est pourtant un des fondements de la géographie : l’espace. La cohabitation entre gestionnaires et pratiquants sera abordée selon un référentiel spatial. Comment des espaces collectifs et privatifs sont-ils délimités dans un refuge ?

1. Définition des espaces du refuge selon les pratiques

L’ensemble des clients d’un refuge se le partagent, et ce selon différentes spatialités. Les individus en quête d’un bon repas un midi ne s’approprient pas les mêmes espaces qu’une personne venue dormir au refuge dans le but de se lever très tôt pour conquérir un sommet. Les espaces fréquentés vont variés, tout comme leurs degrés d’appropriation. Celui-ci sera plus ou moins fort selon des critères temporels, de pratiques et émotionnels (les attentes et les ressentis des clients). A ce partage spatial selon les passagers du refuge, il faut ajouter les espaces des aides gardiens et du/des gardien(s).

Le schéma suivant, reprend les bases du précédent (figure 8). Il tente de définir quels espaces sont appropriés et fréquentés selon les individus et leurs pratiques du refuge.

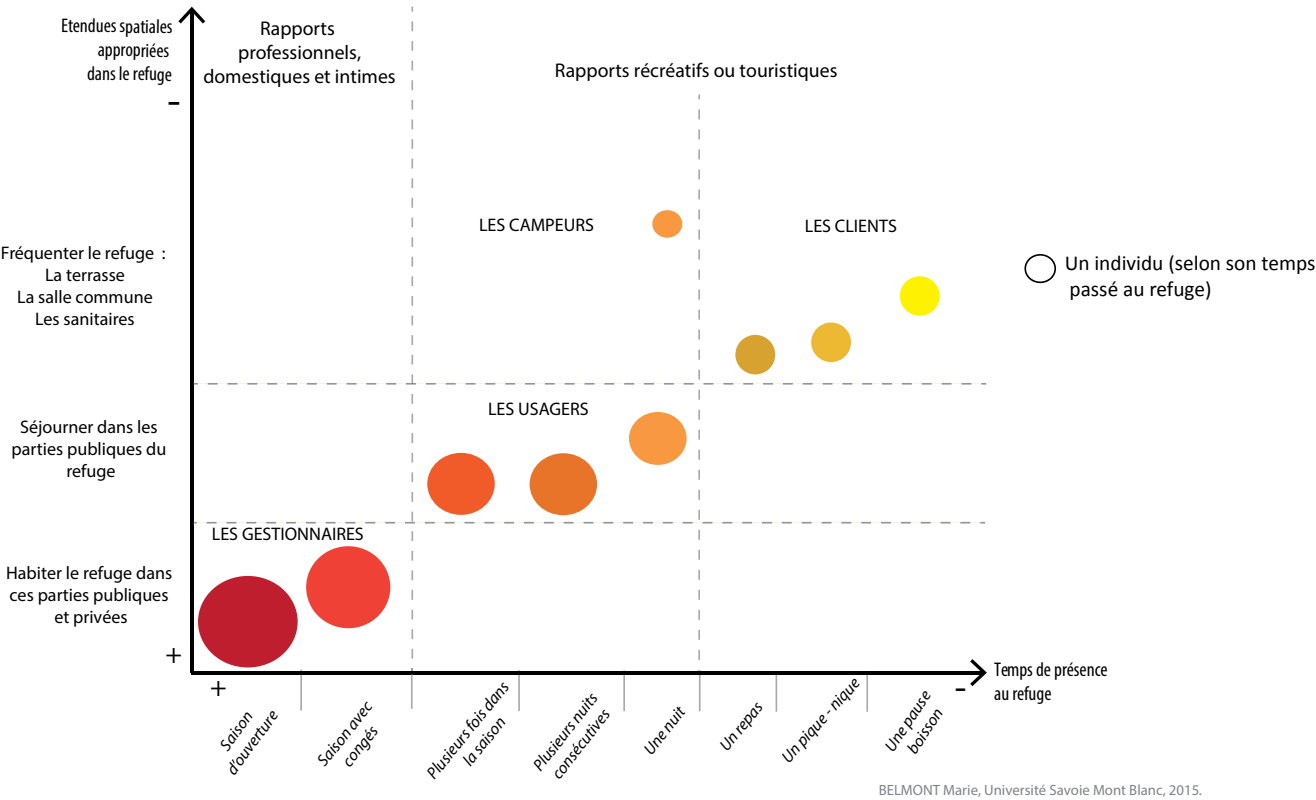


Figure 8 : Entre parties publiques et privées du refuge : les espaces appropriés selon les individus, BELMONT M., 2015.

Les espaces appropriés dans le refuge sont plus ou moins grandes, selon le temps de présence dans le refuge, le statut de la personne et son rapport aux lieux. Dans ce schéma, une frontière apparaît entre les parties publiques et privées du refuge, cette frontière est symbolisée par le trait rouge. Les espaces publics, ou collectifs, sont pratiqués par l’ensemble des individus. Cependant, ils ne sont pas toujours fréquentés aux mêmes moments, ni avec les mêmes objectifs. Les terrasses et réfectoires sont les seuls espaces fréquentés par tous les individus dans des temporalités communes (selon les entretiens avec les gardiens). Les espaces privatifs sont réservés au(x) gardien(s) et son équipe. Les parties privées d’un refuge ne sont pas toujours les mêmes dans tous les refuges : bien sûr, les lieux intimes des gardiens sont privatisés, mais les cuisines ne le sont pas dans tous les refuges. Sur les huit gardiens interrogés, deux interdisent aux clients de venir en cuisine, alors que les six autres pensent que tout le monde est bienvenu pour donner un coup de main.

Ainsi, les délimitations public/privé dans les refuges varient selon leurs organisations et selon les volontés des gestionnaires. Afin de mieux cerner comment les refuges sont partagés, deux refuges vont être étudiés.

2. Entre espaces collectifs et privatifs : l’organisation spatiale des refuges de la Fare et du Col du Palet

Les refuges de la Fare et du Col du Palet sont complètement différents. Le premier est très petit et n’a jamais été réhabilité depuis 1876, le second peut accueillir jusqu’à 47 personnes et s’est vu ajouter un nouveau bâtiment en 2007. Ces deux refuges ont toutefois des points communs : ils accueillent tout deux les mêmes types de pratiquants, ils sont divisés en deux bâtiments (pour La Fare le deuxième bâtiment n’est pas accessible aux clients). Les deux plans qui suivent sont réalisés de manière indicative, les dimensions ne sont pas respectées, elles s’appuient sur les dires des gardiens, leurs dessins, l’observation de photos et d’images satellites.

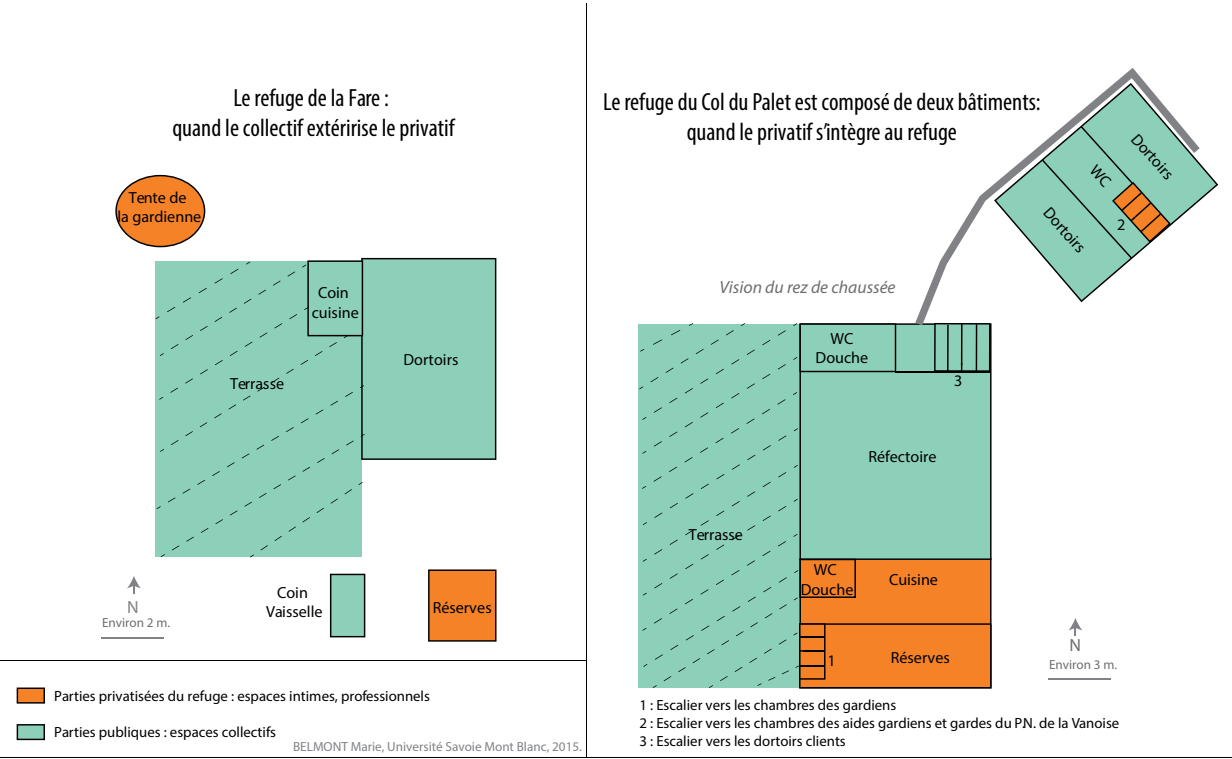


Figure 9 : Espaces publics, espaces privés : le partage des lieux dans les refuges de La Fare et du Col du Palet, BELMONT M., 2015.

Ces plans de refuge présentent deux approches différentes entre espaces privés et publics dans les refuges. Le refuge de La Fare est essentiellement composé d’espaces collectifs, la gardienne a très peu de lieux qui lui sont réservés. La tente qu’elle occupe en est la preuve, l’espace intime de la gardienne est extériorisé hors du refuge. Il en est de même pour les réserves. Les parties publiques du refuge intègrent les coins vaisselles et cuisine de la gardienne.

A l’inverse, pour les gardiens et aides du Col du Palet, les espaces privés sont plus importants. Premièrement, la cuisine est réservée à l’équipe de gardiennage, l’ensemble des pièces situées derrière et à l’étage au-dessus de la cuisine sont privées et correspondent aux réserves, chambres et espaces domestiques des gardiens. Dans le bâtiment rajouté en 2007, une chambre pour les aides gardiens a été ajoutée. Pour le refuge du Col du Palet, les espaces domestiques, intimes et professionnels sont intégrés aux bâtiments.

Ainsi le partage entre espaces privatifs et collectifs varie selon le refuge et les gardiens. Sur les deux étudiés, l’un est principalement collectif et le privatif est extériorisé. Tandis que le second intériorise les parties privées et publiques au sein des mêmes bâtiments.

Les gardiens, les pratiquants, les usagers, les passagers ou plus simplement les clients cohabitent dans des espaces plus ou moins restreints et plus ou moins divisés entre privé et public. La cohabitation se fait selon les pratiques, les temporalités et les spatialités multiples des individus. Les habitants des refuges n’ont pas les mêmes ambitions, rôles et intérêts à fréquenter les refuges, il paraît donc nécessaire de s’intéresser à leurs perceptions de l’expérience en refuge. Pour cela, la notion de dépaysement a été étudiée à diverses échelles et avec différentes personnes. Qu’est-ce-que veut dire le mot dépaysement ? Quels dépaysements sont vécus au sein des refuges ?

III. Fréquenter les refuges : un dépaysement multi-scalaire

Les modes d’habiter en refuge sont conditionnés par une forme de dépaysement, en lien avec les pratiques, la cohabitation, l’isolement ou encore les caractéristiques montagnardes du refuge. Or comment le dépaysement spécifique au refuge peut-il se définir ? Est-il lié aux enjeux spatio-temporels dont il est question dans ce chapitre ? C’est ce à quoi cette partie tente de répondre. Une définition plus complète du dépaysement dans les refuges sera proposée. Le dépaysement sera présenté ici comme multi-scalaire, c’est-à-dire qui varie selon les individus et leurs modes d’habiter. C’est pourquoi l’exemple des spatialités d’une aide gardien sera abordé.

A. Le dépaysement selon les individus

1. Définir le dépaysement

Avant d’apporter une analyse sur les niveaux de dépaysement des individus qui fréquentent les refuges, il est important de revenir sur ce terme. En introduction, il avait été défini en complément et en opposition à la définition de paysage. Si l’on considère que les paysages contribuent à la composante spatiale d’un individu, ils ont donc une place primordiale, aux mêmes titres que l’habiter, dans la construction d’un individu géographique. Dans cet ordre d’idée, il est concevable de penser qu’il existe des paysages quotidiens, familiers à un individu ou un groupe d’individus. Ces paysages peuvent être ceux vus et vécus depuis leur résidence principale, ou bien des paysages perçus à plusieurs reprises lors de déplacements pour le travail ou bien dans un cadre touristique. Ils sont vécus et perçus de façon récurrente. A ceux-ci, il faut opposer les paysages hors-quotidien ou exotiques aux yeux d’un individu ou d’un groupe. Ils sont vécus et perçus moins fréquemment, voire qu’une seule fois ; cela correspond par exemple, aux paysages vécus lors d’un voyage qui ne sera peut-être jamais réitéré.

Dans ce contexte, le dépaysement serait une expérience de l’espace qui sort du quotidien, l’individu perd ses repères spatiaux pour un certain temps (le temps d’un séjour, d’une activité, de se réadapter...). Cette définition est à nuancer, est-il pertinent de parler de dépaysement pour un gardien qui pratique le même refuge depuis des années ? Les paysages autour du refuge et ceux qui le séparent de sa résidence principale font partie de son quotidien annuel (c’est-à-dire qui se répète au rythme des saisons au refuge). Il paraît important de traiter de ce dépaysement même s’il ne met pas forcément en place le passage d’un paysage familier à un paysage exotique. Ici, malgré la familiarité que les gardiens ont pour les paysages du refuge, les repères sont bouleversés jusqu’à une adaptation au quotidien dans le refuge. Ainsi le dépaysement des gardiens est lié au « quotidien exceptionnel » au refuge. Cette nuance vaut aussi pour les clients habitués du refuge, ils ne perçoivent pas le paysage, le refuge comme s’ils venaient pour la première fois

La définition de dépaysement, serait une expérience de l’espace qui sort du quotidien ordinaire en vallée (c’est-à-dire le quotidien de la résidence principale), où l’individu perd ses repères spatiaux pour un certain temps (le temps d’un séjour, d’une activité, d’une réadaptation...). Cette définition convient lorsqu’il s’agit de la première expérience d’un individu en refuge, cela ne peut se retranscrire à des personnes ayant l’habitude de fréquenter ces espaces extrêmement normés. L’emploi du terme de dépaysement nécessiterait une plus ample réflexion, en effet il pourrait être remplacé par celui de rupture (réflexion survenu suite à la reprise et l’évaluation du mémoire).

2. Le dépaysement dans les refuges alpins

La notion de dépaysement, comme elle est définie précédemment, intègre déjà la question des refuges. En s’appuyant sur le caractère divers des refuges, il paraît évident de dire qu’il existe plusieurs types de dépaysement. Ils dépendent de leurs niveaux d’intensité; pour ne citer qu’un exemple, le niveau de dépaysement d’un aide gardien ne sera pas le même que celui d’un individu de passage pour une heure au refuge.

En reprenant la figure développée auparavant (figures 7 et 8) et en y ajoutant un gradient de dépaysement, des niveaux de dépaysement vont apparaître. La figure présente donc trois types de dépaysement plus ou moins intenses selon des temps de présence au sein du refuge.

Ainsi le premier type de dépaysement est celui qui concerne le gardien et son équipe de gardiennage, ils sont présents sur le long terme et s’approprient l’ensemble du refuge. Le dépaysement est intense, il y a perte de repère par rapport au quotidien, et ce pour plusieurs choses : les habitudes quotidiennes sont perturbées, les repères professionnels, domestiques et intimes ne sont plus les mêmes. Les gardiens et aides gardiens doivent s’adapter (ou se réadapter s’ils sont ici depuis plusieurs saisons). Il y a donc un temps d’adaptation plus ou moins long selon les personnalités, c’est le temps où les individus trouvent ou retrouvent leurs repères au sein d’un espace non quotidien. Une fois le seuil de l’adaptation passé, l’intensité du dépaysement décroît, il y a familiarisation avec le paysage.

Cela soulève une question, cette familiarisation introduit-elle la possibilité d’un dépaysement inversé ? Lorsque les gestionnaires retrouvent leur vie quotidienne, celle de la vallée, vivent-ils le dépaysement ? Ce propos sera développé et argumenté dans la sous-partie suivante.

En ce qui concerne les pratiquants du refuge, deux types de dépaysement existent :

- L’un est expérimental, le temps d’une ou plusieurs nuits. Les usagers (et campeurs) doivent trouver leurs repères le temps de passer la nuit, ainsi ils s’approprient un espace à eux (le lit ou la chambre, si elle est petite et peuplée de connaissances), ils s’approprient aussi les espaces collectifs, mais toujours avec le souci de ne pas déranger (en général). Les usagers s’approprient brièvement un paysage exotique, ils ne cherchent pas forcément à se familiariser au contraire, ils profitent du sentiment dépayçant. Cela fait partie de l’expérience, de la coupure avec le quotidien (certaines personnes ne le souhaitent pas forcément).
- L’autre est instantané et court dans le temps. Les clients du refuge admirent et profitent du paysage mais ne cherchent pas à se l’approprier. Ils sont de passage dans un paysage exotique. La coupure avec la vie quotidienne est très brève, voire nulle.

Dans les deux cas, le paysage du refuge apparaît comme exotique : que ce soit pour les paysages montagnards, le refuge en lui-même, l’ambiance et la promiscuité.

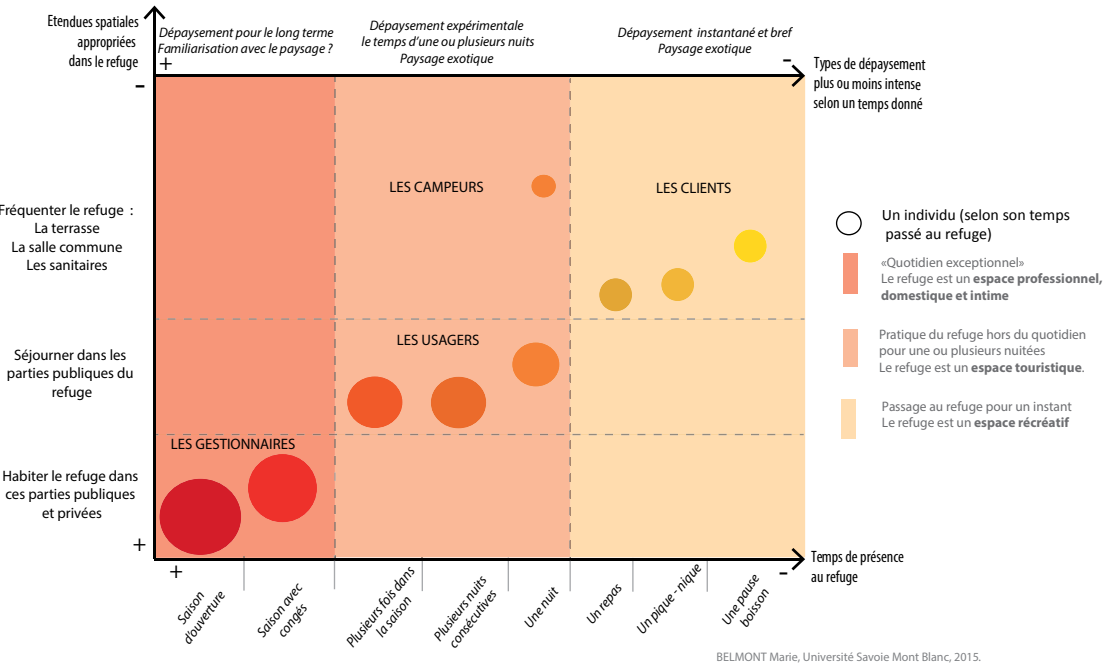


Figure 10 : Entre spatialités et temporalités multiples : les types de dépaysement en refuges, BELMONT M., 2015.

Cette figure permet de se faire une idée des types de dépaysements perceptibles en refuge. Il serait intéressant de creuser cette thématique. Pour cela, une étude photographique serait enrichissante. En effet, les pratiquants du refuge cherchent à immortaliser leur dépaysement, ce qu’ils voient, ce qu’ils vivent. Or que photographient-ils ? Il paraît pertinent de questionner les photos prises par des individus en refuge. Prennent-ils plus des photos de paysages extérieurs ou bien du refuge ? Les photographies retranscrivent-elles réellement le dépaysement des individus ?

Selon les gardiens de refuge, ce qui dépayse le plus les clients (dans l’ordre des éléments les plus cités) : le cadre montagnard et les liens qu’ils ont avec la nature / la montagne ; l’isolement, le manque de réseau et le « confort de vie sans se speeder » ; la promiscuité ; la nuit sans pollution lumineuse ; la proximité de la haute montagne. Les éléments qui dépaysent le plus les clients sont donc en priorité liés à la montagne et à ses différences avec la vallée.

Suite à ces premières observations générales sur le dépaysement des clients, des usagers des gestionnaires, il paraît intéressant d’aborder plus précisément le dépaysement. Qu’est-ce-que veut dire dépaysement pour un aide-gardien ?

B. Entre intimes, domestiques et professionnels : les espaces d’une aide gardien au refuge des Drayères

Pour tenter d’exprimer ce que veut dire dépaysement pour une aide gardien, cette sous-partie se base sur mon expérience en tant qu’aide gardien au refuge des Drayères durant l’été 2014. Cette expérience constitue une véritable immersion dans le « monde » des gardiens et plus généralement dans le « monde » des refuges. Pour traiter de cette expérience, deux idées vont être développées : premièrement, les ressentis et les perceptions du travail seront exposées ; ensuite, il sera question de prises de repères selon quatre échelles d’espace.

1. Deux mois d’immersion aux Drayères :

Durant les deux mois d’immersion au refuge des Drayères, les journées se sont rythmées en parallèle de celles du gardien. Le tableau suivant (page suivante) présente l’emploi du temps du gardien tous les jours de la saison et l’emploi du temps des aides-gardiens (travaillés 5 jours sur 7 avec la prise en compte des deux jours de congés par semaine : pour ma part, c’était le jeudi et vendredi).

Les journées sont orchestrées par les tâches à accomplir. Pourtant, les journées se suivent sans se ressembler. Chaque jour, la pause de l’après-midi constitue une évasion, soit en parcourant les montagnes alentour soit en s’évadant dans les livres, les films. Les journées passent très vite et sont très riches.

Si l’on étend l’étude temporelle à la saison travaillée, plusieurs ressentis sont à développer :

- Au début de la saison, les temps de travail et de pause sont voués aux découvertes. Il est temps de découvrir le refuge, les espaces qui l’entourent, le fonctionnement. Tout cela est favorisé par le fait qu’à ce moment de la saison il y a peu de clients au refuge, le gardien et les aides gardiens ont du temps pour eux. C’est aussi un temps d’adaptation, il faut accepter et s’adapter aux règles, à l’isolement. Ce moment de la saison sera nommé celui des découvertes, de la curiosité, celui du hors-quotidien et du dépaysement.
- Au milieu de la saison, la fatigue commence à s’installer, le travail est de plus en plus exigeant. Les jours de congés sont consacrés à la découverte des massifs alentour (Ecrins par exemple). A ce moment-là, l’isolement n’est plus une contrainte; au contraire, il donne une impression de liberté et les visites de la famille, des amis sont très agréables. On entre dans une dynamique quotidienne, les lieux semblent appropriés et le dépaysement se fait lors des jours de congés passés hors du refuge. Ici, le hors quotidien devient quotidien, on habite le refuge.

- En fin de saison travaillée (c’est-à-dire les 15 premiers jours d’août pour moi), deux sentiments se partagent : l’envie de profiter et l’envie de reprendre une « vie normale ». Le désir de profiter et de rester au refuge est lié à l’impression de ne pas tout avoir vu, à la peur de s’ennuyer loin du refuge et la nostalgie de devoir quitter l’équipe. En opposition, l’excitation de retourner chez soi est grande, avec l’envie de tout raconter, de retrouver la famille, les amis et ses repères dans un territoire qui est « chez soi ». En effet, la fin de la saison de travail et le retour chez soi constituent une autre forme de dépaysement. Tout d’un coup on a le temps et de la place pour soi. Ainsi, dans un sens comme dans un autre, le dépaysement existe. Cependant la perte de repères est moins intense et plus brève quand il s’agit de rentrer chez soi. Le dépaysement inverse fait partie de l’expérience en refuge et plus généralement dans les pratiques hors du quotidien.

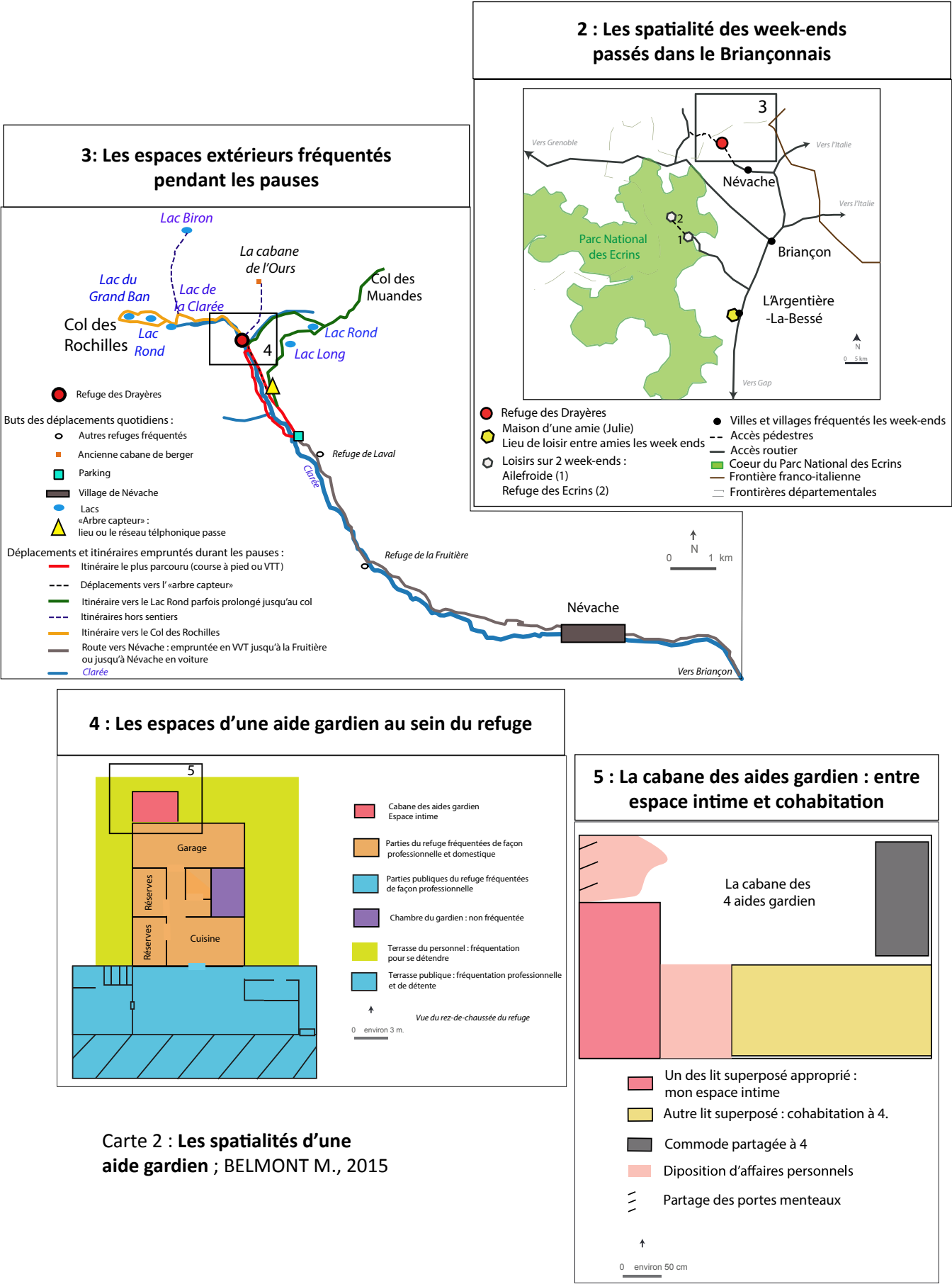
Horaires	Aides gardiens	Gardiens
5 h	Aider au service mais très rare	Fin de préparation des petits déjeuners
7 h - 8 h	Réveil	Service des petits déjeuners
8 h	Aider le gardien pour la vaisselle du petit déjeuner	Vaisselle
9 h	Petit déjeuner	Petit déjeuner
9 h 30	Répartition des tâches : 1 aux dortoirs, 1 aux toilettes, 1 à la salle à manger + entrée + salle sabot, 1 en cuisine et parties privées. Pendant ce temps, il faut gérer les premiers arrivants de la journée. Les usagers de la nuit partent en général vers 9 h.	Activités administratives (comptabilité, placer les usagers dans les dortoirs)
10 h 30 - 11 h	Aider à la préparation des repas du soir et service des premiers arrivants	Préparation du repas du soir
11 h - 15 h 30	(heures variables) service des repas et consommation du midi	Service et préparation des repas et consommations du midi
15 h - 17 h	Gestion des clients de passage en journée et accueil des premiers usagers pour la nuit . Dans le même temps, les pauses s’étalent (entre 1h30 et 3 h de pause selon l’intensité du travail). Chaque jour, il y a un aide gardien en congé	Gestion des clients de passage en journée et accueil des premiers usagers pour la nuit
17 h - 19 h	Accueil des usagers pour la nuit, service des boissons	Accueil des usagers pour la nuit et service des boissons
18 h		Préparation des repas
18 h 50	Installation des tables	
19 h	1 ou 2 aides gardien pour le service des repas, 1 ou 2 à la vaisselle (elle commence dès le début du service) et 1 intermédiaire .	Repas : préparation des plats ; le tour des usagers pour connaître : - les destinations pour le lendemain ; - les piques-niques et petits déjeuners . S’il manque une personne, le gardien doit s’assurer qu’elle est en bonne santé.
20 h - 21 h	Fin de la vaisselle, rangement de la cuisine, préparation des petits-déjeuners	Paielements des usagers
21 h	Fin de journée et et repas	Fin de journée et repas.

Tableau 7 : **Le travail d’aide gardien comparé à celui de gardien : une journée type aux Drayères**, BELMONT M., 2015.

2. Prendre ses repères : des spatialités exprimées en cinq cartes

Cinq cartes tentent de représenter les repères spatiaux d'une aide gardien, selon cinq échelles différentes. Les représentations vont de la petite échelle (régionale) qui représente le refuge par rapport à « chez moi » ; puis le refuge par rapport aux territoires des congés (c'est-à-dire aux alentours de Briançon) ; le refuge par rapport aux espaces pratiqués le temps des pauses (la vallée de la Clarée) ; l'intérieur du refuge en tant qu'espace domestique et professionnel et la cabane en tant qu'espace intime. Ainsi les cartes 2 mettent en avant les espaces parcourus au cours de la saison et selon la fréquence à laquelle ils l'ont été.

Cette partie traite des modes d'habiter spécifiques aux refuges, ainsi les gardiens et clients se partagent les refuges. Les gardiens y travaillent et y vivent le temps de la saison, tandis que les clients sont de passage le temps d'une étape ou d'une petite pause. L'isolement, le cadre, la promiscuité, l'ambiance, les pratiques engendrent des modes de vie spécifiques. Ils cohabitent au sein du refuge et se partagent les différents espaces (privés et publics). La cohabitation n'est pas seulement spatiale, elle est aussi temporelle. Enfin, les modes d'habiter sont conditionnés par différents types de dépaysement. L'ensemble des habitants du refuge le perçoivent différemment selon leurs habitudes, attentes, mode de vie, pratiques... Ainsi l'habiter en refuge est rendu spécifique par de nombreux critères dont la cohabitation, l'isolement, le cadre montagnard, les pratiques et le dépaysement. Or, dans une dynamique actuelle de requalification et de réhabilitation de certains refuges, les modes d'habiter du refuge sont-ils amenés à évoluer ?



Chapitre III : Mutations et permanences des refuges après réhabilitation



Illustration 8 : Le nouveau refuge du Col de la Vanoise, réhabilité en 2013, BELMONT M., 2014.

Depuis les années 2000, certains refuges font l'objet de programmes de réhabilitation, de modernisation et de valorisation. Non seulement une partie du parc de refuges français est vieillissant (cf. A. CHANDELLIER, 2014, p. 32) mais à cela, il faut ajouter l'évolution des pratiques de pleine nature et de montagne. Les refuges sont considérés comme « *un socle intéressant pour participer à la relance de la montagne* » (Actes de la première édition des Rencontres Citoyennes de la Montagne, 2012, p. 21). Ce sont des lieux de rencontre, de partage et de découverte de la montagne, qui attirent des personnes cherchant un « *retour à la montagne* » (p. 21). Ainsi les refuges évoluent, au même titre que la société. Plusieurs questionnements découlent de ces dynamiques. Tout d'abord, il est important de rappeler que chaque refuge a ses caractéristiques et ses problématiques, ainsi chaque projet de requalification est unique. A cette diversité de structures s'ajoute la variété de pratiques en évolution et qui se renouvellent. Dans ce contexte, quels sont les refuges qui nécessitent une réhabilitation et quels sont les besoins qui y sont liés ? Les refuges sont donc amenés à évoluer, est-ce au même titre que les modes d'habiter ? Or l'habiter en refuge est-il en mutation ? Enfin les nouveaux refuges proposent des outils de travail innovants pour leurs gestionnaires. Quelles sont ces innovations qui font évoluer les conditions de travail des gardiens de refuge ?

I. Les processus de requalification et de réhabilitation des refuges : Pour qui, pour quoi, comment ?

Comme ils ont été définis en introduction, les termes de requalification et de réhabilitation font tout deux référence à des opérations de renouvellement des refuges. La requalification redonne qualité à un bâtiment en préservant ses composantes passées. La réhabilitation part du même principe, le refuge ne perd pas ses fonctions au contraire, elles sont préservées et améliorées par l'intégration de « *fonctionnements nouveaux mieux adaptés au présent* » (L. DEVISME in J. LEVY et M. LUSSAULT, 2003, p. 789). La réhabilitation, plus générale, sera employée pour l'ensemble des opérations traitées (cela n'empêche que certains refuges aient été requalifiés, reconstruits ou bien restructurés). Pourquoi et comment les refuges font-ils l'objet de programmes de réhabilitation ? Cette partie permet de revenir sur les besoins signalés par les gardiens des refuges non réhabilités et par les propriétaires des refuges ; à cela il faudra ajouter ce qui a été fait et ce qui reste à faire dans les refuges réhabilités et neufs. Ensuite, une approche systémique sera appliquée au processus de réhabilitation (parfois problématique) du refuge de l'Aigle.

A. Les processus de réhabilitation des refuges : quels besoins ?

1. Ce que veulent les gardiens et les propriétaires des refuges

Améliorations d'un lieu de travail ouvert au public

Sur les huit refuges étudiés, la moitié n'avait pas été réhabilitée depuis 2000 (Les Drayères, Adèle Planchard, La Fare et le Roc de la Pêche). En effet, le refuge des Drayères a été construit en 1972 et agrandi en 1994, celui d'Adèle Planchard a été construit en 1927 et réhabilité en 1981, celui de La Fare a été construit en 1876 et n'a jamais été modifié depuis. Enfin, le refuge du Roc de la Pêche date de 1970 et ne l'a jamais été non plus. Mais il subit des modifications régulières (ex. installation d'un porche sur une partie de la terrasse, d'un sauna, d'un hammam ...).

Les gardiens de ces refuges n'ont pas tous les mêmes motivations concernant une éventuelle opération de réhabilitation. En effet pour la gardienne du Roc de la Pêche « *rien n'est à réhabiliter, il faudrait faire de petits rafraîchissements de temps en temps* ». Selon elle, le refuge n'en a pas besoin, il est bien comme il est. Les trois autres gardiens ont un avis favorable pour un projet de réhabilitation et ce pour des raisons variées. Les avis et besoins des gardiens sont retranscrits dans le tableau 8.

Refuges	Les Drayères	La Fare	Adèle Planchard
Les refuges auraient-ils besoin d'une mise aux normes, d'une mise à neuf ?	« Je pense que le refuge n'est pas du tout aux normes pour les questions d'hygiène et de conservation des aliments. En plus, pas mal d'endroits du refuge se dégradent (sanitaires, anciens dortoirs) » Eric (ancien gardien)	« Il y a bien sûr des besoins réglementaires mais le côté rustique attire les clients. Il manque un espace pour le gardien (une chambre, une cuisine), ça améliorerait les conditions professionnelles et de vie. » Sophie (gardienne)	« Je ne pense pas qu'une mise aux normes soit nécessaire mais il faudrait quelques rénovations » Aurélien (gardien)
Que faudrait-il faire ?	« Il faudrait au minimum installer une chambre froide, un dortoir pour les aides gardiens et remplacer le poêle à charbon par quelque chose de plus durable et moins salissant (surtout dans une cuisine). » Eric (ancien gardien)	« un vrai coin toilette, une remise aux normes des réserves (pour qu'elles soient vraiment fraîches) et un espace gardien. En dehors de ça, il ne faut rien changer car les gens recherchent la rusticité en venant à La Fare » Sophie (gardienne)	« On aimerait installer une éolienne pour produire de l'énergie et résoudre les problèmes de batteries, mais le Parc National des Ecrins est contre le projet (impact visuel). Sinon, il faudrait refaire des toilettes à l'intérieur du refuge, combler les fissures dans les murs et solutionner les entrées, qui laissent entrer la neige en hiver. » Noémie (gardienne)

Tableau 8 : Ce que souhaitent les gardiens des Drayères, de la Fare et d'Adèle Planchard, M. BELMONT, 2015.

Pour ces trois refuges, les besoins varient, certains sont plus destinés à améliorer le confort de vie et les conditions professionnelles des gardiens et aides gardiens (chambre pour gardien ou aide gardien, éolienne, réserves aux normes, cuisine), tandis que d'autres sont plus destinés aux clients (toilettes, améliorations de dortoirs). Ces derniers besoins sont aussi destinés à l'amélioration des conditions de travail des gardiens, le refuge étant leur outil de travail principal.

Les trois refuges ne sont pas concernés par des projets de réhabilitation en cours. Concernant les refuges de la S.T.D. (La Fare et Adèle Planchard), ils ont été diagnostiqués il y a 4 ans. Cette étude a pour but de connaître ce qu'il faut faire pour améliorer les refuges. Mais au vu des conditions budgétaires actuelles, seules des « *bricoles* » seront effectuées. Pour le refuge des Drayères, aucun programme de réhabilitation n'est prévu. Cependant des petits travaux y sont menés, le C.A.F. de Briançon a changé le chauffe-eau en fin de saison 2014 et le président du C.A.F. « *aimerait quelques travaux de renforcement énergétique* » (J.-L. FLANDIN, entretien le 25 mars 2015). La partie précédente sur les projets de réhabilitation et les personnes qui en sont à l'initiative, introduit un questionnement sur le rôle et les volontés des propriétaires des refuges.

Valorisation des refuges malgré les contraintes budgétaires

Des propriétaires des refuges ont été interrogés pour savoir ce qu'ils valorisaient en priorité lors d'une opération de réhabilitation d'un refuge. Les acteurs de la F.F.C.A.M., du Parc National de la Vanoise et privés ont été questionnés. Il manque l'avis d'acteurs relevant à une commune ou bien à la S.T.D., ces personnes n'ont pas pu être interrogées. Ainsi, trois acteurs ont été questionnés à ce sujet : Roger FOUCAULT (Responsable du Pôle Valorisation / communication refuges et chalets de la FFCAM) ; Claire RAMEAUX (vice-présidente et chargée de la commission refuges au CAF de Chambéry) et Maëlle LEPOUTRE (responsable du pôle développement durable et refuges du Parc National de la Vanoise). La question qui leur a été posée est : quels sont les éléments que vous valorisez prioritairement lors d'une réhabilitation de refuge ?

Les trois acteurs ont traité cette question en prenant en compte les contraintes budgétaires actuelles. Selon C. RAMEAUX, ces contraintes font aller à l'essentiel pour les programmes de réhabilitation. Ainsi la vice-présidente du CAF de Chambéry est revenue sur l'importance des mises aux normes et des agrandissements pour améliorer les « *espaces de vie des gardiens et de la clientèle* ». Elle a précisé la complexité du respect des normes dans les refuges, surtout concernant l'assainissement. Plus généralement pour les refuges de la FFCAM les éléments valorisés sont « *la modernisation, l'augmentation ou la diminution de la capacité, les mises aux normes, les bonnes conditions de travail du ou des gardiens, les suppressions des grands dortoirs pour préférer des chambrées de 8 à 12 personnes, et une adaptation pour les publics ciblés et concernés (alpinistes, familles, personnes à mobilité réduite)* » (R. FOUCAULT, entretien le 16 mars 2015). Les refuges à valoriser sont choisis en fonction du budget disponible, des refuges susceptibles d'acquérir des subventions et principalement pour les refuges dont les besoins sont les plus urgents.

Pour arriver à cerner quels refuges sont les plus vulnérables à leurs propres vieillissements, la F.F.C.A.M. établit un livre blanc pour recenser les refuges selon l'état des bâtiments et leurs intérêts pour un développement touristique du territoire ou le développement des activités de la F.F.C.A.M. Ainsi au niveau de la F.F.C.A.M. et des clubs alpins locaux, les programmes de réhabilitation des refuges prennent leurs sens pour valoriser l'offre, attirer de nouvelles clientèles en quête de découvertes et en garantissant de bonnes conditions de travail et de vie aux gardiens et leurs équipes. Selon R. FOUCAULT, « *nous souhaitons aussi changer l'image des refuges en les démystifiant aux yeux du public, en montrant qu'ils sont ouverts à tous, conviviaux, faciles d'accès (pour beaucoup), porteurs d'un intérêt pédagogique fort pour les scolaires, riches de potentiels d'expérience pour les familles...* ». Dans ces propos, on retrouve l'idée émise lors des premières rencontres citoyennes de la montagne en 2012 : « *La mise en avant des refuges constitue, en effet, un socle intéressant pour participer à la relance de la montagne* ». Il faut comprendre par cela que les refuges, par leurs statuts d'« *emblèmes par excellence d'une montagne humanisée mais déconnectée du quotidien courant* » (Actes 1^e édition des Rencontres Citoyennes de la Montagne, 2012), sont les outils de développement touristique de la montagne de demain. « *Le refuge est une porte exceptionnelle vers ce milieu [la montagne] et passionnant* » (extrait de la brochure Refuge en famille, de la F.F.C.A.M. et du P.N. Vanoise, 2014, p.3).

A ces points de vue, il faut ajouter celui du Parc National de la Vanoise, propriétaire de 17 refuges. Pour Maëlle LEPOUTRE, la priorité lors d'une opération de réhabilitation est l'aspect financier de plus, il faut assurer la procédure complexe qui intègre des avis du conseil scientifique, du conseil d'administration, de l'étude U.T.N. (Unité Touristique Nouvelle), du permis de construire et des Architectes des Bâtiments de France pour les refuges de cœur de parc. Les réhabilitations sont essentielles pour valoriser et ouvrir la montagne à de nouvelles pratiques et de nouvelles clientèles, l'accent du Parc National est en partie porté sur les refuges portes qui « *mettent en avant l'accessibilité à la montagne : notre 1^{er} objectif* ».

Carole LIONNAZ, propriétaire du refuge du Roc de la Pêche à Pralognan-La-Vanoise, pense qu'il faut valoriser en priorité le confort du refuge et préserver son aspect « *cocooning* ».

Selon ces trois acteurs interrogés, différents éléments sont à valoriser. Ce qui a été mentionné témoigne de l'état du panel de refuges. Ainsi différentes démarches sont à mener pour continuer à faire vivre les refuges, tout en les adaptant aux dynamiques nouvelles et actuelles. Aux besoins des refuges non réhabilités il faut prendre en compte, ceux qui l'ont été et les refuges « neufs ». Qu'est-ce qui a été fait dans les refuges déjà réhabilités ? Y-a-t-il des éléments à revoir ?

2. Ce qui a été fait et valorisé dans certains refuges

Les refuges réhabilités étudiés sont ceux de l'Aigle, du Col de la Vanoise et du Col du Palet. Il faut ajouter à ces quatre refuges, celui du Lac de la Grande Léchère construit en 2014 et qui présente des problématiques similaires. Cette sous-partie sera divisée en deux pour développer deux éléments : premièrement ce qui a été fait et est à faire dans les refuges de l'Aigle, du Col du Palet et du Lac de la Grande Léchère. Deuxièmement, la réhabilitation du refuge du Col de la Vanoise sera mise en avant, notamment en se focalisant sur les projets toujours d'actualité.

Quatre refuges reconfigurés : entre construction nouvelle, réhabilitation et reconfiguration

Les refuges du Col du Palet, du Lac de la Grande Léchère et de l'Aigle sont complètement différents : le premier date de 1969 a été agrandi en 2007 ; le second a été construit en 2014 et enfin le dernier a été construit en 1910 puis réhabilité en 2014. Les besoins étaient variés selon les refuges. Le refuge du Col du Palet nécessitait plus de place, un dortoir pour les aides gardiens et une chambre pour les gardes du Parc National de la Vanoise. Le Lac de la Grande Léchère, création complète, vient combler un besoin de refuge sur l'ensemble du massif de la Lauzière. Enfin pour le refuge de l'Aigle, l'ensemble du bâtiment était trop petit, sur-fréquenté, vieillissant et commençait à subir certaines dégradations.

Ce sont les propriétaires des refuges qui ont décidé de répondre à ces besoins. Ainsi le Parc National de la Vanoise a choisi d'ajouter un 2^e bâtiment au refuge du Col du Palet ; de plus, le refuge est régulièrement entretenu. Il permet d'accueillir 12 personnes supplémentaires, les dortoirs sont aménagés avec des bats flank de 6 personnes. Dans ce bâtiment adjacent au premier refuge, une chambre pour les gardes du parc et une pour les aides gardiens sont installées. Ainsi, l'ensemble des besoins émis dans un premier temps ont été comblés mais des problèmes subsistent au refuge. Pour Nicolas (gardien depuis 2008), « *ce nouveau bâtiment est très fonctionnel, mais il reste des choses à améliorer au refuge. Il faudrait notamment s'occuper des W.C., de la récupération d'eau, de la toiture et du ravalement de façade* ». Concernant l'avenir du col du Palet, un projet énergétique innovant est en cours, il sera développé en troisième partie de ce chapitre.

C'est la commune de Montgellafrey et le syndicat mixte de la Lauzière qui sont à l'initiative de la construction du refuge du Lac de la Grande Léchère. Ce refuge répond aux besoins de valorisation touristique et récréative dans le massif de la Lauzière. Ainsi, il peut accueillir 38 personnes. Ce refuge est très confortable, il propose de petits dortoirs, des salles de douches, une maison pour le gardien, tout est récent et bien équipé. Le refuge est alimenté en électricité par une microcentrale, ce qui assure une gestion simple et efficace en été. En revanche, cet aménagement serait à améliorer en hiver car l'énergie produite en hiver est trop faible par rapport à la consommation du refuge. Pour Olivier (gardien et porteur du projet), ce refuge permet d'avoir « *des conditions de travail très bonnes, mais ce serait encore mieux avec du temps libre* ».

Cependant quelques éléments sont à améliorer : « *il faudrait améliorer l'électricité en hiver, disposer une entrée sur le devant du refuge et non pas derrière comme elle est actuellement, en plus de ça, il faudrait résoudre le problème d'entrées d'eau dans le refuge* ». Dans un esprit de perfectionnement du refuge, le gardien propose deux choses : « *si l'on agençait différemment les pièces du refuge, ce serait plus fonctionnel et plus logique. Pour solutionner les problèmes d'énergie, l'installation de panneaux solaires suffirait pour combler les manques en hiver* ».

Le refuge de l'Aigle a été réhabilité à l'initiative du C.A.F. de Briançon, le projet a mis du temps à voir le jour. C'est en partie à cause de mouvements de contestations que le projet a mis 10 ans à se faire. La procédure de réhabilitation du refuge de l'Aigle est détaillée et questionnée dans la deuxième partie de ce chapitre. L'architecte J. FELIX-FAURE a établi le projet de réhabilitation selon deux objectifs : conserver l'« esprit » de l'ancien refuge de l'Aigle tout en proposant un projet simple, autonome en énergie et efficace pour répondre aux problématiques soulevées par les anciens gardiens. Ainsi la « *nouvelle cabane de l'Aigle* » est organisée en une pièce unique (dortoirs en bats flanks et salle de réception) ; les gardiens ont un vrai espace pour eux en dehors de la cuisine et des réserves. Le nouveau refuge peut accueillir jusqu'à 30 personnes (la capacité a été doublée, 18 personne auparavant), le refuge est autonome en énergie. Les gardiens actuels imaginent les changements mais ils n'y travaillaient pas auparavant, ils n'ont pas été consultés durant la conception du projet, mais ils l'ont été pendant les travaux. En effet, Louis (le gardien) était présent sur le chantier, « *il pouvait demander certaines modifications, et si c'était possible les ouvriers le faisaient tout de suite* ». Les gardiens sont très satisfaits du nouveau refuge, pour eux, il est mythique et reste simple, c'est ce qui fait le charme de ce refuge. Pour eux, il y a toujours des petites choses à redire après la réhabilitation mais au final le refuge est globalement très bien fait. Jean-Louis FLANDIN, président du C.A.F. de Briançon, pense que le nouveau refuge « *est une grande réussite, malgré la longueur [dans le temps] du projet* ».

Les refuges présentés précédemment font l'objet de nouveautés, ils sont soit construits depuis peu de temps, soit réhabilités ou bien reconfigurés. L'ensemble des démarches entreprises par les propriétaires visent à répondre à des besoins formulés par les gestionnaires, par les personnes qui y travaillent (ex. les guides), par les clients ou bien par les propriétaires eux-mêmes. L'ensemble des gardiens travaillant dans ces refuges témoignent de certaines améliorations à intégrer aux bâtiments. Les refuges auraient-ils besoin de modifications ou d'évolutions permanentes ? Cette question va être développée avec le nouveau refuge du Col de la Vanoise.

Des projets toujours au goût du jour pour le nouveau refuge du Col de la Vanoise

Le refuge du Col de la Vanoise a été réhabilité en 2013 ; pour ce faire, un nouveau bâtiment s'est ajouté aux 3 autres déjà présents sur cet espace. Deux projets de réhabilitations ont été proposés par la F.F.C.A.M., le premier, dans les années 1990, n'a pas abouti à cause d'un manque de financements. En 2010, le second projet a vu le jour, il reprenait l'ancien projet en y intégrant quelques modifications (diminution de la capacité d'accueil proposée de 150 à 100 personnes). Le projet a été porté par le service du patrimoine bâti de la F.F.C.A.M. (maître d'œuvre), c'est Ph. CAIRE, l'architecte, qui a été chargé de l'optimiser. Il a été financé à 50 % par le conseil général de la Savoie (à cette époque une enveloppe importante était proposée par les refuges), à 20-25 % par la région Rhône-Alpes (les subventions étaient déjà validées pour le premier projet, elles étaient donc en attente), et pour de petites parts par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et de l'agence de l'eau, le projet a donc été subventionné à 75 %, et 25 % ont été financés par la F.F.C.A.M.. Ainsi, le financement du projet s'est élevé à 2 600 000 € selon F. MACHET.

La deuxième génération du refuge (construite en 1974) a mal vieilli, il avait été construit par J. PROUVE. Ces bâtiments, inspirés des expéditions polaires, étaient en mauvais état, ils offraient peu de place pour les gardiens et pour les clients. Le fonctionnement du refuge se divisait en trois bâtiments : le bâtiment Felix Faure pour les dortoirs, le bâtiment de réfectoire et d'accueil et le bâtiment d'hiver. Dans le nouveau refuge, ces trois entités ont été regroupées en un seul. Les dortoirs sont situées au 2^e étage de la structure, ils sont organisés en « *alvéole, c'est-à-dire qu'ils offrent plus d'intimité aux clients* » (F. MACHET), le réfectoire, la salle hors sac, la chambre (actuelle) du gardien sont au 1^{er} étage et enfin le rez-de-chaussée est composé de la « *salle sabots* », des sanitaires et des salles de séchage.

Ainsi le refuge, fait de multiples bâtiments, a été recomposé en un seul. Selon le gardien, le nouveau refuge a apporté des changements, « *maintenant il fait chaud, on voit clair et les montagnes, ça nous permet de surveiller les cordées* ». Gérard (gardien depuis 16 ans) est satisfait de cette recomposition, cependant il souligne des améliorations à apporter : « *les WC secs ne sont pas bien, ça vient du modèle, il faudrait le changer. En plus de ça, il faudrait augmenter la capacité de stockage pour l'eau* ». Cette satisfaction est partagée avec Franck MACHET, gestionnaire C.A.F. du refuge. Malgré la satisfaction, deux projets sont encore d'actualité au refuge du Col de la Vanoise.

Tout d'abord, les deux bâtiments qui constituent le refuge de 1974, sont à démonter. Le C.A.F. avait trouvé des acheteurs, mais ils se sont désistés, c'est pourquoi les gestionnaires se laissent encore quelques mois avant de les démonter. Selon F. MACHET, ils seront enlevés d'ici 2016. Le second projet est de réhabiliter le refuge historique présent au Col de la Vanoise. Il sert actuellement de dortoir estival pour les aides gardiens et pour les guides. Le but serait de créer des pièces mieux adaptées aux travailleurs (aides gardiens, gardes du parc, guides), de réserver un étage au gardien et de proposer une exposition sur l'évolution du refuge. L'espace réservé au gardien sera détaillé dans la deuxième partie de ce chapitre. Ce projet est porté par la commune de Pralognan-La-Vanoise. La figure suivante retranscrit l'ensemble des projets et des évolutions des refuges au Col de la Vanoise.

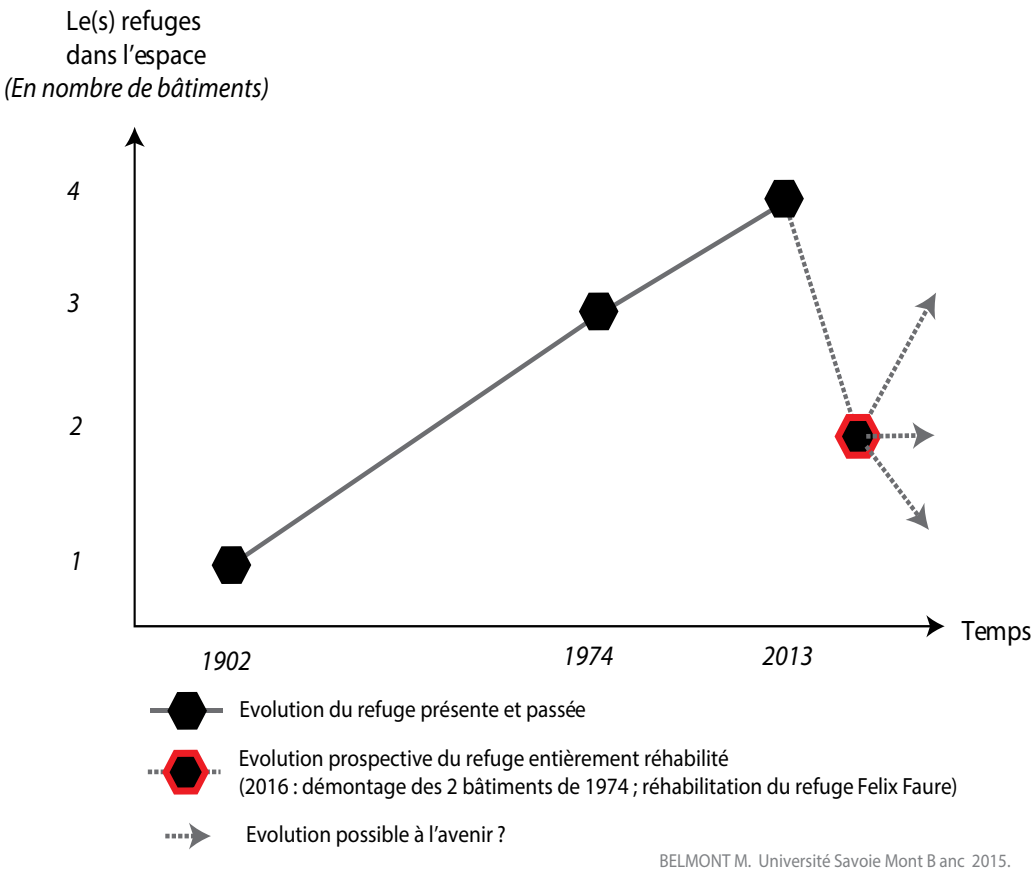


Figure 11 : Le refuge du Col de la Vanoise : le processus de recomposition, BELMONT M., 2015.

Comme il a été dit, les refuges évoluent différemment. Certains stagnent (sans grandes modifications) durant un grand nombre d'années (La Fare), tandis que d'autres évoluent et seront amenés à évoluer encore (Col de la Vanoise). Les besoins et les réalisations varient selon les capacités financières, les motivations, les enjeux et plus simplement selon les refuges. Globalement, tous les refuges réhabilités sont aujourd'hui faits en respect avec leurs habitants occasionnels ou permanents, l'environnement et les besoins ciblés. Les procédures sont parfois très complexes, cela a été le cas pour le refuge de l'Aigle. Comment s'est déroulée cette procédure de réhabilitation du refuge mythique des Ecrins ?

B. Procédures de réhabilitation : approche systémique au refuge de l'Aigle

1. Les jeux d'acteurs préexistants à la réhabilitation

Le premier refuge de l'Aigle a été construit en 1910. Par la suite, il n'a jamais subi de grosses modifications mis à part un agrandissement en 1988. « *Les rangées de bat-flanc qui ont fait sa notoriété sont ainsi restées en l'état* » (L. LASLAZ, 2007, p. 58). Le vieillissement du refuge de l'Aigle a commencé à soulever des problèmes : sur-fréquentation, ancienneté, dégradation, manque d'espaces pour les usagers et le gardien. Les problèmes évoqués par le gardien, certains guides et usagers ont incité le C.A.F. (la section de Briançon est propriétaire du refuge) à lancer une consultation pour apporter des solutions à l'Aigle. La procédure de réhabilitation du refuge de l'Aigle a commencé dans les années 2000. Cette sous-partie a pour but de présenter la procédure en mettant en avant les acteurs concernés.

Dès 2003, le C.A.F. et la commune de La Grave proposent de détruire l'ancienne cabane pour en construire une plus grande, plus confortable et répondant aux normes de sécurité en vigueur. Un appel d'offre est lancé pour choisir le projet architectural le plus pertinent. C'est le projet de Jacques FELIX-FAURE, de l'Atelier 17C, qui a été choisi à l'unanimité en 2004. Quelques mois plus tard, Jean BERRIOT a fondé l'association « *Les amis du refuge de l'Aigle* » qui s'oppose au projet. Cette création ouvre les débats sur la conservation et la patrimonialisation du refuge. Pendant près de 10 ans, deux parties vont s'opposer. Il y a d'un côté les porteurs du projet : le C.A.F., la commune de La Grave, les gardiens du refuge, les guides (très virulents sur le sujet) et quelques usagers. De l'autre, l'association des « *amis du refuge de l'Aigle* », accompagnée d'usagers et de la fondation Petzl à partir de 2007, est à l'initiative de la célèbre affiche ci-dessous.



Illustration 9 : « Sauvons l'Aigle ! » : l'affiche d'opposition au projet de destruction ; http://sauvonslaigle.pagesperso-orange.fr/aigle_im.jpg

Sur cette affiche il est écrit : « *OUI à la restauration du refuge de l'Aigle. NON à la destruction du bâtiment historique. L'entreprise Petzl rejoint les nombreux alpinistes et guides de haute montagne qui soutiennent l'association « Les amis du refuge de l'Aigle ». Vous aussi rejoignez l'association www.sauvonslaigle.org Sauvons l'Aigle !* ». Le mouvement de contestation s'appuie sur le côté mythique de l'Aigle et par rapport à sa situation de « *porte* » de la Meije (L.LASLAZ, 2007, p. 56).

Entre les deux opposants, le tribunal administratif de Marseille tente de trancher. Il prend en 2009, la décision d'annuler le permis de démolir le refuge (délivré par le maire de La Grave en 2007). L'ensemble des acteurs sont alors obligés de se rassembler pour essayer de trouver un consensus (création du comité de pilotage en 2010), le cabinet d'architecte de Jacques FELIX FAURE (retenu au concours de 2004) est alors remobilisé pour élaborer le nouveau projet de réhabilitation en tenant compte de l'ancien refuge. En 2011, un nouveau projet semble faire consensus, il intègre des éléments de l'ancien bâtiment (la charpente) et de nouveau dans une pièce unique. Les bois de charpente réutilisés « *ont l'odeur de l'Aigle* », selon Jacques FELIX FAURE. La « *cabane de l'Aigle* » est alors approuvée par le comité de pilotage en 2011.

Mais rien n'est encore gagné, l'association des « *amis du refuge de l'Aigle* » dépose un recours contre le nouveau permis de construire délivré par le maire de La Grave. Quelques jours plus tard, le maire va prendre un arrêté de fermeture du refuge pour des raisons de sécurité. Le refuge restera fermé, tant qu'il ne sera pas réhabilité (2012). C'est à partir de cet évènement que la « *cabane de l'Aigle* » a commencé à voir le jour, tout d'abord sur le papier, dans les esprits, dans les expositions puis sur le versant de la Meije (dès 2013). Le refuge de l'aigle est « *un mythe plus vivant que jamais, un esprit préservé et conforté* » écrivait le C.A.F. dans sa brochure récapitulative de l'opération (2014).

Ce projet a mobilisé un grand nombre d'acteurs, la longueur de la procédure témoigne des complications que le projet a rencontré avant d'aboutir. Au terme d'une bataille pour le refuge de l'Aigle, Philippe BUCH (guide de la compagnie La Grave – La Meije) dit que « *La montagne a triomphé et c'est très bien comme ça* » (Extrait du film « *La nouvelle Cabane de l'Aigle* » de C. ANDRIEUX, 2014). Les jeux d'acteurs sont plus ou moins complexes selon les procédures, les conflits et recherches de consensus prennent énormément de temps. Par exemple, le refuge de l'Aigle a mis 10 ans à être réhabilité, alors que pour le Col de la Vanoise l'opération a mis 3 ans (une fois les subventions obtenues). Après avoir traité de procédures de réhabilitation du refuge de l'Aigle sous le prisme des jeux d'acteurs, il est maintenant intéressant de l'aborder par l'intermédiaire d'une approche systémique.

2. Des conflits aux travaux : approche systémique

Pour tenter d'établir une approche systémique des procédures de réhabilitation de l'Aigle, il a fallu se baser sur un constat. Que peut apporter en plus une approche systémique sur le processus de réhabilitation du refuge de l'Aigle ? Avant sa réhabilitation, le refuge subissait une crise structurelle et fonctionnelle. En effet, l'Aigle est considéré comme « *mythique* » pour les Alpes Françaises, il est un des refuges pionniers du massif des Ecrins et il est indissociable de la Meije : « *un des hauts lieux des Alpes* » (L. LASLAZ, extrait du film « *La nouvelle cabane de l'Aigle* », 11'23 et ouvrage de 2007).

Pourquoi parler de crise dans le cas de l'ancien refuge de l'Aigle ? Pour E. MORIN, la « *crise signifie l'indécision* » (2012), c'est l'apparition simultanée de perturbations et d'incertitudes pour l'avenir de la structure. C'est un processus complexe. A la lecture des articles traitant du refuge de l'Aigle avant sa réhabilitation, certains termes reviennent souvent : *sur-fréquentation, ancienneté, rusticité, inconfort, mais aussi convivialité et ambiance montagne*. Ils mettent en avant les vulnérabilités et les différents « *dérèglements* » (MORIN, 2012) qui font les crises pré-réhabilitation. Or la crise suppose la réhabilitation, mais cela fonctionne aussi à l'inverse. Les réhabilitations peuvent produire de nouveaux problèmes, et donc de nouvelles crises. Le principal problème de l'ancien refuge de l'Aigle était la sur-fréquentation (certains soirs des alpinistes qui n'avaient pas réservé s'y replient pour passer la nuit, ainsi le refuge était parfois peuplé d'une trentaine de personnes alors qu'il ne proposait que 18 places), la dégradation et l'ancienneté des bâtiments (c'est en partie induit par le phénomène de sur-fréquentation, mais pour certains acteurs, le refuge était devenu insalubre et ne répondait plus aux normes de sécurité (notamment en terme d'incendie)).

Un système est composé d'un grand nombre d'interactions entre les composants, à différentes échelles de temps et d'espace. Mais l'approche systémique, pour qu'elle soit cohérente, comporte des rétroactions. Selon B. WALLISER (1977), les rétroactions sont de deux sortes : les interactions (*feedback*) qui conduisent vers un développement et les anticipations qui visent à réguler (*feedforward*) le système et à le mettre en équilibre.

La figure 12, présente le processus de sortie de crise du refuge de l'Aigle. L'ensemble du processus s'articule autour d'interactions et coévolutions entre les composantes, et ce à différentes échelles. Ce qui rappelle la définition de base d'un système.

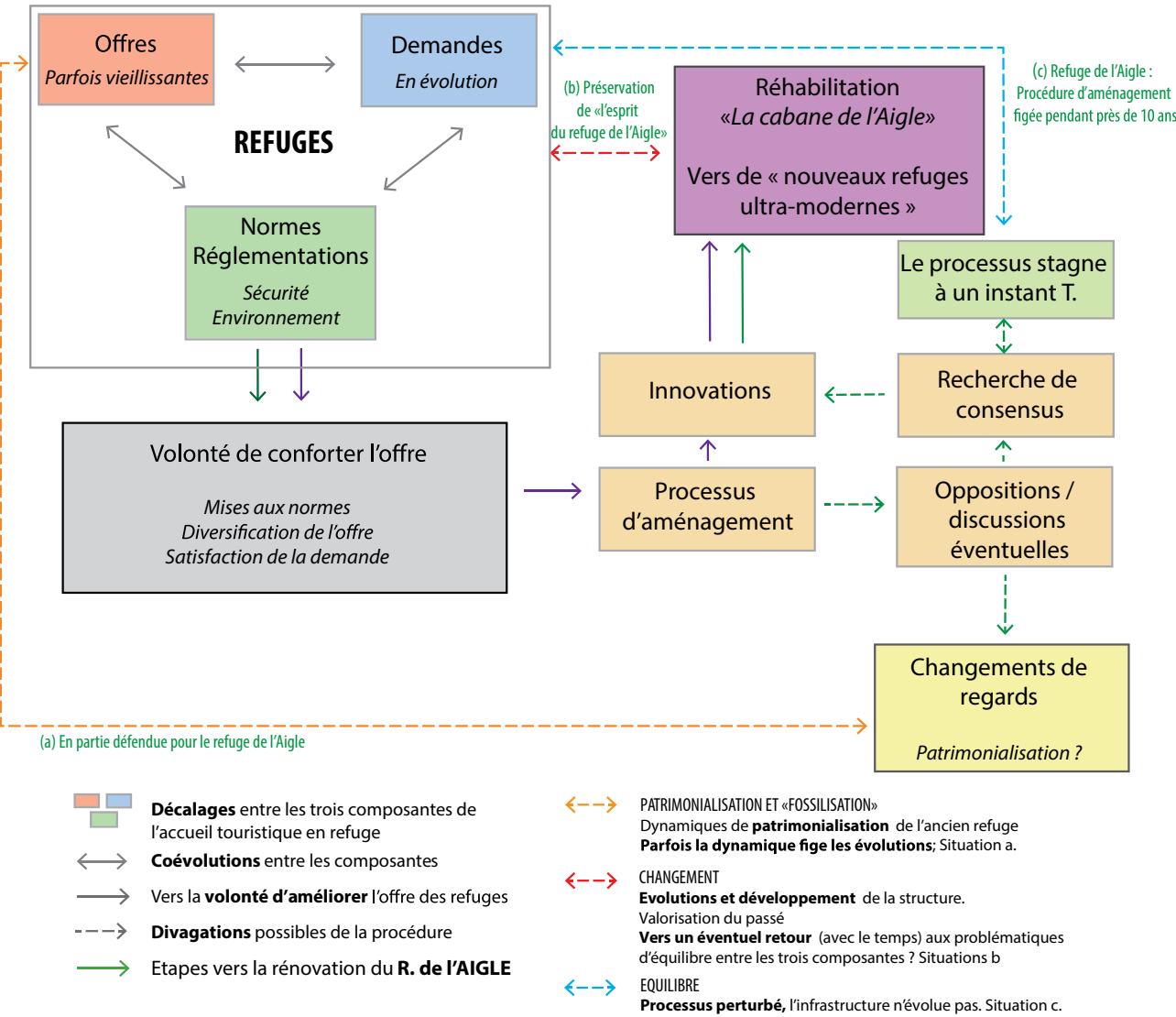


Figure 12 : Répondre à la crise du refuge de l'Aigle : 3 dynamiques distinctes, BELMONT M., 2015.

Trois temps majeurs se distinguent de ces interactions :

- C'est tout d'abord, la *situation a* avec une dynamique de patrimonialisation et de « fossilisation » (LASLAZ, 2007) du refuge (flèche orange). Les contestations de défense du refuge de l'Aigle et son « esprit » ont conduit à un changement de regard sur le refuge, ce qui a fait naître une volonté de patrimonialisation. Or celle-ci n'était pas unanime, certains souhaitaient muséifier le refuge sur place et d'autres voulaient le délocaliser à La Grave pour qu'il soit « *visible du grand public* » (Extrait du film « *La nouvelle cabane de l'Aigle* »).
- Dans un second temps, apparaît une dynamique de changement, d'évolution et de développement de la structure. L'ancien refuge inspire et intègre le projet de réhabilitation de l'Aigle, c'est la situation b.
- Enfin un troisième temps exprime une sorte d'équilibre du refuge, qui n'évolue pas (plus) dans un instant T. Cela a été le cas pour le refuge de l'Aigle, les évolutions ont été figées pendant près de 10 ans et il a été fermé en 2012 jusqu'à sa réhabilitation. Situation c.

Ces trois étapes participent à la sortie de crise structurelle et fonctionnelle. Ainsi le nouveau refuge de l'Aigle intègre trois valeurs chères dans la promotion du projet pour les acteurs : le patrimoine, le paysage et l'usage. C'est en conservant un esprit passé que des innovations ont alimenté le projet, pour qu'il soit plus pratique et confortable.

Il a été montré précédemment qu'un système est composé de boucles de rétroactions positives ou négatives. Ainsi, pour clarifier ce qu'est l'approche systémique, il a été choisi de représenter graphiquement l'évolution des refuges. Le schéma ci-dessous s'inspire des représentations graphiques des coévolutions entre urbanisations et risques de P. PIGEON (2012). La figure qui suit représente un essai d'adaptation de la représentation à la réhabilitation des refuges. L'intérêt étant de mettre en avant les coévolutions entre les générations de refuges.

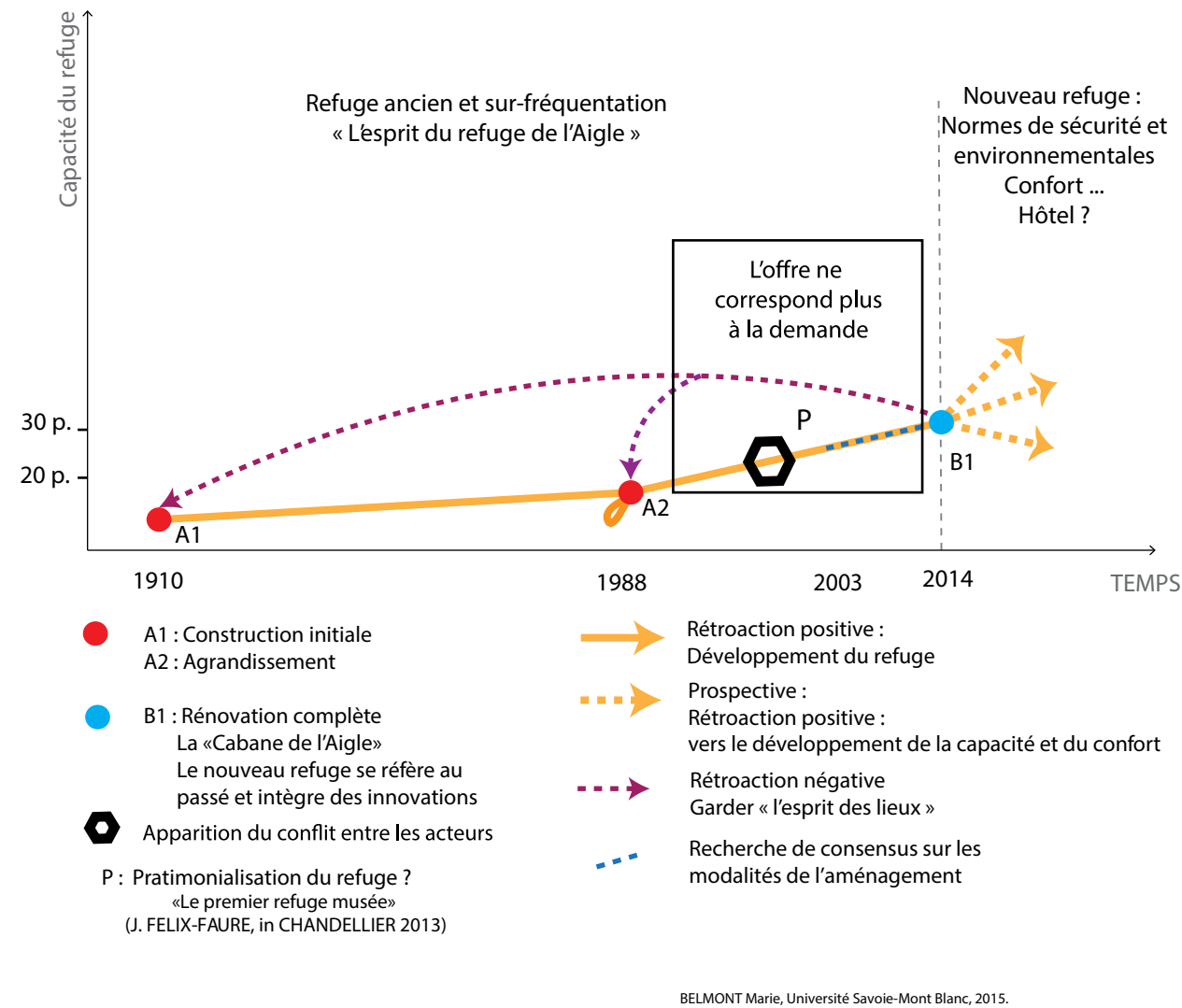


Figure 13 : Le refuge de l'Aigle : approche systémique et vision prospective, inspiré de P.PIGEON, 2012, réalisé par M. BELMONT, 2015.

Cette figure met en avant plusieurs dynamiques possibles avec le temps, soit des retours vers les anciens aménagements (sans pouvoir revenir à l'identique...) ou bien toujours plus de développement. Dans le cas du refuge de l'Aigle, la réhabilitation s'est basée sur la référence au passé et donc à l'« esprit » du refuge de l'Aigle, emblématique pour certains. Cela intègre la problématique de la patrimonialisation des refuges. Ainsi la création d'un « *refuge musée* » (J. FELIX-FAURE, 2013 in A. CHANDELLIER) engendre des rétroactions négatives dans le système ; or le développement ou plus simplement la réhabilitation du refuge sont porteuses de rétroactions positives et donc d'évolution du refuge.

Les processus de réhabilitation engagés dans certains refuges répondent à des besoins. Ils varient selon les refuges, leurs caractéristiques, leurs enjeux, leurs états et leurs prospectives. Tous les refuges étudiés ne sont pas réhabilités, certains ne le seront peut-être jamais. Les quatre qui ont fait l'objet de procédures répondent aujourd'hui aux normes, aux besoins des clients et des gardiens.

Ces refuges ne sont pas non plus parfaits, il y a souvent des choses à modifier. Les procédures de réhabilitations sont variables selon les refuges, ainsi celui de l'Aigle a été fait sur le long terme, alors que pour le Col de la Vanoise la procédure a été plus brève. Les processus font parfois l'objet de mouvements de contestations, la valeur patrimoniale des refuges est-elle en train d'émerger et de s'ajouter aux aspects pratiques des structures ? Dans les refuges modifiés, reconstruits ou neufs, l'habiter et les modes d'habiter évoluent-ils ? Si oui, quelles sont les mutations visibles ?

II. Modifier l'habiter en réhabilitant ?

Les opérations de réhabilitation peuvent-elles modifier l'habiter en refuge ? Tout le monde est-il concerné par ces mutations ? Ces questions seront au cœur de la partie à venir. Ainsi, elle traitera des mutations apportées aux modes d'habiter des gardiens, des aides gardiens et des usagers des refuges. Comment ces mutations sont-elles perçues et vécues par les individus concernés ? Dans un premier temps, les mutations d'habiter seront développées sous l'angle des gardiens (et des aides gardiens), dans un second temps, elles seront abordées par rapport aux usagers des refuges.

A. Les mutations de l'habiter pour les gardiens...

A la suite de la réhabilitation d'un refuge, les gardiens et leurs équipes sont ceux dont les habitudes de vie changent le plus. Leurs modes d'habiter évoluent, que ce soit au niveau professionnel, domestique et intime. Les gardiens n'ont pas tous connu le refuge avant qu'il n'ait été réhabilité, certaines comparaisons ne sont pas possibles, mais il est quand même intéressant de voir les mutations d'habiter au sein des refuges de l'Aigle, du Col du Palet et du Col de la Vanoise.

1. Consultations des gardiens avant et pendant les travaux

Avant de concevoir le projet de réhabilitation, il paraît essentiel que les gardiens soient consultés. Ceux du Col du Palet et du Col de la Vanoise l'ont été, par contre pour l'Aigle ce ne sont pas les gardiens actuels qui ont fait l'objet de consultation. Les gardiens transmettent ce qu'ils estiment essentiels pour le refuge; ainsi ils proposent des éléments pour optimiser l'organisation du refuge, des dortoirs, de la cuisine, des espaces du gardien.

Pour le refuge de l'Aigle, les anciens gardiens ont donné leurs avis sur ce qu'il fallait faire pour le gardien, c'est pourquoi la création d'une chambre pour les gardiens était essentielle dans le projet. Les anciens gardiens dormaient dans la réserve, ils n'avaient pas d'espace réellement pour eux. Les gardiens actuels ont donné leurs avis durant la construction du refuge. Louis était présent en permanence au refuge pendant la construction.

Au refuge du Col de la Vanoise, le gardien a bien sûr été consulté au sujet de ses besoins lors de la construction du nouveau refuge. Il a notamment demandé, une cuisine fonctionnelle et ouverte vers l'extérieur pour voir les montagnes, et les cordées qui s'y engagent. Il a aussi demandé un espace plus approprié pour lui (le projet sera détaillé par la suite).

Pour le Col du Palet et de la Vanoise, ce n'est pas Nicolas (gardien actuel) qui avait donné son avis pour la construction du nouveau bâtiment, il est devenu gardien du refuge en 2008. Or, Nicolas a insisté auprès du Parc National de la Vanoise (propriétaire) pour installer une chambre pour les aides gardiens dans le nouveau bâtiment. Cet ajout a solutionné le manque de place important dans les petites chambres réservées à l'équipe du refuge. Maintenant, elles sont toutes réservées aux gardiens et à leurs enfants, ils ont de la place pour eux, ce qui leur assure un minimum de confort, tout comme pour leurs deux aides gardiens. Selon les gardiens, les rapports avec les propriétaires du refuge sont bons, mais il est parfois difficile d'obtenir quelque chose.

Maelle LEPOUTRE du Parc National de la Vanoise dit que les rapports avec les gardiens (pas forcément ceux du Col du Palet) « sont toujours compliqués ». Selon elle, « ils sont sûrement frustrés car ils ne peuvent rien faire dans le refuge, ils doivent passer par nous. Or, tous les ans, on organise des retours pour que les gardiens donnent leurs avis. De plus, les modifications sont compliquées, une fois que les procédures [du marché public] sont lancées, on ne peut pas revenir dessus, même si les gardiens ne sont pas contents. » (Entretien le 16-03-2015). Certaines caractéristiques contraignantes du Parc National engendrent parfois des mésententes avec les gardiens. Le prochain forum de rencontre entre gardiens de refuge aura lieu à Montmélian, le 28 mai 2015. Le Parc National n'est pas le seul à avoir des liens parfois compliqués avec les gardiens, il en est de même pour les refuges C.A.F.. Les gardiens étant en affermage avec leur propriétaire, les relations sont parfois troublées par des questions d'argent, de besoin et par l'impossibilité de combler certaines demandes. Il n'est possible de jeter la pierre à aucune des deux parties, au contraire chacun a ses raisons, qui seraient à étudier dans d'autres temps.

En plus de consulter les besoins des gardiens, certains refuges sont pris pour modèles. C'est le cas du refuge de Presset dans le massif du Beaufortin. Il a été visité par le pôle de développement durable du Parc de la Vanoise et le CAF le 11 Juillet 2014. Le commentaire qu'ils ont laissé dans le livre d'or (photo suivante), témoigne de leur enthousiasme face à la réhabilitation de ce refuge.

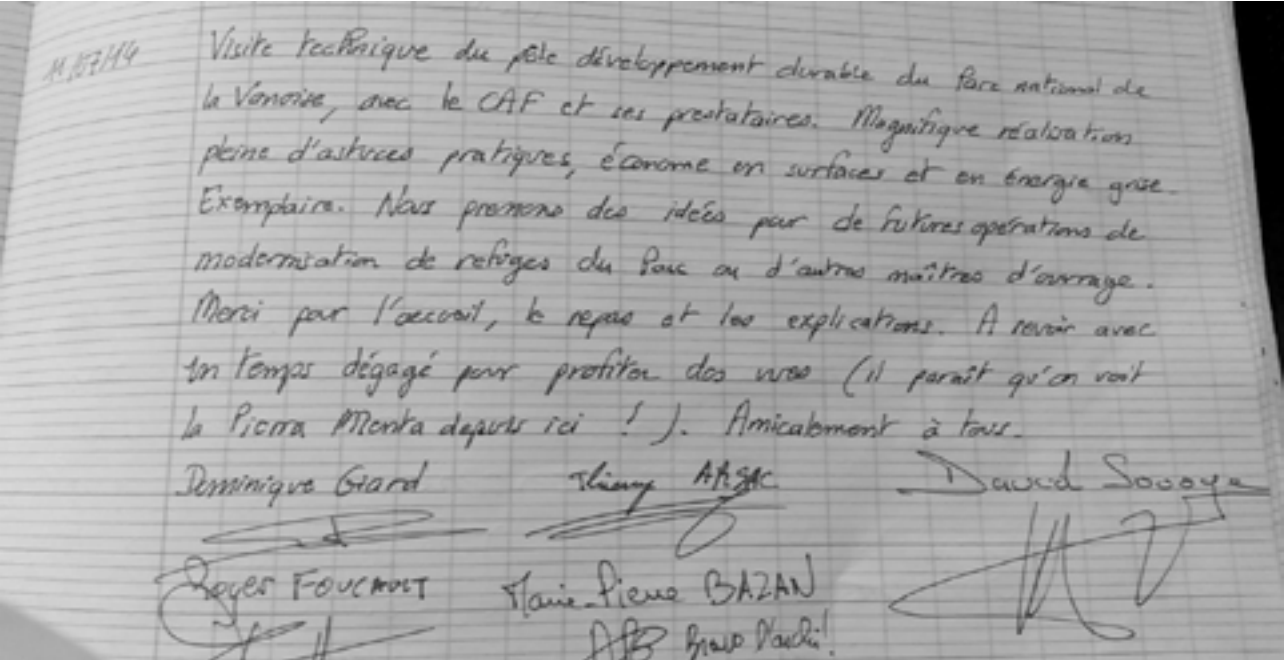


Illustration 10 : « La visite technique du pôle développement durable du P.N.V » au refuge de Presset, M. BELMONT, 2014.

Les maîtres d'œuvre sont donc amenés à consulter les gardiens (anciens ou actuels), les autres réalisations pour s'inspirer lors d'une réhabilitation. Or, en quoi le ressenti des gardiens permet de modifier leurs nouveaux modes d'habiter ? Comme il a été dit, les gardiens soulèvent des éléments qui leur paraissent improductifs ou nécessaires pour le refuge. S'ils sont pris en compte, ces éléments permettront d'améliorer le quotidien des gestionnaires dans le nouveau refuge. Ainsi quels sont les aménagements primordiaux qui font évoluer les modes d'habiter des gardiens ?

2. De nouveaux espaces intimes, professionnels et domestiques

L'intime, le domestique et le professionnel : quelles spatialités ?

Dans le cas des refuges, l'habiter implique trois dimensions, trois spatialités liées au quotidien :

- Intime : « qui est caché des autres et appartient à ce qu'il y a de tout à fait privé » (Larousse.fr). L'espace intime d'une personne peut se définir de plusieurs façons. Premièrement, par l'approche de proxémie, l'homme détermine des distances spatiales autour de lui, par exemple lorsqu'une personne entre dans une sphère à moins de 40 cm autour d'une autre, elle fréquente son espace intime. C'est l'anthropologue Edward T. Hall qui a déterminé ces distances. Dans un second temps, l'espace intime est celui qu'un individu s'approprie personnellement (ou avec ses proches). Ainsi ces espaces sont fermés vis-à-vis de l'extérieur. Tout le monde ne peut pas les pratiquer, c'est l'espace de l'individu, du couple ou bien de la famille. Dans un refuge (et comme ailleurs), l'espace intime le plus remarquable est celui de la chambre à coucher. Ainsi pour se rapporter à la réalité, le gardien des Drayères se réservait sa chambre, ainsi les aides gardiens et clients n'y allaient jamais, seule sa fille pouvait la fréquenter. C'est l'espace personnel du gardien, qu'il partage ou non avec son ou sa conjointe au quotidien.

- Domestique : « Qui concerne la famille, la vie privée : le familial » (Larousse.fr). L'espace domestique, si l'on suit la définition précédente, serait celui de la famille. Or si les termes sont appliqués au refuge, cet espace s'apparenterait plutôt aux espaces vécus dans un « quotidien exceptionnel » par les gardiens et leurs équipes. L'espace domestique serait l'expression spatiale de l'habiter quotidien d'un ou plusieurs individus. Ainsi COLIGNON et STASZAK écrivent que l'on peut transformer un espace « en espace domestique par divers discours, rituels, pratiques et aménagements » p. 4. L'espace domestique n'est pas vécu par un individu mais il est habité (A.-F. HOYAUX in COLIGNON et STASZAK, 2003, p. 33). Selon cette définition, l'espace intime serait une sous-catégorie de l'espace domestique. Ici, il faut bien l'appréhender comme les spatialités pratiquées au quotidien par les gardiens et aides gardiens, lorsqu'ils ne travaillent pas. Ainsi, la cuisine, la terrasse, la salle de bain et pourquoi pas un espace extérieur pratiqué régulièrement font partie de l'espace domestique. C'est l'espace privatif (ou non) pratiqué et partagé par l'équipe de gardiennage au quotidien.

- Professionnelle : « Qui appartient à une profession, qui est relatif à l'exercice d'un métier, d'une profession » (Larousse.fr). L'espace professionnel est celui pratiqué par un individu dans le but de remplir sa tâche de travail, de remplir ses fonctions. Dans le refuge, l'espace professionnel se compose des spatialités pratiquées par les gardiens et aides gardiens dans le but de nettoyer, de ranger, d'accueillir, d'installer et de servir. Ainsi cela est partagé entre des espaces privatifs (réserves, parfois la cuisine) et des espaces collectifs (dortoirs, salle commune, terrasse, sanitaires). Ces spatialités imbriquent parfois des espaces domestiques (tel que la cuisine par exemple). Ainsi elles sont pratiquées par le gardien et son équipe, mais aussi cohabitées avec les usagers du refuge.

Dans les refuges, ces trois spatialités sont organisées dans la même structure, ainsi les espaces sont catégorisés et organisés selon un gradient du professionnel vers l'intime. Habiter intègre l'ensemble de ces spatialités : les lieux de travail, les lieux de loisirs, les lieux de repos, ... tous sont habités (« Qu'ils s'agissent des pratiques touristiques qui associent des lieux du hors quotidien à des pratiques de récréation, ou des pratiques de loisir, ou du travail ou faire les courses, toutes ces pratiques impliquent pour les personnes l'habiter, d'habiter les lieux » M. STOCK, 2004, p.4). Lors d'une réhabilitation, l'ensemble va être modifié. Quelles mutations sont perceptibles et remarquables dans les refuges de l'Aigle, du Col du Palet et du Col de la Vanoise ?

Les mutations de l'habiter à l'Aigle, au Col de la Vanoise et au Col du Palet

Pour les trois refuges réhabilités, les espaces et pratiques intimes, domestiques et professionnels ont été amenés à évoluer. Dans le film « La nouvelle cabane de l'Aigle », le gardien organise une visite guidée du refuge, ainsi il présente les nouveautés du refuge. Il met en avant les mutations majeures dont jouissent les gardiens.

Une première image a été retenue dans le film, le gardien présente les « *nouveaux-anciens* » dortoirs. La charpente et les bats flanc de l'ancien refuge, ont été réinstallés dans le nouveau refuge. La nouveauté que le gardien présente est celle des filets. En effet, ils servent de rangements, mais aussi de « *couchette* » de dépannage en cas d'arrivées spontanées quand le refuge est complet. Cette nouveauté n'est pas anodine pour les gardiens ; en effet, les derniers arrivants ne sont plus contraints de dormir sur ou sous les tables.



Illustration 11 : Les filets des « nouveaux-anciens » dortoirs de l'Aigle : impression d'écran extraite du film « La nouvelle cabane de l'Aigle »

Ainsi au niveau professionnel, le refuge est plus adapté aux pratiques de l'alpinisme et de la haute montagne. Pour ne donner qu'un seul autre exemple de mutation professionnelle, les réserves d'eau en constituent un intéressant. L'ancien refuge disposait d'un réservoir de 80 L, aujourd'hui 700 L peuvent être mis en réserve. Même si les gardiens préviennent (sur leur site internet : <http://www.refugedel'aigle.fr>) qu'il n'y a pas d'eau courante au refuge, cette nouvelle capacité est un « *sacré progrès* » selon le gardien. L'eau est captée dans une cuvette sur le glacier, c'est une ressource rare en haute montagne. Pour l'instant et grâce aux réservoirs, ils sont moins soumis aux contraintes passées.



Illustration 12 : « Une vraie chambre dédiée qu'à ça » (Laura, 48') ; impression d'écran extraite du film « La nouvelle cabane de l'Aigle »

Les mutations de l'habiter ne sont pas que professionnelles, elles sont aussi domestiques et intimes. Ainsi les gardiens ne sont plus contraints de dormir dans la réserve de nourriture du refuge. Ils ont un vrai espace intime pour eux, c'est leur chambre (illustration 12). La chambre est décorée aux goûts des gardiens, comme en témoigne la guirlande au-dessus du lit. Laura, lors de l'entretien, avait confié qu'elle se sentait chez elle dans sa chambre, c'est pourquoi elle se l'approprie énormément. Pour Louis c'est l'endroit où l'on peut se reposer, il témoigne que la chambre est « *beaucoup plus fonctionnelle [par rapport à l'ancien refuge], avec quasiment uniquement nos affaires, on a juste les packs d'eau sous les lits. C'est beaucoup plus sympa qu'avant.* » (Louis, extrait du film « La nouvelle cabane de l'Aigle », 47')

Dans l'espace domestique des gardiens s'intègre une douche, qui leur est réservée. C'est une nouveauté qui apporte beaucoup de confort dans le quotidien au refuge. La gardienne précise qu'ils ne s'en servent pas tous les jours.

D'autres mutations intègrent l'habiter des gardiens, au nouveau refuge de l'Aigle. Les gardiens peuvent s'approprier le refuge selon les spatialités et leurs pratiques. Aujourd'hui, ils disposent d'un plus grand confort quotidien.

Les mutations de l'habiter des gardiens des refuges du Col de la Vanoise et du Col du Palet seront développées plus brièvement.

Concernant le refuge du Col de la Vanoise, les mutations de l'habiter sont très nombreuses, deux seulement seront traitées. Tout d'abord les gardiens ne sont plus « *confinés* » dans le coin cuisine au cœur du bâtiment réfectoire. Non, maintenant la cuisine est ouverte vers l'extérieur et vers un bar où l'accueil des clients se fait. Ainsi les gestionnaires sont au cœur du refuge, sans être cachés derrière les niches donnant sur la cuisine.



Illustration 13 : La salle commune partagée entre le gardien, son équipe et les clients, BELMONT Marie, 2014.

La photo précédente met en avant le bar (à droite) ouvert sur la salle commune, ainsi les gardiens partagent cet espace du refuge avec les usagers. Cela fait partie de leur espace domestique et professionnel.

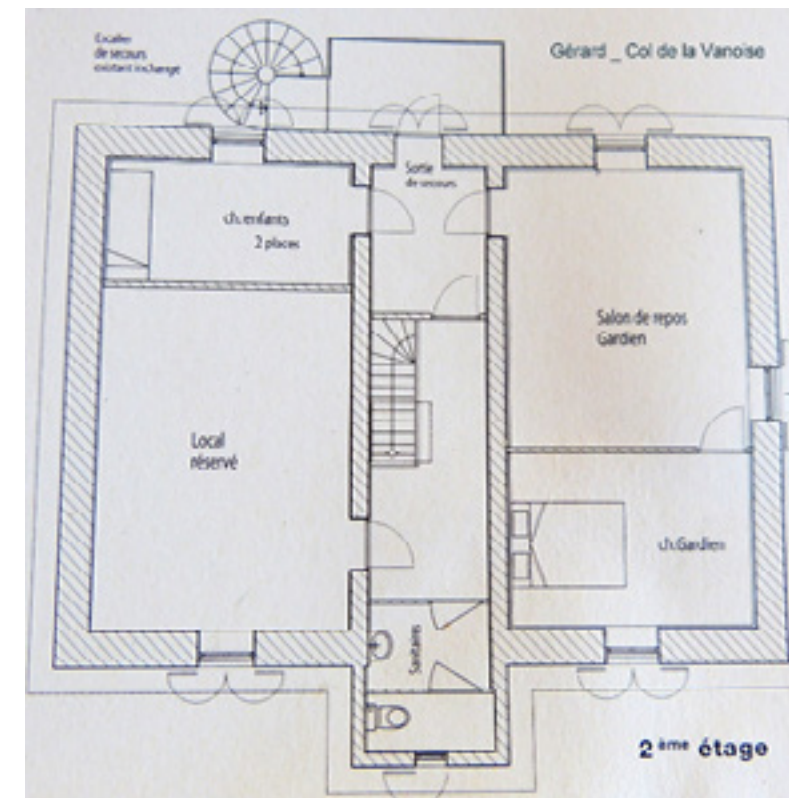


Illustration 14 : Plan du projet de logement pour le gardien, issus de la brochure sur la réhabilitation du refuge.

En ce qui concerne les espaces intimes du gardien, pour l'instant il habite une chambre-bureau située derrière la cuisine, cela va être amené à évoluer prochainement. La mairie a le projet de rénover l'ancien refuge Felix-Faure pour en faire un lieu de logement pour les guides, les aides gardiens, le gardien et sa famille et une salle d'exposition sur le refuge.

Le projet serait de créer un véritable espace intime et familial pour le gardien, ainsi au 2^e étage du bâtiment, le gardien disposerait d'un salon de repos, d'une chambre, de sanitaire et d'une chambre pour ses enfants. Ce projet serait un véritable pas en avant pour le gardien qui considère la vie de famille parfois compliqué avec la gestion du refuge (illustration 14).



Illustration 15 : Le bâtiment supplémentaire du refuge du Col du Palet, BELMONT M., 2015.

Au Col du Palet, le nouveau bâtiment permet aux gardiens d’avoir plus de place pour eux dans leurs chambres (illustration 15 : nouveau bâtiment en rouge). Les aides gardiens disposent de leurs espaces intimes ce qui paraît une priorité pour Nicolas, le gardien. En plus de cela, le refuge de 2007 permet d’augmenter la capacité d’accueil, tout en offrant un bâtiment très fonctionnel. Les conditions de travail sont donc optimisées.

Entre intime, domestique et professionnel, les façons d’habiter le refuge pour les gardiens, sont amenées à évoluer avec le refuge. Ainsi durant les mutations, le niveau de confort, le partage et les conditions de travail sont optimisées. Ces mutations se font en parallèle de celles pour les usagers, en quoi leurs façons d’habiter évoluent-elles ?

B. ... pour les usagers

1. Qu’est-ce-que les usagers souhaitent dans les refuges réhabilités ?

Les volontés et besoins des usagers divergent selon leurs pratiques de la montagne, leurs envies, leurs habitudes et leurs perceptions. Ainsi selon Frédi MEIGNAN (gardien du Promontoire et Président de *Mountain Wilderness France*), les «*passagers* » des refuges de haute montagne recherchent du partage, «*un lieux d’humanité en milieu hostile* ». Pour les refuges de moyenne montagne, les usagers recherchent «*le partage et la découverte de la montagne, dans ce cas le refuge peut devenir une destination* ». Voici un premier constat qui met en avant les différentes volontés des client lorsqu’ils vont en refuge. Frédi MEIGNAN se pose des questions concernant ce que recherchent les usagers des refuges, pour lui connaître le type de clientèle permettrait de savoir : «*comment faut-il les accueillir ? Faut-il des douches ? A quoi sert ce refuge ?* », tant de questions primordiales pour répondre aux attentes des usagers. Comme cela a déjà été mentionné, les pratiques et les refuges évoluent. Et ce dans des rythmes similaires ou légèrement décalés avec la société acutelle.

Selon le rapport de l’AFIT (*Agence Française de l’Ingénierie Touristique*) et SEATM (*Service d’Etudes et d’Aménagement Touristique de la Montagne*) sur les attentes des clientèles actuelles et potentielles des refuges des Alpes (2001), les utilisateurs des refuges sont de trois types, leurs attentes varient selon leurs profils. Le tableau ci-dessous reprend ces idées.

	Profils	Attentes
« Les conservateurs »	- « Des purs et durs de la montagne » - « en opposition aux touristes ou aux consommateurs » - « ils ont une image figée du refuge et des valeurs qui y sont attachées »	- « Accès limité [aux vrais montagnards] (difficulté, sous capacité, confidentialité) - Refuges et gardiens « à l’ancienne » - Blocage des aspects économiques et commerciaux de la vie du refuge - Rejet du confort (des aménagements en lien) - Exigence minimum sur la prestation de base du refuge.
« Les utilisateurs attentifs » : les « oui, mais... »	- « Connaisseurs » - La montagne comme « espace de liberté » - « Une respiration par rapport à la vie du bas » - Utilisateurs réguliers - Evolutions de leurs pratiques au contact d’autres sports et des tendances de la société - « Les consommateurs de la montagne »	- Accéder à l’offre sans être forcément membre d’un club ou d’une fédération - Qualité de la signalétique et sécurité de l’accès - Prestation de base du refuge (repos, repas, sanitaires) - Cuisine équilibrée, si possible « locale » - Recherche d’ambiance et de convivialité, respect de l’ « esprit refuge » - Egalité des traitements entre usagers - Services liés à leurs pratiques (réveil, informations ...) - Maintien d’un prix accessible - Respect des normes d’hygiène et sécurité - Prise en compte de l’impact environnemental
« Les non-initiés »	- De passage - Représentation d’une « montagne plutôt « urbaine » » - Confondent gîtes et refuges - Ils trouvent naturels d’avoir une douche disponible, de faire crépiter la cheminée ... - Loisir d’été - Le refuge comme un but - Découverte de la montagne - Refuge : concentré d’ambiance	- Services et informations au point de départ - Accès sans difficulté et bien balisé - Prise en charge générale dans le refuge - Information sur la vie du refuge - Information sur l’offre touristique environnante - Eléments de confort matériel - Individualisation des prestations - Demande de gastronomie et produits locaux ou typiques - Attitude du gardien : prise en compte de leur inexpérience.

Tableau 11 : 3 types d’utilisateurs actuels : leurs profils et besoins ; d’après le rapport de l’AFIT et du SEATM, 2001, p. 31 à 38 réalisation BELMONT M., 2015

En plus ces trois types d'utilisateur, le rapport traite aussi des « *utilisateurs potentiels* » et des « *utilisateurs professionnels* ». Ainsi il apparaît très clairement dans le tableau que certaines attentes sont opposées selon les utilisateurs, c'est pourquoi, lors d'une réhabilitation, il est important de bien cerner qui sont les usagers potentiels. Les attentes décrites sont surtout en lien avec les prestations dans l'accès, par rapport à la pratique et les prestations au sein du refuge (repas, accueil, douches).

Prenons l'exemple du refuge du Col de la Vanoise, qui concentre divers types de clientèle, les trois types présentés dans le tableau précédent sont en capacité de cohabiter dans ce refuge. Pour tenter de répondre à tous les besoins des divers utilisateurs, le projet s'est basé sur le Cahier des charges du Conseil Général de la Savoie (2009-2011). La réhabilitation incorpore des nouveautés dans les aménagements destinés aux usagers :

- « *des couchettes en alvéoles* » (Franck MACHET, extrait de l'entreiten du 4 mai) pour préserver l'intimité des usagers. Dans le cahier des charges, « *le couchage est réalisé en couchettes individuelles sur un ou au plus deux niveaux* ». Cependant, il est toujours possible de faire des bats-flanc : ils sont tolérés.
- Des sanitaires avec douches, WC et cabine avec lavabo : « *un WC pour 10 personnes, un lavabo pour 10 personnes, une cabine fermée pour 10 personnes et une douche pour 30 personnes* ».
- Des locaux divers pour le stockage, le séchage et les chaussures : « *un sas d'entrée avec « grille caillebotis », local à proximité de la salle à manger pour le stockage du matériel individuel, local de séchage, local chaussures, terrasse aménagée, salon détente-lecture* ».

Sur ces quatre critères de réhabilitation cités, il est très clair que le refuge du Col de la Vanoise va augmenter son niveau de confort dans l'accueil des clients. Certains usagers des refuges sont réticents face au confort, mais d'autres en sont satisfaits (qu'ils soient randonneurs, contemplatifs ou alpinistes). Aujourd'hui dans les cahiers des charges, l'utilisateur du refuge doit pouvoir se laver, stocker ses affaires, les sécher, se reposer et se détendre. L'offre est de plus en plus confortable et ouverte à tous les types de public. Or, qu'est-ce-que les pratiquants interrogés pensent sur les refuges réhabilités ?

2. Que pensent-ils des refuges réhabilités ?

Êtes-vous déjà allé dans un refuge rénové depuis 2000?			
	Oui	27	56.3%
	Non	21	43.8%
	Total	48	100.0%

Quels refuges avez-vous fréquentés?	
Presset	6
Goûter	4
Col de la Vanoise	4
Buffère	3
Goléon	2
Les Marches	2
Les Conscrets	2
Aigle	1
Albert 1er	1
Envers des Aiguilles	1
Pecllet Polset	1
Laval	1
Cosmiques	1
Croix du Bonhomme	1
Pointe Percée	1

Tableau 12 : Les refuges réhabilités et fréquentés, M. BELMONT, 2015

Sur les 48 pratiquants qui ont répondu au questionnaire, soit par l'intermédiaire de J. MOUREY (acompagnateur de moyenne montagne), soit rencontrés à la salle d'escalade de *Vertilac* au Bourget du Lac, tous ont émis un avis sur leurs attentes en refuge (cf. Chapitre 2).

27 ont déjà fréquenté un refuge réhabilité depuis 2000, ce sont principalement les refuges de Presset, du Goûter et du Col de la Vanoise qui ont été pratiqués. Cela est peut-être lié à la proximité des refuges

Sur ces 27 personnes, 20 ont trouvé les refuges fréquentés très confortables, 6 moyennement confortables et un seul peu confortable. Les refuges sont apparus moyennement innovants et modernes (pour 14 personnes), très pour 11 personnes et peu innovants pour 1 personne.

Leurs volontés sont très variées, certains fuient le confort et les refuges gardés, tandis que d'autres recherchent des refuges grandement équipés.

47 personnes ont souhaité répondre à la question « *l'augmentation du niveau de confort de certains refuges vous attire-elle ?* ». Les résultats sont : 21 pensent que oui, le confort n'est pas désagréable à la suite d'une randonnée; 25 pensent que non, ce n'est pas nécessaire en refuge et une personne est partagée entre un confort excessif qui ne serait pas idéal et un confort utile. L'ensemble des pratiquants a répondu à la question (une personne s'est abstenue) : « *Pensez-vous que les refuges réhabilités perdent leur charme ?* ». Les interrogés ont répondu à 55 % que non (26 personnes), 40 % que oui (19 répondants) et à 5 % oui et non (2 répondants). Ils devaient par la suite justifier, plusieurs critères sont ressortis :

L'augmentation du niveau de confort de certains refuges vous attire-t-il ?		
Oui	21	44.7%
Non	25	53.2%
Oui et Non	1	2.1%
Total	47	100.0%

Tableau 13 : L'augmentation du niveau de confort est-elle attrayante ? M. BELMONT, 2015

Pour ceux qui pensent que le charme ne change pas :

- **Le confort s'ajoute au charme** : Les répondants pensent que les prestations sont améliorées et que l'ambiance et la convivialité restent les mêmes, voire mieux. « *Un refuge peut très bien être rénové et rester simple* » ; « *Pour moi, plus de confort, ça veut dire mieux dormir, la base en refuge* » ; « *C'est quand même agréable quand il y a plus de confort et d'intimité, surtout dans les dortoirs.* »
- **Le gardien fait l'esprit du refuge** : pour certains répondants, « *l'esprit du refuge est véhiculé par ceux qui en font l'âme (les gardiens, aides gardiens, guides ...), ils transmettent cet esprit aux alpinistes de passage* ». Ainsi le charme du refuge reste intact, voire amélioré par la qualité du bâtiment.
- **Le paysage, le cadre montagnard restent** : Pour certains, les refuges s'intègrent aux paysages montagnards, cela passe par l'utilisation du bois dans les réhabilitations, les ouvertures sur la montagne. Pour certains : « *les rénovations s'intègrent bien dans le paysage* » ; « *L'utilisation du bois en montagne permet de garder un caractère authentique* » « *Les refuges réhabilités sont souvent mieux intégrés au paysage.* »
- **L'ambiance** : Pour certains, tant que l'ambiance reste la même, la réhabilitation plaît : « *il reste toujours un échange et une ambiance montagnarde* », « *l'accueil, l'ambiance, la chaleur restent mémorables* », « *Tant que les repas sont pris en commun, l'ambiance reste conviviale* ».

Pour ceux qui pensent que le charme change :

- **Trop de confort** : Pour certains, le confort rappelle les établissements d'accueil de vallée, ils deviennent des hôtels (une partie sera consacrée à cela dans le chapitre 4). « *Trop de confort* » ; « *S'ils ne ressemblent pas à des hôtels, tout va bien* », « *Je trouve dommage que certains refuges se transforment en hôtels* ».
- **Clientèle variée pas toujours appréciée** : L'augmentation du niveau de confort est porteur de problèmes pour certains répondants ; ainsi, selon eux, cela permet d'attirer des « touristes ». Soit des personnes qui ne sont pas habitués des refuges. « *Trop de confort, ça attire une population non éduquée aux milieux de montagne* » ; « *On y attire des clientèles différentes* »
- **Perte de cachet et uniformisation** : Enfin, les refuges seraient tous construits de la même façon, sans « rusticité », ils s'uniformisent. « *Ils perdent leur authenticité avec leur aspect chaleureux* », « *Ils perdent leurs rusticité* » ; « *C'est pas parce qu'on rénove que ça devient charmant* » ; « *Ils perdent leur caractère, deviennent uniformes. Les intérieurs se ressemblent* » ; « *Absence du coté mythique* ».

Pour ceux qui sont partagés :

- **Réhabilitations positives pour les professionnels mais négatives pour les touristes** : Selon eux, si les réhabilitations sont poussées à l'excès, elles ne sont pas positives, elles ne devraient que permettre une amélioration des conditions de travail pour les gestionnaires, les guides. « *Oui, si ça devient trop luxueux (perte charme)* ; *non, si ça permet une meilleure fonctionnalité du refuge* » ; « *Oui, si la rénovation est faite dans un but de « surconfort » (le dépaysement est moins fort), non, si la réhabilitation est utile pour le refuge* ».

Les termes « hôtels », « authentique » et « rustiques » reviennent plusieurs fois à la lecture de ces résultats, c'est pourquoi ils seront traités dans le 4^e chapitre.

Cette partie a permis d’aborder les mutations de l’habiter des gardiens et des usagers des refuges. Ainsi, que ce soit pour les pratiques professionnelles, domestiques, intimes ou récréatives, les modes d’habiter sont modifiés suite à une opération de réhabilitation. Ainsi les gardiens témoignent des apports positifs et des manques dans leurs refuges réhabilités. Les pratiquants, quant à eux, sont surtout concernés par une évolution dans le confort qui leur est proposé, certains sont d’ailleurs sceptiques face à ces aménagements. La hausse du niveau de confort des refuges est en partie due aux innovations intégrées aux refuges. Quels sont ces innovations ? Qu’apportent-elles aux gardiens de refuge ?

III. L’évolution des conditions d’exercice du métier de gardien dans des « laboratoires environnementaux »

Lors des opérations de réhabilitation des aménagements, des techniques et des outils innovants sont parfois intégrés aux projets. Ces innovations sont souvent en lien avec des enjeux environnementaux. Yves BARET parle des refuges comme des « laboratoires », pour lui cela veut dire que les refuges intègrent des innovations. Ces éléments permettent une meilleure gestion des ressources, des risques, du réchauffement climatique par exemple. Ils permettent l’autonomie des refuges, mais ils sont à contraster avec les contraintes majeures exposées aux refuges (le brûlage de carton, les fosses septiques difficiles à vidanger). Ainsi l’expression de « boratoire environnemental » sera employée en tenant compte des éléments contradictoires au respect de l’environnement. Ici « *laboratoire environnemental* » désigne la capacité des refuges à intégrer des innovations techniques pour être plus autonomes, respectueux de l’environnement, confortables et fonctionnels, mais en tenant compte des contraintes majeures que subissent les refuges. Quelles sont les innovations intégrées aux refuges réhabilités et qui en font des « laboratoires environnementaux » ? En quoi ont-elles des effets sur les conditions d’exercice du métier de gardien ?

A. Des refuges « laboratoires environnementaux »

1. « *De véritables vitrines technologiques* » (X. BERNIER et C. GAUCHON, 2013, p. 47)

Créer des refuges autonomes, fonctionnels, confortables et respectueux de l’environnement, impliquent de les rendre innovants. Ainsi, ils deviennent « *des laboratoires d’innovation, terrain d’expérimentations* » (A. CHANDELLIER, 2014, p. 32), certaines techniques ou nouvelles technologies implantées dans les refuges sont de véritables enjeux de développement pour la haute ou la moyenne montagne mais aussi la vallée. Comme le dit Y. BARET, « *si on peut le faire là-haut, on pourra le faire en bas* » (extrait de l’entretien téléphonique). Les contraintes vécues en montagne permettent de tester les composants, les techniques afin de mieux connaître leurs performances, leurs résistances : « *La haute montagne est mise en avant en tant que banc d’essai pour les innovations en matière de performances énergétiques et logistiques* » (X. BERNIER et C. GAUCHON, 2013, p. 47).

L’intégration d’innovations impliquent des recherches préalables. Des recherches techniques et technologiques dans de nombreux domaines : l’énergie, les matériaux, l’architecture, l’hydraulique, la téléphonie. A cela, il faut ajouter les recherches spécifiques aux refuges. Par exemple, un programme transfrontalier de recherche INTERREG IIIa ALCOTRA a été mené entre 2005 et 2008. Il avait pour but de qualifier l’offre des refuges de montagne pour un tourisme durable en Vallée d’Aoste et Pays de Savoie. Le projet avait pour but d’« *adapter l’offre refuge aux attentes actuelles des utilisateurs et des populations montagnardes tout en étant à même de maîtriser les solutions techniques respectueuses de l’environnement pour une gestion facilitée et efficace de ces refuges* » (G. NICOUD, 2008, p.7).

Par l’intermédiaire de ce programme, trois guides techniques ont été réalisés sous la direction de G. NICOUD. Ces guides ont pour but de présenter des solutions techniques disponibles pour satisfaire les besoins des refuges. Trois thèmes sont abordés : l’énergie, l’assainissement et l’alimentation en eau. Ce sont des outils pour l’aide à la décision dans les choix d’aménagement à entreprendre.

Dans le guide sur l’énergie, 4 modes de production sont présentés et comparés : le groupe électrogène, l’installation photovoltaïque, l’hydroélectricité (avec notamment les microcentrales), l’énergie éolienne (les gardiens du refuge d’Adèle Planchard souhaiteraient en être équipés mais le P.N. des Ecrins s’y oppose par rapport à l’impact paysager que cela engendrerait).

En ce qui concerne l’assainissement, 11 dispositifs d’assainissement : 7 avec eau comprenant: les bac à graisses, le système décanteur + digesteur, la fosse Imhoff, les fosses septiques et toutes eaux (au refuge des Drayères), l’indicateur de colmatage, les boues (ces 6 dispositifs sont ceux de prétraitement), un autre sert au traitement; 4 sont des techniques sans eau : la fosse étanche, les toilettes sèches (problématiques au Col de la Vanoise, et utilisées au Col du Palet), les toilettes à recirculation, les toilettes à séparation.

Au sujet de l’alimentation en eau, 7 techniques de captage sont proposées : pour eaux souterraines (sources : Drayères, La Fare), eaux de ruissellement (Roc de la Pêche, Lac de la Grande Léchère), plans d’eau (Col du Palet), névés et plaques de neige (Col du Palet en hiver), eau de pluie ou de fonte de neige en toiture (Adèle Planchard, Col de la Vanoise), fonte de glace (Aigle). Aux techniques de captages sont ajoutées celles pour les réseaux d’adduction, pour les réservoirs, pour le traitement des eaux. Ces brochures permettent de choisir quels dispositifs seront les plus adaptés aux performances du refuge, ainsi en conclusion, des tableaux de synthèse sont proposés (exemple du tableau ci-dessous).

Conditions nécessaires	PV	Hydro	GE	Eolien
Refuge bien exposé au soleil	●●	○	○	○
Utilisation du refuge en hiver	●	—	●	—
Adduction en eau potable avec turbinage possible		●●		
Toiture ou implantation panneau possible	●			
Local technique	●	●	●	

Tableau 2 : Spécificités à prendre en compte.

GE : Groupe électrogène Hydro : Hydroélectricité PV : Photovoltaïque	●● Bien adapté ● Adapté ○ Possible — Inadapté
--	--

Tableau 14 : Aide à la décision et recherche technique pour l’approvisionnement en énergie des refuges, extrait du Guide Technique : « *Energie en site isolée d’altitude* », dirigé par G. NICOUD, 2008, p. 37.

Or, l’intégration de techniques nouvelles dans les refuges est-elle toujours positive ? Le temps d’un exemple, étudions le refuge du Goûter. Il a été reconstruit en 2013. Ce refuge intègre un grand nombre de nouvelles technologies, comme un fondoir à neige, un système de traitement des eaux souvent assimilé à celui d’un sous-marin nucléaire ou encore des panneaux solaires. Or, pour faire fonctionner tous ces composants de hautes technologies, un technicien a été embauché. Les manipulations sont parfois tellement complexes que l’action d’un spécialiste est parfois essentielle. La technologie n’est donc plus gérable par le gardien et son équipe. Voit-on ici l’évolution du métier de gardien ?

En dehors de cet exemple, quelles sont les innovations intégrées dans les refuges de l’Aigle, du Col de la Vanoise, du Lac de la Grande Léchère et du Col du Palet ?

2. Des solutions innovantes pour les refuges

En ce qui concerne les refuges étudiés, tous sont équipés (au moins en partie) de technologies citées précédemment. Ici, les exemples énumérés concernent les refuges neufs ou réhabilités récemment. Le Col de la Vanoise est approvisionné en eau par un captage sous la moraine de la Pointe de la Réchasse, l'eau est ensuite chauffée par des panneaux solaires thermiques. Pour contenir cette eau, un ballon de 2000 litres est installé dans le refuge. Ce refuge dispose d'une très bonne isolation thermique : 16 cm de lamellé collé + de la laine de roche + le bardage. Le Col de la Vanoise est labéllisé *Montagne 2040* par la Région Rhône Alpes. Ce label a pour but de valoriser les territoires de montagne, le tourisme fait partie des pôles valorisés par le label. Ainsi, le Col de la Vanoise a été labellisé durant sa construction, en lien avec les financements émis par la région.

Au refuge du Lac de la Grande Léchère, l'eau est captée sur le réseau d'eau potable de la commune de Montgellafrey, pour traiter l'eau le refuge dispose d'un filtre UV. Ce qui lui certifie une bonne qualité de l'eau. Sur ce même réseau d'eau, une micro centrale est installée pour créer de l'énergie suffisante au refuge. Or son calibrage hivernal est inférieur aux besoins nécessaires.

Le refuge de l'Aigle dispose d'un grand nombre d'innovations respectueuses de l'environnement :

- panneaux solaires thermiques pour le chauffage,
- panneaux photovoltaïques pour l'électricité,
- un groupe électrogène de secours,
- l'ensemble de l'éclairage est de basse consommation,
- approvisionnement en eau par la fonte du glacier (pompage jusqu'à un réservoir),
- WC secs

Une des particularités du refuge, c'est aussi sa construction en bois des Alpes. Il intègre la charpente de l'ancien refuge mais aussi du bois alpin. La F.F.C.A.M. et l'association Bois des Alpes ont conçu l'ensemble du refuge en bois certifié alpin. Ainsi « *La coque bois du refuge est entièrement réalisée en bois massif contrecollé KLH issu de forêts alpines, principalement de l'Isère et des Hautes-Alpes.* » (FFCAM, 2014, p. 6). Cette intégration du bois dans le projet constitue une véritable innovation pour le refuge, le bois est certifié de bonne qualité.

Enfin pour le refuge du Col du Palet, un seul projet sera développé, c'est celui de la future pile à hydrogène. Le refuge est actuellement alimenté en énergie par des panneaux photovoltaïques, or les gardiens témoignent de problèmes majeurs d'alimentation. C'est pourquoi le Parc National de la Vanoise a lancé un appel d'offre (2014) pour réaliser et concevoir une pile à hydrogène. Ainsi un groupement de 5 entreprises ont répondu à l'offre (« *Gest'hydrogène* » selon Maëlle LEPOUTRE). Le projet a pour but de rendre autonome le refuge en énergie. L'extrait de document ci-dessous propose le détail du projet.

Une réponse innovante pour une véritable autonomie énergétique des refuges.

Le système est principalement constitué d'un local indépendant de 9 m2, sur-isolé, ventilé, adapté aux rigueurs hivernales en altitude, pour assurer des conditions thermiques optimales. Latempérature du local est maintenue grâce à des panneaux solaires thermiques.

Le local comporte un électrolyseur(1), des réservoirs de stockage de l'hydrogène produit par électrolyse de l'eau et une pile à combustible(2) de 2,5 kW. L'hydrogène stocké (jusqu'à 5 kg) permettra de pallier au déficit d'énergie en pleine saison en fournissant les kilowatts manquants grâce à sa transformation en électricité par la pile à combustible.

Par ailleurs, afin d'améliorer sa production d'électricité d'origine solaire, les panneaux photovoltaïques du refuge seront remplacés par des modèles à haut rendement. Ils serviront aux besoins quotidiens du refuge en saison d'ouverture mais aussi à alimenter l'électrolyseur, en particulier l'hiver lorsque le refuge n'est pas gardé.

L'ensemble des équipements sera piloté automatiquement par un module de contrôle intelligent qui optimisera le fonctionnement selon la consommation en cours du refuge et la production solaire disponible. Le transfert d'information par GSM permettra également de suivre à distance l'ensemble des indicateurs du système pour prévenir d'éventuelles actions de maintenance.

Illustration 16 :

Caractéristiques techniques du projet, extrait du communiqué du P.N.V., 2015

Le prototype sera disposé en uin 2014 ; ainsi, si les résultats sont concluants, le P.N.V. pourrait étendre cette technologie à l'ensemble de son parc de refuges, et pourquoi pas « *transférer son expérience vers les autres gestionnaires de refuge des Alpes.* » (article France 3 Alpes). Ce projet est co-financé par des Fonds européens de développement économique et régional (FEDER).

En plus de toutes ces innovations techniques, il est important de mentionner que la plupart des refuges sont aujourd'hui équipés de réseau internet par satellite. Cela permet de faciliter les réservations des clients, mais cela a aussi d'autres avantages, notamment dans la gestion de l'isolement (cf. Chapitre 4).

Ainsi, les refuges sont considérés comme des laboratoires d'innovation, ils sont autonomes en énergie. Or, de nouvelles techniques sont incorporées dans les refuges réhabilités. Qu'apportent-elles aux gardiens dans l'exercice de leur métier ?

B. Les évolutions des conditions de travail des gardiens

1. Des évolutions qui améliorent le quotidien professionnel des gardiens de refuge

Les opérations de réhabilitation ont toutes pour objectif d'améliorer les conditions d'exercice du ou des gardien(s). C'est notamment ce que souligne Roger FOUCAULT (Responsable du Pôle Valorisation à la F.F.C.A.M.) dans les éléments à valoriser en priorité lors d'une opération. Ainsi les innovations (et autres éléments non innovants mais plus pratiques) installés dans les refuges ont pour but de rendre le refuge plus fonctionnel, plus simple et plus agréable pour le travail. L'amélioration des conditions de travail se fait en parallèle de celle des conditions d'accueil des clients.

Les maîtres d'ouvrage, architectes et autres personnes qui conçoivent les « nouveaux refuges », cherchent des éléments pour faire évoluer les conditions de travail, de manière positive ou négative.

Les gardiens enquêtés témoignent tous (ceux dont les refuges ont été réhabilités) des améliorations de leurs conditions de travail. Au Col du Palet, le gardien parle d'un nouveau bâtiment « *très fonctionnel pour le ménage* ». Il a notamment insisté sur la facilité à entretenir les nouveaux dortoirs créés en 2007 (illustration 17). En plus des améliorations actuelles du refuge, le projet innovant de pile à hydrogène a pour but « *d'améliorer le quotidien des gardien* » (selon Maëlle LEPOUTRE). Les gardiens sont optimistes à l'idée de recevoir le prototype au refuge, cela leur permettrait d'être autonome en énergie. Ils n'auraient plus à gérer le manque en permanence.

Illustration 17 : Un des nouveaux dortoirs fonctionnels du refuge du Col du Palet, BELMONT M., 2015



Au refuge de l'Aigle, « *les conditions de vie et de travail ont évolué, aujourd'hui le refuge et la cuisine sont bien équipés. Nous sommes très satisfaits, c'est de la belle technologie mais simple* ». Les gardiens témoignent de la qualité des installations.

Laura (la gardienne) a traité de la gestion énergétique du refuge ; selon elle, les gardiens ne subissent jamais le manque, « *les batteries sont toujours au-dessus de 80 %, ça marche très bien cette technologie de sous-marin* ». L'expression de « *sous-marin* » revient souvent au sujet des nouveaux refuges (refuge du Goûter, de l'Aigle ..). La complexité des aménagements rappelle celle des sous-marins. Parmi les termes de « *havre* », de « *phare* », de « *paquebot* », celui de sous-marin associe une fois de plus les refuges à des métaphores marines.

Au refuge du Col de la Vanoise, le gardien se dit satisfait du nouveau refuge. Comme cela a déjà été mentionné, il trouve qu'il y « *fait chaud, on voit clair et on voit les montagnes* ». Ces éléments paraissent annodins, mais pour le gardien ils ont beaucoup d'importance. A cela, il faut ajouter l'autonomie du refuge pour son alimentation en eau et en électricité.

A ces trois refuges réhabilités, il semble important d'ajouter l'avis du gardien du refuge du Lac de la Grande Léchère. Olivier a été gardien pendant 6 ans du petit refuge de la Pierre du Care en Belledonne. Pour lui le passage d'un refuge à l'autre c'est comme passer « *du jour à la nuit* », « *les conditions de travail sont très bonnes* ». Pour lui, ce refuge est très confortable à travailler.

Dans les quatre autres refuges non réhabilités, les gardiens souhaiteraient améliorer leurs conditions de travail. A la Fare et aux Drayères, il faudrait mettre aux normes les réserves et créer des chambres froides, à Adèle Planchard l'installation d'une éolienne serait la solution de nombreux problèmes d'alimentation en énergie. Ainsi les gardiens voient les aménagements comme des solutions pour faire évoluer leurs conditions de travail ; or, dans certains cas, les réhabilitations renvoient à des évolutions négatives des conditions de travail.

Dans le cas du Col de la Vanoise, le gardien souligne les difficultés qu'il rencontre dans la gestion des nouvelles toilettes sèches. Selon lui, c'est le modèle qui est défectueux, car il pose problème dans d'autres refuges. Ainsi le gardien se voit ajouter une tâche de travail alors qu'elle ne devrait pas avoir lieu. C'est donc une rugosité supplémentaire.

Enfin dans les évolutions négatives, il faut rappeler le cas du refuge du Goûter. Les gardiens ne peuvent plus gérer les problèmes techniques comme ils le faisaient avant. Ainsi, « *là où le gardien s'en sortait avec son tournevis, le voilà parfois désemparé par ces nouvelles machines* » (A. CHANDELLIER, 2014, p. 38). Les gardiens sont donc parfois désarmés face à la complexité des « *sous-marins nucléaires* ».

Parmi toutes les nouveautés des refuges traitées précédemment, internet n'a pas encore été développé. C'est le but de la prochaine sous-partie.

2. Les avantages et inconvénients d'internet

« *Je ne pourrai pas habiter dans un refuge, y a pas internet ni de play station* » (témoignage d'un collégien de Montmélian). Certes, il n'a pas tout à fait tort, les play stations sont très rares, voire inexistantes dans les refuges, mais concernant internet l'avis ne doit pas être aussi tranché. En effet la plupart des refuges sont aujourd'hui équipés d'un réseau internet par satellite. Sur les huit refuges étudiés, seul un n'est pas équipé d'un réseau internet par satellite. Et encore, la gardienne du refuge de La Fare a accès à la toile grace à son forfait de téléphone et au réseau 3G+ disponible au refuge.

Internet joue un rôle majeur dans l'amélioration des conditions de travail des gardiens. Cet « outil » est utilisé de plusieurs façons par les gardiens de refuge :

- **Liens avec les services de météo** : Pour certains refuges, internet est une source supplémentaire pour accéder aux informations météorologiques.
- **Outils de communication sur le refuge** : Les gardiens utilisent internet pour communiquer sur ce qui se passe au refuge, sur les événements en cours et à venir. Ils ont des sites web, mais aussi des comptes sur les réseaux sociaux. C'est le cas notamment des quatre refuges sur l'illustration 17.
- **Accès aux mails de réservation** : Les gardiens s'en servent pour faciliter les réservation des clients.
- **Mise en réseau des refuges** : Certains portails proposent aux usagers des refuges de réserver directement sur un portail, ainsi plusieurs refuges sont regroupés afin de faciliter les réservations des randonneurs lorsqu'ils font un tour par exemple. C'est le cas pour les refuges situés sur le tour de la Vanoise ou le tour du Mont Thabor (<http://reservation.refugesclareethabor.com>).

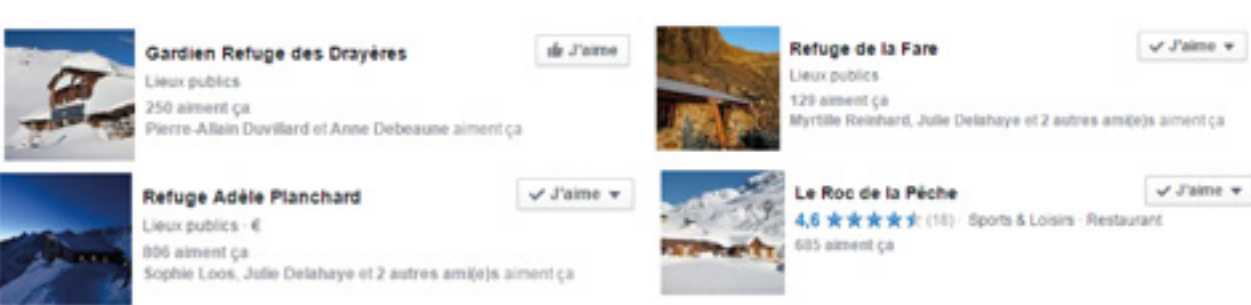


Illustration 18 : Des refuges qui communiquent sur Facebook, impression d'écran tirée de www.facebook.fr, le 12/05/15

L'image ci-dessous représente le portail de réservation des refuge de Vanoise. Il est possible de réserver dans un seul refuge, ou dans plusieurs en même temps, c'est une solution de simplicité pour les usagers en partance pour un tour. Les refuges encadrés en jaune sont ceux étudiés pour ce mémoire. Ainsi, les futurs usagers peuvent se repérer grâce à la carte Google Map située sur le site.



Illustration 19, Internet : élément de communication, impression d'écran
URL : <http://www.refuges-vanoise.com/portail/>

En plus de l'aspect pratique pour les gardiens, ces sites de réservation sont des outils de promotion des refuges et sur leurs spécificités par rapport à leur gestion, aux produits proposés et à l'accueil des enfants par exemple. Ainsi, les 3 onglets situés dans l'encadré rouge proposent un lien vers des refuges où un texte de détail est proposé : « *Attente de taxi* » détaille l'hélicoptage au refuge de La Valette ; « *nouvelles bières maison* » présente les bières de la « *Brasserie des sources de la Vanoise* » disponibles au refuge du Fond d'Aussois ; et la rubrique « *les enfants* » propose l'accueil des groupes scolaires au refuge de Péclet-Polset.

Or, internet occasionne aussi d'importants inconvénients, tout d'abord les forfaits sont limités et parfois très chers. De plus, la gardienne du refuge de l'Aigle témoigne d'un manque de contact et de conseil par rapport aux usagers. Elle raconte : « *au refuge, il n'y a pas de portail de réservation en ligne, mais c'est possible d'envoyer un mail de réservation. Je trouve que ce n'est pas toujours très bien. Il est arrivé que deux personnes réservent au refuge par mail, puis au moment de confirmer leur venue le monsieur a précisé qu'il était accompagné d'un enfant de 6 ans. Je l'ai prévenu de la difficulté de l'ascension, le père de famille et son petit garçon ont essayé de monter mais l'enfant a abandonné. Je pense que par internet il y a moins de contact avec les clients et donc moins de conseils peuvent s'échanger.* » Internet peut être apprécié différemment selon les gardiens et selon les refuges qu'ils gardent.

L'ensemble des évolutions apportées aux refuges sont positives dans le sens où elles améliorent le quotidien professionnel des gardiens. Or, tout n'est pas parfait, certains efforts de réhabilitation engendrent des problèmes et des évolutions négatives des conditions de travail des gardiens. Tout est à prendre en compte et internet en constitue un bel exemple. Or internet ne permet-il pas aux gardiens de mieux vivre l'isolement? C'est une des questions qui va ponctuer le 4^e chapitre.

L'ensemble du chapitre 3 a permis de revenir sur les réhabilitations des refuges ; ainsi, il a été vu que ces processus sont destinés à satisfaire des demandes, à répondre aux normes et à offrir de nouveaux outils d'hébergement divers. Les procédures de réhabilitation sont parfois complexes, mais toutes aboutissent à des mutations de l'habiter des gardiens et des usagers des refuges. Les refuges ont alors été comparés à des « laboratoires environnementaux », où les innovations sont testées et installées en lien avec l'environnement. Ceci est à relativiser avec ce qui a été dit précédemment. Ainsi, les modes d'habiter des gardiens évoluent aussi par le biais des conditions de travail. Les opérations de réhabilitation apportent du confort et de la fonctionnalité au refuge, ce qui n'est pas négligeable dans l'exercice du métier de gardien de refuge. Or, toutes ces mutations aboutissent-elles à créer de nouvelles formes d'habiter favorisant le confort tout en remettant en question l'« esprit des refuges » ?

Chapitre IV : Réflexions sur les réhabilitations des refuges : de nouvelles formes d'habiter ?



Illustration 20 : « **Le grand soir** » : une façon d'imaginer les refuges ?, Samivel, 1930,
URL : <http://enkidoublog.com/tag/samivel/>

« La sécurité psychologique apportée par l'hélicoptère a transformé à jamais l'expérience du refuge ». (2002, p. 82). Par cette phrase, le journaliste et alpiniste Enrico CAMANI réinterroge les refuges, les expériences qui leur sont liées et leurs mutations. L'isolement des refuges est ici remis en question par le biais de l'accessibilité à l'hélicoptère. Or, s'ils ne sont plus isolés, les refuges existent-ils toujours en tant que tels ? Répondre à cette question pourrait bouleverser l'imaginaire populaire des montagnes, les pratiques sportives d'altitude et la géographie des refuges. Les mutations des refuges abordées dans le chapitre précédents introduisent de nouvelles pistes de réflexions concernant l'habiter dans les refuges. Les modes d'habiter, les conditions de travail, les pratiques, les habitudes, les perceptions, les récits sont amenés à évoluer au sein des refuges. Cela permet-il de créer de nouvelles formes d'habiter ? Si l'on part du principe que de nouvelles formes se créent, existent et coexistent. Sont-elles liées à l'augmentation du niveau de confort ? Est-ce du superflu ? D'ailleurs les refuges à la française sont-ils réellement confortables ? Les processus de réhabilitation et de mutations des refuges engendrent (dans certains cas) des mouvements de contestation et de défense des anciens, pourtant parfois dans de très mauvais état. Quels sont les fondements de ces contestations, pourquoi des individus s'associent-ils afin de défendre cet « esprit, l'âme d'un refuge » ? Il sera intéressant de revenir sur la signification de l' « esprit des refuges », sont-ils réellement personnifiés ? Ou est-ce une simple façon de parler du cachet, de la rusticité, de l'ancrage historique et de l'authenticité de ces bâtiments ? Autant de questionnements viendront ponctuer ce quatrième chapitre, fait de propositions et d'hypothèses géographiques. Tout d'abord les nouvelles formes d'habiter seront traitées, puis le confort et « l'esprit des refuges » seront abordés et critiqués.

I. De nouvelles formes d’habiter ?

Est-il concevable de parler de nouvelles formes d’habiter, avec ou sans mutations du refuge en lui-même. Il a été vu précédemment que les pratiques de montagne évoluent en parallèle de la société. Il en est de même pour les pratiquants et gestionnaires des refuges. Les mutations sont nombreuses, au même titre que les permanences. *Les actes des rencontres citoyennes de la montagne* des 3 dernières années en témoignent. Le changement climatique est un enjeu majeur pour les refuges et leurs saisons d’ouverture. Avec l’évolution des conditions d’accès aux courses d’alpinisme, les périodes de gardiennage sont-elles amenées à changer ? Les gardiens doivent-ils s’adapter à la montagne et à ses mutations ? Ces questionnements ont été traités par exemple, lors des rencontres citoyennes de la montagne à Grenoble en novembre 2014. Ainsi ces évolutions tendraient à créer de nouvelles formes d’habiter, dans de nouvelles temporalités et pour de nouvelles pratiques.

Le second exemple est celui du vieillissement des pratiquants de la montagne. Les solutions apportées et la volonté d’ouvrir la montagne aux « jeunes » (par le biais des sorties scolaires, des clubs ou encore de initiatives entre ami(e)s ou en famille) suffisent à l’émergence de nouvelles formes d’habiter dans les refuges. Selon les Actes des rencontres Citoyennes de la montagne de 2013, il faut pouvoir accueillir une classe dans un refuge, cela passe par des aménagements, le respect de normes et un accueil pédagogique... La montagne, ses pratiques et ses structures sont valorisées pour contribuer à l’éducation des « jeunes » afin de développer leur autonomie, leurs responsabilités, leur confiance envers autrui et pour qu’ils apprennent ce qu’est le plaisir d’une expérience montagnarde. Les refuges sont des passerelles dans la création d’un rapport positif à la montagne. Ils contribuent à corriger leurs *a priori*, mais aussi à fabriquer leurs imaginaires montagnards et leurs futures expériences. En ce sens, le gardien n’est plus un simple gestionnaire, mais un passeur d’imaginaire de son refuge et de la montagne qu’il habite. Les « jeunes » emmenés en refuge deviennent des habitants durant un instant. Parler de la jeunesse et des mutations de la montagne, c’est penser aux refuges de demain. Qui pourrait habiter en refuge ? Ces habitants contribuent-ils à forger un « imaginaire montagne » ? Les spécificités de l’habiter dans des sites isolés d’altitude sont-elles amenées à évoluer au même titre que les refuges ? Deux sous-parties tenteront de répondre à ces trois questionnements. La première traitera des habitants et de l’imaginaire montagnard qu’ils forgent. Puis les rapports à la distance et à l’isolement seront abordés dans un second temps.

A. Qui peut bien habiter ces lieux chargés « d’imaginaire montagnard » ?

1. **Habiter le « quotidien exceptionnel » des refuges : qui peut le faire ?**

Habiter un refuge dans un quotidien exceptionnel, cela signifie pratiquer, vivre, aménager, s’approprier, ressentir, partager, dire l’espace du refuge le temps de la saison de gardiennage. Ce mode d’habiter est celui du gardien. Il habite « son » refuge, une plus ou moins grande partie de l’année (selon les caractéristiques du refuge et de la saison de gardiennage) et ce durant un an ou plusieurs années consécutives. Le refuge devient un des espaces vécus du gardien, il le vit, le partage et se le représente. Cela pourrait correspondre à la définition d’ « *espace vécu* » de Guy DI MEO. Pour lui, c’est un ensemble d’interrelations spatiales, sociales et individuelles : « *L’édifice construit sur les bases de la matérialité et des pratiques (l’espace de vie) s’enrichit de la pulpe des échanges sociaux (espace social), des charges émotives, des images et des concepts individuels, quoi que d’essence sociale, qui forment notre représentation du monde sensible et contribuent à lui conférer du sens (espace vécu)* » (1991, p. 127).

L’affirmation précédente n’est pas seulement vraie pour les gardiens ; au contraire, elle l’est pour l’ensemble des habitants du Monde. Cette définition intègre les émotions, représentations et perceptions des individus. Ainsi lorsque l’on s’intéresse à l’habiter, il est important de ne pas oublier ces dimensions qui font l’habitant. C’est pourquoi l’habiter des gardiens de refuge a été questionné sous l’angle des représentations et des perceptions.

La figure suivante permet de simplifier la compréhension des représentations et perceptions de l’habiter des gardiens de refuge.

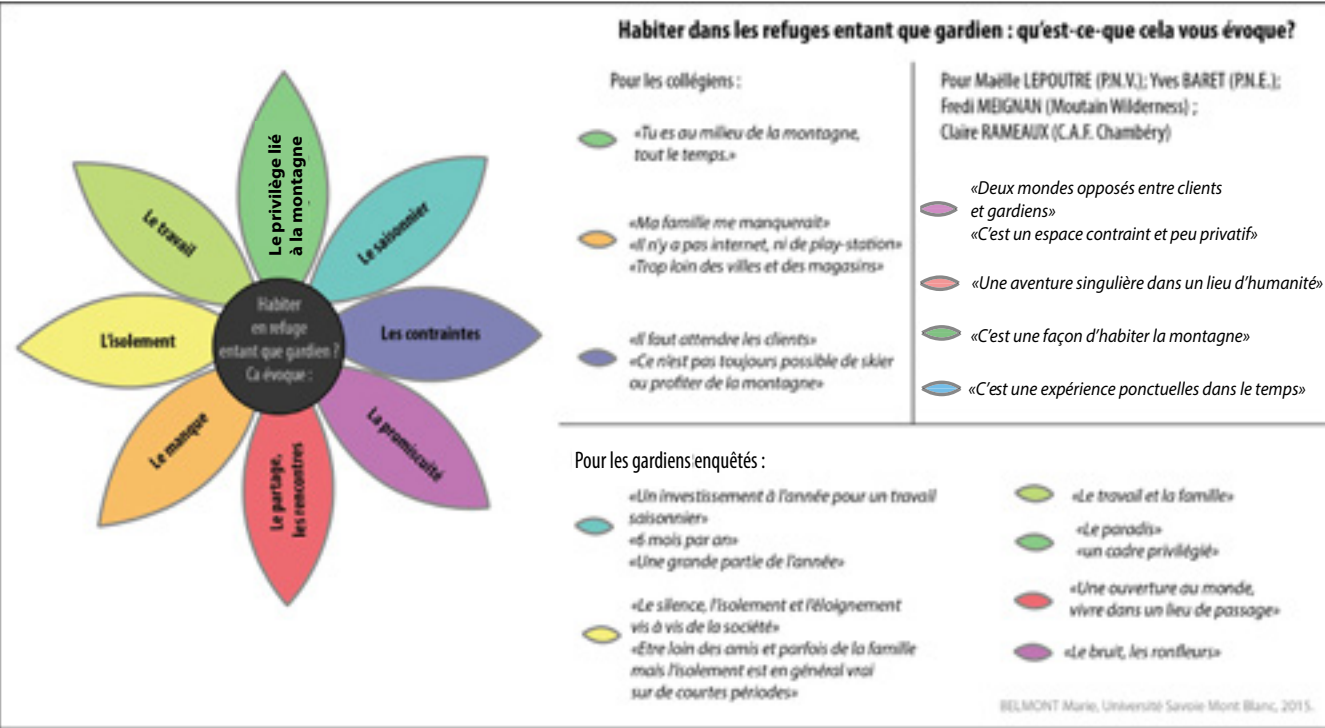


Figure 14: Habiter en refuge en tant que gardien : les représentations et perceptions des gardiens, collégiens et acteurs concernés , BELMONT M., 2015.

La représentation sous forme de fleur permet de mettre en avant les grands thèmes abordés par les individus interrogés. Ils ont tous apporté des détails à leurs idées, c’est ce qui est retranscrit dans la partie droite du tableau. Ainsi les représentations émises par les interrogés sont pour une part issues d’expériences passées (pour les gardiens) et d’expériences entendues, lues ou imaginés et parfois vécues (pour les collégiens et certains acteurs). Les gardiens évoquent surtout le côté professionnel et saisonnier de l’habiter en refuge, ils ajoutent à cela ce qui se rattache à l’isolement (qui sera plus amplement développé dans un rapport à la distance dans la seconde sous-partie), le cadre montagnard, le partage avec d’autres personnes et parfois la promiscuité. Les autres personnes évoquent la proximité de la montagne, les contraintes liées à la promiscuité, les manques dû à l’isolement, le partage et le caractère saisonnier de l’habiter. Pour émettre ces éléments, les interrogés font appel à ce qu’ils savent mais aussi à leur « imaginaire montagnard ». Par exemple, ils font appel à de simples déductions (pour les collégiens), vu que le refuge est isolé en montagne, il n’y aura pas internet. « L’imaginaire montagnard », qu’est-ce que c’est ? Est-ce qu’il fait de la montagne le territoire d’Heidi, de Samivel ? Comment cet imaginaire est-il construit, entretenu ? Quels rôles entretiennent les refuges dans « l’imaginaire montagnard » ?

2. Un espace vécu chargé « d’imaginaire montagnard »

Parler de l’« imaginaire montagnard », c’est parler de la montagne en tant que construction culturelle perçue et représentée par les populations. Selon le site *Larousse.fr*, l’imaginaire se rapporte aux inspirations culturelles et sociétales d’un individu. Il se forge une image d’un lieu, d’un objet, ou toute autre chose selon ses expériences, ses lectures, ses références qui font ce qu’il est. Selon cette définition, l’« imaginaire montagnard » ou l’« imaginaire de la montagne » renvoie aux représentations et perceptions que les individus se font de la montagne. Les représentations sont liées aux symboles et images qu’a un individu de la montagne ; les perceptions sont liées aux ressentis, aux émotions d’un individu quand il pense, rêve ou pratique la montagne. Il est important de concevoir qu’il existe autant d’imaginaire que d’individus, même si les images peuvent se ressembler.

Plusieurs scientifiques ont abordé l’« imaginaire de la montagne ». C’est le cas de J.-P. BOZONNET (1992), pour qui la montagne est liée à des craintes, de l’admiration mais aussi des frayeurs. Il apporte une définition de la montagne selon les images sociales, politiques et culturelle qui la compose. Selon lui, chaque individu se forge un imaginaire selon les influences. B. ELISSALDE traite du lien spirituel entre les montagnes et les populations : « *Quelles que soient les époques et les continents les populations ont projeté sur les sommets leur cosmologie, ou plus généralement tout un imaginaire psychique, social ou spirituel.* » (2004, p. 2). Les montagnes se rattachent à des représentations liées à des croyances.

A cette analyse, il faut ajouter les travaux de B. DEBARDIEUX, il explique ce qui fait les montagnes dans nos cultures, notamment dans son ouvrage avec G. RUDAZ, publié en 2010. Les auteurs traitent des montagnes du monde selon les mythes, les religions, les politiques qui les définissent et produisent leurs images. Le géographe propose « *les formes récurrentes de l’imaginaire de la montagne* » (DEBARDIEUX in VEYRET, 2001, p. 35-49); ainsi il aborde les formes d’imaginaires liées à : l’« *ailleurs* », un espace d’expression des religions, des croyances, un lieu « *de nature et de sauvagerie* », l’imaginaire autour du « *montagnard* », par rapport aux enjeux économiques et sociaux liés au tourisme et enfin par rapport aux imaginaires utopiques. Il met en avant la diversité des imaginaires de la montagne au cours des siècles.

Il en est de même pour X. BERNIER et C. GAUCHON, qui traitent du « bestiaire imaginaire » (2013, p. 84), « *des montagnes et des dieux* » (p. 80), « *des montagnes rêvées, montagnes maudites* » (p. 82).... Par ces lectures, l’« imaginaire montagnard » peut se définir comme les représentations qu’un individu a des espaces montagnards, de ses habitants et pratiques. Il construit ses propres images par rapport à ses pratiques, ses expériences, ses goûts, sa culture ou encore ses liens sociaux. L’ensemble de ces images sont influencées par d’autres images diffusées dans le but de développer un imaginaire. Ainsi l’« imaginaire montagnard » se rapproche d’images diffusées : celles d’Heidi, une petite fille et son grand père qui vivent dans un chalet de bois au cœur des Alpes suisses ; celles de SAMIVEL dont les dessins critiques et humoristiques prônent une montagne paisible, non impactée et polluée par le tourisme de sports d’hiver (1944, réédité en 2013 L’opéra des pics) ; ou alors celles liées aux politiques du développement durable, là où la montagne apparaît comme très fragile et dont les efforts des sociétés deviennent primordiaux ; et pourquoi pas celles des refuges de montagne ?

Dans les flots d’images liées à la montagne, les refuges disposent d’une petite place. Pourtant l’« imaginaire montagnard » se construit en partie à partir des images diffusées par les refuges. Cela donne lieu à un grand nombre de stéréotypes : le gardien est un solitaire plutôt renfermé (« *le gardien me faisait peur* » disait une élève de 6e de Montmélián); les refuges sont très peu confortables ; on y dort mal, mais en général le repas est bon ; par contre passer une nuit en refuge permet de profiter d’un cadre magique le temps d’une nuit. Les *a priori* des randonneurs sont plutôt bien retranscrits dans le livre humoristique de J.-M. AUBRY, Une semaine de Vacances (2002). L’auteur caricature la vie d’un accompagnateur en moyenne montagne lors d’une sortie d’une semaine autour du Thabor (dans les Hautes-Alpes).

Aujourd’hui, les refuges et l’imaginaire qu’ils véhiculent sont utilisés dans la dynamique de valorisation de la montagne. Selon M. LE POUTRE « *il faut réussir à vendre l’expérience d’une nuit en montagne* » (P.N. Vanoise, issus de l’entretien du 16-03-2015).

« L’imaginaire montagnard » devient un véritable enjeu marketing. Par exemple, si les refuges répondent à l’image que les clients en ont, le tour est joué, ils attireront beaucoup de passagers. C’est ce que disent les intervenants des rencontres citoyennes de la montagne de 2012 : « *Pour peu qu’il demeure à la fois mythique mais relativement accessible, le refuge est bel et bien au sommet de la pyramide représentée par ce que la montagne est capable de proposer de plus typé aux visiteurs* » (2012, p. 21). Pour clarifier cette idée, prenons l’exemple du « Mot de la Vice-Présidente en charge des refuges » au Club Alpin Français de Chambéry. Ce mail a été envoyé par F. MICHEL–VILLAZ (président du C.A.F. de Chambéry) et co-écrit par C. RAMEAUX.

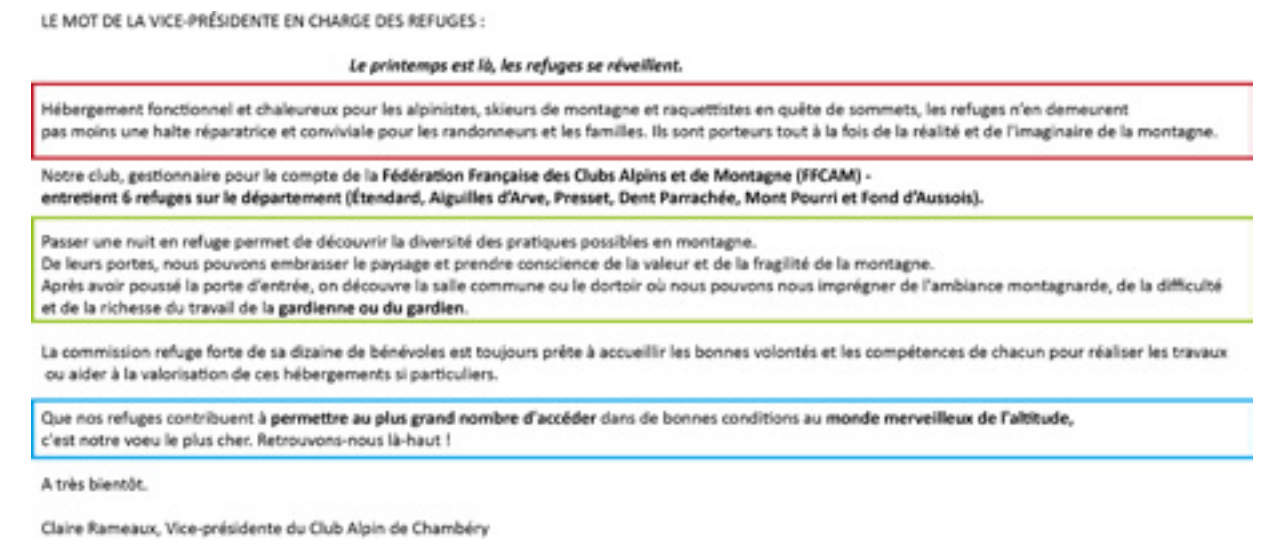


Illustration 21: « *Le mot de la vice-présidente en charge des refuges* », E-mail du C.A.F. Chambéry reçu le 30 avril 2015.

Ce mail propose une petite sensibilisation aux sujets des refuges du C.A.F. de Chambéry. Claire RAMEAUX a choisi de présenter ce qu’est un refuge, d’ailleurs elle insiste sur le fait qu’ils contribuent à l’« *imaginaire de la montagne* » (encadré en rouge). Ensuite, elle décrit l’ambiance des refuges et les univers feutrés qu’ils proposent aux randonneurs et alpinistes (encadré en vert). Enfin, le rôle d’accueil du grand public est souligné dans la dernière partie du mail, elle souhaite « *retrouver* » le plus grand nombre en montagne. Par ce mail, il apparaît clairement que les refuges sont des portes d’entrée vers la découverte de la montagne, des pratiques et des expériences qui lui sont liées.

Enfin à l’« imaginaire montagnard », il faut ajouter l’aspect culinaire. Si l’on prend l’exemple du refuge des Drayères, une majorité d’usagers souhaitaient manger un repas montagnard, c’est-à-dire des diots, et de la polenta par exemple. Dans d’autres cas, cela pourrait être une tartiflette ou une fondue savoyarde... Mais le plus grand engouement de la clientèle était réservé à la tarte aux myrtilles. Un grand nombre de clients (français ou italiens) venaient à bout de leur balade pour déguster non pas une tarte mais le gâteau aux myrtilles proposé par le gardien. Mais pourquoi une telle passion ? Les clients recherchent des saveurs qui leur rappellent leur « imaginaire de la montagne », ainsi la myrtille en fait partie. L’ensemble des éléments détaillés précédemment font appel aux perceptions et représentations des individus plus ou moins concernés par les refuges. Ainsi, selon les représentations des usagers et des gardiens, les formes d’habiter des refuges sont amenées à évoluer, se renouveler. A cela il faut ajouter les perceptions de l’isolement des gardiens. Comment la distance est-elle perçue quotidiennement ?

B. Habiter en refuge : est-ce toujours un défi face à l’isolement ?

1. L’isolement, une contrainte ?

L’isolement est une des caractéristiques majeures qui font les modes d’habiter en refuge. Or, peut-il être remis en question ? Plusieurs arguments viennent appuyer cette problématique. Certes, l’isolement des refuges est lié à l’éloignement matériel des secours (comme il est mentionné dans le décret qui définit les refuges en 2007), or il est aussi le résultat de perceptions et de ressentis individuels ou concernant un groupe (GUMUCHIAN H., MERIAUDEAU R., PELTIER C., 1980, p.306)

Tout d’abord les refuges sont des sites isolés, mais ce sont aussi des lieux de passage, au moins le temps de la saison d’ouverture. Ils attirent un certain nombre d’individus et ce par leur fonction d’abri, leur dispersion sur un territoire, les services qu’ils proposent. D’ailleurs, les gardiens précisent tous qu’ils aiment être seuls mais aussi qu’ils aiment le monde. Ainsi selon Olivier du refuge du Lac de la Grande Léchère, être gardien c’est alterner entre des « *moments de rush et des moments où il n’y a plus personne* ». C’est donc assez paradoxal, mais cela ne supprime pas l’isolement au contraire, le caractère isolé des refuges les rend attrayants.

La citation d’E. CAMANI (mentionnée en introduction de ce chapitre) soulève un deuxième paradoxe à l’isolement en refuge. Il écrit : « *La sécurité psychologique apportée par l’hélicoptère a transformé à jamais l’expérience du refuge* ». (2002, p. 82). Selon lui, l’isolement apparaît comme réduit grâce aux hélicoptères, à leur rapidité et à leur facilité d’accès dans un grand nombre de circonstances. Certes, l’hélicoptère permet de diminuer l’isolement lors d’évènements ponctuels tels qu’un héliportage de vivres ou bien lors d’un accident. Mais cela ne vient pas perturber l’isolement perçu et vécu au quotidien, celui qui procure de la joie ou bien de la peine aux gardiens éloignés de leurs familles, de leurs vies en vallée.

C’est pourquoi il devient intéressant de traiter des nouvelles technologies installées dans les refuges et plus précisément d’internet. Cet outil est bien sûr destiné à améliorer leurs conditions de travail, mais cela apporte d’autres choses aux gardiens et aides gardiens présents sur de longues périodes. Comme il a déjà été mentionné précédemment, internet est installé dans 7 des 8 refuges étudiés, la gardienne du refuge de la Fare a cependant accès au réseau 3G par le biais de son réseau de téléphonie mobile. Au sujet de l’utilisation d’internet pour défier l’isolement, il a été demandé aux gardiens de refuges interrogés si « *innovations ou progrès techniques, tels qu’internet, permettent de diminuer le caractère isolé des refuges ?* »

Les gardiens ont émis des avis partagés par rapport à cette question. Certains pensent qu’internet est un moyen de communication efficace qui permet de rester en contact avec ses proches et donc de réduire l’éloignement (Sophie, La Fare). D’autres pensent à contrario internet ne permet pas de diminuer l’isolement, étant donné que cet outil est utilisé pour « *des raisons professionnelles* » (Carole, Roc de la Pêche) et que « *les clients mettent toujours autant de temps à venir à pied* » (Nicolas, Col du Palet). Les avis sont plus partagés, par exemple pour Marion la compagne de Nicolas et co-gardienne du refuge du Col du Palet, internet est indispensable au refuge. Pour certains, internet est un outil intéressant et important pour rompre avec l’isolement, parfois pesant, « *ça permet de ne pas couper totalement avec la vie d’en bas* » (Fred MEIGNAN, gardien du Promontoire). Or cela ne fait pas tout, « *les secours sont toujours aussi loin et parfois hors de contact* » (Eric, ancien gardien des Drayères). De plus, avoir internet, c’est aussi avoir beaucoup d’inconvénients « *ça rompt le charme de la montagne, d’un coup on est submergé par le flot mondial* » (Aurélien, Adèle Planchard).

Pour certains, internet permet de garder un lien avec les proches et la vie en vallée, cela permet donc de réduire une forme d’isolement sentimental ou intime. Or internet est aussi un « danger » pour les gardiens pour qui l’isolement serait volontaire. Internet entraverait le besoin d’éloignement des gardiens. Enfin, internet ne suffit pas pour supprimer totalement l’isolement, car le refuge reste éloigné du « monde » de la vallée. Est-il pertinent de parler de distance quand on parle de refuge ? L’isolement et l’éloignement des refuges sont-ils synonymes de distance ?

2. Les refuges et la distance

Que veut dire la notion de distance en géographie ? Selon J. LEVY et M. LUSSAULT, la distance se définit comme un « *attribut de la relation entre deux ou plusieurs réalités, caractérisant le degré de séparation (écart), par différence avec l’état de contact* ». Si l’on applique cette définition au cas des refuges, la distance serait l’écart entre la vallée (le point de départ vers les refuges) et le refuge (le point d’arrivée), les deux sont séparés et la distance a pour but de la caractériser. Cette distance serait quantifiable. La figure ci-dessous présente le rapport aux distances du refuge Adèle Planchard. Ici la distance « *peut être évaluée en km, en coût, en temps* » (D. PUMAIN et ST JULIEN, 2010, p. 206), ainsi le schéma met en avant ces trois critères d’évaluation de la distance. Le premier est euclidien, le deuxième est monétaire et enfin le dernier se calcule en unités de temps (heures ou minutes). Il est important de parler de distance-vécue/parcourue et de distance-perçue. Ainsi la distance parcourue en hélicoptère entre Villard’Arène et Adèle Planchard sera perçue de façon agréable (voire expérimentale) alors que le coût du trajet sera perçue comme exorbitant pour une personne aux revenus moyens. A ces critères perçus il est intéressant d’ajouter le niveau de difficulté, en effet les 1450 m. de dénivelé qui séparent le parking du refuge ne seront pas vécus et perçus de la même façon s’ils sont pratiqués à pied ou en hélicoptère par exemple.

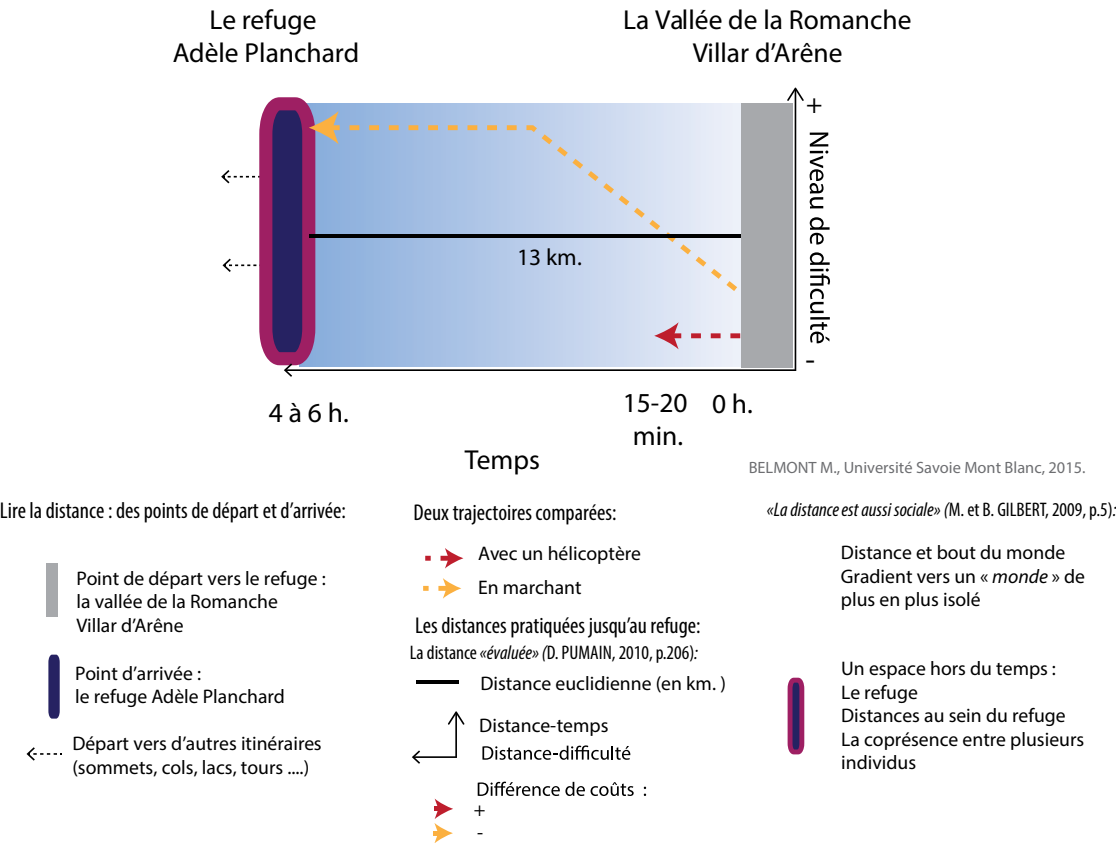


Figure 15 : Les distances et le refuge Adèle Planchard, BELMONT M., 2015.

Mais la distance n’est pas que spatiale, « *elle est aussi sociale* » (M. et B. GILBERT, 2009, p. 5). A ce sujet D. PUMAIN écrit que « *métaphoriquement, la notion de distance sociale correspond à l’inverse de la probabilité d’interaction entre deux individus ou deux groupes sociaux* » (D. PUMAIN et ST JULIEN, 2010, p. 206). Dans ce cas, il existe une distance liée à l’isolement et à l’éloignement du refuge par rapport à la vallée et aux populations qui la fréquentent, l’habitent. Sur la figure, cela s’exprime grâce au gradient bleu. Ainsi plus un individu va en direction du refuge, plus il fréquente un territoire de bout du monde.

Pour donner un exemple de l'éloignement vis-à-vis de la vallée et plus généralement de la « société », prenons l'anecdote qu'Éric PUISSANT (ancien gardien des Drayères) raconte aujourd'hui avec humour. Un jour, un client du refuge lui a demandé qui avait gagné l'étape du Tour du jour. Sur le coup, Éric n'a pas compris qu'il s'agissait de l'épreuve cycliste du Tour de France, il a donc demandé au monsieur de répéter. Mais le gardien ne pouvait pas répondre à sa demande, premièrement il ne se préoccupait pas du tout du Tour de France et deuxièmement il n'avait aucune information. Le client déçu, s'est énervé et a demandé à Éric dans quel monde il vivait. Cette expérience banale met en avant la distance entre le « monde de la vallée » et celui du refuge.

A cela, il faut ajouter la distance au sein des refuges. Selon J. LEVY (1996), la distance peut aller à l'encontre de l'interaction sociale, c'est ce que M. et B. GILBERT expriment en écrivant : « *Les relations entre les hommes posent justement la question de la proximité et de l'éloignement par rapport à l'autre* » (2009, p. 6). Ils soulèvent des problématiques autour de la coprésence, de la cohabitation au sein des refuges. Les interactions entre les individus sont parfois très bonnes au sein d'un même refuge, que ce soit entre les usagers et avec les gardiens. Mais dans d'autres cas, les rapports sont plus compliqués et parfois conflictuels. C'est ce que M. LEPOUTRE exprime lorsqu'elle dit qu'« *il y a deux mondes qui n'ont rien à voir entre les gardiens et les clients* ». Elle témoigne des intérêts parfois très divergents entre les habitants du refuge. C'est dans ce cas-là que le partage spatio-temporel du refuge (cf. chapitre premier) prend tout son sens. Comment composer avec la distance ? Est-ce un élément clé à prendre en compte dans la conception de nouveaux refuges ? Comment est-il possible de fabriquer des refuges propices aux interactions sociales, à la mixité sociale ?

Cette partie propose des champs d'étude possibles dans le but de définir de nouvelles formes d'habiter. Ainsi il faudrait repenser géographiquement l'habiter dans les refuges en prenant en compte les représentations de l'habiter en refuge, l'« imaginaire montagnard », les rapports entretenus avec l'isolement et avec la distance. Les démarches de valorisation viennent conforter la naissance de nouvelles formes d'habiter, tout du moins de mutations, d'évolutions. Les éléments soulevés dans cette partie demandent de nouvelles réflexions plus abouties mais elles encouragent aussi de nouveaux questionnements, notamment par rapport au confort dans les refuges. Qu'est-ce que le confort en refuge ? Cela est-il porteur de nouvelles formes d'habiter ?

II. Le confort dans les refuges...

Qu'est-ce que le confort dans les refuges ? Pour tenter de répondre à cette question : voyons ce que propose la barre de recherche Google. Si l'on recherche « *refuges confortables* » (recherche faite le 15 mai 2015), les résultats sont intéressants. Sur la première page, la plupart des liens renvoient à des sites de réservation en ligne, tandis que trois abordent l'augmentation du niveau de confort dans les refuges. Le premier est un débat sur le confort souhaité en refuge (http://www.skitour.fr/forum/read_173995.html), l'augmentation du niveau de confort des refuges soulève principalement des avis négatifs (selon ce débat). Un des répondants soulève la question qui anime ce propos, mais n'y répond pas. Il apparaît plutôt aisé de parler de confort sans le définir, mais à vrai dire il pourrait exister autant de définition du confort que d'individus qui souhaiteraient définir ce terme. Le second site (<http://ete.france-montagnes.com/webzine/activites/refuges-de-montagne>) fait la promotion des refuges, pour attirer de nouvelles clientèles. Ainsi il est précisé que : « *si leurs standards n'atteignent pas ceux de l'hôtellerie « classique », les refuges actuels ressemblent de moins et moins à des hébergements rustiques où règne la promiscuité* ». Le confort en refuge se différencie de celui présent en hôtel et tend à évoluer, à s'améliorer ? Enfin le troisième site (<http://www.oopartir.com/france/refuge-montagne,1-100.htm>) traite des opérations de « *modernisations* » entreprises par le C.A.F. sur une partie de ces refuges. Ainsi selon l'article (« *Refuge : la montagne ... gagne en confort* »), l'augmentation du niveau de confort passerait par le respect des normes de sécurité et d'hygiène. La lecture de ces trois « articles » aboutit à une question principale, quels sont les niveaux de confort des refuges ? Où se trouve la limite entre le confortable et l'inconfortable ? Que pensent les gardiens et les pratiquants des refuges du confort ? Deux sous-parties tenteront de répondre à ces trois questions majeures. Ainsi la première tentera de définir ce qu'est le confort des refuges français, puis la seconde reviendra sur ce qu'en pensent les interrogés.

A. Entre bat-flanc et sauna ... où se situe le confort ?

1. Définir le confort : comparaison entre les refuges du Roc de la Pêche et de la Fare

Le confort ne peut pas se définir de la même façon pour tous les refuges. Dans le langage courant le confort se définit comme « *l'ensemble des commodités, des agréments qui produit le bien-être matériel ; le bien-être en résultant* » (www.larousse.fr). N. BARBARINO-SAULNIER rappelle que : « *Le bien-être nécessite d'entrer dans la sphère de la vie personnelle à travers la connaissance des systèmes de valeurs permettant d'identifier les préférences, les priorités et les aspirations des individus. Comme l'explique A. Bailly, "le bien-être est le résultat d'une relation subjective entre une personne et les valeurs auxquelles elle aspire, valeurs morales, culturelles, politiques, économiques"* » (2006, p. 2). Le bien-être, au même titre que le confort sont des notions subjectives, elles varient selon les individus, leurs besoins, leurs habitudes et leurs envies. Pour cette sous-partie, il paraît plus pertinent de parler de niveau de confort et non pas de confort en lui-même. Ainsi différents niveaux de confort correspondent aux « *commodités et agréments* » dont dispose une pièce, un bâtiment ... Du moins confortable au plus confortable, cela permet d'établir une échelle du confort selon les disponibilités.

Selon les refuges, les niveaux de confort vont varier suivant les dispositions des refuges, les services proposés. A ces deux éléments, il faut ajouter les perceptions des usagers par rapport aux propositions, en effet un bat-flanc et une simple couverture en laine suffiront au confort d'un individu, alors que pour un autre, ce sera insuffisant. Pour les huit refuges étudiés une typologie des niveaux de confort a déjà été mentionnée dans le premier chapitre. Elle intègre 4 niveaux de confort :

- **Niveau de confort faible** : C'est un bâtiment très ancien et non réhabilité, sans eau courante et peu d'électricité au sein du refuge. Il dispose d'un seul dortoir fait de bat-flancs. Refuges au confort rudimentaire. Refuge de la Fare.
- **Niveau de confort moyen** : C'est un bâtiment ancien et non réhabilité depuis les années 1990. L'eau et l'électricité sont accessibles dans le refuge. Il y a plusieurs dortoirs de taille moyenne (de 8 à 4 couchages), il peut y avoir une ou plusieurs douche(s) mais en nombre insuffisant par rapport aux usagers. Refuge au confort modéré. Refuges Adèle Planchard et des Drayères.
- **Niveau de confort fort** : C'est un bâtiment récent (construit récemment ou bien réhabilité). L'eau et l'électricité sont accessibles dans le refuge. Les dortoirs sont de tailles variables mais ils conservent l'intimité des clients et ils sont équipés de couettes. Il peut y avoir des douches selon l'approvisionnement en eau du refuge. L'ensemble du refuge est conçu dans le souci du respect de l'environnement et des personnes. Refuge au confort récent. Refuges du Col de la Vanoise, du Col du Palet et du Lac de la Grande Léchère.
- **Niveau de confort très fort** : Bâtiment récent ou ancien (il n'a pas forcément été réhabilité récemment mais est en bon état). L'eau et l'électricité sont accessibles en abondance au sein du refuge. Ce ne sont plus des dortoirs, mais des chambres, équipées de douches. Des services et commodités supplémentaires sont proposés (hammam, jacuzzi, billard, ...). Refuge plutôt luxueux ou dont le confort est dit « *cocooning* » ? Refuge du Roc de la Pêche.

Cette typologie est établie selon les éléments proposés aux usagers du refuge. Cela n'intègre pas complètement les conditions d'exercice du gardien. Ainsi ces niveaux ont été élaborés selon les 8 refuges étudiés et ne correspondraient pas forcément à l'ensemble des refuges alpins ou même mondiaux.

Pour traiter du confort dans les refuges de montagne, comparons deux refuges dont le confort s'oppose. Les refuges du Roc de la Pêche et celui de La Fare sont complètement opposés dans leurs dispositions, aménagements et services disponibles. De par leurs différences, ils ne sont peut être pas comparables, mais l'expérience est quand même intéressante. Elle permet surtout de se faire une idée des niveaux de confort proposés dans les refuges sélectionnés.

Les grilles des prix des flyers sont proposées ci-dessous. Les différences sont conséquentes, l’un propose un grand nombre d’aménagements et de services alors que le second propose le strict minimum.



Refuge du Roc de la Pêche

TARIFS 2015
Tarifs demi-pension et nuitées
Du 01 décembre 2014
au 31 octobre 2015

Tarif par personne des nuitées et des demi-pensions	Du 1 ^{er} décembre au 13 février Du 11 mai au 30 juin Du 12 septembre au 31 octobre	Du 14 février à 10 mai Du 1 ^{er} juillet au septembre
Demi-pension Repas du soir Nuit, draps fournis Petit déjeuner	Adulte -10 ans 61€ 43€	Adulte -10 ans 60€ 40€
Demi-pension chambre double* Hors période d'affluence Repas du soir Nuit en chambre double, draps et serviettes compris Petit déjeuner	76€	Selon disponibilité Nous consulter
Nuitée Coe-cuisine et couvertures à dis- position, salle de bains (douche chaude/séchoir)	29€	

*Important : la douche et la salle de séchage sont toujours comprises
*Chambre de 4 personnes/mise à disposition pour 2 personnes

Menu du jour (tous les matins, soir + tante du jour)	16€
Carte	8€ à 20€
Jacuzzi - Hammam (demi-heure)	8€
Sauna (demi-heure)	8€
Location serviette de toilette	2,50€
Grand drap sac en tissu pour les nuitées	4,50€
Pique-nique	11€
Spécialité savoyarde à la place du repas du soir sur réserve	+6€ / per sur la CP

POUR NOS GROUPES
Pour vos fêtes de famille
Mariages • Baptêmes • Anniversaires • Repas de famille • Jour de l'
Pour vos sorties de groupes
CE • Clubs de randonnées • Clubs de photos

VOS AVANTAGES
Demi-pension offerte
au responsable d'un groupe de 10 personnes et plus
(uniquement en basse saison)
Tarifs spéciaux
Pour les professionnels de la montagne
ANM • Guide de haute montagne

POUR VOS SEMINAIRES
Tarifs sur-mesure • Contactez-nous pour un devis

www.rocdelepêche.com
economie@rocdelepêche.com
Réservation : www.rocdelepêche-refuges-vancise.com
BP 21 - LA MOTTE - 73710
PRALOGNAN LA VANOISE
Tél : 04 79 08 79 75 • Fax : 04 79 01 40 87

De passage à la journée LA FARE

Pour vous restaurer... et vous rafraîchir...

Omelettes	Jus
Assiettes de fromages	Sirops
Assiettes de charcuterie	Boissons chaudes
Crêpes salées et sucrées	Bières
Tartes	

A la Fare, les produits
utilisés sont en grande
partie issus d'une
production locale
et/ou biologique!

PASSER UNE NUIT AU REFUGE

A tout âge, faites l'expérience
inoubliable d'une nuit au
cœur des montagnes!
Construit en 1876, ce refuge
chaleureux et historique peut
accueillir 12 personnes.

Le soir, profitez d'un coucher
de soleil unique.
A la tombée de la nuit et au
petit matin, la faune sauvage
se laissera certainement
observer...

Tarifs:

	Nuitée	Repas soir + P. Déj.
Adultes	8 €	23 €
Tarifs réduits*	6,5 €	23 €
Enfants - Sans	4 €	16 €

*Tarifs réduits: Groupes >8, PMR, FFCAR, étudiants, chômeurs

Illustration 22 : Le Roc de la Pêche et La Fare : deux refuges opposés pour leurs niveaux de confort et leurs tarifications, Reprise des flyers des refuges élaborés par les gardiens des refuges, 2015.

En observant ces deux flyers, deux éléments apparaissent majoritairement. Tout d’abord, les refuges ne proposent pas les mêmes services. A la Fare, il est possible de se restaurer, de passer la nuit (12 personnes seulement) et de profiter de bienfaits montagnards : les couchers de soleil, la faune ... La plaquette annonce une ambiance tournée vers la montagne autour du refuge. Au Roc de la Pêche, il est aussi possible de se restaurer et de passer la nuit, mais le confort du refuge et de la prestation est valorisé. Il est possible de dormir en dortoir ou en chambre, de plus des activités de détente sont proposées : un *jacuzzi*, un hammam, un sauna ... (encadré rouge et jaune sur le flyer). Il est aussi possible de composer son séjour à la demande et ce en prenant un repas à la carte, une spécialité savoyarde. A l’inverse du flyer de la Fare, celui du Roc de la Pêche ne propose pas vraiment d’activités en lien direct avec la montagne. Elles sont induites par la photo du bouquetin ou les plats savoyards, elles s’intègrent au cœur des prestations proposées. Enfin, le deuxième élément évident à la lecture de ces flyers est la différence de prix. L’un est bien plus cher que la moyenne des tarifs (environ 45 € pour une demi-pension sans réduction) alors que le second propose des prix bien inférieurs à cette moyenne. Ainsi pour comparer les tarifs des deux refuges, les demi-pensions sont encadrées en vert, les nuitées simples en rose.

Certes, les différences sont majeures, mais les prestations proposées ne sont pas du tout comparables. Pour faire bref, le refuge du Roc de la Pêche est considéré comme très confortable, il est composé d’une salle de restaurant, de chambres avec douches, de petits dortoirs, d’un bar, de sanitaires équipés de lavabos et de douches ainsi que des suppléments tels que le hammam, le jacuzzi, le sauna, le billard, le babyfoot, la salle TV, la salle lecture et jeu de société... C’est un très grand refuge aménagé dans le but de recevoir des clients qui recherchent un « *accueil cocooning* » (Carole, gardienne du Roc de la Pêche). A l’opposé le refuge de La Fare propose une pièce unique qui sert de dortoir (12 personnes) et de salle commune. Il est alimenté en eau à l’extérieur et ne dispose que d’un seul panneau solaire pour alimenter le refuge. Les clients « *recherchent le côté rustique du refuge. Ils viennent pour l’aventure.* » (Sophie, gardienne de La Fare).

En comparant ces deux refuges, sans vouloir émettre de jugements de valeur, les niveaux de confort apparaissent comme opposés. De ce fait, le confort en refuge varie selon les prestations, les aménagements, et les services proposés. Cela dépend aussi des désirs et des besoins des clients. Les définitions des niveaux de confort apportées précédemment se basent sur des aspects matériels des refuges. Il serait intéressant de questionner les usagers des refuges pour mieux connaître quels niveaux de confort ils recherchent, et surtout leur demander ce qu’est pour eux un refuge confortable. Le refuge du Roc de la Pêche est le seul de la sélection qui propose autant d’« extras » par rapport à l’accueil standard en refuge. Peut-on parler de refuge-hôtel ?

2. L’apparition de « refuges-hôtels » français ?

« *Refuges hôtels, cocoonings ou luxueux* » ?
« *De même, en termes de conditions de séjour, si la frugalité voire l’inconfort étaient traditionnellement de règle, les pratiquants sont aujourd’hui demandeurs de prestation d’hébergement qui se rapprochent des usages hôteliers, y compris dans le domaine de l’alpinisme, du ski-alpinisme ou de la randonnée.* » (P. BOURDEAU, 2003, p. 68). Les pratiquants de sports de montagne, et pour certains des refuges, sont de plus en plus en quête d’un niveau de confort élevé lors de leurs séjours. Les refuges doivent pouvoir proposer du repos, de la détente, de l’intimité, de l’hygiène et de bons repas à leurs usagers de passage. Les refuges se doivent d’être confortables, mais est-ce-que cela implique l’intégration de prestations cocooning ou luxueuses ?

Les refuges très confortables existent, le refuge du Roc de la Pêche en témoigne. Des « refuges-hôtel », des « refuges cocooning », des « refuges luxueux », comment les qualifier ? Cela mériterait d’établir une recherche spécifique sur ce sujet. Si l’on tente de définir brièvement, les « refuges-hôtels » sont ceux qui proposent un accueil proche de l’accueil hôtelier, c’est-à-dire de petites chambres, un accueil quasiment personnalisé, une restauration à la carte possible et des services liées à la détente, au bien-être des clients (sans forcément être équipé de billard ou *jacuzzi*). Dans les derniers critères énoncés précédemment, il est possible de retrouver les « refuges cocooning », c’est-à-dire les refuges dont les pratiquants apprécient leur « *confort douillet* » (Larousse.fr). Les « refuges cocooning », se rapprochent du confort hôtelier et proposent des extras de confort, tels que des dispositifs de bien-être (*jacuzzi*, hammam ...). Ainsi « refuge-hôtel et refuge cocooning » se rejoignent dans leurs définitions, mais se distinguent. La gardienne du refuge du Roc de la Pêche ne parle pas de « refuge-hôtel », mais bien de « refuge cocooning ». Pour elle, la prestation ne peut pas être hôtelière, car elle est basée sur un accueil collectif (repas pris ensemble, présence de dortoirs) soumis à des règles et des spécificités propres aux refuges. C’est pourquoi parler d’hôtel ne correspondrait pas même si les prestations s’en rapprochent. Enfin, parler de refuges luxueux impliquerait qu’ils soient constitués « *par des objets coûteux [...] et raffinés* » (Larousse.fr, définition de « Luxe »). Cela se rapporte à des aménagements et équipements d’un niveau de standing élevés dans le but de créer un environnement de bien-être pour les pratiquants. Or, parler de luxe nécessite de prendre en compte un certain élitisme, le refuge ne serait plus accessible à tout le monde (c’est parfois déjà le cas). Dans ce cas, il perd sa fonction d’abri et de bien commun. Il paraît donc contradictoire de parler de « refuges luxueux ». Peut-être qu’avec plus de réflexion et de recherche, il serait possible de l’associer au terme de refuge, mais cela serait à prendre avec beaucoup de recul et d’esprit critique.

Tout en gardant cette notion de recul, les refuges au confort très élevés seront abordés en tant que « refuges cocooning », dont le confort se rapproche de celui d’un hôtel. Sans parler d’hôtel au sens strict, l’expression de « refuge-hôtel » sera réservée à l’analyse des résultats d’enquête sur les mutations des refuges, vers plus de confort. En effet, cette expression a beaucoup été entendue dans des discours critiques sur les refuges réhabilités, ainsi les gardiens ont été questionnés à ce sujet.

Les « refuges cocooning » en Europe :

Les refuges se différencient selon les pays. Certains sont réputés pour être très confortables et d’autres moins. Prenons des exemples : les refuges espagnols sont réputés comme très confortables, un certain nombre d’entre eux proposent des « *chambrettes avec leurs propres salles de bain* » (ODIT France, 2009, p. 72). Les cabanes suisses, les Hüttes autrichiennes et les « *refuge-hôtel italien* » (AFIT – SEATM, 2001, p. 28) sont quant à eux plus ou moins confortables, même s’ils proposent un accueil « *typiquement montagnard* », accentué par les décorations de bois et le repas proposé. Enfin les refuges Suédois proposent un accueil fait de multiples chalets, la règle en Suède est de proposer un sauna, l’eau et l’électricité n’étant pas forcément courante dans les refuges. Les refuges français sont très variés et proposent des accueils plus ou moins confortables.

N. MORELLE, dans sa publication Refuges des Alpes, précise que tous les refuges des autres pays de l’arc alpin ne sont pas tous plus confortables que les Français. Selon elle, cela fait partie des stéréo-types issus d’expérience sur des tours au sein des refuges confortables d’Autriche, de Suisse ou d’Italie (1999). Il paraît intéressant d’étudier plusieurs types de refuges dans différents pays, cela permettrait d’émettre des propositions de développement et d’évolution des refuges européens. La grande prise en compte de l’environnement des refuges suédois serait peut-être bénéfique à d’autres refuges français par exemple.

Sur l’ensemble des pays cités précédemment, la majorité des refuges propose un confort standard, même si certaines normes nationales engendrent différents niveaux de confort. Or, dans chacun de ces pays, il existe des refuges qui se démarquent pour leur confort haut de gamme. Le journal britannique *The Guardian* a d’ailleurs publié une liste des refuges « *éblouissants* », pour leur gastronomie, leur luxe, leur facilité d’accès, leur isolement et pour les personnes qui ne pratiquent pas le ski. L’auteur énumère les meilleurs refuges du monde selon lui, cette démarche est très subjective, mais offre un panel intéressant. Le tableau propose les 3 refuges européens classés dans la rubrique « *gourmet/luxury* » de l’article.

Nom	Localisation	Description des extras de confort	Impression d’écran du site du refuge : l’image diffusée
Rifugio Fanes	Val Badia, Dolomites Italie	- Chambres de plusieurs types, parfois très confortables - Gastronomie - Salle de jeux	 www.rifugiofanes.com
Refuge du Roc de la Pêche	Pralognan-la-Vanoise, Vanoise, France	- Sauna, Jacuzzi, Hammam - Chambres doubles - Bar, billard, babyfoot	 www.rocdeapeche.com
Riffelalp Resort	Zermatt, Haut Valais Suisse	- Des suites et chambres - Piscines (intérieure et extérieure), solarium, sauna, bain à vapeur, bain turc, bain à bulles, bains de pieds, -«Chriiter-Grotta» : une grotte	 www.riffelalp.com/le_resort.html

Tableau 15 : Trois refuges ultra-confortable des Alpes selon The Guardian, D’après l’article : <http://www.theguardian.com/travel/2009/feb/15/mountain-huts-italy-slovenia>

Cet échantillon de « refuges cocooning » communiqué par The Guardian ne constitue qu’un bref exemple de ceux qui proposent ce type de commodité. Les refuges sont des « *outils sportifs* » (GOGUILLOT A., 2001), mais pas seulement. Certains attirent pour leur confort dans des sites plus ou moins isolés. Les refuges de montagne, par leurs particularités et leurs caractères de « bout du monde », seront-ils amenés à devenir une offre touristique de prestige ?

Refuges réhabilités = « refuges-hôtels », est-ce pertinent ?

« *Les gens se croient à l’hôtel* », cette phrase a été répétée un grand nombre de fois durant ma saison d’aide gardien au refuge des Drayères. Ce sont souvent les autres aides gardien qui le disaient, lorsqu’une personne demandait un plat qui n’était pas fait, ou bien une chambre pour deux avec salle de bain ... L’accueil en refuge serait donc complètement différent de celui en hôtel. Or certaines personnes disent que les refuges réhabilités ou neufs ressemblent de plus en plus à des hôtels (entendu plusieurs fois lors de discussions avec des pratiquants aux Drayères). Pourquoi cette réflexion ? Est-ce par rapport aux exigences des usagers vis-à-vis du confort qui y est proposé ? Les principaux concernés pensent-ils vraiment cela ? Ces structures sont-elles vraiment comparables ?

Afin de tenter de mieux comprendre cette comparaison les gardiens et les pratiquants ont été questionnés à ce sujet. Les 27 personnes ayant fréquenté un refuge réhabilité depuis 2000 ont dû répondre à la question : « *Le refuge (celui qui a été réhabilité puis fréquenté) ressemblait-il à un hôtel ?* ». Les répondants pensent que non à 80,8 % (soit 21 personnes), seuls 15,4 % (4 personnes) pensent que oui et une personne pense que ça dépend de quel refuge on parle. Une personne s’est abstenue de répondre. L’affirmation précédente au sujet des ressemblances entre refuges réhabilités et hôtel est à nuancer. Certes, peu de personnes ont répondu à cette question, mais les résultats sont toutefois intéressants. Ainsi lorsqu’il est dit certaines personnes, il faut penser à 4 personnes sur 26, ce qui relativise ce propos.

En plus de cela, le sujet a été abordé avec les 8 gardiens de refuge. Il devait émettre leur opinion par rapport à l’affirmation : « *Pour certains, les refuges mis à neuf s’apparentent à des hôtels* ». Certains gardiens étaient plutôt en accord avec cela : « *c’est parce qu’il y a une grande diversité de refuges* » (Sophie, La Fare) ; « *ils ont raison, si l’on enlève l’isolement, c’est neuf comme un hôtel* » (Olivier, Lac de la Grande Léchère) ; « *Il y a parfois des écarts peu pertinents entre ce qu’il faut faire et ce qui est fait* » (Laura, Aigle); « *Je suis plutôt d’accord avec eux* » (Eric, Les Drayères). D’autres sont plus mesurés et traitent des refuges étrangers : « *Peu en France, mais c’est bien qu’il y ait de la diversité. En Autriche par exemple, il y a des hôtels en haute montagne* » (Aurélien, Adèle Planchard). Après avoir fait quelques recherches le plus haut (en altitude) refuge des Alpes est celui du Kulmhotel situé à Zermatt en Suisse. Il propose des suites et des chambres très luxueuses à 3100 m. Enfin d’autres ont un avis plutôt critique : « *Même neuf, la literie n’est pas changée tous les jours, il n’y a pas de traitement de faveur en refuge. Dans les rénovations, il faut prendre en compte que le confort a un coût et veiller à ce que les refuges restent accessibles à tous les portes-monnaies, ce qui n’est pas forcément vrai en refuge.* » (Nicolas, Col du Palet); « *Une minorité de personnes pensent ça. Il y a une diversité de refuges, selon les lieux, c’est pourquoi il faut adapter les refuges aux usages.* » (Gérard, Col de la Vanoise) « *Les refuges et les hôtels sont quand même bien différents. En hôtel il y a beaucoup plus d’attentes. On ne se sentirait pas aussi proche des clients.* » (Carole, Roc de la Pêche). Ainsi les avis sont variés selon les gardiens.

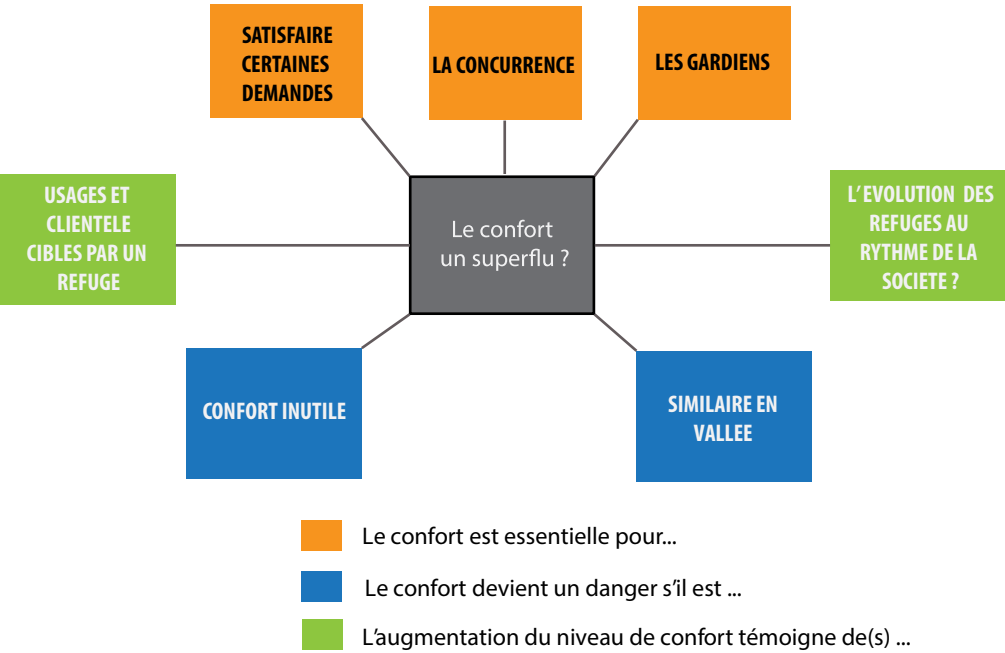
Pour conclure cette sous-partie, il paraît exagéré de parler de « refuges-hôtels » lorsqu’il est question des refuges réhabilités, ils sont peu comparables. Il ne faut pas confondre les refuges « cocooning », dont les prestations rappellent en partie celles des hôtels et les refuges réhabilités tels que ceux du Col de la Vanoise, du Col du Palet ou bien de l’Aigle. Ces refuges sont récents, c’est en partie pour ça qu’ils paraissent plus confortables, car ils répondent aux attentes de la société actuelle. Or, il ne faut pas oublier que ces refuges sont faits pour perdurer sur le long terme, au moins sur des dizaines d’années. Ainsi le confort et la modernité actuelle ne seront-ils pas perçus comme « rustique » dans quelques années ? Pour combien de temps, un refuge réhabilité restera-t-il comme nouveau dans le vocabulaire des gens ? Suite à cette sous-partie, une question subsiste. L’augmentation du niveau de confort dans les refuges est-elle superflue ou bien un strict minimum ?

B. Du superflu ou un simple minimum

1. Selon les gardiens, le confort n’est pas superflu ...

Les refuges récents (qu’ils soient nouveaux ou réhabilités) présentent un niveau de confort supérieur à ceux qui ne le sont pas, car ils répondent à de nouvelles normes, de nouveaux besoins et ne subissent pas les effets du vieillissement ou les dégradations du bâtiment. Les refuges sont présentés principalement selon un critère de simplicité, or l’augmentation du niveau de confort ne vient-il pas contredire cette idée ? De plus, le confort ne peut-il pas rester simple ? Autant de questions qui peuvent se réduire en une seule : le confort est-il superflu dans les refuges ? C’est ce qui a été demandé aux gardiens des refuges du Col du Palet, du Col de la Vanoise, du Roc de la Pêche, du Lac de la Grande Léchère, des Drayères, d’Adèle Planchard et de l’Aigle.

Les gardiens ont tous répondu que le confort n’était pas superflu, mais parfois ils ont émis certaines précautions à avoir par rapport à l’augmentation du niveau de confort. La figure ci-dessous renvoie aux principaux thèmes soulevés par les gardiens. Ainsi pour les gardiens, le confort dans les refuges est essentiel pour répondre aux divers besoins que ce soit ceux des gardiens, de la clientèle ou bien pour permettre de faire le poids face à la concurrence d’autres refuges et hébergements touristiques. Or le confort est aussi à prendre avec précaution et ce lorsqu’il s’agit de le définir (qu’est-ce que le confort utile dans un refuge ?, voir le petit 2 de cette partie) et lorsque qu’il se rapproche des références de confort liées à la vallée. Enfin, selon certains, le niveau de confort est un indicateur des usages ciblés dans un refuge et des évolutions de la société (de par ses besoins et ses envies).



BELMONT Marie, Université Savoie Mont Blanc, 2015.

Figure 16 : Le confort ne serait pas un superflu pour les refuges, BELMONT M., 2015.

Voici ce que les gardiens ont répondu concernant le confort en refuge comme superflu :

« Au refuge des Ecrins, on [les aides gardien] dormait avec les guides, ce n’était pas confortable. **On prône la rusticité mais pas trop non plus.** » Laura (Refuge de l’Aigle)

« Certains clients le demandent. Pour d’autres c’est du superflu mais ce n’est pas généralisé. **Douches, couettes, petits dortoirs et wifi sont très demandés.** » Sophie (La Fare)

« Non, **pas avec la clientèle actuelle.** Ils n’aiment pas la promiscuité : entre amis d’accord, mais c’est souvent compliqué. » Carole (Roc de la Pêche)

« Il en faut un minimum, surtout dans ce refuge qui est confronté à l’amélioration continue des **refuges voisins très proches.** » Eric (Les Drayères)

« Les dortoirs petits seraient des plus (les gens recherchent de la tranquillité et du sommeil), il ne faut pas des cloisons ouvertes comme celles du refuge du Goûter. Par contre, il ne faut **pas que ça devienne un hôtel.** Le confort dépend de la **clientèle visée.** Ce ne sont pas les mêmes propositions entre la haute et la moyenne montagne. » Noémie et Aurélien (Adèle Planchard)

« Non, mais il ne faut pas **que ce soit le même que dans les établissements de vallée** » Nicolas (Col du Palet)

« La clientèle a changé, ils recherchent le confort de chez eux ce qui fait perdre un des côtés des refuges (les dortoirs par exemple). Les refuges doivent répondre aux règles de la vallée. Ils sont moins typiques. **C’est quand même bien de voir que les refuges évoluent comme la société** » Olivier (Lac de la Grande Léchère)

« Ça dépend de quel confort il est question, **il peut être superflu mais aussi vital.** Il en faut un minimum mais il faut que ça reste **convivial** » Gérard (Col de la Vanoise)

Les deux derniers témoignages expriment deux éléments clés à la réflexion par rapport à l’habiter dans les refuges. Le premier (Olivier du Lac de la Grande Léchère) parle d’un référentiel de confort que les individus ont par rapport à leur « chez eux ». Ainsi, lors d’une nuit en refuge, les éléments quotidiens se voient bouleversés par l’organisation et les règles du refuge. C’est ce qui fait l’expérience hors du quotidien. Or, selon le gardien, les clients souhaitent retrouver leur confort quotidien, est-ce par peur de perdre leurs repères ? En exigeant un confort équivalent à chez eux, les clients fuient en quelque sorte le quotidien ? L’expérience en refuge, que l’on pourrait croire comme une excursion hors quotidien prônant une perte de repères spatiaux, temporels, sociaux et paysagers, pourrait perdre une partie de son intérêt avec l’augmentation du niveau de confort. L’expérience serait-elle moins prégnante et moins marquante pour le visiteur ?

Le deuxième est celui que soulève Gérard du Col de la Vanoise. Pour lui, le confort « *peut-être superflu mais aussi vital* ». Y-a-t-il un bon ou un mauvais confort ? Répondre objectivement à cette question paraît impossible, or elle constitue une des bases pour penser les nouvelles formes d’habiter au sein des refuges. C’est pourquoi ce questionnaire sera développé dans la sous-partie suivante.

2. ... mais tout dépend de quel « confort » il s’agit

En opposant un confort « vital » et un confort « superflu », le gardien de refuge du Col de la Vanoise estime que le confort peut être bon comme mauvais au sein des refuges. Par là il dit l’augmentation du niveau de confort peut avoir des bons comme de mauvais côtés. S’ils deviennent comparables, comment distinguer le bon et le mauvais confort ?

Trois des gardiens enquêtés ont abordé le confort comme un risque de se rapprocher des structures de vallée,... et parfois même des hôtels. Dans un premier ordre d’idées, le mauvais confort pour un refuge, pourrait être celui qui l’homogénéise aux propositions faites en vallée. L’installation d’un confort « de vallée » dénaturerait-il les refuges ? Cela rendrait-il les refuges trop communs ? Or, tous les refuges ne sont pas confortables comme un hôtel ou un gîte de vallée et à l’inverse tous les établissements de vallée ne sont pas aussi confortables qu’il y paraît et que certains refuges. En opposition, le bon confort pourrait alors être celui spécifiques aux refuges, qui propose du repas, de la détente dans un site de montagne isolé. Dans la diversité des refuges existants, il va être très compliqué de définir ce qu’est le bon et le mauvais confort ... si l’on peut les nommer ainsi. C’est pourquoi les avis des pratiquants vont être repris afin de tenter d’y voir plus clair.

Comme il a déjà été mentionné dans le chapitre trois, les pratiquants interrogés ont répondu à des questions concernant l’évolution du charme des refuges suite à une transformation de ceux-ci. Cette question ne concerne pas directement le sujet de cette sous partie, mais 2 répondants ont abordé le confort.

Pensez-vous que les refuges réhabilités perdent leur charme ?

☒ Oui ☒ Non

Pourquoi ?

Rép. 1 : « *Oui si ça devient trop luxueux et non si ça permet juste une meilleure fonctionnalité du refuge* »

Rép. 2 : « *Oui si la rénovation est faite dans un but de « surconfort » (à l’image d’un hôtel d’altitude), le dépaysement est moins fort. Non si la rénovation est utile pour le refuge (eau courante ...)* »

Illustration 23 : La distinction entre 2 types de confort selon 2 pratiquants, M. BELMONT, 2015.

Les deux répondants témoignent de deux types de confort : l’un superflu car « *trop luxueux* » ou dans un « *but de « sur confort* » » et l’autre lié au fonctionnement du refuge. L’idée de Gérard Girod du Col de la Vanoise se retrouve. Ainsi le bon confort serait lié à l’amélioration des conditions d’habiter nécessaire pour le refuge, pour les conditions de vie du gardien et l’accueil simple des usagers.

En plus de cette question, les réponses des pratiquants à la suivante : « *L’augmentation du niveau de confort, change-t-il votre image des refuges de montagne ?* ». Sur 47 répondants, 27 pensent que oui, 18 ont répondu non et deux sont partagés entre le oui et le non.

Les répondants devaient bien sûr justifier leurs choix à la suite. Il apparaît que :

- Pour certains (17 réponses) l’augmentation du niveau de confort est négative à l’image des refuges de montagne. « *Je n’ai pas envie d’avoir un hôtel à la montagne* » ; « *Parce qu’un refuge n’a pas à avoir la télé, ni de sauna ou d’autres trucs comme ça.* » « *On perd la notion de rareté* » ; « *Le refuge-hôtel ne correspond pas au toponyme de refuge* ». Pour eux, augmenter le niveau de confort équivaut à proposer une offre similaire à celles des établissements de vallée ou bien des résidences principales des usagers (« Un refuge n’est pas pour moi un endroit où l’on retrouve le confort de chez soi »). Dans ce cas, il y a comme une perte d’identité des refuges, une uniformisation d’avec des normes et mœurs liés au confort qui viennent pénaliser l’expérience refuge.

- Pour d’autres (15 réponses), l’augmentation du niveau de confort est une bonne chose pour les refuges. Mais il ne faut pas que ce soit excessif, le confort doit rester raisonnable. « *On ne s’attend plus à dormir sur de simples planches* » ; « *ils peuvent être plus confortables (couettes, petits dortoirs) sans avoir l’air d’hôtel ou perdre leur charme* » ; « *Ils sont modernes, agréables et respectueux de l’environnement* ». Ainsi le confort des refuges devient un plus dans la sortie en montagne, dans l’expérience. Un des répondants a fait une remarque intéressante : « *Même si le niveau de confort augmente, ce n’est pas tant l’image du refuge qui change mais plutôt celle des pratiques de montagne* », les refuges évoluent de même que les pratiques de montagne et les pratiquants.

- Le niveau de confort plus ou moins élevé n’est pas forcément décisif pour l’image des refuges. « *Il ne faut pas perdre l’image « simple » des refuges* » ; « *Il ne faut pas perdre la notion de rareté, de l’altitude ...* » ; « *Dans la mesure où l’on conserve l’esprit de bien-être au milieu de la montagne...* ». En effet, huit personnes pensent que la globalité du refuge fait son image, il faut intégrer les critères de simplicité, d’ambiance, de confort, de convivialité, de partage d’une passion. L’image du refuge n’est donc pas dépendant du confort, mais plutôt de son « esprit » (« L’esprit refuge » sera abordé dans la troisième partie de ce chapitre).

- Certains craignent que cela attire de plus en plus de monde en refuge et notamment des « *touristes* » (dans leur image négative). Ainsi ils ont répondu : « *Attirer plus de monde en (haute) montagne, est-ce une bonne chose ?* » ; « *Cela favorise la sur-fréquentation* » ; « *Cela pourrait attirer une population trop exigeante et moins proche de la nature* ». Ici le confort créait un sentiment de peur, les refuges ne seront peut-être plus des structures singulières proches de la montagne et constituant une véritable coupure de la vallée et des villes surpeuplées. Augmenter le niveau de confort de certains refuges, est-ce pour les ouvrir aux populations urbaines en quête d’expériences montagnardes et naturelles ?

- Enfin pour certains (2 répondants), les refuges confortables ou non ne sont pas la priorité pour leurs pratiques. « *Je ne viens pas pour le refuge mais pour le sommet* » ; « *La montagne reste là* ». Ainsi le confort n’aurait aucun impact sur la pratique, cela peut être un plus comme un inconvénient, mais au fond cela change peu de choses.

Si l’on reprend ces idées, le bon confort serait celui qui améliore l’accueil des usagers, les conditions de vie du gardien et le fonctionnement du refuge, dans le respect de son « esprit » (sa simplicité, son ambiance, sa convivialité, son aspect montagnard ...). Ainsi, le confort ne doit pas être excessif et ne doit pas rappeler ce qui se fait en vallée, chez soi ou bien en ville, le refuge doit rester exceptionnel.

Les conditions de vie des gardiens font actuellement l’objet d’un sondage. En effet, le Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d’Etape a mis au point un sondage pour mieux connaître quelles sont les conditions de vie et d’habiter des gardiens. Pour l’instant, le sondage totalise 15 % des réponses (selon V. PORTAZ-VACHER, présidente du S.N.G.R.G.E.). Les conditions de vie des gardiens deviennent une des priorités à prendre en compte lors de travaux.

Le confort minimum pour permettre aux gardiens et aux usagers d’habiter le refuge au quotidien ou le temps d’un passage est nécessaire et n’est pas contesté. Comme le souligne A. CHANDELIER, « *normes de sécurité, d’hygiène et d’environnement ont guidé ces mutations avec un leitmotiv : priorité aux conditions de vie du personnel* » (2014, p.45), ainsi le confort devient simple, rudimentaire et essentiel au fonctionnement du refuge. C’est parce que ces éléments étaient défaillants ou inexistant dans le passé qu’ils sont aujourd’hui considérés comme confortables. D’ailleurs, les normes en vigueur et recommandations officielles des institutions intègrent nécessairement ce qui apparaît comme confortable : petit dortoirs, sanitaires ... (tel que le recommande le Conseil Général de la Savoie dans son *Dispositif départemental d’aide à la modernisation des refuges : 2009-2011, 2009*). Ce confort ne doit pas venir bouleverser l’image des refuges, il la conforte. Ainsi cette définition pourrait bien convenir au « *confort vital* » de Gérard GIROD.

A cela, il faut opposer le « *confort superflu* », celui qui vient à l’encontre des refuges et de leurs images. Ce confort est celui qui se rapproche de ce qui se fait en vallée (des « *hôtels* »), les refuges perdent leurs particularités. La convivialité et la cohabitation se verraient diminuées par un refuge trop grand, des chambres privatives ; l’ambiance serait changée par l’intégration de sauna, de salle de jeux ... Or certaines personnes apprécient ce type de confort. Faudrait-il changer les habitudes, les *a priori*s pour que l’ensemble des montagnards acceptent ces « refuges-hôtels ». De plus le « *confort superflu* », n’est pas forcément le résultat d’opération de réhabilitation, mais plutôt de choix et ciblage d’une clientèle plus exigeante. Ce confort va au-delà des normes, il propose des suppléments à une offre traditionnelle en refuge. Certains le contestent, tandis que d’autres l’apprécient.

Pour satisfaire l’ensemble des pratiquants (de tous types), il faut savoir adapter les refuges selon les clientèles ciblées. Ainsi certains refuges deviennent ultraconfortables, d’autres le sont plus dans le respect des normes et par leur aspect récent, et d’autres restent (et resteront peut être) toujours rudimentaires proposant un lit, une couverture et une petite table. Cette diversité d’offres fait aussi ce que sont les refuges. Ainsi, il est impossible de parler de bon ou de mauvais confort, il s’apprécie différemment selon les individus, les refuges, les pratiques... comme mentionné précédemment, il n’est pas objectif d’être un jugement bon ou mauvais sur les types de confort.

Même si dans les entretiens et les questionnaires les interroger témoignent de leurs sentiments, il paraît plus pertinent de parler de niveau de confort. Qu’ils soient bons ou mauvais selon certains, ils contribuent à fabriquer une offre multiple de refuges en France mais aussi à l’étranger. Ainsi les refuges peuvent avoir un confort rudimentaire, un confort modéré, un confort récent et un confort « *cocooning* ». Peut-être assistons-nous à une transition du confort en refuge, mais pour l’instant dans la grande diversité de structures les « refuges-hôtels » et « refuges cocooning » restent peu représentés. Entre bat-flancs et sauna, le confort en refuge est très varié, il est plus ou moins bien perçu selon les acteurs mais est une des composantes qui font les refuges. A ce sujet, qu’est-ce qui fait les refuges ? Certains parlent d’ « esprit refuge », que veulent-ils dire par là ?

III. ... en contradiction avec « l’esprit des refuges »

Certaines personnes n’hésitent pas à utiliser cette expression pour parler des refuges et de leurs mutations. Mais cela a-t-il vraiment un sens ? Si l’on regarde les définitions du mot « *esprit* » (*Larousse.fr*), toutes les définitions se réfèrent à des comportements humains ou liés à l’homme. Ainsi parler d’ « esprit des ou d’un refuge » reviendrait peut-être à personnifier la structure, lui assigner une capacité de penser. Les individus utilisant cette expression veulent-ils vraiment personnifier les refuges ? L’entrée géographique conduit la réflexion vers une notion très peu définie : l’esprit des lieux. Ainsi « l’esprit des refuges » pourrait se rapprocher de cette notion. C’est sur ces brèves bases que le raisonnement de cette partie va s’organiser. Comment définir l’esprit des lieux, puis « l’esprit des refuges » ? Par la suite, cette notion (si l’on peut la nommer ainsi) sera remise en question et questionné par rapport aux dynamiques actuelles au sein des refuges.

A. « L’esprit des refuges » : qu’est-ce-que c’est ?

1. « L’esprit » du refuge de l’Aigle

Une maquette du refuge de l’Aigle était montrée à l’exposition « *Montagne design : nouvelles inspirations* »⁵. Un descriptif du projet était associé à cela. Jacques FELIX-FAURE, l’architecte de la cabane de l’Aigle, exposait ses inspirations, voici une partie du texte :

« Lors d’une médiation, la communauté montagnarde est arrivée à se réunir autour de ce projet et, ensemble, nous avons défini les valeurs sur lesquelles le projet devait être conçu : **l’âme de l’Aigle** (conserver les traces de l’ancien refuge), son **esprit** (rusticité, rencontre et partage) et la **notion de cabane** (modestie, accueil, simplicité face à la richesse offerte par la nature). »

Pour l’architecte, « l’âme », « l’esprit » et « la notion de cabane » liés à l’Aigle sont des valeurs essentielles pour le projet. Il détaille brièvement ces valeurs en indiquant leurs correspondances dans la conception du projet. Ainsi, il emploie deux notions susceptibles de personnifier le refuge : « l’âme » et « l’esprit », qui peuvent être très proches dans leurs définitions. Outre les connotations religieuses du terme, l’âme est parfois rattachée à des éléments sans vie (« *Ce qui donne à quelque chose son originalité, ce qui l’anime et fait qu’il touche la sensibilité* » (*Larousse.fr*). Ici il décrit « l’âme » de l’Aigle par rapport « *aux traces [visibles] de l’ancien refuge* », ainsi « l’âme » du refuge devient le témoignage du passé du refuge, des milliers de personnes qui l’ont habité, qui l’ont pratiqué, qui ont inscrit leur trace ... L’âme fait référence ici à l’histoire du refuge, à son existence. Mais cela rappelle aussi, « l’esprit » du refuge de l’Aigle. Est-ce vraiment différent ? Ici, « l’esprit » est lié à sa « rusticité, [aux] rencontres et [au] partage », mais qu’entend-t-il par cela ? Il aborde « l’esprit du refuge » par rapport à des caractéristiques, des éléments qui le rendent typique.

« La rusticité » du refuge de l’Aigle (J. FELIX FAURE)

Tout d’abord, la « rusticité » se rapporte au registre de la campagne, du rural, du champêtre, mais aussi à celui de la solidité, de la résistance et de la vivacité (selon les synonymes du terme « rustique » sur *Larousse.fr*). Selon cette référence, le rustique rappelle ce qui est opposé à l’urbain, à la fragilité. Dans le cas du refuge de l’Aigle, le rustique pourrait se rattacher à sa résistance à la haute montagne, au temps et aux hommes qui l’ont fréquenté. Le rustique fait penser à la simplicité des lieux mais qui préserve un cachet particulier propre au refuge de l’Aigle et pourquoi pas à la montagne. Ainsi la rusticité convoque ce qui pourrait être de l’ordre de l’ « authentique ». Cela ouvre un grand débat, J. LEVY et M. LUSSAULT ont proposé une vision critique de ce terme en l’opposant à « l’artificiel », l’un serait perçu comme « bel et bon » (« l’authentique »), tandis que l’autre comme « laid et mauvais ». Ils présentent plusieurs facettes du couple dissymétrique et proposent que l’ « authentique » soit lié à la longue durée de vie d’un objet, il fait référence à un « *âge d’or perdu* » (2013, p. 89).

L’ « authentique » fait référence au temps long, à la solidité, une valeur sûre. Aujourd’hui, les stations de sport d’hiver se façonnent un aspect « authentique » comme pour prouver leur appartenance aux espaces de montagne et attirer des touristes en quête de territoires porteurs d’identité. Le recours à l’ « authentique » participe à la folklorisation de la montagne, ce qui peut être paradoxal. Les refuges sont-ils concernés ? Cette simple question suffirait à un long développement. La « rusticité » de l’Aigle intègrerait son aspect « authentique » et ce par sa distinction d’avec la montagne « artificielle ». Ainsi « l’esprit » de l’Aigle fait en partie référence à l’image rustique du refuge, c’est-à-dire un abri de haute montagne qui traverse le temps et fait penser à la montagne dans son « authenticité »... sans superflu. Il serait intéressant d’aborder plus profondément ce propos, le recours à l’ « authentique » paraît être un des éléments composant une partie des nouvelles pratiques de montagne : la recherche de nature et pourquoi pas d’ « authenticité ».

« L’esprit » du refuge de l’Aigle c’est aussi les «rencontres [et le] partage » (J. FELIX-FAURE)

Selon J. FELIX-FAURE : « *Rencontres [et] partage* » sont les deux autres caractéristiques qui font « l’esprit » du refuge de l’Aigle, certains appelleraient cela la promiscuité, ce n’est pas objectif. Cela fait référence aux fonctions de base des refuges et de ce refuge particulièrement. Ce sont des lieux d’abri, où les pratiquants de la montagne se retrouvent pour passer la nuit, se restaurer et partager leur passion. Pratiquer les refuges de montagne, c’est un choix individuel, ce n’est pas une obligation (même si cela peut le devenir). Or le refuge est un lieu de partage, d’entraide, de passion et de rencontres entre passionnés. C’est peut-être plus marqué dans les refuges de haute montagne. Ainsi, le refuge de l’Aigle, de par sa configuration, garde cette orientation : favoriser les rencontres et le partage (la pièce unique en est un outil). La « *notion de cabane* » vient donc conforter la volonté de respecter l’esprit du refuge et ce par « *l’accueil, la modestie et la simplicité* » conférés à ce lieu.

Ainsi les éléments convoqués par J. FELIX FAURE pour justifier les valeurs du refuge de l’Aigle et plus précisément celles de « son esprit » ne cherchent pas tant à personnifier le refuge mais plutôt à retranscrire les valeurs comportementales, affectives et symboliques que les pratiquants passés et futurs du refuge recherchent et s’imaginent. Pour reprendre l’idée d’imaginaire développée dans la première partie, « l’esprit du refuge » est ici lié aux représentations, aux affects que les individus se font du refuge, cela fait en quelque sorte partie de l’imaginaire du refuge de l’Aigle et plus généralement de « l’imaginaire montagnard ».

« L’esprit » tel qu’il a été défini ici (selon les propos de J. FELIX FAURE) ne pourrait-il pas correspondre à d’autres refuges ? Cet esprit est-il réellement spécifique au seul refuge de l’Aigle ? Nous reviendrons sur cette idée par la suite.

2. « L’esprit des refuges » et l’esprit des lieux : les définitions

Ce raisonnement sur « l’esprit des refuges » se base sur très peu de bibliographie, c’est pourquoi il est nécessaire de prendre de la distance par rapport à ce propos. La réflexion naît de la récurrence du terme esprit dans les paroles des enquêtés, mais aussi dans la bibliographie thématique sur les refuges (A. CHANDELIER, 2014 ; M. ARNOULD et D. MACHET, 2006). Pour tenter de comprendre, les recherches se sont tournées sur une notion géographique en construction ou qui reste à construire : l’esprit des lieux. Plusieurs définitions vont être proposées : celle de l’esprit des lieux en géographie, l’esprit des lieux rattaché au patrimoine et enfin « l’esprit des refuges » selon les gardiens enquêtés.

Très peu de géographes ont abordé l’esprit des lieux, c’est pourquoi la notion est fragile et critiquable. Pierre PREAU est l’auteur de *Savoie : esprit des lieux*, paru en 2010 à la Fontaine de Siloé, même si la notion est mentionnée dans le titre, elle n’est pas pour autant définie précisément. L’auteur aborde les différentes facettes de la Savoie selon des réalités et des imaginaires.

5. Cette exposition s’est tenue au Couvent Sainte Cécile de Grenoble du 22 janvier au 17 avril 2015

L'autre géographe qui a abordé l'esprit des lieux est Jean-Robert PITTE, dans son ouvrage *Le génie des lieux*, paru en 2010 aux éditions CNRS. Dans ce petit livre, l'auteur décrit l'Esprit en lien avec des croyances, des affects, des symboles qui permettent la construction et la pérennité d'un lieu. Pour expliciter son propos, il développe trois exemples. Le premier est le symbole du palais impérial de Tokyo qui constitue un des fondements du peuple japonais. A ce sujet il écrit, « *Pour les Japonais, le Japon est à jamais enchanté et l'empereur [...] en est le garant informulé, non dit et non écrit. Ce sentiment enfoui d'enracinement qui défie la logique d'une géographie déterministe confère à ce peuple un telle force, un tel désir de dépassement de soi, qu'il est parvenu, grâce en outre à son amour pour la connaissance et de la transmission de celle-ci, à faire de son pays la deuxième puissance du monde* » (2010, p. 8-9). L'auteur admiratif, traite de l'esprit des lieux comme un fondement du peuple, du pays et de sa place dans le monde. Les Japonais connaissent cette symbolique, sans passer par aucun formalisme : l'Esprit du lieu est connu mais « *non dit et non écrit* », ainsi il parle d'enchantement.

Il poursuit avec l'exemple d'Ise, lieu de culte japonais. Ici un temple est reconstruit tous les 20 ans depuis plus d'un millénaire, c'est aussi un symbole impérial, qui fait patrimoine. Il écrit que « *le patrimoine, c'est l'héritage des pères assumé et chéri, mais c'est avant tout une richesse affective* » (2010, p. 11). Ainsi, il souligne l'importance de la symbolique et de l'affectif lié aux lieux et au patrimoine.

Le rapport au patrimoine tel qu'il est décrit ici, rappelle la décision de patrimonialiser le refuge de l'Aigle. Les membres de l'association « *Les amis de l'Aigle* », sont très attachés au refuge et au symbole qu'il représente, se sont opposés avec ferveur à sa démolition. C'est pourquoi le second projet de réhabilitation prenait en compte un processus de patrimonialisation de l'ancien refuge. Comme J.-R. PITTE l'écrit en 2010, le patrimoine vient ici préserver un « *héritage* », une « *richesse affective* ». Au final, une partie de la structure a été intégrée au projet final. Le refuge change mais garde une partie de son symbole, c'est ce qui ressort des discours de satisfaction autour du projet de la cabane de l'Aigle. Or les défenseurs de l'ancien refuge ne sont peut-être pas aussi convaincus.

Enfin, il propose l'exemple de l'archipel de Sainte Kilda pour montrer « *l'importance vitale de ces liens affectifs qui lient la condition des Hommes à la Terre [...]* ».

Cela peut être renvoyé aux travaux de Samivel, notamment ce qu'il écrit dans *L'amateur d'abîme* en 1940. L'auteur décrit avec enchantement la haute montagne, celle qui est pure et blanche. Dans son ouvrage, il l'oppose aux « *foules* » qui ne verront jamais sa beauté comme elle peut être vue, vécue et perçue. Ici, Samivel témoigne de son attachement affectif à la montagne, il critique tout ce qui viendrait entraver sa pureté.

Selon J.-R. PITTE, cette approche du monde spirituel permet « *de toucher des doigts l'épaisseur de ce qui dépasse l'Homme et d'entrer en géographie par la grande porte : celle des sens, de l'esprit et du cœur mêlé, de la bête et de l'ange réconcilié* » (2010, p. 13-14). Ainsi aborder l'esprit des lieux, « *le génie des lieux* » c'est concevoir les lieux par les sens, par l'affectif, les symboles, les croyances ou encore les mythes. L'attachement identitaire, le lien affectif fort et la passion que des individus entretiennent avec un lieu définiraient l'esprit des lieux selon cette approche.

Cette définition offre une entrée portée sur les croyances, les mythes, les coutumes c'est pourquoi elle ne peut être directement adaptée aux refuges. Toutes précautions gardées, il est quand même intéressant de la ramener aux refuges. Ils deviennent des lieux uniques dont les esprits se rattachent à l'imaginaire qu'il diffuse sur le long terme, ce qui procure un sentiment d'attachement et de passion pour les individus qui se sentent concernés par ce refuge. Ainsi cela rappelle l'attachement affectif fort que mettaient en avant les membres de l'association des « *Amis du refuge de l'Aigle* » dans les contestations lors de la création du projet de réhabilitation, et ce pendant 10 ans.

La deuxième approche de l'esprit des lieux sera celle proposée par Michèle PRATS et Jean-Pierre THIBAUT en 2003. Cette publication s'inscrit dans les programmes de la section française de l'ICOMOS et a pour but de préserver l'esprit des lieux dans la gestion des Grands Sites de France. Pour les auteurs, « *l'esprit du lieu* » pourrait se « *présenter comme la synthèse des différents éléments, matériels et immatériels, qui contribuent à l'identité d'un site ... En ce sens, il est unique.* » (2003, p. 2). Ainsi cela se compose de l'ensemble des éléments qui font l'unicité du site : le territoire dans lequel il est implanté, son évolution dans le temps et aux éléments « *beaucoup plus conjoncturel et dépendant de la conscience que l'on [l'individu] a* » (2003, p. 2). Ce dernier critère intègre l'histoire et les perceptions qui lui sont liées, les perceptions du lieu (« *le paysage, la qualité de la lumière, les couleurs, les bruits, le silence [...mais aussi] la raison, les références [...] et l'affect personnel* » (2003, p.2), les usages des lieux et leurs évolutions et l'image du site, soit perçue, vécue ou symbolique. Cette définition fait fortement appel aux perceptions propres des individus. L'esprit des lieux est ici très subjectif et permet de définir l'identité du site. Encore une fois, il sert à justifier l'unicité du site, du lieu. De même que pour la référence précédente, cette définition n'est pas adaptée au refuge, mais l'approche qu'elle propose rappelle le changement de regard et la prise en compte actuelle du patrimoine que constituent les refuges. Ainsi la volonté de valorisation et de conservation de l'esprit du refuge du Col de la Vanoise s'intègre dans cette réflexion. En effet, le projet de salle d'exposition sur le refuge insiste sur son unicité.

Enfin, la dernière approche est celle proposée par les gardiens de refuge enquêtés. Tous ont répondu à la question « *pouvez-vous me définir « l'esprit refuge » ?* ». Les réponses se sont avérées très orientées sur les mentalités et les caractéristiques qui fondent les refuges. Certains ont défini ce qu'était un refuge, tandis que d'autres ont abordé les grandes valeurs diffusées dans les refuges. Voici les réponses des gardiens :

- a. « *Faire ressortir dans chacun de nous notre capacité d'adaptation et sortir du monde moderne. Il n'y a pas d'accès à l'eau ça pousse dans ses retranchements. On voit les personnes sans superflu ... de vraies personnes* » Laura (Refuge de l'Aigle)
- b. « *L'isolement, moment de vie particulier dans l'année, immersion en haute montagne, adaptation. Pour les clients c'est un îlot humain au milieu de la montagne, un passage obligé (transition et repos).* » Aurélien et Noémie (Adèle Planchard)
- c. « *A la fois la promiscuité, la cohabitation, l'entraide, la solidarité, les contraintes* » Olivier (Lac de la Grande Léchère)
- d. « *Caractère collectif, convivialité, partage, gastronomie simple et faite maison* » Nicolas (Col du Palet)
- e. « *La rusticité, l'authenticité, l'aventure, la nature, la solidarité, l'entraide* » Sophie (La Fare)
- f. « *Un lieu en montagne où tu te reposes, tu es protégé de l'extérieur, tu te restaures pour repartir en forme le lendemain. C'est un abri mais les perceptions changent* » Gérard (Col de la Vanoise)
- g. « *Les tarifs sont normalement peu élevés malgré l'éloignement. De ce fait, les clients doivent aider le gardien dans le fonctionnement du refuge, d'ailleurs des plaquettes ont été mises en place pour guider les clients dans le comportement à adopter en refuge et acquérir pour certains cet « esprit ».* » Eric (Les Drayères)
- h. « *La liberté chez les autres, il y a peu de retenues* » Carole (Roc de la Pêche)

Pour certains « l'esprit des refuges » est lié aux expériences que vivent les individus (a et b), aux caractéristiques qui font les spécificités de l'accueil et de la cohabitation en refuges (b, c, d, e, f), aux mentalités et aux façons d'habiter à adopter dans ces structures (b, c, d, e, g, h). Selon les définitions apportées par les gardiens de refuge, « l'esprit des refuges » peut être général aux différents refuges, mais aussi spécifique à un seul refuge. Ainsi, les éléments abordés contribuent à fabriquer l'imaginaire refuge, c'est ce que les individus recherchent en partie en les pratiquant. « L'esprit des refuges » participe à forger leur identité. Ces définitions rappellent « *l'esprit des refuges* » comme il est décrit par A. CHANDELIER dans son ouvrage (2014).

Afin de comprendre et de définir ce qu’est « l’esprit des lieux » puis « l’esprit des refuges », trois types de définitions ont été étudiées. La figure ci-dessous permet de revenir sur les points principaux soulevés par chaque définition.

L'esprit des refuges : la symbolique	L'esprit des refuges: le matériel et l'immatériel	L'esprit des refuges : la mentalité
Attachement identitaire	Le site matériel évoluant dans le temps	Humanité - Convivialité
Lien affectif fort	Histoire (légende, mythe)	Solidarité - Partage
Passion	Perception des lieux (individuelle)	Ambiance - Rencontres
Ex. L'attachement des «Amis du refuge de l'Aigle» pour l'ancien refuge; Ou l'affection de Samivel pour la montagne	Usages des lieux	«Rusticité» - Simplicité
Lié à l'esprit des lieux, au «génie des lieux» (J-R. PITTE, 2010). Le refuge est unique	Image des lieux (voulue ou ressentie)	Montagne - Isolement
	Lié aux réflexions sur l'esprit des lieux des sites patrimoniaux de M. PRATS et J-P. THIBAUT (2003) Le refuge est unique	Parenthèse - Expérience
	Ex. La volonté de conserver l'esprit des lieux au refuge du Col de la Vanoise. Projet de salle d'exposition sur le refuge	Lié aux définitions des gardiens et de Jacques FELIX FAURE Ce qui fait la spécificité des refuges
		Ex. L'esprit des refuges comme il est décrit par A. CHANDELIER, 2014

BELMONT M., Université Savoie Mont Blanc, 2015.

Figure 17 : « L’esprit des refuges » : trois points de vue pour tenter de définir cette notion, BELMONT M., 2015.

L’esprit des lieux comme il a été défini, soit symbolique ou matériel et immatériel, engendre dans les deux cas une appropriation identitaire à un lieu précis par des individus. Elle est de l’ordre du ressenti personnel, de l’affectif et des perceptions. C’est un jugement individuel, qui peut être partagé par plusieurs personnes mais qui peut aussi faire diverger les opinions. L’esprit des lieux habités s’intègre-t-il dans l’identité géographique des individus ? Transposer l’esprit des lieux à « l’esprit des refuges » est un pari risqué. Il serait possible de dire que « l’esprit des refuges » constitue un des piliers de l’identité des refuges. Ainsi penser les refuges et leur « esprit » varie selon les perceptions, les habitudes et les pratiques, là aussi le jugement sera subjectif. Sinon pourquoi certains parleraient de refuge plus ou moins représentatifs que d’autres. Ici c’est un esprit généraliste qui est proposé. Or y aurait-il plusieurs niveaux d’« esprit des refuges ? »

« L’esprit des refuges » se définit alors comme l’ensemble des éléments perçus, vécus et représentés qui font que le refuge en est un et pas autre chose, qui en font son identité. Le second niveau est celui de « l’esprit d’un ou du refuge », il concerne un refuge en particulier. Ainsi celui-ci s’intègre dans le précédent tout en prenant en compte ses caractéristiques qui lui sont propres. Ici l’affectif et l’attachement des habitants, pratiquants, penseurs ou admiratifs du refuge retrouvent de l’intérêt. Le refuge devient unique par son identité et par son « esprit ».

Prenons le refuge de l’Aigle, pour illustrer ce propos. C’est un refuge français parmi tant d’autres. Par son esprit, il participe à diffuser un imaginaire de la montagne et plus particulièrement des refuges (« l’esprit des refuges »). En plus de cela, ce refuge est porteur d’une histoire qui lui est propre, de symboles, de mythes et d’attachements très forts de la part des gardiens, des guides, des alpinistes. C’est ce qui compose « l’esprit du refuge » de l’Aigle, c’est ce qui le rend unique, c’est ce qui fait son identité propre.

« L’esprit des refuges » se définit, dans le cas de ce mémoire, comme un ensemble de définition entre le symbolisme, le matériel et l’immatériel et celui lié aux mentalités et caractéristiques en refuges. Il reprend des idées à la notion d’esprit des lieux mais s’en détache tout autant. Il faut être prudent à la lecture de ce propos, cette réflexion mériterait un développement plus poussé. Une question pourrait bien enrichir cette réflexion : « L’esprit des refuges » ne serait-il pas un des éléments (si ce n’est le seul) qui distingue ces structures des autres structures d’hébergement ?

Une fois cet essai de définition passé, il paraît intéressant de questionner cette expression, cette notion par rapport aux mutations des refuges et de l’habiter dans les refuges ? L’habiter en refuge ne serait-il pas conditionné par cette notion d’« esprit » ? S’il évolue, les refuges et leurs modes d’habiter seront-ils modifiés ?

B. « L’esprit des refuges » est-il en transition ?

« L’esprit des refuges », comme il est défini préalablement, constitue le fondement des refuges, c’est-à-dire l’ensemble des caractéristiques qui les rend spécifiques. Les gardiens parlent de rusticité, de convivialité, d’humanité, d’entraide, de partage, de promiscuité, d’aventure, de fait-maison ou encore de contrainte. Tout ce qui compose « l’esprit des refuges » n’est pas forcément positif, mais cela se rattache aux perceptions, aux émotions, aux imaginaires et aux sensibilités individuels ou parfois collectifs. Ainsi « l’esprit des refuges » est ici pris comme un élément créateur et porteur d’identité et de spécificité pour les refuges. Or, les mutations actuelles des refuges conduisent à de multiples questionnements à ce sujet. Ces sous-parties proposeront un échantillon de ceux-ci et permettront peut-être « d’ouvrir le champ des possibles » (Fredi MEIGNAN dans les Actes des Rencontres Citoyennes de la Montagne de 2012, p.38) en vue de penser aux refuges de demain.

Les enjeux des opérations de réhabilitation

« Esprit refuge, es-tu là ? »(2006, p. 58) titrait Marie ARNOULD pour son article sur le débat conflictuel qui divise les opinions sur le sort du refuge de l’Aigle en 2006. Elle écrit : « Face à l’évolution des pratiques en montagne et à la recherche de confort, les refuges se modernisent. Rénovation, reconstructions, une mutation parfois considérée contraire à « l’esprit refuge ». » (2006, p. 58). Ainsi « l’esprit des refuges » pourrait parfois disparaître suite à la réhabilitation d’un refuge. Cette phrase stupéfiante annonce un article relatant les débats autour du projet de réhabilitation du refuge de l’Aigle. « L’esprit des refuges » apparaît comme un enjeu à prendre en compte lors des opérations de réhabilitations. C’est ce qu’écrit A. CHANDELIER « L’enjeu est aussi de préserver l’esprit de ces lieux de chaleur en milieu hostile. Le refuge est devenu plus qu’un abri » (2014, p. 45).

C’est ce qui a été fait dans certains refuges et notamment dans ceux du Col de la Vanoise ou de l’Aigle, comme le souligne l’architecte Jacques FELIX FAURE dans son propos cité précédemment. Reprendre qu’elles étaient ses inspirations paraît intéressant : « Lors d’une médiation, la communauté montagnarde est arrivée à se réunir autour de ce projet et, ensemble, nous avons défini les valeurs sur lesquelles le projet devait être conçu : l’âme de l’Aigle (conserver les traces de l’ancien refuge), son esprit (rusticité, rencontre et partage) et la notion de cabane (modestie, accueil, simplicité face à la richesse offerte par la nature). De là découle tout le projet, qui est d’une très grande densité (chaque centimètre cube est étudié) : simplicité, justesse et efficacité optimale pour répondre à de très fortes contraintes à cette altitude, autonomie énergétique maximum, impact environnemental minimum, mais toujours au service d’une grande convivialité, avec la plus grande place faite aux étoiles et aux montagnes. Si vous avez la chance de pouvoir monter là-haut, vous comprendrez la puissance de ce site. » (Issu du panneau de présentation du refuge présent à l’Exposition Montagne Design de Grenoble). L’architecte revient sur le projet une fois abouti. Ainsi, selon ses propos, tout a été respecté. Le refuge est respectueux des valeurs principales du projet, mais aussi d’autres plus actuelles : l’environnement, le confort. J. FELIX-FAURE témoigne de la puissance du lieu, serait-ce une façon de témoigner de « l’esprit » du refuge de l’Aigle.

A cela, il faut ajouter le point de vue des pratiquants (réels ou potentiels des refuges) interrogés. Il a été mentionné précédemment que pour certains répondants à la question « L’augmentation du niveau de confort change-t-il votre image des refuges de montagne ? », la conservation de « l’esprit des refuges » était importante lors d’une réhabilitation. Ainsi, ils souhaitent que les refuges gardent leur image conviviale, simple, montagnarde et d’abri. « L’esprit des refuges » pourrait presque être assimilé à l’état d’esprit refuge, c’est-à-dire celui qu’il faut avoir en allant en refuge. La volonté d’être dans un espace collectif et de partager sa passion.

« L’esprit des lieux » prend une place importante dans les réflexions et les discours sur les opérations de réhabilitation. Or certains témoignent de mutations concernant la notion. Qu’en est-il ?

« L’esprit des refuges » est-il en transition ?

Deux éléments sont à aborder ici ; tout d’abord, le sentiment des gardiens par rapport à une éventuelle transition de « l’esprit des refuges », puis le changement de regard au sujet des refuges.

Lors des entretiens avec les gardiens, une éventuelle transition de « l’esprit des refuges » a été abordée. Tous ont témoigné d’une évolution, parfois sans justification particulière. Seul un gardien pensait que « l’esprit » n’évolue pas. Les arguments apportés à une éventuelle transition concernent soit les opérations de réhabilitation ou l’évolution des attentes de la clientèle. Ainsi, pour certains, « *s’il n’y a que des chambres doubles et plus de grandes tables dans les réfectoires* », « l’esprit » changera, l’aspect collectif et de partage se verra réduit. D’autres affirment qu’il y a un changement visible dès à présent : « *L’esprit a changé, il y a une évolution des mentalités. Les attentes sont nouvelles.* » ; « *Les nouveaux bâtiments n’ont plus d’identité refuge. Le niveau d’exigence est supérieur.* » ; « *Je pense que les gens se comportent différemment et sont plus exigeants, ils se font plus servir.* ». Pour eux, l’évolution des pratiques et des clientèles engendre de nouvelles formes de fréquenter, d’habiter en refuge. Les attentes sont parfois contradictoires avec « l’esprit des refuges ». Ainsi la question de « *l’esprit des refuges est centrale lors d’une rénovation* ». Va-t-on vers la transition des refuges ?

Prenons le texte de Sylvain JOUTY : « *Quel est leur avenir ? Il est clair que leur conception tiendra désormais compte des exigences environnementales, comme le montre l'exemple des dernières constructions (Monte Rosa, Goûter) ; [...] On est en train de se rendre compte, aussi, que les refuges constituent un patrimoine culturel, historique, architectural totalement singulier et qu'il importe de préserver : plusieurs anciens refuges sont devenus des musées.* » (2013, p. 9). L’auteur traite de la prise en compte de l’environnement et du changement de regard envers les refuges : ils constituent un héritage.

Ainsi des démarches de patrimonialisation et de valorisation patrimoniale sont mises en avant; c’est le cas du « *refuge Tuckett (Commune de Pelvoux, Vallouise) [qui] a été rénové sur insistance du P.N.E., et transformé en petit musée avec table et vieux poêle.* » (LASLAZ, 2007, p. 60). D’après cette même source, l’ancien refuge d’Adèle Planchard (1927) intéresserait aussi les « *défenseurs de la patrimonialisation des refuges* » (2007, p. 60). Un des premiers compromis en faveur de la réhabilitation du refuge de l’Aigle prévoyait de reconstruire à l’identique l’ancien refuge à La Grave pour qu’ils soient visités par le plus grand nombre. Finalement la charpente de l’ancien refuge a été réintégrée au nouveau, ainsi « l’esprit » du premier refuge de l’Aigle ne quittera pas son promontoire. La photo ci-contre montre l’installation de l’ancienne charpente en bois sur de nouvelles fondations.



Illustration 24 : Pose de l’ancienne charpente au sein du nouveau refuge de l’Aigle, URL : <http://www.refugedelaigle.fr/l-actualit%C3%A9-du-rocher/>

Enfin, au refuge du Col de la Vanoise, la mairie de Pralognan-La-Vanoise a pour projet de faire une salle d’exposition au sein de l’ancien refuge Felix Faure. Le but étant de valoriser le refuge et son histoire. Ainsi les refuges deviennent des biens à patrimonialiser, certains le sont déjà. « L’esprit des refuges » se transmettra-t-il de génération en génération ?

Les refuges et leurs « esprits » ont déjà évolué, évoluent et évolueront certainement toujours. Mais « l’esprit des refuges » ne sert-il pas aussi à valoriser l’offre des refuges et à maintenir un certain conservatisme ?

La réaffirmation de « l’esprit des refuges »

Comme les pratiquants questionnés l’ont mentionné, « l’esprit des refuges » est quelques chose de recherché, qu’il soit spécifique à un refuge ou bien général. Certains gardiens et propriétaires misent sur ce principe afin de valoriser et de promouvoir leurs offres. Cela participe à la quête d’authenticité des clients venus découvrir une identité, une culture différente ou similaire à la leur.

Cela passe par la communication et la promotion des refuges. Comme le montrent les deux illustrations suivantes pour le refuge de la Fare.



Illustration 25 : « L’authenticité » du refuge de La Fare : une réaffirmation de « l’esprit du refuge » pour valoriser son offre ; URL : <http://www.isere-tourisme.com/hebergement-daccueil-collectif/refuge-de-la-fare> ; <http://www.refuges.info/point/502/refuge-garde/grandes-rousses/refuge-de-la-fare/>

Sur ces deux impressions d’écran tirées de sites internet présentant le refuge de La Fare, le discours témoigne de l’« authenticité » du refuge. Ainsi l’élément souligné en jaune de l’image de gauche renvoie à : « *Un petit refuge authentique, simple et convivial où il fait bon vivre une petite nuit en montagne !* » (2012), c’est signé de Noémie et Aurélien les anciens gardiens (aujourd’hui à Adèle Planchard). Les gardiens n’hésitent pas à valoriser leur offre en avançant la simplicité, l’« authenticité » et la convivialité du refuge. Il en est de même sur le portail *isere-tourisme.com* qui propose aux familles de passer une nuit dans un refuge de 134 ans qui offre « *une ambiance authentique* ». Le recours au registre de « l’authenticité », de la convivialité, de la simplicité en montagne affirme le lien avec « l’esprit des refuges » pour proposer une expérience peu commune.

A cela, il faut ajouter d’autres éléments qui participent à « l’esprit des refuges », même si ce qui le compose reste flou. Certains gardiens, en définissant « l’esprit refuge », ont abordé la cuisine, la gastronomie et le « *fait maison* » cher aux refuges. L’attrait culinaire se trouve aussi dans les mets locaux. Ainsi certaines personnes recherchent des aliments locaux et pourquoi pas spécifiques à la région. La bière n’est pas une spécificité des Hautes-Alpes, mais pour Laura (refuge de l’Aigle) « *autant qu’elle soit locale* ». Elle a choisi d’acheter deux types de bières brassées à la brasserie 3 B de Briançon. Ces bières portent des noms de chat originaux tels que la « chatte en feu », la « cattus ».... Selon Laura, « *ces bières plairont bien aux alpinistes assoiffés.* ». Le recours au local rappelle « *la réaffirmation du local et de ses valeurs territoriales* » (J. LEVY et M. LUSSAULT, 2000, p. 47) qu’ils abordent par l’intermédiaire de la patrimonialisation. Cette idée prend-elle aussi forme dans le cas de l’aliment ?

Ainsi « l’esprit des refuges », tel que défini ici, est-il en transition ? L’ensemble des suppositions qui précèdent témoigne de dynamiques en lien avec ce qui pourrait constituer l’essence, l’identité des refuges. La figure suivante reprend les idées développées et ouvre sur une question qui devient de plus en plus prégnante et primordiale : quels seront les refuges de demain ?

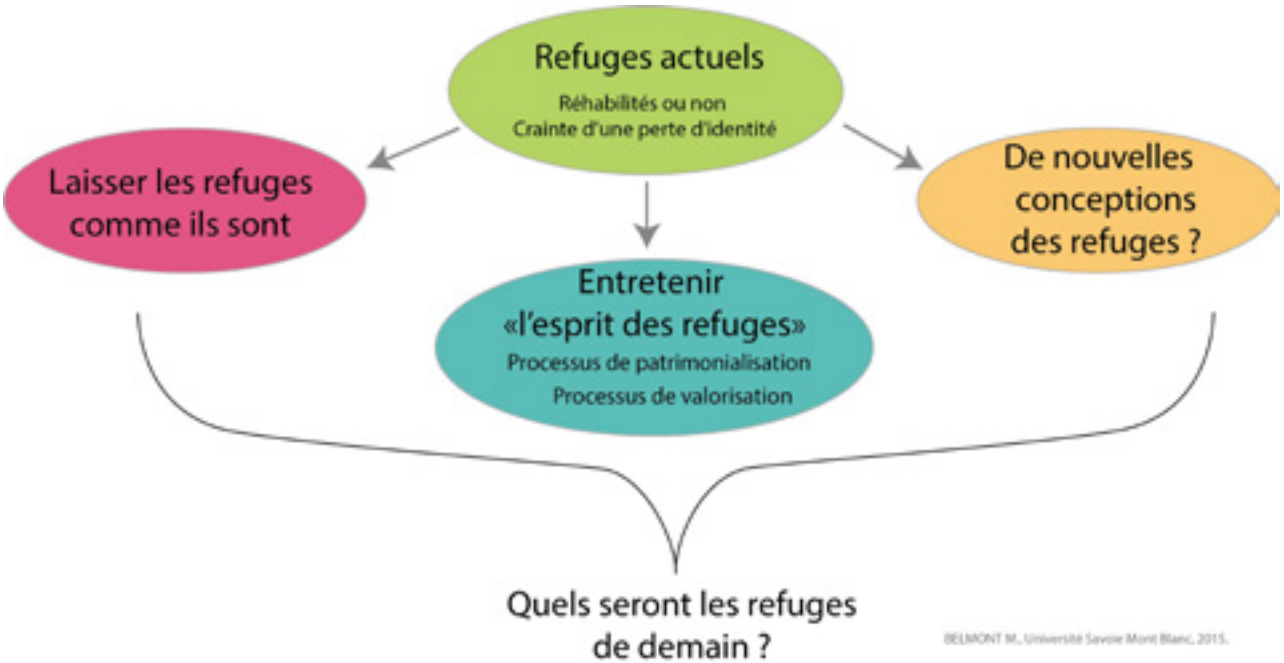


Figure 18 : **Entretenir « l’esprit des refuges » ou non ?** BELMONT M., 2015

L’habiter dans les refuges gardés serait en perpétuelle mutation et ce parce qu’il est l’expression de la vie quotidienne et hors-quotidienne des individus présents et de passage en refuge. Parler de nouvelles formes d’habiter implique de concevoir ce que sont l’habiter et les refuges dans les représentations, dans les imaginaires des individus. Ainsi cela implique le recours aux images d’Epinal diffusées, telles que celles de Samivel. Penser de nouvelles formes d’habiter, c’est aussi concevoir le paradoxe des refuges entre isolement et lieu de passage, mais aussi les relations de distance. A ce sujet-là, les nouvelles technologies pourraient bien bouleverser le quotidien des gardiens. Il est paru primordial de traiter du confort, des normes et des critiques qui lui sont liés. L’amélioration du niveau de confort en refuge devrait être perçu comme un plus comme un élément de développement, de valorisation, or pourquoi certaines personnes s’obstinent à rejeter ce confort ? Est-ce par peur que les refuges deviennent des structures d’accueil trop proches de celles de vallées ? Enfin l’habiter en refuge est en partie lié à ce qui se rattache à « l’esprit des refuges ». Il faut rester prudent face à cette notion encore hasardeuse, mais cela pourrait bien engendrer d’importantes réflexions au sujet des formes d’habiter futures dans les refuges. Autant de réflexions et de perspectives qui ne demandent qu’à être approfondies afin de continuer à répondre à la question clé qui dicte ce mémoire : Qu’est-ce-que l’habiter en refuge ?

Ce voyage dans huit refuges gardés des Alpes françaises avait pour but d'objectiver le concept géographique de l'habiter. Les réflexions se basaient sur la notion de cohabitation sur les évolutions en cours et/ou à venir des refuges. L'organisation des refuges, entre espaces touristiques, récréatifs et domestiques était questionnée sous l'angle des interactions (interférences, croisements et parfois oppositions) entre les habitants des refuges. Les mutations et/ou permanences des modes d'habiter dues aux évolutions des refuges, complétaient cela. En plus d'une approche méthodologique, trois axes principaux tentaient d'apporter des réponses et des pistes de réflexions à ce que veut dire habiter en refuge. Le premier caractérise et spécifie l'habiter au sein des refuges, ainsi que la cohabitation entre des modes d'habiter variables dans le temps, l'espace et selon les pratiques. Le refuge devient un espace de partage entre le « quotidien exceptionnel » des gestionnaires et le hors-quotidien des visiteurs, c'est un lieu de coprésence entre des spatialités publiques et privées. L'habiter au sein du refuge est expérimental et procure du dépaysement plus ou moins intense aux habitants. Le second axe, fait évoluer les refuges et leurs modes d'habiter selon les opérations de réhabilitation effectives ou en cours. Tous les refuges abordés n'ont pas fait l'objet de valorisation et de remise à niveau, les besoins sont variables de même que les réalisations. Suite à des procédures de réhabilitation plus ou moins complexes, il est possible d'aborder les mutations de l'habiter au sein des refuges conçus comme des « laboratoires environnementaux ». Ainsi les spatialités professionnelles, intimes, domestiques, récréatives et touristiques sont plus ou moins transformées, de cela découlent de nouvelles pratiques et temporalités. Enfin le troisième axe ouvre le développement vers de nouvelles perspectives et hypothèses. De nouvelles formes d'habiter sont alors questionnées en lien avec les représentations, l'« imaginaire montagnard », les rapports de distances, les mutations des conditions d'isolement, le niveau de confort des refuges et « l'esprit des refuges ». L'idée étant d'ouvrir le propos vers des réflexions novatrices, dans le but d'aider à la définition, à l'élaboration des « refuges de demain ». L'ensemble du raisonnement est synthétisé par la figure suivante.

L'habiter dans les refuges gardés de la Vanoise jusqu'aux Ecrins s'organise selon des interactions socio-spatio-temporelles : la cohabitation. Dans un instant T, les pratiquants et gestionnaires habitent le même lieu : le refuge. Celui-ci se partage entre des pratiques intimes, domestiques, professionnelles, récréatives et touristiques, cela est à l'origine de co-spatialités publiques et privées. Les modes d'habiter sont alors conditionnés par les caractéristiques et spécificités des refuges de montagnes, ce qui engendrent des niveaux de dépaysement variés selon les individus, les habitants. Ainsi pratiques, perceptions, spatialités, temporalités et sociabilités quotidiennes et hors quotidiennes interagissent dans un même périmètre isolé.

Au même titre que les pratiques de montagne, les refuges sont amenés à évoluer. Ce processus est en cours, ainsi les attentes, les besoins des habitants changent, ce qui entraîne des transformations plus ou moins fortes des modes d'habiter en refuge. Aujourd'hui les mutations constatées dans les refuges réhabilités sont d'ordres structurels et fonctionnels. Leurs réalisations génèrent des réflexions poussées sur les fondements qui font les refuges : l'imaginaire lié aux refuges ; leurs spécificités et leurs « esprits » général ou particulier. L'intérêt étant de maintenir les refuges, en tant que structures significatives aux pratiques de montagne, non seulement l'alpinisme mais aussi des pratiques nouvelles et alternatives. La fonction des refuges n'est plus seulement liée à l'abri mais aussi à la (re) valorisation des activités de montagne (ce sur quoi table un grand nombre d'institutions). Aujourd'hui, le but étant de consolider l'identité propre des refuges, de les promouvoir en tant que « lieu d'humanité et de partage » (Frédi MEIGNAN, président de *Mountain Wilderness France*). Cela soulève une série de questionnements liés de près ou de loin à l'habiter dans les refuges. Comment penser les refuges de demain ? Quels publics cibler ? Pour quels refuges ? Comment préserver l'identité, « l'esprit » des refuges malgré les réhabilitations ? Comment les valoriser sans les dénaturer ? Quel confort doit-on leur administrer ? Faut-il craindre la profusion de « refuge-hôtel » ?

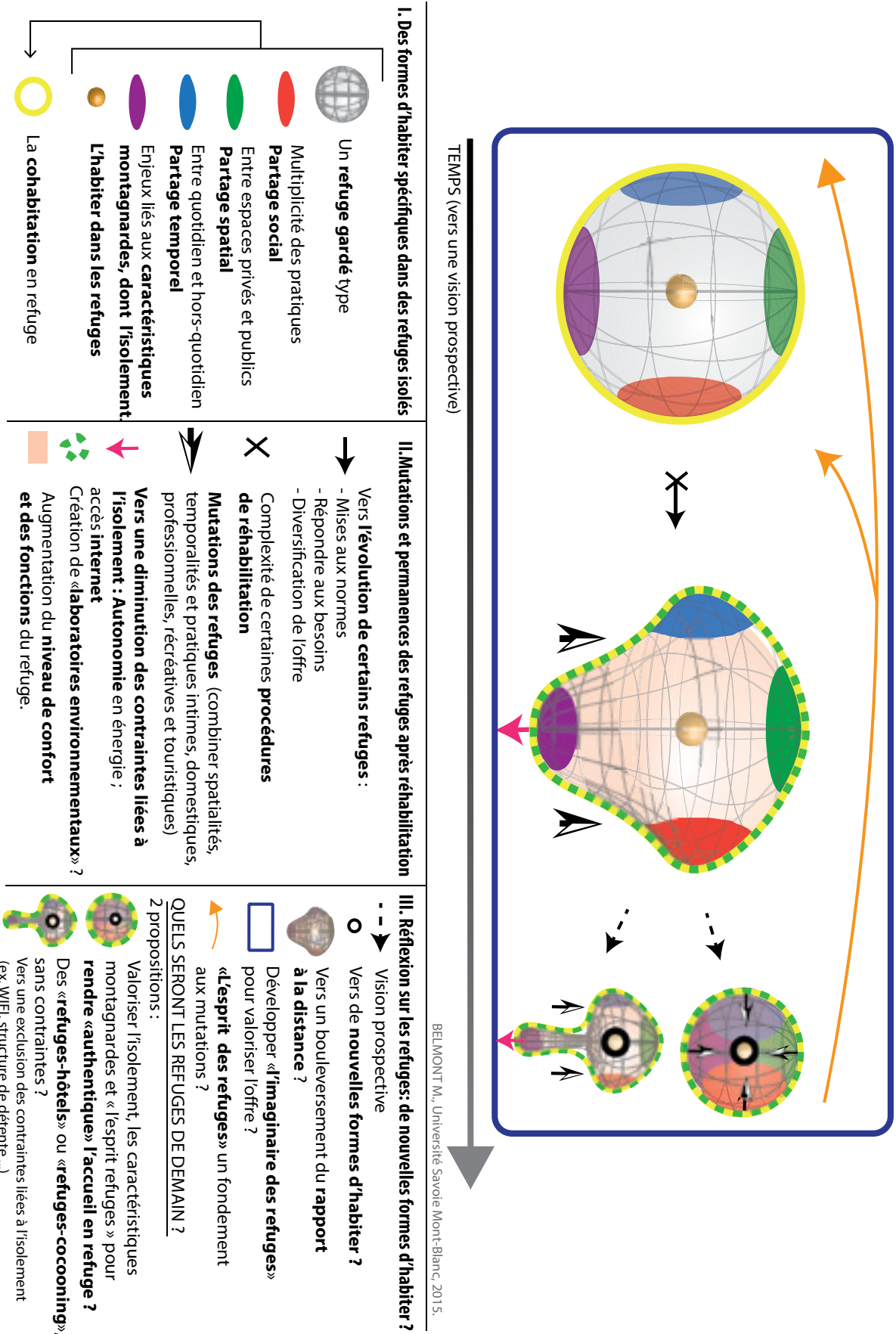


Figure 19 : Habiter les refuges : figure de synthèse, M. BELMONT, 2015.

Conclusion : Objectiver l'habiter dans les refuges : prémices scientifiques

De nouvelles formes d'habiter déboucheront de ces réflexions, comme elles ont abouti et aboutissent actuellement. Habiter dans les refuges n'est plus une contrainte, au contraire cela devient un jeu, un besoin, un privilège, une expérience « qui vaut le détour » (A. CHANDELLIER, 2014, p. 47), une passion.

La figure de synthèse propose deux hypothèses d'évolution : Deux types de refuges en découlent :

- Les « refuges-hôtels ou cocoonings », dans ce modèle la cohabitation est facilitée par les commodités et les caractéristiques contraignantes des refuges tendent à être supprimées. En conséquence, il pourrait y avoir une nouvelle conception de l'ambiance en refuge, avec un partage moins important.

- Le refuge serait valorisé en tant que structure d'accueil authentique à la montagne. Ainsi l'isolement et les caractéristiques montagnardes sont valorisés pour forger une identité propre à ces refuges. Ici les refuges pourraient être dits rustiques, voire authentiques.

Au final, aborder l'habiter dans les refuges gardés soulèvent de nombreuses pistes de réflexions à conforter ou à faire émerger qui sont susceptibles de façonner de futures recherches.



Illustration 26 : **Le Kežmarské Hut : refuge imaginaire ou refuge de demain ?**,
URL : <http://myvision.mylabstudio.com/la-retraite-montagnarde-par-atelier-8000/>

Pour finir, les deux photos fictives du Kežmarské Hut, imaginées par l'Atelier 8000, laissent penser sur ce que seront les refuges. Et plus généralement : Quel sera l'habiter dans les refuges du futur ?

Glossaire :

L'ensemble de ces définitions reprend les termes tels qu'ils sont définis dans le développement.

Cohabitation :

Ce sont les relations entre les habitants et leurs modes d'habiter au sein d'un même lieu. Par exemple, le gardien habite le refuge durant la saison, il s'approprie un espace à lui (privatif et intime) et partage les espaces collectifs (publics) avec les pratiquants présents sur le très court terme. La cohabitation met en perspective les co-spatialités et interactions entre les individus du refuge, le partage en est un des résultats, la promiscuité pourrait en être un autre. Les refuges sont organisés en rapport avec la cohabitation. Cela aboutit à un partage spatial, temporel et social du refuge, il se divise entre parties privées, publiques, entre les temporalités des gardiens et des différents usagers. La cohabitation fait partie des spécificités des hébergements en refuge. Cohabiter est une des conditions de l'habiter en refuge. Aujourd'hui, cette composante est prise en compte dans la conception des nouveaux refuges. Le partage et les rencontres sont favorisés, au même titre que la préservation d'une intimité.

Confort :

Le confort ne peut pas se définir de la même façon pour tous les refuges, de plus c'est un élément subjectif, tout le monde ne le perçoit pas de la même manière. Dans le langage courant le confort se définit comme « *l'ensemble des commodités, des agréments qui produit le bien-être matériel ; le bien-être en résultant* » (www.larousse.fr). Les notions de confort et de bien-être sont subjectives et dépendent de chaque individu (BARBARINO-SAULNIER N., 2006) : c'est pourquoi cette définition se basera sur différents niveaux : du plus au moins confortable. Selon les huit refuges, les niveaux de confort vont varier suivant les dispositions des refuges, les services proposés. A ces deux éléments, il faut ajouter les perceptions des usagers par rapport aux propositions, en effet un bat-flanc et une simple couverture en laine suffiront au confort d'un individu, alors que pour un autre, ce sera insuffisant. Pour les huit refuges étudier une typologie des niveaux de confort a déjà été mentionnée dans le premier chapitre.

Dépaysement :

Dans le Dictionnaire de LEVY J. et LUSSAULT M., le paysage est le résultat d'une construction sociale d'un individu ou d'un groupe par rapport à un espace donné. Dans cette définition les auteurs citent A. BERQUE, pour qui le paysage « *nous donne à percevoir le sens du monde où nous sommes et que nous sommes aussi en ce sens-là, d'où son importance vitale* » (2003, p. 756). Ainsi les paysages alimentent la composante spatiale d'un individu. Ils sont, selon les auteurs « *lieux et moments de l'expérience géographique fondamentale et fondatrice* » pour un individu. Les paysages peuvent être familiers lorsqu'ils sont perçus et vécus quotidiennement ; à l'inverse, ils sont exotiques quand ils sont vécus et perçus de façon occasionnelle. Ainsi un individu hors de son paysage familier sera dépaycé.

C'est donc une expérience de l'espace qui sort du quotidien, l'individu perd ses repères spatiaux pour un certain temps (temps d'un séjour, d'une activité, le temps de se réadapter ...).

Cette définition est à nuancer, le dépaysement n'est pas forcément en lien avec les paysages mais plutôt avec les repères, les habitudes qu'un individu entretient avec l'espace. C'est pourquoi tous les pratiquants des refuges perçoivent une forme de dépaysement et ce dans des temporalités différentes. Ces temporalités sont définies selon les pratiques des individus. De là découlent trois types de dépaysement dans les refuges :

- Le premier type de dépaysement est celui qui concerne le gardien et son équipe de gardiennage, ils sont présents sur le long terme et s'approprient l'ensemble du refuge. Le dépaysement est intense, il y a perte de repère par rapport au quotidien, et ce pour plusieurs choses : les habitudes quotidiennes sont perturbées, les repères professionnels, domestiques et intimes ne sont plus les mêmes. Les gardiens et aides gardiens doivent s'adapter (ou se réadapter s'ils sont ici depuis plusieurs saisons). Il y a donc un temps d'adaptation plus ou moins long selon les personnalités, c'est le temps où les individus trouvent ou retrouvent leurs repères au sein d'un espace non quotidien. Une fois le seuil de l'adaptation passé, l'intensité du dépaysement décroît, il y a familiarisation.

- Le second est expérimental, le temps d'une ou plusieurs nuits. Les usagers (et campeurs) doivent

trouver leurs repères le temps de passer la nuit, ainsi ils s'approprient un espace à eux (le lit ou la chambre, si elle est petite et peuplée de connaissances), ils s'approprient aussi les espaces collectifs, mais toujours avec le souci de ne pas déranger (en général). Les usagers s'approprient brièvement un paysage exotique, ils ne cherchent pas forcément à se familiariser ; au contraire, ils profitent du sentiment dépayçant. Cela fait partie de l'expérience, de la coupure avec le quotidien (certaines personnes ne le souhaitent pas forcément).

- L'autre est instantané et court dans le temps. Les clients du refuge admirent et profitent du paysage mais ne cherchent pas à se l'approprier. Ils sont de passage dans un paysage exotique. La coupure avec la vie quotidienne est très brève, voire nulle.

Il est important de préciser que cette définition convient lorsque la pratique du refuge se fait pour la première fois. De plus il faudrait revenir sur le terme de dépaysement, qui pourrait être remplacé par celui de rupture (pour plus de cohérence).

Distance :

Selon J. LEVY et M. LUSSAULT, la distance se définit comme un « *attribut de la relation entre deux ou plusieurs réalités, caractérisant le degré de séparation (écart), par différence avec l'état de contact* ». Si l'on applique cette définition au cas des refuges, la distance serait l'écart entre la vallée (le point de départ vers les refuges) et le refuge (le point d'arrivée), les deux sont séparés et la distance a pour but de les caractériser. Cette distance serait quantifiable, elle « *peut être évaluée en km, en coût, en temps* » (D. PUMAIN, 2010, p. 206). Elle est aussi perçue par un individu, par exemple la difficulté ou la durée d'un parcours vont influencer ses perceptions. La distance « *est aussi sociale* » (M. et B. GILBERT, 2009, p. 5). A ce sujet D. PUMAIN écrit que « *métaphoriquement, la notion de distance sociale correspond à l'inverse de la probabilité d'interaction entre deux individus ou deux groupes sociaux* » (D. PUMAIN et St JULIEN, 2010, p. 206). Dans ce cas, il existe une distance liée à l'isolement et à l'éloignement du refuge par rapport à la vallée et aux populations qui la fréquentent, l'habitent mais aussi entre les habitants du refuge. Selon J. LEVY (1996), la distance peut aller à l'encontre de l'interaction sociale, c'est ce que M. et B. GILBERT expriment en écrivant : « *Les relations entre les hommes posent justement la question de la proximité et de l'éloignement par rapport à l'autre* » (2009, p. 6). Ils soulèvent des problématiques autour de la coprésence, de la cohabitation au sein des refuges. Les interactions entre les individus sont parfois très bonnes au sein d'un même refuge, que ce soit entre les usagers et avec les gardiens. Mais dans d'autres cas les rapports sont plus compliqués et parfois conflictuels.

« Esprit des refuges » :

L'« esprit des refuges » est abordé dans ce mémoire par une approche concernant l'esprit des lieux (J.-R. PITTE, 2010 ; M. PRATS et J.-P. THIBAUT, 2003). La définition émise et à prendre avec précaution car trop peu de références théoriques permettent de la justifier. « L'esprit des refuges » se définirait comme l'ensemble des éléments perçus, vécus et représentés qui font que le refuge en est un et pas autre chose, qui font son identité. Le second niveau est celui de « l'esprit d'un ou du refuge », il concerne un refuge en particulier. Ainsi celui-ci s'intègre dans le précédent tout en prenant en compte ses caractéristiques qui lui sont propres. Ici l'affectif et l'attachement des habitants, pratiquants, penseurs ou admiratifs du refuge retrouvent de l'intérêt. Le refuge devient unique par son identité et par son « esprit ».

Expérience :

La combinaison d'éléments qui accompagne une pratique qui sort de l'ordinaire, hors du quotidien. Elle est vécue et perçue selon les personnalités et les affects des individus. L'expérience contribue à forger l'identité d'un individu. Ici, l'expérience est liée à une pratique de la montagne, une découverte, un enchantement. Le dépaysement, la pratique du refuge, les rencontres ou encore la pratique sportive font partie de l'expérience. L'expérience est vraie pour tous les individus présents dans un refuge gardé. Le gardien, les aides gardien, les usagers, les clients, tous vivent une expérience. Cependant elles sont variables selon les individus, leurs temporalités, leurs pratiques de l'espace.

Gardien :

C'est l'individu qui s'occupe de la gestion du refuge gardé. Selon Véronique PORTAZ-VACHER (Présidente du Syndicat National des Gardiens de Refuges et de Gîtes d'Etape), « *Le gardien idéal est alpiniste, cuisinier, veilleur, météorologue, secouriste, gestionnaire, bricoleur ingénieux, employeur, polyglotte, informaticien, agent de communication ... véritable témoin et « passeur de montagne, en relation avec tous les acteurs du milieu montagnard* » (Lettre du Patrimoine Bâti C.A.F. n°3, 2014, p. 4). Il doit donc s'occuper de l'ensemble du refuge. Lors de la saison d'ouverture, le gardien gère son refuge aussi bien au niveau de l'accueil (restauration, conseils, nuitée...), de l'entretien (gestion de l'électricité, plomberie...), que de la sécurité (météo, lien avec les secours, soins...). C'est lui qui fixe les règles du refuge. Les gardiens habitent une grande partie de l'année dans leurs refuges. Ils ne sont pas pour autant tous propriétaires, ce sont des associations (C.A.F., S.T.D.), des acteurs publics (communes, Parc National de la Vanoise) ou bien des acteurs privés. Le fait que la majorité des gardiens ne soit pas prioritaire engendre des jeux d'acteurs importants. Par exemple, les gardiens du C.A.F. sont en contrat de mandat ou d'affermage (N. MORELLE, 1999, p. 18), les gardiens versent les taxes de nuit au propriétaire et gardent la part des consommations. Les gardiens, n'étant pas toujours propriétaires, se doivent de respecter les règles du propriétaire pour ce qui est de l'aménagement du refuge. Enfin les gardiens sont les habitants premiers des refuges, ils l'habitent dans un « quotidien exceptionnel ». La prise en compte de leurs avis est d'une grande importance pour ce qui est des opérations de modernisation ou de valorisation.

Habiter en refuge:

En géographie, le concept d'« habiter » est majeur pour l'étude des processus identitaires des populations et des habitants (Lazzarotti, 2014, p. 3). Ce terme désigne l'ensemble des relations complexes entre les hommes et les espaces qu'ils côtoient, qu'ils pratiquent. Chaque individu se définit selon ses singularités géographiques, c'est-à-dire selon ses perceptions, ses représentations spatiales, ses pratiques et ses usages des lieux. Ainsi habiter, c'est s'approprier, aménager, parcourir, penser, dire ou encore pratiquer l'espace. Cela ne se limite pas aux spatialités du quotidien, au contraire, les individus habitent l'ensemble des espaces qu'ils fréquentent dans des échelles de temps multiples et dans des intérêts variés. C'est ce que M. STOCK appelle l'« habitat polytopique » (2006). C'est pourquoi ce mémoire aborde l'habiter au sein des refuges. Dans ces structures d'hébergement touristiques, de multiples individus cohabitent, soit dans un « quotidien exceptionnel » ou bien hors du quotidien. Leurs modes d'habiter divergent selon trois temporalités (attention à ne pas généraliser ce propos, il faut avoir en tête qu'il existe autant de modes d'habiter qu'il y a d'individu. Ici l'approche propose trois axes qui englobent d'autres) :

- Habiter le refuge dans un « quotidien exceptionnel » ; c'est le cas des personnes qui travaillent au refuge : le gardien et ses employés, dans une moindre mesure. Sur l'échelle de la saison, ces habitants pratiquent le refuge au quotidien, leur quotidien est donc différent de ce qu'ils vivent le reste de l'année dans leurs résidences principales. C'est pourquoi il en garde une forme d'exceptionnalité. Le refuge est pratiqué dans un but professionnel, domestique et intime, ainsi ces habitants pratiquent les espaces privés et publics du refuge. C'est une expérience au long terme.

- Habiter le refuge durant un court séjour hors du quotidien ; c'est le cas des usagers du refuge. La durée du séjour est très brève, une nuit en général. Ce mode d'habiter s'intègre dans une pratique de la montagne (sportive ou non), le refuge est une étape ou bien un but. Il devient un espace de loisir, c'est un espace touristique. Ces habitants hors du quotidien pratiquent l'ensemble des parties publiques du refuge. Ce mode d'habiter constitue une expérience sur le court terme qui enrichit et s'associe à une activité à une expérience de la montagne.

- Habiter le refuge le temps d'un passage hors du quotidien ; c'est le cas pour un client présent au refuge le temps d'une pause, pour un laps de temps très court. L'individu s'adapte (il paraît plus juste d'employer ce terme en comparaison à celui d'appropriation, plus intense) au refuge dans un laps de temps très court. Le refuge devient une structure d'accueil en journée, le temps de consommer un repas, une boisson ou simplement le temps d'une pause. C'est un espace récréatif qui s'intègre dans une pratique de la montagne, pas forcément sportive mais aussi dans le but de découvrir ou de contempler les paysages. L'expérience est brève et s'intègre à une expérience plus générale de la montagne.

Tous ces habitants ne cohabitent pas forcément au même moment dans le refuge. De plus, tous vivent une forme de dépaysement, et ce à différents niveaux et selon des échelles de temps variables.

Hors du quotidien / Hors quotidien :

Cela se définit en complément du quotidien, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques et spatialités perçues et vécues en dehors de la vie de tous les jours. Cela peut être très bref dans le temps (une nuit en refuge, une randonnée par exemple) ou plus long (un voyage, un tour en randonnée par exemple). Au niveau des refuges, cela correspond aux pratiques des usagers et des clients (sauf s'il pratique le refuge régulièrement selon leurs habitudes). Ils utilisent les espaces collectifs, publics du refuge, dans un but touristique ou récréatif. Le hors quotidien renvoie au registre de l'expérience en refuge.

« Imaginaire montagnard » :

C'est une façon d'aborder la montagne en tant que construction culturelle perçue et représentée par les populations. Cela renvoie aux représentations et perceptions dont les individus se font de la montagne. Les représentations sont liées aux symboles et images qu'à un individu de la montagne ; les perceptions sont liées aux ressentis, aux émotions d'un individu quand il pense, rêve ou pratique la montagne. Il est important de concevoir qu'il existe autant d'imaginaire que d'individus, même si les images peuvent se ressembler.

J.-P. BOZONNET (Des monts et des mythes : L'imaginaire social de la montagne, 1992) pense que chaque individu se forge un imaginaire selon les influences. B. ELISSALDE traite du lien spirituel entre les montagnes et les populations : « *Quels que soient les époques et les continents, les populations ont projeté sur les sommets leur cosmologie, ou plus généralement tout un imaginaire psychique, social ou spirituel.* » (2004, p.2). Les montagnes se rattachent à des représentations liées à des croyances. B. DEBARDIEUX propose « *les formes récurrentes de l'imaginaire de la montagne* » (DEBARDIEUX in VEYRET, 2001, p. 35 à 49), ainsi il aborde les formes d'imaginaires liées à l'« ailleurs », un espace d'expression des religions, des croyances, un lieu « de nature et de sauvagerie », l'imaginaire autour du « montagnard », par rapport aux enjeux économiques et sociaux liés au tourisme et enfin par rapport aux imaginaires utopiques. Il met en avant la diversité des imaginaires de la montagne au cours des siècles. X. BERNIER et C. GAUCHON traitent du « *bestiaire imaginaire* » (2013, p. 84), « *des montagnes et des dieux* » (p. 80), « *des montagnes rêvées, montagnes maudites* » (p. 82)....

Par ces lectures, l'« imaginaire montagnard » peut se définir comme les représentations qu'un individu a des espaces montagnards, de ses habitants et pratiques. Il construit ses propres images par rapport à ses pratiques, ses expériences, ses goûts, sa culture ou encore ses liens sociaux. L'ensemble de ces images sont influencées par d'autres images diffusées dans le but de développer un imaginaire.

Dans une moindre mesure, les refuges participent à fabriquer « l'imaginaire montagnard ». Les images des refuges sont aussi influencées par ses représentations. Le refuge devient un lieu d'habitation propre aux montagnes, lié à un grand nombre de stéréotypes : un bon repas montagnard, une ambiance particulière, un gardien solitaire, la promiscuité des dortoirs ... (J.-M. AUBRY, *Une semaine de Vacances*, 2002). « L'imaginaire montagnard » est parfois utilisé à des fins marketings. Les promotions diffusent des images types, qui font ressortir leurs aspects rustiques, montagnards et hors du commun afin d'attirer des populations nouvelles.

Isolement :

L'isolement des refuges est lié à l'éloignement matériel des secours (comme il est mentionné dans le décret qui définit les refuges en 2007); or il est aussi le résultat de perceptions et de ressentis individuels ou concernant un groupe (GUMUCHIAN H., MERIAUDEAU R., PELTIER C., 1980, p.306). Dans le cas des refuges, l'isolement est particulier, c'est une contrainte pour ce qui est de l'approvisionnement de biens matériels (nourritures par exemple) mais c'est aussi ce qui est recherché par les personnes qui le pratiquent (gardien, usagers...). L'isolement en refuge est atténué par le fait que ce sont des lieux de passage. D'ailleurs, les gardiens précisent tous qu'ils aiment être seuls mais aussi qu'ils aiment le monde. Ainsi l'isolement peut-être d'ordre physique ou social, il se perçoit et se vit de façon personnelle. Aujourd'hui, les nouvelles technologies tendent à diminuer le sentiment d'isolement en refuge, mais cela ne suffit pas à l'éliminer totalement. L'isolement n'est pas seulement une contrainte, c'est aussi un bien-fait recherché dans les refuges.

Modes d’habiter :

Chaque pratique de lieu définit un mode d’habiter, ce sont « *les manières de pratiquer, de penser, de dire, de vivre les différents espaces, territoires et lieux qu’habitent les individus et les groupes sans nécessairement les vivre au quotidien* » (MOREL-BROCHET et ORTAR, 2014, p. 1). Il existe une multitude de modes d’habiter autant qu’il y a d’habitants dans un espace. Ainsi, ce concept exprime les relations qu’a un individu ou un groupe par rapport à un lieu, un espace habité ou un milieu de vie (A. MOREL-BROCHET et N. ORTAR, 2012, p.14). Ce terme désigne les manières dont un individu habite un lieu. Les refuges sont des structures d’hébergement collectifs, divers modes d’habiter interagissent dans un même lieu, ils cohabitent. Au sein des refuges il est possible d’aborder des modes d’habiter quotidiens et hors quotidien.

Quotidien :

Le quotidien est assimilé ici à tout ce qui se vit et se perçoit dans la vie de tous les jours, c’est-à-dire quotidiennement. Il est possible d’associer le quotidien aux espaces : domestique, intime et professionnel. Le domestique renvoie aux appropriations et aménagements de la vie quotidienne, dans un espace où un individu habite. Un espace nouvellement habité peut être considéré comme « *une coquille vide que la famille [qu’une personne] va tenter de s’approprier, d’habiter* » (B. COLLIGNON et J-F. STASZAK, 2003, p. 4). L’intime est celui qu’un individu s’approprie personnellement (ou avec ses proches), ces spatialités sont fermées vis-à-vis de l’extérieur. Tout le monde ne peut pas les pratiquer, c’est l’espace de l’individu, du couple ou bien de la famille. Enfin l’espace professionnel est celui pratiqué par un individu dans le but de remplir sa tâche de travail, de remplir ses fonctions. Au sein du refuge l’ensemble de ces spatialités interagissent : le domestique correspond aux spatialités pratiquées au quotidien par les gardiens et aides gardien, lorsqu’ils ne travaillent pas. Ainsi, la cuisine, la terrasse, la salle de bain et pourquoi pas un espace extérieur pratiqué régulièrement font partie de l’espace domestique. C’est l’espace privatif (ou non) pratiqué et partagé par le gardien et l’équipe de gardiennage. L’intime renvoie à l’espace personnel du gardien et/ou des aides gardien, c’est l’espace de la chambre ou du lit. Ici l’intime est rattaché aux spatialités quotidiennes mais tous les habitants du refuge pratique l’espace intime. Enfin le professionnel se compose des spatialités pratiquées par les gardiens et aides gardien dans le but de nettoyer, de ranger, d’accueillir, d’installer et de servir. Ainsi cela est partagé entre des espaces privatifs (réserves, parfois la cuisine) et des espaces collectifs (dortoirs, salle commune, terrasse, sanitaires). Ces spatialités imbriquent parfois des espaces domestiques (tels que la cuisine par exemple). Ainsi elles sont pratiquées par le gardien et son équipe, mais aussi cohabitées avec les usagers du refuge.

« Quotidien exceptionnel » :

Le quotidien des individus présents au refuge pour une saison est cependant différent de leur quotidien dans leur résidence principale, il en garde une forme d’exceptionnalité. Malgré ce caractère occasionnel, les individus vont aménager leurs spatialités, les parties habitées par les gardiens (et les employés) vont devenir l’expression d’habitudes, de rituels et de coutumes individuelles ou collectives. C’est pourquoi il est possible de parler de « *quotidien exceptionnel* ».

Refuge gardé :

Un refuge est un établissement d’hébergement collectif, destiné à accueillir des pratiquants de la montagne (randonneurs, alpinistes ...). Il est localisé en montagne et isolé par rapport aux infrastructures de transports motorisés mais aussi par rapport aux secours, les refuges sont (en général) peu accessibles. Le décret du 23 mars 2007 du code du Tourisme précise que le refuge est inaccessible « *pendant au moins une partie de l’année aux véhicules et aux engins de secours* ». Certains sont accessibles à pied, d’autres en voiture durant une partie de l’année. Le refuge est caractérisé par sa fonction d’abri, c’est-à-dire qu’il doit permettre l’accueil de toutes les personnes qui le désirent ou qui en sentent le besoin, l’intérêt est collectif. Le décret relatif aux refuges de mars 2007 précise qu’ « *au titre de sa fonction d’intérêt général d’abri, le refuge dispose en permanence, à l’intérieur, d’un espace ouvert au public* », cela n’est pas toujours respecté dans certains refuges privés. Ce sont des structures d’accueil qui s’inscrivent dans certaines pratiques de la montagne (alpinisme, randonnée, tour ...). L’hébergement en refuge est rendu spécifique par la cohabitation, la promiscuité et l’état

d’esprit général des refuges (partage d’une même passion, entraide...). Le refuge est un espace de repos, de ravitaillement mais il est aussi essentiel en tant que poste de secours en montagne.

C’est d’autant plus vrai lorsque le refuge est gardé. Le gardien gère son refuge aussi bien au niveau de l’accueil (restauration, conseils, nuitée...), de l’entretien (gestion de l’électricité, plomberie...), que de la sécurité (météo, lien avec les secours, soins...), et ce de façon saisonnière. Les gardiens gèrent leurs établissements de plusieurs façons, selon les localisations et fréquentations, soit le gardien est seul, soit c’est une équipe de gardiennage (gardien et aide gardien) ou alors cela peut être en famille (couple seul ou avec enfants). En France, tous les gardiens ne sont pas propriétaires. Il existe plusieurs propriétaires de refuges : le FFCAM (*Fédération Française des Clubs Alpins et de la Montagne*), la STD (*Société des Touristes du Dauphiné*), les Parc Nationaux comme celui de la Vanoise, des refuges communaux et privés. De par leurs caractères montagnards et isolés, les refuges nécessitent parfois des aménagements spécifiques pour subvenir aux besoins des usagers et des gardiens. L’autonomie en énergie, en eau sont recherchées et parfois difficilement envisageable. Actuellement, certains refuges font l’objet de programme de valorisation et de réhabilitation. Le but étant de respecter les normes, d’améliorer le confort des refuges, de répondre aux demandes et parfois de diversifier l’offre. Aujourd’hui ils sont utilisés et promus pour ouvrir et faire découvrir la montagne au plus grand nombre. Ce sont des « *lieux de partages et d’humanité* » (Frédi MEIGNAN, Président de *Montain Wilderness France* et gardien du refuge du Promontoire, Ecrins).

Réhabilitation :

La réhabilitation est une « *opération de rétablissement d’un édifice ou d’un ensemble d’immeubles dans ses capacités à abriter des activités et des habitants. Les principales caractéristiques héritées de l’objet traité sont alors préservées et insérées dans un nouveau fonctionnement mieux adapté au temps présent* » (L. DEVISME in LEVY et LUSSAULT, 2003, p. 789). Les refuges deviennent des laboratoires et des lieux innovants pour une meilleure gestion des ressources, des risques... Dans le développement, ce terme est comparé à celui de requalification, la réhabilitation est préférée car plus englobant. Les processus de réhabilitation des refuges sont plus ou moins long à mettre en place et ce selon les dynamiques d’opposition et de contestations qui viennent à l’encontre. Pour ne citer qu’un exemple de réhabilitation, le refuge de l’Aigle actuel (réhabilité en 2014, au terme d’une longue polémique) reprend sa structure (charpente) de 1911 et intègre de nouveaux éléments innovants. Le refuge fait aujourd’hui référence au passé, mais est aussi adapté au présent (autonomie d’énergie). La procédure préalable à la réhabilitation s’est faite sur le long terme (10 ans), et ce en partie à cause des mouvements de contestations.

« Rusticité » :

Selon le dictionnaire *Larousse.fr*, le rustique rappelle la campagne, la solidité, l’« authentique ». Cela pourrait s’assimiler à la résistance des refuges face à la haute montagne, face au temps et aux hommes qui le et l’ont fréquenté. Cela convoque aussi le registre de l’« authentique ». J. LEVY et M. LUSSAULT ont proposé une vision critique de ce terme en l’opposant à « *l’artificiel* », l’un serait perçu comme « *bel et bon* » (« l’authentique », tandis que l’autre comme « *laid et mauvais* ». Ils présentent plusieurs facettes du couple dissymétrique et proposent que l’« authentique » soit lié à la longue durée de vie d’un objet, il fait référence à un « *âge d’or perdu* » (2013, p. 89). L’« authentique » fait référence au temps long, à la solidité, une valeur sure.

Aujourd’hui, les stations de sport d’hiver se façonnent un aspect « authentique » comme pour prouver leur appartenance aux espaces de montagne et attirer des touristes en quête de territoires porteurs d’identité. Le recours à l’« authentique » participe à la folklorisation de la montagne, ce qui peut être paradoxal.

Les refuges sont-ils concernés ?

Dans le cas de l’Aigle, la « *rusticité* » (J. FELIX-FAURE, 2015 issu de son témoignage à l’exposition Montagne design de Grenoble) intègrerait son aspect « authentique » et ce par sa distinction d’avec la montagne « artificielle ». Le refuge est sans superflu, l’exemple du refuge de La Fare permet de se faire une idée de ce qu’est un refuge sans superflu. Ainsi le recours à la « *rusticité* » des refuges sert en tant qu’élément de promotion des refuges. Le refuge est « *vrai* », par sa force, ses ancrages dans le temps et par sa simplicité. L’aspect « rustique » des refuges est ou sera peut-être valorisé afin de proposer une offre refuge encore plus singulière ?

Liste des sigles et abréviations :

A.F.I.T. : Agence Française de l'Ingénierie Touristique
C.A.F. : Club Alpin Français
F.E.D.E.R. : Fonds européens de développement économique et régional
F.F.C.A.M. : Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
P.N.V. : Parc national de la Vanoise
P.N.E. : Parc National des Écrins
SEATM (Service d'Etudes et d'Aménagement Touristique de la Montagne)
S.T.D. : Société des Touristes du Dauphiné

Bibliographie :

Usuels :

BAUD P., BOURGEAT S., BRAS C., 1997, *Dictionnaire de géographie*, Hatier, 605 p.
BLOCH O. et VON WARTBURG W. (dir.), 2002, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, 690 p.
BRUNET R. (dir.), 1992, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, La Documentation Française, 518 p.
DUBOIS J., MITTERAND H., DAUZAT A., 2001, *Dictionnaire étymologique*, Larousse, 822 p.
LEVY J. et LUSSAULT M. (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 1128 p.

Ouvrages :

AUBRY J.M., 2002, *Une semaine de vacances*, Guérin, 245 p
BERNIER X., GAUCHON C., 2013, *Atlas des montagnes : Espaces habités, mondes imaginés*, Autrement, 96 p.
BOZONNET J.P., 1992, *Des monts et des mythes : L'imaginaire social de la montagne*, Presses Universitaires de Grenoble, 294 p.
CHANDELLIER A., 2013, *Les refuges dans les Alpes : abris du ciel, défis des hommes*, Le Dauphiné Libéré édition, 50 p.
COLLIGNON B., STASZAK J-F. (dir.), 2003, *Espaces domestiques : construire, habiter, représenter*, Bréal, 448 p.
DEBARDIEUX B. et RUDAZ G., 2010, *Les faiseurs de montagne. Imaginaires politiques et territorialités, XVIIIe-XXIe siècle*, CNRS, 374 p.
DI MEO G, 1991, *L'homme, la société, l'espace*, Anthropos, 319 p.
DI MEO G., 1996, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Coll. Reclus la Documentation française, 208 p.
DURAND D., 1979, *La Systémique*, PUF, 127 p.
JOUTY S., 2013, *Refuges de montagne, Hoëbeke*, 174 p.
KAUFMANN J-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Nathan, 128 p.
LASLAZ L., 2007, *La Meije. Un haut lieu alpin*, éditions Gap, 104 p.
LAZZAROTTI O., 2014, *Habiter le monde*, La documentation Photographique, 64 p.
LAZZAROTTI O., 2006, *Habiter : La condition géographique*, Belin, 287 p.
LEVY J., 1996, *Le débat*, Gallimard, 192 p.
LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux*. Belin, 351 p.
MOREL-BROCHET A., ORTAR N., 2012, *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*, L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », 313 p.
MORIN E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, ESF, 158 p.
PIGEON P., 2012, *Paradoxes de l'urbanisation. Pourquoi les catastrophes n'empêchent-elles pas l'urbanisation?* L'Harmattan, 280 p.
PITTE J.-R., 2010, *Le génie des lieux*, CNRS Editions, 59 p.
PREAU P., 2010, *Savoie, Esprit des lieux*, La Fontaine de Siloé, 253 p.
PUMAIN D. SAINT-JULIEN T., 2010, *Analyse spatiale. Les interactions.*, 2e ed., Armand Colin, 218 p.
SAMIVEL, 1940 [reéd. 1997], *L'amateur d'abîmes*, Hoëbeke, 230 p.
SAMIVEL, 1944 [reéd. 2013], *L'opéra de pics*, Glénat, 112 p.
VEYRET Y., 2001, *Les montagnes. Discours et enjeux géographiques*. SEDES, 140 p.
WALLISER B., 1977, *Systèmes et modèles : introduction critique à l'analyse des systèmes*, Seuil, 250 p.

Articles :

• Articles de presse :

ARNOULD M. et MACHET D., 2006, « Refuges : Hauts lieux d'émotion », *Alpes Magazine* n°99, pp.52-71
CAMANNI E., 2002, « L'ivre de havres », *L'Alpe n°14, Terre de refuge*, Glénat, pp. 76-82
CHANDELLIER A., 2013, « L'envol de l'Aigle et les refuges de demain », *Le Dauphiné Libéré* URL : <http://www.ledauphine.com/environnement/2013/07/01/l-envol-de-l-aigle-et-les-refuges-de-demain-hejh>
France 3 Alpes, 2015, « Un refuge de montagne auto-suffisant en énergie au parc nationale de la Vanoise ? », URL : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/alpes/2015/03/10/un-refuge-de-montagne-auto-suffisant-en-energie-au-parc-national-de-la-vanoise-savoie-672157.html>

• Articles scientifiques :

ANDRE Y., 1989, « Cartes mentales pour un territoire : à propos du Bassin de Genève », *Mappemonde* 89/1, pp. 12-15
BARBARINO-SAULNIER N., 2006, « Espace, qualité de vie et bien-être, actes du colloque EQBE, Fleuret S. (dir.), 2006, Presses Universitaires d'Angers, Sodis, 318 p. », *Géocarrefour* URL : <http://geocarrefour.revues.org/1682>
COLLIGNON B., 2001, « Esprit des lieux et modèles culturels. La mutation des espaces domestiques en arctique Inuit », *Annales de Géographie* n°620, pp. 383 à 404.
ELISSALDE B., 2004, « Montagne », *Hypergé* URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article126#>
GILBERT B et M., 2009, « La distance, objet géographique », *Revue Atala*, n°12, Lycée Châteaubriand disponible à l'URL : http://www.lycee-chateaubriand.fr/cru-atala/fiche.php?publication_id=23
GOELDNER-GIANELLA L. et HUMAIN-LAMOURE A-L., 2010, « Les enquêtes par questionnaire en géographie de l'environnement », *L'espace Géographique* n°39, pp.324-344.
GUMUCHIAN H., MERIAUDEAU R., PELTIER C., 1980, « Isolement en montagne : éléments de réflexion », *Revue de Géographie Alpine*, Tome 68, n°4, pp. 305-325
LAZZAROTTI O., 2013, « Notion à la une : habiter », URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/habiter>
LEROUX X. et VERHERVE M., 2012, « Sur la frontière, quelles représentations des enfants ? Enquête dans le Nord de la France », *EchoGéo* 20 | 2012, URL : <http://echogeo.revues.org/13057>
MCFARLANE C., 2011, « the city as assemblage: dwelling and urban space », *Environment and Planning D: Society and Space* volume 29, pp. 649 – 671.
MOREL-BROCHET A. et ORTAR N., 2014, «Les modes d'habiter à l'épreuve de la durabilité», *Norois*, 231 pp. 7-12.
MORIN E., 2012, « Pour une crisologie », *Communications* n°91, pp. 135 – 152
URL : <http://www.cairn.info/revue-communications-2012-2-page-135.htm>
ROWNTREE B., 1997, « Les cartes mentales, outil géographique pour la connaissance urbaine. Le cas d'Angers (Maine-et-Loire) », *Norois* n°176, pp. 585 – 604.
STOCK M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *Espaces Temps*, URL : <http://www.espacestems.net/en/articles/lrsquohabiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques-en/#>, 5 p.
STOCK M., 2005, « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? L'exemple des pratiques touristiques », *Espaces temps*, URL : <http://www.espacestems.net/en/articles/les-societes-a-individus-mobiles-vers-un-nouveau-mode-drsquohabiter-en/>

STOCK M., 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *Espace-temps* URL : <http://www.espacestems.net/en/articles/lrsquohypothese-de-lrsquohabiter-poly-topique-pratiquer-les-lieux-geographiques-dans-les-societes-a-individus-mobiles-en/>

Rapports :

AFIT et SEATM, 2001, *Etude qualitative sur les attentes des clientèles actuelles et potentielles des refuges des Alpes Française*, Altimax, 68 p.
AMY B. et al., 2012, *Les actes des rencontres citoyennes de la montagne : ouvrir le champ des possibles*, Coordination montagne, 39 p.
Conseil Général de la Savoie, 2009, *Dispositif départemental d'aide à la modernisation des refuges : 2009-2011*, C.G. Savoie, 5 p.
De BRUYNE D., 2009, *Les refuges de montagne en Europe. Approche comparative sur 10 pays de différents massifs (Alpes, Pyrénées, Balkans, Scandinavie)*, ODI France, 124 p.
F.F.C.A.M. et P.N.V., 2014, *Refuges en famille : 29 refuges accessibles en Pays de Savoie...*, F.F.C.A.M., 39 p.
F.F.C.A.M., 2014, *L'esprit du refuge de l'Aigle. Confortement et extension*, F.F.C.A.M., 6 p.
MORELLE N., 1999, *Refuges des Alpes : étude itinérante à travers 123 refuges es 7 pays alpins. Suggestions pratiques pour une gestion respectueuse de l'environnement et pour l'information et l'éducation à l'environnement des usagers*, SOS Dolomites, 60 p.
NICLOUD G. (dir.), 2008, *Guide technique : Alimentation en eau des sites isolés d'altitude*, Programme INTERREG III, 44 p.
NICLOUD G. (dir.), 2008, *Guide technique : Assainissement en sites isolés d'altitude*, Programme INTERREG III, 56 p.
NICLOUD G. (dir.), 2008, *Guide technique : Énergie en sites isolés d'altitude*, Programme INTERREG III, 40 p.
Parc National des Ecrins, 2013, « Vers la rénovation du refuge de l'Aigle », URL : <http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/vers-la-renovation-du-refuge-de-laigle>
PRATS M., THIBAUT J-P., 2003, *Qu'est-ce que l'esprit des lieux*, ICOMOS, 5 p.
URL : <http://openarchive.icomos.org/472/>.
REEMA et Coordination montagne, 2014, *Jeunes en refuges : Guides pratique pour réussir sa sortie en refuge de montagne pour des mineurs encadrés*, 74 p.
SEATM, 1997, *Fréquentation et images dans parcs nationaux : Ecrins, Pyrénées et Vanoise rapport de l'étude 1996*, COFREMCA France, 42 p.
SERRES B., 2000, *Les refuges de montagne en France : Propositions en vue d'un dispositif réglementaire et contractuel adapté*, étude de Nathalie Morelle, Ministère du Tourisme, 60 p.

Communiqués de presse :

BERLIOZ E., 2015, « Une première en France ! L'hydrogène et les énergies renouvelables vont assurer l'autonomie énergétique d'un refuge du Parc national », *communiqué du Parc National de la Vanoise*, 3 p.
URL : file:///C:/Users/MARIE%20BELMONT/Downloads/Communique_PN_Vanoise_-_Innovation_refuge_Col_du_Palet.pdf
ELZIERE G., 2014, *La lettre du Patrimoine bâti n°3*, F.F.C.A.M., 6 p.

Travaux de master, de thèse ou d'Habilitation à Diriger des Recherches (H.D.R.) :

BERTHET C., 2014, *Etude de faisabilité d'un dispositif « refuges sentinelles » dans le Parc National des Ecrins*, AODDT, Institut de Géographie Alpine, 57 p.

BOURDEAU P., 2003, *Territoires du hors quotidien : Une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines*, H.D.R. à l'Université Joseph Fourier, 269 p.

GOGUILLOT A., 2011, *Les refuges de la Savoie : Des outils sportifs accessibles à tous ?*, Université de Savoie, 154 p.

MIGNOTTE A., 2004, *Entre fragmentation et interconnexion territoriale : la gestion des réseaux de sentiers en espaces naturels protégés Rhône-Alpins*, Thèse de Doctorat à l'Université Joseph Fourier, 549 p.

LASLAZ L., 2005, *Les zones centrales des Parcs Nationaux alpins français (Vanoise, Ecrins, Mercantour). Des conflits au consensus social ?*, thèse de Doctorat à l'Université de Savoie, 539 p.

Sitographie :

Association des gardiens de refuge des Hautes Alpes : <http://www.refuges-05.com/liste-refuge-hautes-alpes/>

Bibliographie Habiter : <http://www.habiterlemonde.org/#!bibliographie-habiter/c9b9>

Camptocamp : <http://www.camptocamp.org/>

Club Alpin Chambéry : <http://www.cafchambery.com/>

Confort en refuge : - http://www.skitour.fr/forum/read_173995.html
- <http://ete.france-montagnes.com/webzine/activites/refuges-de-montagne>
- <http://www.oopartir.com/france/refuge-montagne,1-100.htm>

Dessins humoristiques de CLED'12 pour les rencontres citoyennes de la montagne : <http://s.joomeo.com/i/50b77b8e88119>

Dictionnaire Larousse : www.larousse.fr

Espace Temps : <http://www.espacestems.net/>

F.F.C.A.M. : <http://www.ffcam.fr/>

Fresque Montagne Magique : <http://fresques.ina.fr/montagnes/accueil>

Guide des refuges du CAF : <http://fr.calameo.com/read/0021723351bbd0092681e>

Pharefuge : les secours au service des refuges : <http://www.pharefuge.com/>

Refuges de la Vanoise : <http://www.refuges-vanoise.com/portail/>

Refuges du Mont Blanc : <http://lesrefugesdumassifdumontblanc.fr/>

Refuges. Infos : <http://www.refuges.info/>

Trip Advisor : <http://www.tripadvisor.fr/>

Filmographie :

CLAIRE J.F., 2015, *Vanoise, les versants de l'automne*, 26' 27

URL : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/rhone-alpes/emissions/chroniques-d-en-haut/actu/vanoise-les-versants-de-l-automne.html>

Conseil Général de la Savoie, 2014, *Plan montagne : 1600 collégiens en altitude*, 4' 47

URL : https://www.youtube.com/watch?v=jotOj2XiJ_E

PETIT X., 2009, *Gardiens, Gardiennes*, 57'

ANDRIEUX C., 2014, *La nouvelle cabane de l'Aigle*, 52'

Conseil Général de la Savoie, 2014, *Le nouveau visage du refuge du col de la Vanoise*, 3' 02

URL : <https://www.youtube.com/watch?v=CYIPFvw2Y9g>

BERRY S., 2008, *Refuge de l'Aigle, la fin ?*, 3' 06 URL : <https://www.youtube.com/watch?v=Z2fVZLkoSh8>

Table des matières

Introduction : Les refuges gardés : entre espaces domestiques, touristiques et récréatifs	2
Chapitre I : Objectiver l’habiter dans les refuges gardés de la Vanoise aux Ecrins : démarche méthodologique :	11
I. L’étude de huit refuges « représentatifs »	12
A. Quel processus de sélection des refuges ?	12
B. Les refuges sélectionnés : caractéristiques et typologies	13
II. Les protocoles d’enquêtes auprès des gardiens, pratiquants et collégiens	16
A. La combinaison d’enquêtes sur l’habiter en refuge	16
B. Un été au refuge des Drayères : récit d’expérience	19
III. Le recours aux recherches documentaires et aux entretiens pour aborder le concept d’habiter au sein des refuges gardés	20
A. Définir, analyser et comprendre : la documentation sur l’habiter et les refuges	20
B. Divers entretiens ponctuels menés pour appréhender ce que sont les refuges gardés	21
Chapitre II : Des modes d’habiter spécifiques dans des refuges isolés	25
I. Qui habitent dans les refuges gardés ?	26
A. Le gardien du refuge	26
1. Un métier polyvalent et isolé au cœur de la montagne	26
2. Les gardiens et leurs refuges	28
B. Les clients des refuges	30
1. Les clients, usagers ou passagers : comment définissent-ils les refuges	30
2. L’ambiance ou le calme : les attentes des clients de refuge	32
II. La cohabitation au sein des refuges gardés : entre « quotidien exceptionnel » et hors-quotidien	34
A. La multiplicité des pratiques selon les refuges et dans un refuge	34
1. Essai typologique des refuges selon leurs localisations et pratiques	34
2. La diversité des pratiques autour des refuges	35
B. Le partage spatial au sein d’un refuge, entre espaces publics et privés	37
1. Définition des espaces du refuge selon les pratiques	37
2. Entre espaces collectifs et privatifs : les plans des refuges de la Fare et du Col du Palet	38
III. Fréquenter les refuges : un dépaysement multi-scalaire	40
A. Le dépaysement selon les individus	40
1. Définir le dépaysement	40
2. Le dépaysement dans les refuges alpins	40
B. Entre intimes, domestiques et professionnels : les espaces d’une aide gardien au refuge des Drayères	42
1. Deux mois d’immersion aux Drayères	42
2. Prendre ses repères : exprimé en cinq cartes	44
Chapitre III : Mutations et permanences des refuges après réhabilitation	47
I. Les processus de requalification et réhabilitation des refuges : Pour qui, pour quoi, comment ?	48
A. Les processus de réhabilitation des refuges : quels besoins ?	48
1. Ce que veulent les gardiens et les propriétaires de refuges	48
2. Ce qui a été fait et valorisé dans certains refuges	50

B.	Procédures de réhabilitation : approche systémique au refuge de l'Aigle	53
	1. Les jeux d'acteurs préexistants à la réhabilitation	53
	2. Des conflits aux travaux : approche systémique	54
II.	Modifier l'habiter en réhabilitant	57
A.	Les mutations de l'habiter pour les gardiens ...	57
	1. Consultation des gardiens avant et pendant les travaux	57
	2. De nouveaux espaces intimes, professionnels et domestiques	59
B.	... pour les usagers	62
	1. Qu'est-ce que les usagers souhaitent dans les refuges réhabilités ?	62
	2. Que pensent-ils des refuges réhabilités ?	64
III.	L'évolution des conditions d'exercice du métier de gardien dans des « laboratoires environnementaux »	66
A.	Des refuges « laboratoires environnementaux »	66
	1. « De véritables vitrines technologiques » (X. BERNIER et C. GAUCHON, 2013, p.47)	66
	2. Des solutions innovantes pour les refuges	68
B.	Les évolutions des conditions de travail des gardiens	69
	1. Des évolutions qui améliorent le quotidien professionnel des gardiens de refuge	69
	2. Les avantages et inconvénients d'internet	70
	Chapitre IV : Réflexions sur les réhabilitations des refuges : de nouvelles formes d'habiter ?	75
I.	De nouvelles formes d'habiter ?	76
A.	Qui peut bien habiter ces lieux chargés « d'imaginaire montagnard » ?	76
	1. Habiter le « quotidien exceptionnel » des refuges : qui peut le faire ?	76
	2. Un espace vécu chargé d'« imaginaire montagnard »	78
B.	Habiter en refuge : est-ce toujours un défi face à l'isolement ?	80
	1. L'isolement, une contrainte ?	80
	2. Les refuges et la distance	81
II.	Le confort dans les refuges ...	82
A.	Entre bat-flanc et sauna ... où se situe le confort	83
	1. Définir le confort : comparaison entre les refuges du Roc de la Pêche et de la Fare	83
	2. L'apparition de « refuges-hôtels » français ?	85
B.	Du superflu ou un simple minimum	88
	1. Selon les gardiens, le confort n'est pas superflu ...	88
	2. ... mais tout dépend de quel « confort » il s'agit	89
III.	... en contradiction avec « l'esprit des refuges »	92
A.	« L'esprit des refuges » : qu'est-ce que c'est ?	92
	1. « L'esprit » du refuge de l'Aigle	92
	2. « L'esprit des refuges » et l'esprit des lieux : les définitions	93
B.	« L'esprit des refuges » est-il en transition ?	97
	Conclusion : Objectiver l'habiter dans les refuges : prémices scientifiques	102
	Glossaire	106
	Bibliographie	113
	Sitographie	116
	Filmographie	116
	Table des matières	117
	Tables des illustrations, figures, tableaux, cartes	119
	Table des entretiens	
	Annexes	i

Table des illustrations :

Illustrations 1 : Habiter dans les refuges gardés de la Vanoise aux Ecrins :	
A : L'espace privé des aides gardiens au refuge des Drayères, BELMONT M., 2014.	
B : Le nouveau refuge de l'Aigle : le résultat de compromis, COLOMBIE Victor, 2014	Page de garde
C : En direction du Sauna du refuge du Roc de la Pêche, BELMONT M., 2015	
D : Le groupe des filles de 6e option découverte des milieux de montagne de Montmélian au refuge du Lac de la Grande Léchère, BELMONT M., 2015	
E : De 1911 à 2014 : deux des trois générations de refuge du Col de la Vanoise, BELMONT M., 2015	
F : La fabrication d'une terrasse de neige par Nicolas, gardien du refuge du Col du Palet, BELMONT M., 2015	
G : Valoriser les refuges, cela peut passer par la musique ; la tournée des refuges 2015.	
URL : http://tourneedesrefuges.fr/affiches/affiche_2015.jpg	
Illustration 2 : « Amenez les jeunes en refuge ... », CLED'12, 2012.	2
URL : http://s.joomeo.com/i/50b77b8e88119	
Illustration 3 a, b, c, : 4 dessins sur les refuges gardés, CLED'12, 2012.	4
URL : http://s.joomeo.com/i/50b77b8e88119	
Illustration 4 : Entretien avec Carole et son fils, une partie de l'équipe de gardiennage du Roc de la Pêche, BELMONT M-F., 2015	11
Illustration 5 : L'équipe de gardiennage 2014 du refuge des Drayères, BELMONT M., 2015	19
Illustration 6 : « Chez Marion et Nicolas », l'entrée des cuisines au refuge du Col du Palet, BELMONT M., 2015	25
Illustration 7 a,b,c,d,e,f,g,h : Espaces domestiques des gardiens : leurs dessins, réalisations l'ensemble des gardiens contactés, 2015	29
Illustration 8 : Le nouveau refuge du Col de la Vanoise, réhabilité en 2013, BELMONT M., 2015	47
Illustration 9 : « Sauvons l'Aigle ! » : l'affiche d'opposition au projet de destruction	53
URL : http://sauvonslaigle.pagesperso-orange.fr/aigle_im.jpg	
Illustration 10 : « La visite technique du pôle développement durable du P.N.V. » au refuge de Presset, BELMONT M., 2015	58
Illustration 11 : Les filets des « nouveaux-anciens » dortoirs de l'Aigle : impression d'écran extraite du film « La nouvelle cabane de l'Aigle » 47'	60
Illustration 12 : « Une vraie chambre dédiée qu'à ça » (Laura, 48') : impression d'écran extraite du film « La nouvelle cabane de l'Aigle »	60
Illustration 13 : La salle commune partagée entre le gardien, son équipe et les clients, BELMONT M., 2014.	61
Illustration 14 : Plan du projet de logement pour le gardien, issu de la brochure sur la réhabilitation du refuge	61

Illustration 15 : Le bâtiment supplémentaire du refuge du Col du Palet, BELMONT M., 2015	62
Illustration 16 : Caractéristiques techniques du projet, extrait du communiqué du P.N.V., 2015	68
Illustration 17 : Un des nouveaux dortoirs fonctionnels du refuge du Col du Palet, BELMONT M., 2015	69
Illustration 18 : Des refuges qui communiquent sur <i>Facebook</i> , impression d'écran tirée de www.facebook.fr , le 12/05/2015	71
Illustration 19: Internet : élément de communication, impression d'écran. URL : http://www.refuges-vanoise.com/portail/	71
Illustration 20 : « <i>Le grand soir</i> » : une façon d'imaginer les refuges ?, Samivel, 1930. URL : http://enkidoublog.com/tag/samivel	75
Illustration 21 : « <i>Le mot de la vice-présidente en charge des refuges</i> », E-mail du C.A.F. de Chambéry, reçu le 30 avril 2015.	79
Illustration 22 : Le Roc de la Pêche et La Fare : deux refuges opposés pour leurs niveaux de confort et leurs tarifications, Reprise des flyers des refuges élaborés par les gardiens des refuges, 2015	84
Illustration 23 : La distinction entre 2 types de confort selon 2 pratiquants, BELMONT M., 2015	89
Illustration 24 : Pose de l'ancienne charpentrie au sein du refuge de l'Aigle, URL : http://www.refugedelaigle.fr/l-actualite/C3%A9-du-rocher/	98
Illustration 25 : «L'authenticité» du refuge de La Fare : une réaffirmation de «l'esprit du refuge» pour valoriser son offre : URL http://isere-tourisme.com/hebergement-daccueil-collectif/refuge-de-la-fare ; http://www.refuges.info/point/502/refuge-garde/grandes-rousses/refuge-de-la-fare/	99
Illustration 26 : Le Kežmarské Hut : refuge imaginaire ou refuge de demain ?, URL : http://myvision.mylabstudio.com/la-retraite-montagnarde-par-atelier-8000/	104

Table des figures :

Figure 1 : Les opérations de renouvellement des refuges, BELMONT M., 2015	3
Figure 2 : La représentativité des refuges dévoilée par les radars, BELMONT M., 2015	14
Figure 3 : Combinaison des niveaux de confort, d'accessibilité et d'accueil : essai de typologie, BELMONT M., 2015	15
Figure 4 : Etymologie des synonymes du mot refuge, BELMONT M., 2015	20
Figure 5 : Ce à quoi font penser les refuges : deux mots récurrents, www.Wordle.com , mise en page BELMONT M., 2015	31
Figure 6 : Echelonnage des petits déjeuners selon les courses au refuge du Col de la Vanoise, BELMONT M., 2015	36

Figure 7 : L'utilisation du refuge : les temps de présence des individus, BELMONT M., 2015	37
Figure 8 : Entre parties publiques et privées du refuge : les espaces appropriés selon les individus, BELMONT M., 2015	38
Figure 9 : Espaces publics, espaces privés : le partage des lieux dans les refuges de la Fare et du Col du Palet, BELMONT M., 2015	39
Figure 10 : Entre spatialités et temporalités multiples : les types de dépaysement en refuges, BELMONT M., 2015	41
Figure 11 : Le refuge du Col de la Vanoise : le processus de recomposition, BELMONT M., 2015	52
Figure 12 : Répondre à la crise du refuge de l'Aigle : 3 dynamiques distinctes, BELMONT M., 2015	55
Figure 13 : Le refuge de l'Aigle : approche systémique et vision prospective, inspiré de P. PIGEON, 2012, réalisé par BELMONT M., 2015	56
Figure 14 : Habiter en refuge en tant que gardien : les représentations et perceptions des gardiens, collégiens et acteurs concernés, BELMONT M., 2015	77
Figure 15 : Les distances et le refuge Adèle Planchard, BELMONT M., 2015	81
Figure 16 : Le confort ne serait pas un superflu pour les refuges, 2015	88
Figure 17 : «L'esprit des refuges» : trois points de vue pour tenter de définir cette notion, BELMONT M., 2015	98
Figure 18 : Entretenir « l'esprit des refuges » ou non ?, BELMONT M., 2015	100
Figure 19 : Habiter les refuges : figure de synthèse, BELMONT M., 2015	103

Table des tableaux :

Tableau 1 : Les critères du tableau de synthèse des refuges, BELMONT M., 2015	12
Tableau 2 : Trois enquêtes de perception pour objectiver l'habiter dans les refuges gardés, BELMONT M., 2015	17
Tableau 3 : Le métier de gardien de refuge, ce qui plaît et ne plaît pas ? BELMONT M., 2015	27
Tableau 4 : Qu'est-ce qu'un refuge : résultats d'enquête auprès des pratiquants, BELMONT M., 2015	32
Tableau 5 : Les attentes des clients : imaginées par les gardiens et évoquées par les clients, BELMONT M., 2015	32
Tableau 6 : Ce que les pratiquants aiment et n'aiment pas en refuge, BELMONT M., 2015	33

Tableau 7 : Le travail d'aide gardien comparé à celui de gardien : une journée type au Drayères, BELMONT M., 2015	43
Tableau 8 : Ce que souhaitent les gardiens des Drayères, de la Fare et d'Adèle Planchard, BELMONT M., 2015	48
Tableau 11 : 3 types d'utilisateurs actuels : leurs profils et besoins ; d'après le rapport de l'AFIT et du SEATM, 2001, p. 31 à 38 réalisation BELMONT M. 2015	63
Tableau 12 : Les refuges réhabilités et fréquentés, BELMONT M., 2015	64
Tableau 13 : L'augmentation du niveau de confort est-elle attrayante ?, BELMONT M., 2015	65
Tableau 14 : Aide à la décision et recherche technique pour l'approvisionnement en énergie des refuges, extrait du Guide Technique : «Energie en site isolée d'altitude», dirigé par G. NICOUD, 2008, p. 37	67
Tableau 15 : Trois refuges ultra-confortables des Alpes selon <i>The Guardian</i> , d'après l'article : http://www.theguardian.com/travel/2009/feb/15/mountain-huts-italy-slovenia	86
Table des cartes :	8
Carte 1 : Localisation des refuges recensés de la Vanoise aux Ecrins, BELMONT M., 2014	44-45
Cartes 2 : Les spatialités d'une aide gardien, BELMONT M., 2015	

Table des entretiens :

Classement par dates

Entretien avec :	Fonction :	Date :	Temps :
David SAVOYE	Chargé de développement professionnel à la F.F.C.A.M. Comité de la Savoie	23-02-2015	10 min.
Franck MACHET	Vice-Président au Pôle refuge et évènements du C.A.F. Vanoise Tarentaise	04-05-2015	30 min.
Maëlle LEPOUTRE	Responsable du Pôle Développement Durable et refuges du Parc National de la Vanoise	16-03-2015	45 min.
Jean-Luc GOSSELIN	Adjoint au responsable du pôle Développement Durable en charge de la commission tourisme et développement durable au Parc National de la Vanoise	22-04-2015	Par e-mail
Anne-Lise MACLE et Yves BARET	Chargée de mission aux refuges, au service accueil et communication ; Responsable du service aménagement du Parc National des Ecrins	10-03-2015	45 min.
Véronique PORTAZ-VACHER	Présidente du Syndicat National des Gardiens de Refuges et des Gîtes d'Etapes	09-03-2015	Par e-mail
Isabelle ROUX	Coordinatrice au Réseau d'Education à la Montagne Alpine EDUC'Alpes	09-04-2015	Par e-mail
Fredi MEIGNAN	Président de Mountain Wilderness France et gardien du Promontoire	07-04-2015	20 min.
Claire RAMEAUX	Vice-Présidente et chargée de la commission refuges au C.A.F. de Chambéry	12-03-2015	30 min.
Roger FOUCAULT	Responsable du Pôle valorisation et communication des refuges et chalet de la F.F.C.A.M.	16-03-2015	Par e-mail
Jean-Louis FLANDIN	Président du C.A.F. de Briançon	25-03-2015	Par e-mail

Annexes

Annexe 1 : Inventaire des refuges de la Vanoise aux Ecrins , BELMONT M., 2015.	ii
Annexe 2 : Etudier l’habiter dans les refuges de la Vanoise jusqu’au Ecrins : grille de sélection des refuges à étudier , BELMONT M., 2015.	vi
Annexe 3 : Fiches de présentation des refuges , BELMONT M., 2015.	vii
Annexe 4 : Grille d’entretien semi-directif pour les gardiens , BELMONT M., 2015.	xvi
Annexe 5 : Profils des gardiens enquêtés , BELMONT M., 2015.	xix
Annexe 6 : Questionnaire pour les pratiquants , BELMONT M., 2015.	xx
Annexe 7 : Profils des pratiquants qui ont répondu au questionnaire , BELMONT M., 2015.	xxi
Annexe 8 : Grille de questions posées lors des interviews avec les 6e de Montmélian , BELMONT M., 2015.	xxi

Annexe 1 : **Inventaire des refuges de la Vanoise aux Ecrins**, BELMONT M., 2015.

Massif de la Vanoise

Refuge selon le PNV :

« Les refuges d’altitude (établissement recevant du public gardé ou non, situé en altitude dans un site isolé –def en ligne-). Les hébergements d’étape adaptés aux randonneurs et proposant des tarifs à la nuitée pour des individuels. Ils sont labéllisés « rando Accueil », gîte d’étape et gîte de France. Les Gîtes pandas sont situés dans un environnement naturel de qualité, proposant des documents sur les patrimoines naturels et culturels du territoire, et gérés de façon à préserver l’environnement. »

Nom	Propriétaire	Commune
1. L’Aiguille Doran	Privé (F. PORTAZ)	Villarodin Bourget
2. Ambin	FFCAM	Bramans
3. L’Archeboc	Privé (V. EMPRIN)	Sainte-Foy-Tarentaise
4. L’Arpont	PNV	Termignon
5. L’Avérole	FFCAM	Bessans
6. Barmettes	Privé (B. FAVRE)	Pralognan-La-Vanoise
7. Bramanette	Privé	Bramans
8. (porte du) Bois	PNV	Champagny-en-Vanoise
9. Du Carro	FFCAM	Bonneval-sur-Arc
10. Col de la Vanoise	FFCAM	Pralognan-la-Vanoise
11. Col du Palet	PNV	Peisey-Nancroix
12. Cuchet	PNV	Lanslebourg-Mont-Cenis
13. Dent Parrachée	FFCAM	Aussois
14. Entre-Deux-Eaux	Privé (M.T. BURDIN)	Termignon
15. Entre-le-Lac	Communal	Peisey-Nancroix
16. Evettes	FFCAM	Bonneval-sur-Arc
17. Femma	PNV	Termignon
18. Fond d’Aussois	FFCAM	Aussois
19. Fond des Fours	PNV	Val-d’Isère
20. Fort Marie Christine	Communal	Aussois
21. Fournache	Privé	Aussois
22. Gittamelon	Privé (M. JAY)	Saint-Martin-de-Belleville
23. Glière	Communal	Champagny-en-Vanoise
24. Grand Bec	FFCAM	Planay
25. Lac Blanc	Privé	Termignon
26. Lac du Lou	Privé (Bureau des guides de la vallée des Belleville)	Saint-Martin-de-Belleville
27. Lacs Merlet	Communal	Saint-Bon-Tarentaise
28. Laisonnay	Privé (F. DESCHAMPS)	Champagny-en-Vanoise
29. Leisse	PNV	Termignon
30. Martin	PNV	Villaroger
31. Monal	Privé (G. ARNAUD)	Sainte-Foy-Tarentaise
32. Montana	Privé (SARL JRB)	Aussois
33. Mont Jovet	Communal	Bozel
34. Mont Pourri	FFCAM	Peisey-Nancroix
35. Orgère	PNV	Villarodin-Bourget
36. Péclet-Polset	FFCAM	Pralognan-La-Vanoise
37. Petit Mont-Cenis	Communal	Bramans

38. Suffet	Privé (V. BAILLY ET L. DAMEVIN)	Bramans
39. Plaisance	PNV	Champagny-La-Vanoise
40. Plan des Gouilles	FFCAM	Champagny-La-Vanoise
41. Plan du Lac	PNV	Termignon
42. Plan Sec	Privé (C. BERMOND)	Aussois
43. Prariond	PNV	Val-d’Isère
44. Repoju	Privé (N. FAVRE)	Pralognan-La-Vanoise
45. Roc de la Pêche	Privé	Pralognan-La-Vanoise
46. (porte de) Rosuel	PNV	Peisey-Nancroix
47. Saut	Communal	Les Allues
48. Traie	Privé (P. FALCOZ)	Les Allues
49. Turia	PNV	Villaroger
50. Valette	PNV	Pralognan-La-Vanoise
51. Vallombrun	PNV	Lanslebourg

Massif des Ecrins :

Nom	Propriétaire	Localisation
52. Adèle Planchard	STD	Villard d’Arène
53. Aigle	FFCAM	Villard d’Arène
54. Alpe du Pin	Privé (Les Jarrets d’Acier)	Saint-Christophe-en-Oisans
55. Alpe de Villard d’Arène	FFCAM	Villard d’Arène
56. Bans	FFCAM	Vallouise
57. Carrelet	Privé (R. TRUCHON)	Saint-Christophe-en-Oisans
58. ntre Alpin de la Bérarde (chalet, pas refuge)	FFCAM	Saint-Christophe-en-Oisans
59. Chalet refuge du Pré de Madame Carle	Privé (L. VERNET)	Pelvoux
60. Chabournéou	FFCAM	La Chapelle en Valgaudemar
61. Chalet de Gioberney	Privé (F. VIGNAULT)	La Chapelle en Valgaudemar
62. Châtelleret	FFCAM	Saint-Christophe-en-Oisans
63. Clot X. Blanc	FFCAM	La Chapelle en Valgaudemar
64. Ecrins	FFCAM	Pelvoux
65. Evariste Chancel	Privé (A. et D. PHILIPPE)	La Grave
66. Fay	Privé (M. VENERA)	Mizoën
67. (Chalet de la)Fée	Privé	Les Deux Alpes
68. Fond Turbat	FFCAM	Val Jouffrey
69. Glacier Blanc	FFCAM	Pelvoux
70. Lavey	FFCAM	Saint-Christophe-en-Oisans
71. Muzelle	Communal	Venosc
72. Chatons	Communal	Mizoën
73. Les Clots	Communal	Mizoën
74. Mouterres	Communal	Mizoën

75. Olan	FFCAM	La Chapelle en Valgaudemar
76. Pavé	FFCAM	Villard d’Arène
77. Pelvoux	FFCAM	Pelvoux
78. Pigeonnier	FFCAM	La Chapelle en Valgaudemar
79. Pilatte	FFCAM	Saint-Christophe-en-Oisans
80. Pré de la Chaumette	FFCAM	Champoléon
81. Promontoire	FFCAM	Saint-Christophe-en-Oisans
82. Sélé	FFCAM	Pelvoux
83. Selle	STD	Saint-Christophe-en-Oisans
84. Sorreiller	STD	Saint-Christophe-en-Oisans
85. Souffles	FFCAM	
86. Taillefer	Privé (S. et T. BERTINO)	Omon
87. Temple-Ecrins	FFCAM	Saint-Christophe-en-Oisans
88. Tourond	Privé	Champoléon
89. Vallonpierre	FFCAM	La Chapelle en Valgaudemar
90. Goléon	Privé (G. BERTHET)	La Grave

Massif : Belledonne - Grandes Rousses – Arves – Clarée - Mont Thabor - Maurienne

Les refuges de Clarée Thabor : <http://www.refugesclareethabor.com/fr/index.aspx>

Nom	Propriétaire	Localisation
91. Chalet de Buffère	Privé (N. et C. DEVALLE)	Névache
92. Chardonnet	Privé (N. PURSON)	Névache
93. Drayères	FFCAM	Névache
94. I Re Magi	Privé (NERVO)	Névache
95. Laval	Privé (A.H. BROSSE)	Névache
96. Lac de la Grande Léchère	Communal	Montgellafrey
97. Marches	Privé (S. PALKOVA et C. ROMERO FALCONNET)	Aurelle
98. Mont Thabor	FFCAM	Névache
99. Ricou	Privé (M. RAVARY)	Névache
100. Tré Alpini	Privé (R. NOVO)	Névache
101. Le logis des Fée	Privé	Cellier
102. De la Pierre du Carré	Communal	Allevard

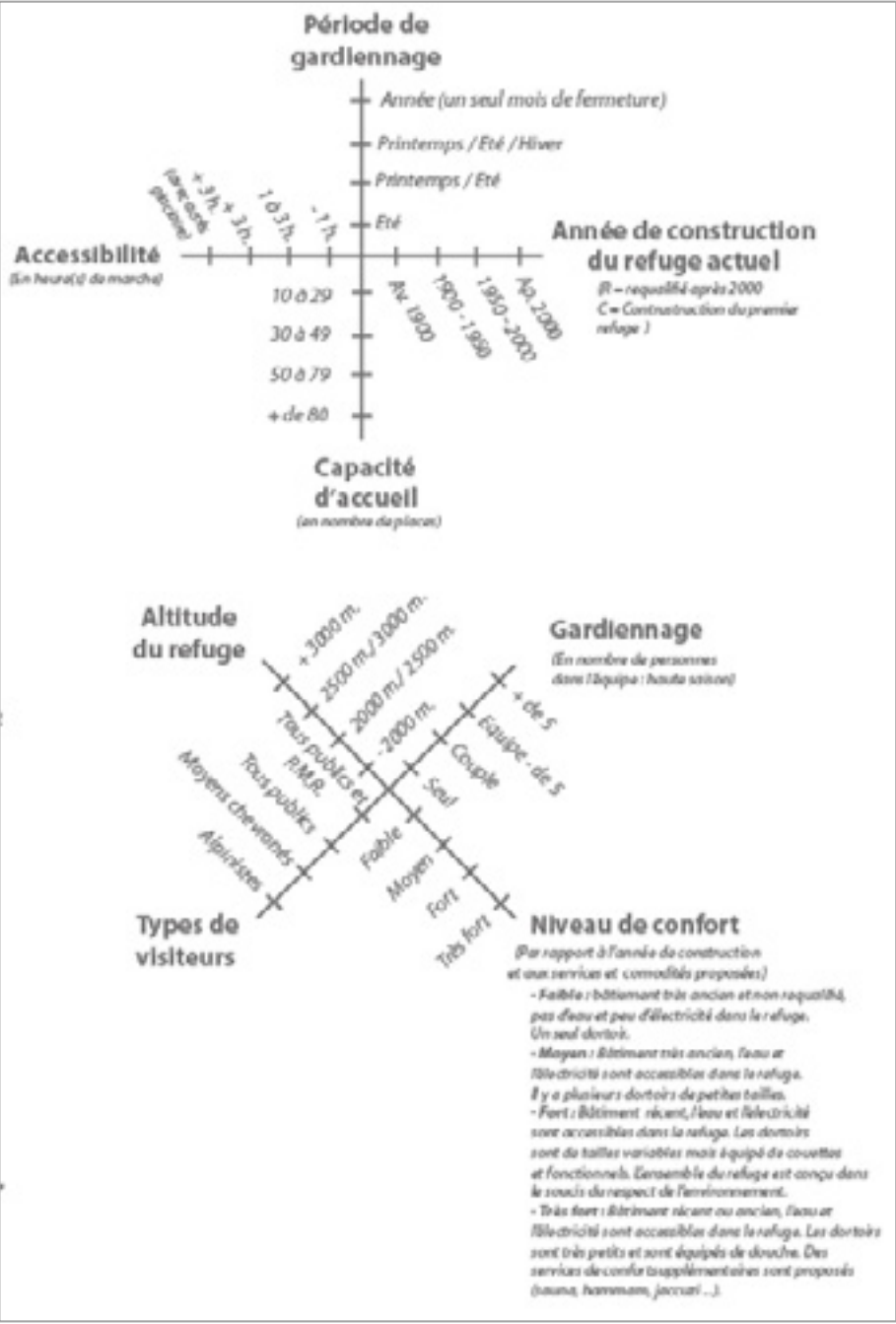
Nom du refuge		
Altitude	Nombre de couchage en période gardée et non gardée	Photo lors de la rencontre
Organisation du refuge	Nom du gardien	
Prix de la demi-pension	Type de gardiennage	
Commune	Département	
Période de gardiennage		

Texte de présentation du refuge :

- Localisation
- Gardiennage et équipe
- Organisation du ou des bâtiment(s)
- Organisation du gardiennage
- Energie, nourriture, eau ...
- Déchets
- Le confort
- Autres commentaires sur le refuge

Légende du radar :

Radar de présentation du refuge



Carte IGN d'accès au refuge

Refuge Adèle Planchard

3169 m.	63 couchages / 26 hors gardiennage
1 bâtiment rénové 1927 / 1987	Noémie DAGAN et Aurélien MEIGNAN
48.20 € la demi-pension	2 gardiens
Villar d'Arène	Hautes Alpes
Gardiennage : Printemps / Eté	STD



<http://www.refuge-adele-planchard.com/infos/gardienne-gardien/>

Entretien le 17 mars à l'Argentière-La-Bessée. 1 heure

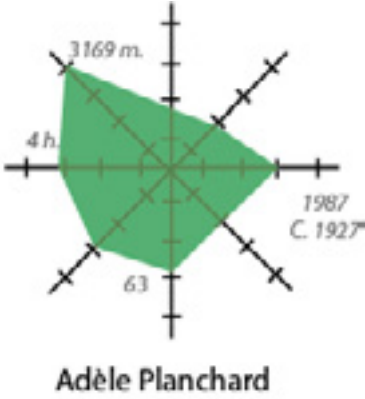
Ce refuge est situé au cœur du Parc National des Ecrins. Il se localise à 3169 m. sur le territoire de la commune de Villar d'Arène. Le refuge appartient à la Société des Touristes du Dauphiné. Aurélien et Noémie le gardent depuis 2 ans et entament leur 3^e année de gardiennage. Pour accéder au refuge, il faut 4 heures de marche, il n'y a pas de difficulté particulière mais l'itinéraire est très long. Les clients sont principalement des alpinistes en partance pour les sommets de la Grande Ruine. Des randonneurs viennent aussi à la journée mais c'est plus rare.

Aurélien a été diplômé en 2011. Ils ont une longue expérience des refuges, ils ont été aides-gardiens au refuge du Promontoire et gardien du refuge de la Fare pendant deux ans. Le refuge Adèle Planchard leur correspond pour plusieurs raisons : il est grand, ouvert au printemps et appartient à la S.T.D.. Les gardiens sont attachés au lieu et au refuge pour sa fonctionnalité, ils se l'approprient autant qu'ils peuvent. C'est parfois difficile pour Noémie, car les clients entrent dans son intimité.

Ce refuge qui accueille jusqu'à 63 personnes. Aucune rénovation n'a été faite depuis 1987. Un diagnostic du bâtiment a été fait en 2010, cela pourrait donner lieu à des travaux initiés par la STD. Pour les gardiens, plusieurs aspects sont à rénover : les toilettes, les ouvertures et le chauffage du refuge. Les gardiens souhaiteraient installer une éolienne pour produire de l'énergie en grande quantité et ne plus avoir de problème de batterie.

En ce qui concerne l'approvisionnement en énergie du refuge, il se fait grâce à des panneaux solaires et un groupe électrogène en guise de dépannage. Au niveau du chauffage, deux dispositifs sont en place : un poêle dans la cuisine et un mur trombe qui tempère la pièce principale. Ce n'est pas suffisant pour avoir un refuge suffisamment chaud au printemps. Les approvisionnements en nourriture se font par hélicoptère et exceptionnellement à dos d'homme. L'eau provient de la fonte de la neige en hiver ou de la pluie sur le toit en été. Les déchets sont triés au refuge : le verre est hélicoptéré, les cartons et feuilles sont brûlés et les déchets organiques sont mis dans un compost.

Pour les gardiens, les clients recherchent un refuge fonctionnel, mais pas forcément ultra moderne et confortable.



Refuge de l'Aigle

3450 m.	30 couchages / fermé hors gardiennage
1 bâtiment rénové 1911 / 2014	Louis GAILLOT et Laura KOULECHEFF
27 € la demi-pension	2 gardiens gèrent le refuge
La Grave	Hautes Alpes
Gardiennage : Printemps / Eté	CAF Briançon



http://www.refugedelaigne.fr/

Entretien le 18 mars 2015 à Briançon. 1h30 – 2h.

Ce refuge est situé dans le cœur du Parc National des Ecrins. Il se localise à 3450 m. au-dessus de La Grave, dans les Hautes-Alpes. Le refuge appartient au CAF de Briançon et est gardé, depuis un an, par deux gardiens : Laura et Louis. Pour accéder au refuge, il faut entre 5 et 6 heures de marche, parfois dans des passages rocheux et glaciaires. De plus, le refuge se situe sur la traversée des arrêtes de la Meije et à proximité d'un grand nombre de sommets mythiques des Ecrins (La Meije, Pic Gaspard, Pavé ...), c'est pourquoi la majorité des clients sont des alpinistes.

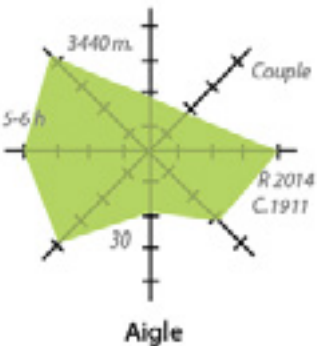
Les deux gardiens possèdent le diplôme universitaire de gardien de refuge de montagne. Laura a été aide-gardien aux refuges des Ecrins, du Glacier Blanc et stagiaire au Promontoire. La mère de Louis travaillait au refuge de Fond Turbat, il l'a longtemps aidé.

Après une longue période de conflits (depuis 2000), le refuge de l'Aigle a complètement été rénové en 2014. La « nouvelle cabane de l'Aigle » conserve les bat-flancs et la charpente de l'ancien refuge, le reste est tout neuf. Pour Laura le refuge est innovant mais simple, il est très fonctionnel. Les gardiens possèdent une chambre pour eux, « c'est là que je me sens chez moi » (Laura). Les gardiens s'approprient cet espace. Pour le reste du refuge, la gardienne affirme qu'elle a une approche plus professionnelle, « c'est chez tout le monde, à nous, aux clients et aux gardiens passés et futurs ». Le refuge est équipé d'une douche pour les gardiens.

L'Aigle est organisé en un seul bâtiment, il y a une grande rangée de bas flancs qui s'élèvent sur 3 étages. Dans cette même pièce, il y a les tables de repas, des filets en hauteur pour se reposer, poser des affaires et un espace pour les guides. La cuisine et les réserves se situent dans le même bâtiment.

Au niveau de l'énergie, le refuge est approvisionné par panneaux solaires pour le chauffage (chauffe-eau et radiateur ; panneaux thermiques) et pour l'électricité (batterie). L'an dernier, les réserves énergétiques du refuge ne sont jamais descendues sous les 80 %. L'eau provient du glacier, les gardiens creusent un trou dans le glacier et pompent l'eau de fonte à l'intérieur. Enfin pour l'approvisionnement en nourriture, cela se fait par hélicoptère. En ce qui concerne les déchets, un tri est effectué, tout ce qui est organique part en compost pour les choucas, les papiers et cartons sont brûlés (« on évite de faire de grosses fumées, mais ça ne pose pas de problèmes »). Et le verre est redescendu en vallée.

Pour les gardiens, le refuge est bien comme il est, car il est fonctionnel et accueillant. Ils essayent de passer beaucoup de temps avec les clients. La gardienne voulait « habiter un endroit comme ça et pas un autre ».



Refuge du Roc de la Pêche

1921 m.	60 couchages
1 bâtiment construit depuis 1970	Carole et Thierry LIONNAZ
61€ la demi-pension	Gestion familiale
Pralognan-La-Vanoise	Savoie
Gardiennage : Année	Privé



Entretien fait au refuge le 23 mars 2015. 1 h 15

Ce refuge est situé dans l'aire optimale d'adhésion du Parc National de la Vanoise, sur la commune de Pralognan-La-Vanoise. C'est un refuge privé, il appartient à Carole et Thierry LIONNAZ. Ils ont racheté le refuge en décembre dernier. Ils le gèrent en famille et emploient un cuisinier (à l'année) et une serveuse en été. En tout ils sont 7 à travailler durant la haute saison.

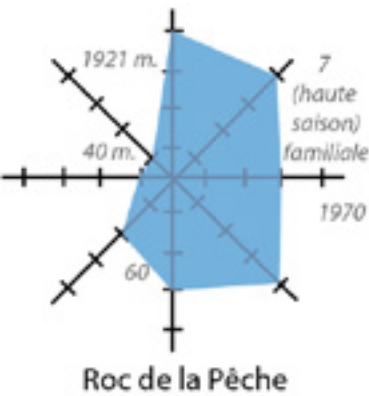
L'ensemble de l'équipe est hébergé dans des chambres au sein du refuge (chambres individuelles). Le refuge n'a pas été réhabilité depuis 2000, il a subi de légères améliorations. C'est un refuge « très confortable », on y trouve un sauna, un jacuzzi, un hammam, de petites chambres équipées de douches, une grande salle de restauration, un bar. Il est accessible en 30 minutes de marche en été (depuis le parking du Pont de la pêche) et en 3 h depuis Pralognan en hiver.

Durant l'hiver, l'équipe compte 5 personnes (un cuisinier, les gardiens et deux jeunes de la famille), lors des moments plus intenses, la gardienne fait appel à sa famille.

Le refuge est raccordé au réseau électrique de Pralognan (les fils sont souterrains), il n'y a donc pas de problèmes d'approvisionnement. L'eau est captée au torrent en-dessous du refuge. En ce qui concerne la nourriture elle est acheminée en Pick up l'été et en moto neige l'hiver (3 fois par semaine), une remorque réfrigérée (située à Pralognan en hiver et au parking en été) permet aux fournisseurs de déposer les biens en attendant qu'ils soient récupérés. Les déchets sont triés et mis en conteneur ou à la déchetterie.

Dans ce refuge, il est impossible de bivouaquer ou bien de manger en salle hors sac. Lorsqu'un groupe n'arrive pas un soir, ici il n'y a pas d'opérations pour les chercher (c'est certainement lié à l'accessibilité du refuge)

Pour la gardienne, on ne peut pas dire que le refuge est luxueux, il est cocooning (cosy). Ce genre d'offre répond, selon elle, à la demande des utilisateurs, qu'ils soient alpinistes, randonneurs ou simples curieux. Le prochain projet de développement du refuge sera d'installer le wifi pour l'ensemble des clients, c'est ce qui manque le plus.



Refuge du Col du Palet

2587 m.	47 couchages / fermé hors gardiennage
2 bâtiments (2 ^e dortoirs 2007)	Nicolas CROUTAZ
44,5 € la demi-pension	2 aides gardien en pleine saison
Peisey-Nancroix	Savoie
Gardiennage : Hiver / Printemps / Été	P.N. Vanoise



Entretien le 11 mars au refuge durant 1h 30

Ce refuge est situé dans le cœur du Parc National de la Vanoise. Cet établissement public administratif en est d’ailleurs propriétaire. En tout, les gardiens (Nicolas et Marion) sont présents au refuge durant 4 mois. Ils sont accompagnés de leurs jeunes enfants (Noé, 6 ans et Leila, 2 ans) et deux aides gardiens pendant 2 mois.

Nicolas est en train de passer sa validation des acquis d’expérience (VAE), car il n’a pas le diplôme de gardien de refuge. Il a été salarié à la Turia et gardien de la Leisse.

Les gardiens et leur famille dorment au-dessus des cuisines et réserves dans le 1^{er} bâtiment. Dans ce même bâtiment, il y a un réfectoire, une douche, une toilette sèche et un dortoir. Dans le 2^e bâtiment construit en 2007, il y a deux dortoirs de 12 places, une salle réservée aux gardes du parc et une chambre pour les 2 aides gardiens (depuis 2012). Ce nouveau bâtiment est très fonctionnel.

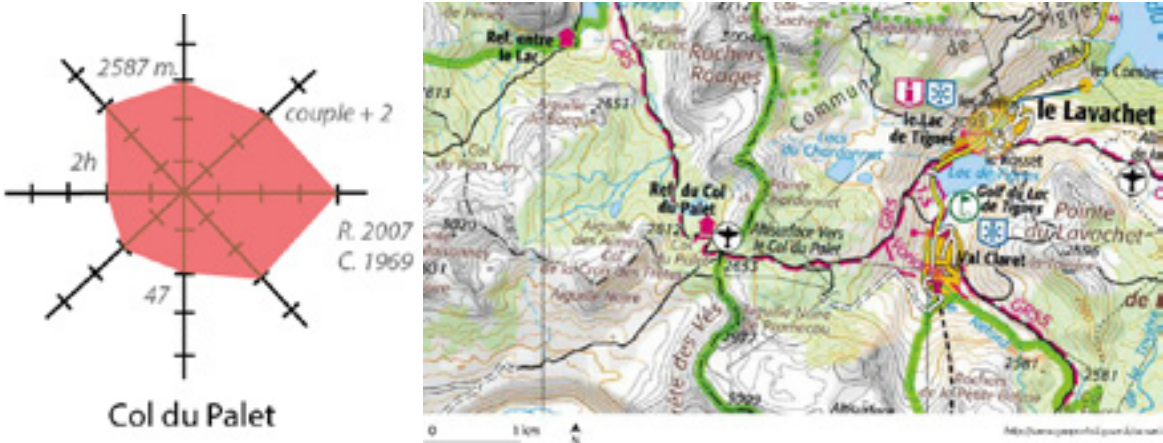
Les aides ont 2 jours de congés consécutifs par semaine, ils se doivent de partir hors du refuge pour « couper ». Leur journée commence à 8h30 et ils ont 2 heures de pause dans l’après-midi.

Au niveau de l’énergie, le refuge a des problèmes d’approvisionnement en eau : il faut une pompe qui fonctionne avec le groupe électrogène. En hiver, ils ont un réservoir d’eau de fonte dans la cuisine. Le refuge est alimenté en énergie par des panneaux solaires. Ils travaillent sur un projet de pile à hydrogène avec un groupement d’entreprises (*Gest’hydrogène*) du Bourget du Lac.

Au sujet des déchets, ils font un compost pour tout ce qui est végétal, le verre est emmené par hélicoptère, ils font le tri au refuge et redescendent tout en vallée. Par contre pour les clients, ils font preuve de pédagogie pour expliquer qu’il ne faut pas laisser de poubelle. Cela marche plutôt bien, car il y a 2 communes proches pour déposer les ordures.

Les gardiens considèrent que la douche est un luxe, donc ils font preuve de pédagogie en expliquant le manque d’eau.

Pour eux, ils n’habitent pas un cœur de parc mais y séjournent durant la saison d’ouverture du refuge.



2517 m.	98 couchages / 26 couchages
2 bâtiments (Felix Faure : 1902 / nouveau refuge : 2014)	GERARD GIROD
48,6 € la demi-pension	8 aides gardien en pleine saison
Pralognan-la-Vanoise	Savoie
Gardiennage : Fin Mars à mi-mai / de mi juin à mi septembre	



<https://www.youtube.com/watch?v=ZJQZt8EzM2Y>

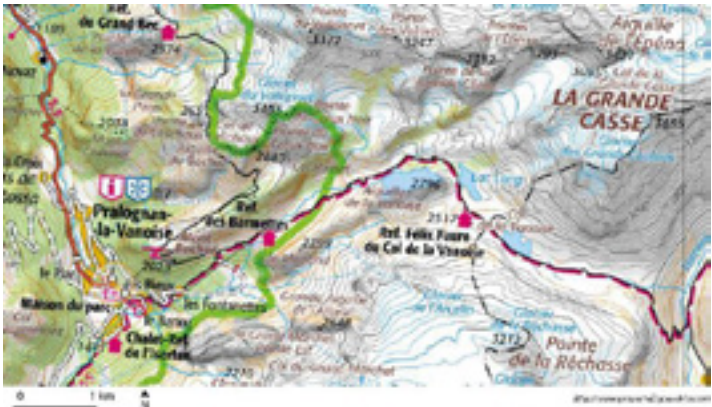
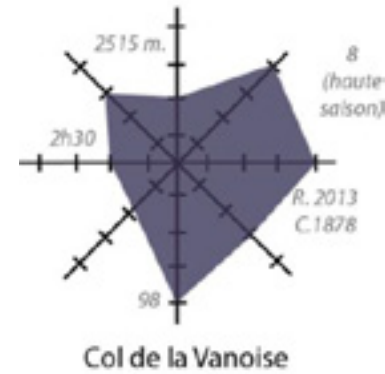
Entretien le 24 avril 2015, au refuge, 1h.

Refuge situé dans le cœur du parc de la Vanoise, il est une étape dans un grand nombre de courses du massif (Grande Casse, Pointe de la Réchasse, Pointe du Dard, les Dômes de la Vanoise, l’aiguille de la Vanoise, ...), il est aussi un point de passage dans le tour des glaciers de la Vanoise qui comprend une dizaine de refuges en cœur de parc (refuge de Péclet-Polset, la Valette, Entre-deux-Eaux, Plan du Lac, Arpont, Porte de l’Orgère, Dent Parachée). Gérard garde le refuge depuis 1999, il n’a jamais travaillé dans d’autres refuges mais a consolidé son expérience en observant et travaillant avec ses parents dans ce même refuge. Il est très attaché à celui-ci.

Ce refuge comporte 98 couchages dans les dortoirs de 4 à 12 places. Le refuge est équipé de deux douches pour 98 personnes (ce qui peut présenter des limites, problème de gestion de l’eau) et de 4 WC, les douches fonctionnent grâce à une minuterie (2€ font 5 minutes d’eau chaude). L’eau du refuge est chauffée par des panneaux thermiques. Lorsque le refuge n’est pas gardé (de fin septembre à mi-mars, les montagnards (ski de rando, randonneurs, alpinistes, visiteurs ...) peuvent occuper les espaces prévus ouverts tout au long de l’année. Ainsi sont mis à disposition 2 dortoirs de 12 et 14 places, une salle commune (hors sacs) équipée d’un nécessaire de cuisine (rudimentaire : 2 plaques au gaz, un évier et des couverts et assiettes, pour 8€ la nuit).

Le refuge est constitué de deux bâtiments, le premier est ancien (1902) et le second participe à une logique de rénovation et de gain du confort dans les refuges d’altitude. Une troisième génération de refuge est voisine de ces deux là, elle date de 1974 et devrait être démonté d’ici 2016. Il a été ouvert en 2014 et inauguré en juin, le gardien a été associé au projet de requalification. Le refuge est labellisé *Montagne 2040* par la Région Rhône-Alpes. C’est dans le nouveau bâtiment que les visiteurs sont accueillis et hébergés, l’ancien sert de logement pour les gardiens et aides gardiens, pour les guides. Pour les employés et le gardien, loger dans l’ancien refuge présente des avantages et inconvénients, c’est moins bruyant mais il fait plus froid, il faut sortir en extérieur ...

Il est ouvert de mi-mars à fin septembre (saison de 6 mois et demi). Durant la haute saison, c'est-à-dire entre Juillet et Août, 9 personnes assurent le fonctionnement du refuge (le gardien et ses 8 employés). Le refuge est équipé d’un réseau à internet par le satellite, il est accessible par téléphone fixe et mobile. Pour l’alimentation en énergie, ce sont des panneaux photovoltaïques (et thermique pour eau / 13,5 kwatt sur le nouveau et 2,5 kwatt sur l’ancien). L’approvisionnement se fait en 4x4 à partir de mi-juillet sinon c’est en hélicoptère. En ce qui concerne la gestion des ordures, un tri est effectué, les cartons sont brûlés sur place tandis que le reste est redescendu dans la vallée (à Pralognan-la-Vanoise). Les visiteurs sont très variés : des alpinistes, randonneurs ... il est aménagé pour accueillir des personnes à mobilité réduite et a l’agrément pour les jeunes. Sur ce même espace (du col de la Vanoise), trois générations de refuges se superposent.



Refuge de la Fare

2300 m.	12 couchages / fermé hors gardiennage
1 bâtiment construit depuis 1876	Sophie LOOS
31 € la demi-pension	Gardienne seule
Vaujany	Isère
Gardiennage : Eté	STD



https://www.facebook.com/sophie.loos.75?fref=ts

Entretien le 17 mars à l’Argentière La Bessée, 1h30

Ce refuge est situé dans le massif de l’Oisans, à Vaujany. Il appartient à la Société des Touristes du Dauphiné. La gardienne est seule à le gérer, depuis un an. Le refuge est ouvert de mi-juin à mi-septembre. C’est seulement pendant les mois de juillet et août que la gardienne est présente en permanence au refuge.

Sophie a le diplôme de gardien de refuge et possède une grande expérience dans le métier. Elle a été aide gardienne aux refuges des Cosmiques, des Ecrins, d’Adèle Planchard, du Promontoire, d’Avérole, du Col de la Vanoise, du Pelvoux et des Drayères. Pour commencer en tant que gardienne, elle a choisi La Fare. C’est un petit refuge, très rudimentaire. 12 places sont disponibles.

Le bâtiment ne propose qu’un dortoir et une réserve. La gardienne cuisine dehors (sous des bâches lors d’intempéries), une source lui permet un accès à l’eau en extérieur. Elle dort dans une tente durant la saison. Pour Sophie, le refuge c’est « chez elle mais chez les autres. C’est parfois dure de trouver sa place dans un lieu public, parfois j’ai l’impression d’accueillir des gens chez moi. ». Le refuge n’a jamais été rénové, même s’il a connu de petites améliorations.

Le refuge accueille beaucoup de familles, de randonneurs et parfois des alpinistes (pour le Pic de l’Etendard mais ils sont très peu, la voie normale étant sur l’autre versant).

Au niveau de l’approvisionnement en énergie, le peu d’électricité produite provient de panneaux solaires. La gardienne s’en sert au minimum. Pour la nourriture, l’approvisionnement se fait par hélicoptage en juin et septembre, sinon ce sont des portages à dos (amis ou Sophie).

En général, au refuge de la Fare tout se fait dehors, le repas est pris en terrasse avec les lumières du soleil. La gardienne est très proche de sa clientèle, il y a beaucoup d’habitues du refuge. Elle passe une grande partie de son temps avec les clients (jeu, discussion ...).

Aucun projet de rénovation est actuellement prévu, mais il y aurait beaucoup de chose à faire. Il faudrait notamment créer un espace pour la gardienne pour vivre et travailler. Par contre, d’après Sophie, ce qui plaît aux clients, c’est la rusticité des lieux, une rénovation ne serait pas forcément la bienvenue pour eux.

Depuis l’été 2015, Sophie est la gardienne du refuge du Pavé (Ecrins).



Refuge du Lac de la Grande Léchère

1680 m.	38 couchages / fermé hors gardiennage
1 bâtiment récent 2014	Olivier CHAPRON
	Equipe de gardiennage (2 aides)
Montgellafrey	Savoie
Gardiennage : Année	Commune



http://www.montagnesnaturehommes.org/l-equipe.html

Entretien le 2 avril 2015 à Aiton, 1h45

Ce refuge est situé sur la commune de Montgellafrey, à laquelle il appartient. Il est accessible en voiture en été. Le gardien est Olivier CHAPRON, il gère le refuge avec son associé (le cuisinier) ; en été, ils sont aidés par un aide gardien. Le refuge est accessible et équipé pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Le gardien tente de développer cette caractéristique du refuge.

Le refuge est très récent, il a ouvert en 2014. Il est constitué d’un bâtiment principal destiné à accueillir les randonneurs et visiteurs et d’un chalet annexe pour le gardien. Les chambres sont petites (maximum 6 personnes) et équipées de couettes. Le refuge est réputé pour la qualité de sa restauration.

L’approvisionnement en eau se fait par un captage de source à proximité du refuge. Le gardien descend en vallée pour la nourriture toutes les semaines, soit en motoneige en hiver soit en voiture l’été. Le plus compliqué à ce niveau-là est l’intersaison, car la neige fondante ne permet plus l’accès en motoneige. L’électricité est produite par une microcentrale, qui fonctionne très bien en été,mais est trop peu efficace en hiver.

Les déchets sont triés au refuge, tout est acheminé en vallée par voiture. La proximité de la route rend la gestion du refuge plus « simple ». Par exemple, en cas de problème de santé d’un client, les secours peuvent intervenir directement.

Pour le gardien, le confort du refuge permet de répondre aux attentes de nouvelles clientèles, de ce qu’ils connaissent chez eux. « Les refuges évoluent en parallèle de la société » dit-il.



Refuge des Drayères

2180 m.	64 couchages
1 bâtiment construit depuis 1974	Anne et Boris DEBEAUNE (Anciennement E. PUISSANT)
43,50 € la demi-pension	Equipe de gardiennage
Névache Hiver, printemps et été	Haute Alpes CAF Briançon

Entretien par mail avec Eric Puissant



https://www.facebook.com/media/set/?set=a.320937107970437.80246.252514544812694&type=3

Le refuge des Drayères est situé sur la commune de Névache dans les Hautes-Alpes. Il est facilement accessible depuis le parking de Laval en 40 minutes de marche. Ce refuge se localise sur le tour du Mont Thabor et des Cerces. Plusieurs sommets sont accessibles : la pointe des Cerces et le Thabor. La clientèle est variée, il y a des randonneurs qui font des tours de refuge en refuge, ceux venus à la journée ou pour une nuit, et ceux venu pour faire une balade dans la haute Clarée.

Les gardiens Anne et Boris DEBEAUNE ont repris le refuge depuis début 2015, Eric PUISSANT l’a gardé 7 ans auparavant. Le refuge est en mutation, ce n’est pas le bâtiment qui évolue mais les personnes qui l’habitent. Ainsi il est intéressant de comparer deux approches intimes, domestiques et professionnels dans un même refuge.

Dans les deux cas, l’équipe de gardiennage est composée de 6 personnes : le /les gardiens et les aides gardiens. Dans la nouvelle configuration de l’équipe, il y a un cuisinier. Les gardiens logent dans le refuge et dorment dans une chambre (les nouveaux ont aménagé une réserve pour leur fille). Les aides gardiens sont logés dans un dortoir (au printemps et début d’été pour l’équipe d’Eric ; et certainement tout le temps pour l’équipe de Anne et Boris). L’an dernier la cabane derrière le refuge servait d’espace intime pour les aides gardiens, cela présente des avantages pour la tranquillité mais aussi des inconvénients : peu de place, froid...

Le refuge est approvisionné en électricité par des panneaux photovoltaïque et des batteries, lorsque le temps n’est pas assez clément un groupe électrogène permet de faire le joint. Le chauffage se fait au bois, l’eau des « gardiens » (cuisine, douches) est chauffée par un poêle à charbon. Tandis que l’eau chaude des clients (douches) est chauffée par une chaudière. Le refuge est alimenté en gaz pour la cuisine. Enfin, pour l’eau, une source est captée et filtrée au-dessus du refuge. L’approvisionnement en nourriture se fait 2 fois par semaine, l’an dernier Eric (ou une employée à mi-temps) faisait les trajets entre Briançon (ou Modane pour la viande) et le refuge.

Les déchets sont triés au refuge, il y a un composte pour les déchets végétaux. Les verres, carton et conserves (cannettes) sont redescendus aux conteneurs, de même pour les ordures ménagères.

Pour Eric Puissant, le confort devrait être amélioré dans ce refuge, surtout à cause de la concurrence des refuges privés alentour (Les refuges de Bufère, de Ricou, du Chardonnet et de Laval). Beaucoup de choses sont à améliorer (chambres froides, dortoir pour aides gardiens, plus de poêle à charbon) .



Enquête de perception sur les modes d’habiter dans les refuges

PARTIE 1 : Représenter l’espace domestique du gardien :

- 1. Pouvez-vous dessiner le refuge comme vous le vivez au quotidien? C’est à dire votre espace domestique. Pouvez-vous commenter ce que vous dessinez ? (Quel espaces vous appropriez-vous dans et à proximité du refuge ? Ce sont les espaces que vous vivez au quotidien et que vous considérez comme intime)

PARTIE 2 : Garder un refuge isolé : vos impressions :

Le refuge et vous :

- 2. Depuis quand êtes-vous gardien(ne) de ce refuge ?
- 3. Y-êtes-vous attaché(e) ? Pourquoi ?
- 4. Avez-vous gardé ou été aide gardien dans d’autre(s) refuge(s) ? Si oui le(s)quel(s) ?
- 5. Est-ce-que vous considérez le refuge comme votre «chez-vous» ? Pourquoi ?
- 6. Combien de temps dans l’année, habitez-vous au refuge?
- 7. Retournez-vous à votre résidence principale ou dans la vallée durant la saison d’ouverture du refuge ?
- 8. Qu’est-ce-que le caractère isolé du refuge vous évoque?

Le métier de gardien :

- 9. Qu’est-ce-qui vous plaît dans le métier de gardien de refuge ?
- 10. Qu’est-ce-qui ne vous plaît pas ?
- 11. Pourquoi avez-vous choisi de garder ce refuge ? (si vous l’avez choisi)

Aspects fonctionnels du refuge :

- 12. Comment est organisée votre équipe de gardiennage ? (Etes-vous seul(e), en couple, faites-vous appels à des membres de votre famille, à des aides gardiens ...)

Dans le cas où vous avez des aides gardiens :

- 13. Combien êtes-vous dans l’équipe ? (selon les époques de la saison)
- 14. Où sont logés les aides gardiens ?
- 15. Comment s’organise une journée type pour un aide gardien ? Ont-ils des jours de congés ?
- 16. Est-il nécessaire de réserver pour dormir au refuge ? Est-ce possible de le faire sur internet ?
- 17. Comment l’énergie est-elle produite et gérée ? (énergie solaire, microcentrale)
- 18. Comment s’organise l’approvisionnement en nourriture au refuge ? et en eau ?
- 19. Comment gérez-vous les déchets ?
- 20. Avez-vous accès à un réseau internet ? ou de téléphonie mobile ?

21. Pouvez-vous me parler du lien entre les gardiens et les services de secours, les services météo ?
22. Faites-vous de la publicité pour le refuge ? (site internet, panneaux, journaux, réseaux sociaux, flyers, radio ...)
- 23.

PARTIE 3 : Les relations entre les gardiens et les pratiquants du refuge :

Qui vient en refuge ?

24. Quels types de personnes fréquentent le refuge ? (randonneurs, alpinistes, personnes à mobilité réduite, scolaires, personnes en balade ...)
25. Est-il possible de bivouaquer autour du refuge ? (y-a-t-il un espace précis ?)
26. Comment le refuge est-il partagé selon les différents pratiquants (campeurs / personnes qui ont réservé une nuitée ; entre les différents groupes)

Ce que recherchent les clients :

27. Selon vous, qu'est-ce qui dépayse le plus les visiteurs quand ils viennent au refuge ?
28. Selon vous, que recherchent-ils en venant au refuge ? («esprit refuge», l'isolement, la montagne, le confort, la rusticité, la nature, le repas, ...)

L'accueil au refuge :

29. Ya-t-il une salle hors sac ?
30. Les réchauds sont-ils autorisés à l'intérieur du refuge ?
31. Y-a-t-il un service de restauration en journée ?
32. Comment s'organise l'accueil des clients le soir ? (visite du refuge, dortoir, bar ...)
33. Que font les clients pour la nuit une fois qu'ils arrivent au refuge ?
34. Après le repas, les clients sont-ils amenés à veiller pour discuter, jouer ... ?

Les relations entre les gardiens et les clients :

35. Quels sont vos liens avec les clients ?
- Mangez-vous avec eux ?
 - Peuvent-ils venir en cuisine ? (pour aider, discuter ...)
 - Passez-vous du temps avec les visiteurs ? (pour discuter, jouer, conseiller ...)
36. Quels sont les espaces du refuge que vous partagez avec les usagers ?
- 37.

PARTIE 4 : Rénover les refuges : quels besoins et quels effets ?

38. Le refuge a-t-il été rénové depuis 2000 ?
- Si le refuge a été rénové pouvez-vous répondre à la partie A, et à la B s'il ne l'a pas été*

A. Pour les refuges requalifiés :

39. Avez-vous connu l'ancien refuge ?
40. Si oui, qu'est-ce qui a changé ? Retrouvez-vous des éléments de l'ancien refuge ?
41. Qui a été à l'origine des travaux ?
42. Qu'est-ce qui a changé pour l'exercice du métier de gardien ?
43. Êtes-vous satisfait ?
44. Aujourd'hui, pensez-vous que certaines choses pourraient encore être améliorées? Si oui lesquelles ?
45. Les clients paraissent-ils satisfaits ?
46. Avez-vous constaté un changement de clientèle ? Une évolution de la fréquentation?
47. Le niveau de confort a-t-il augmenté ?
48. Vos liens et relations avec les utilisateurs ont-ils évolué depuis la réouverture ?
49. Est-ce que vous utilisez les innovations et la modernité du refuge pour intéresser de nouvelles clientèles?
50. Pensez-vous que le refuge ait perdu de son charme ?

B. Pour les refuges non rénovés :

31. Y-a-t-il un projet de rénovation en cours ou en discussion, actuellement ?
- Si oui, qui en est à l'origine ?
32. Pensez-vous que le refuge aurait besoin d'une mise à neuf, mise aux normes ?
33. Si oui, que faudrait-il faire ?
34. Pensez-vous que les clients souhaitent plus de confort ?
35. Si le refuge devenait «ultra innovants», pensez-vous qu'il perdrait de son charme aux yeux des clients ?
36. Est-ce que la requalification pourrait attirer une nouvelle clientèle ? (diversifier l'offre)
37. Selon vous, le refuge comme il est actuellement est-il suffisamment confortable? Pourrait-il l'être plus ?

C. Pour les refuges neufs :

36. Quand le refuge a-t-il été construit?
37. Qui a été à l'origine des travaux?
38. Avez-vous été consulté lors de l'élaboration du projet ou de la construction ?
39. Le refuge est-il innovant ? Si oui, quels sont les éléments innovants ?
40. Pensez-vous que certaines choses pourraient être améliorées ?
41. Les clients paraissent-ils satisfaits ?
42. Êtes-vous satisfait tant que gardien(s)? (Pour l'exercice du métier de gardien ; pour vivre?)
43. Que pensez-vous du niveau de confort du refuge?

Refuge et confort : qu'en pensez-vous ?

51. Pensez-vous que le confort dans un refuge est superflu ?
52. Les innovations (internet, autonomie en énergie...) tendent-elles à diminuer le caractère isolé des refuges ?
53. Pouvez-vous définir l'«esprit refuge» ?

55. Pour certains, les refuges mis à neuf s'apparentent à des hôtels. Qu'en pensez-vous ?

56. Pensez-vous que les refuges sont des structures d'accueil comme les autres ?

57. Si je vous dis «habiter dans les refuges» : qu'est-ce que cela vous évoque ?

Une femme / Un homme

Votre âge : Moins 15 ans 15-25 ans 26-45 ans 46-59 60 ans et plus

Vous habitez à :

Gardien de refuge depuis ?

Annexe 5 : **Profils des gardiens enquêtés**, BELMONT M., 2015.

Homme / Femme		
Homme	5	55.6%
Femme	4	44.4%
Total	9	100.0%

Age		
15-25 ans	0	0.0%
26-45 ans	6	66.7%
46-59 ans	3	33.3%
60 ans et plus	0	0.0%
Total	9	100.0%

Gardiens depuis		
1 an	3	33.3%
4 ans	2	22.2%
7 ans	1	11.1%
6 ans	1	11.1%
8 ans	0	0.0%
10 ans et plus	2	22.2%
Total	9	100.0%

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de Master 2 en géographie à l'Université Savoie Mont-Blanc. Il s'intéresse à l'habiter dans les refuges et aux effets de la rénovation sur ces structures d'accueil touristique. Pour plus d'informations, veuillez me contacter par e-mail : marie.belmont@etu.univ-savoie.fr

Partie 1 : Votre pratique des refuges : Veuillez cocher les cases correspondant à vos réponses.

Fréquentez-vous les refuges de montagne en été ?

☐ JAMAIS ☐ RAREMENT ☐ OCCASIONNELLEMENT ☐ SOUVENT ☐ FREQUEMMENT

0 fois 1 ou 2 fois dans 1 fois / 5 ans 1 fois / an Plusieurs fois / an

ma vie
Fréquentez-vous les refuges de montagne en hiver ?

☐ JAMAIS ☐ RAREMENT ☐ OCCASIONNELLEMENT ☐ SOUVENT ☐ FREQUEMMENT

0 fois *1 ou 2 fois dans ma vie* *1 fois / 5 ans* *1 fois / an* *Plusieurs fois / an*

En général, les refuges sont pour vous : 2 choix possibles

☐ Un point de départ vers un sommet
 ☐ Un lieu de bivouac sécurisé
 ☐ Un « restaurant / bar d'altitude »

☐ Une étape dans un tour
 ☐ Un objectif à atteindre
 ☐ Autres : *Précisez :*

Partie 2 : Les refuges et vous : *Veuillez cocher les cases correspondantes à vos réponses*

Pour vous, qu'est-ce-qu'un refuge de montagne ?

Parmi ces propositions, que recherchez-vous quand vous allez en refuge ? 2 choix possibles

☐ L'ambiance	☐ Le dépaysement par rapport au quotidien	☐ La simplicité
☐ La proximité de la montagne	☐ Le confort	☐ Un accueil chaleureux
☐ Un bon repas	☐ La sérénité	☐ Un lieu de repos
		☐ Autres : <i>Décrivez :</i>

En deux mots :

Qu'est-ce-que vous aimez en refuge ?

Qu'est-ce-que vous n'aimez pas ?

Partie 3 : Les refuges remis à neuf : Veuillez cocher les cases correspondant à vos réponses.

Êtes-vous déjà allé dans un refuge rénové ou construit depuis 2000 ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui : Le(s) quel(s) : ☐ Très ☐ Moyennement ☐ Peu

Fait-ce confortable ? ☐ Très ☐ Moyennement ☐ Peu

Avez vous trouvé le refuge moderne et innovant ? ☐ Très ☐ Moyennement ☐ Peu

Le refuge ressemblait-il à un hôtel ? ☐ Oui ☐ Non

L'augmentation du niveau de confort de certains refuges vous attire-t-il ? ☐ Oui ☐ Non

Change-t-il votre image des refuges de montagne? ☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ?

Pensez-vous que les refuges rénovés perdent de leur charme ? ☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ?

Partie 4 : Votre profil :

☐ Femme ☐ Homme

☐ Femme ☐ Homme
 Votre âge : ☐ moins de 15 ans ☐ 15-25 ans ☐ 26-45 ans ☐ 46-59 ans ☐ 60 ans et plus

Lieu d'habitation (commune) :

Profession :

Pratiquez-vous des activités de pleine nature en montagne ? ☐ Oui ☐ Non
La/Lesquelle(s) :

Où avez-vous rempli ce questionnaire ?

Annexe 7 : **Profils des pratiquants qui ont répondu au questionnaire**, BELMONT M., 2015.

Genre		
Femme	21	43.8%
Homme	27	56.3%
Total	48	100.0%

âge		
Moins de 15 ans	0	0.0%
15-25 ans	21	43.8%
26-45 ans	11	22.9%
46-59 ans	11	22.9%
60 ans et plus	5	10.4%
Total	48	100.0%

Profession		
Agriculteurs exploitants	0	0.0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	5	10.6%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9	19.1%
Professions intermédiaires	3	6.4%
Employés	9	19.1%
Ouvriers	3	6.4%
Retraités	4	8.5%
Autres personnes sans activités professionnelles	14	29.8%
Total	47	100.0%

département		
38	5	10.9%
73	26	56.5%
74	12	26.1%
80	1	2.2%
Etranger	0	0.0%
Suisse	1	2.2%
Belgique	1	2.2%
Total	46	100.0%

Activité de pleine nature		
Oui	47	97.9%
Non	1	2.1%
Total	48	100.0%

Activité de pleine nature1		
Ski de fond	11	7.5%
Ski de randonnée	22	15.0%
Ski alpin	15	10.2%
Escalade	28	19.0%
Via Feratta	1	0.7%
Randonnée	30	20.4%
Raquettes	3	2.0%
VTT	6	4.1%
vélo	4	2.7%
Alpinisme	17	11.6%
Trail	8	5.4%
Course d'Orientation	1	0.7%
Voile	1	0.7%
Total	147	100.0%

Lieu de l'enquête		
Vertilac	39	81.3%
Avec Jacques Mourey	9	18.8%
Total	48	100.0%

Refuge

« Là-dedans, c'était un espace apprivoisé, encore frémissant des gestes humains, avec des choses familières, réconfortantes et bornées. [...] Rien que des cœurs amis. Une espèce de tendresse singulière des choses taillées à l'usage de l'homme »

Samivel*

Annexe 8 : **Grille de questions posées lors des interviews avec les 6e de Montmélian**, BELMONT M., 2015.

1. Pouvez-vous me raconter votre sortie en refuge de début d'année ?
2. Etiez-vous déjà allé en refuge en dehors de cette sortie ? Si oui, avec qui ?
3. Comment est-ce-que vous imaginiez le refuge avant d'y aller ? Etait-ce pareil ?
4. Qu'avez-vous aimé ?
5. Qu'est-ce-que vous n'avez pas aimé ?
6. Etait-ce confortable ?
7. Pouvez-vous définir les refuges en général ?
8. Que pensez-vous du métier de gardien de refuge ?
9. Est-ce-que vous pourriez habiter en refuge ?
10. Pourriez-vous faire gardien de refuge ?

* Extrait de Samivel in REEMA et Coordination montagne, 2014, Jeunes en refuges : Guides pratique pour réussir sa sortie en refuge de montagne pour des mineurs encadrés, p.2.